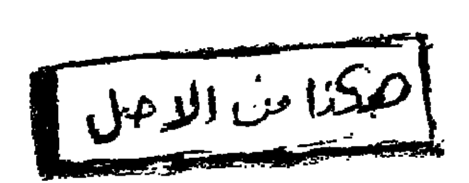


# Le Monde

CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 16290 – 7,50 F
JEUDI 12 JUIN 1997
FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

## 1 200 soldats français au Congo

La France a renforcé, mercredi 11 juin, son dispositif militaire à Brazzaville, où *aucune médiation n'est parvenue* à faire cesser les hostilités. p. 5

## Mise en examen de la banque Rivaud

La banque Rivaud, qui fut longtemps proche du RPR, a été mise en examen *pour escroquerie*. p. 34

## L'affaire Tiberi en suspens

Le parquet général de Paris a requis, mardi 10 juin, l'annulation de la procédure du juge Halphen à l'encontre des époux Tiberi dans le cadre de l'instruction de l'affaire du rapport au conseil général de l'Essonne. p. 8

## Accord AGF-La Poste

Un projet permettant à La Poste de distribuer des produits d'assurances sur les biens des AGF serait sur le point d'être conclu. p. 19

## L'or, monnaie du Maroni



A Maripasoula, sur les rives du fleuve guyanais, on vit en marge des lois et on paie en pépites. p. 13

## Sans-papiers : la droite s'inquiète

Après l'annonce du réexamen de la situation des sans-papiers, la droite dénonce le risque d'un *« appel d'air pour l'immigration illégale »*. p. 9

## L'industrie du tabac condamnée

La justice estime que la Seita et Rothmans détournent les messages de prévention imposés sur les paquets de cigarettes. p. 10

## Voyager en lisant

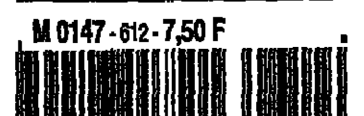
Les éditeurs multiplient les collections de guides bâtis autour d'extraits de textes littéraires. p. 25

## De nouveaux parcs régionaux

Dix zones rurales aspirent au statut de Parc naturel régional, accordé à trente-*deux reprises en trente ans.* p. 11

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 400 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $ ; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 612 - 7,50 F



# L'Allemagne accepte une politique de l'emploi européenne pour éviter le conflit avec Paris

### La Banque de France est intervenue pour soutenir le franc

**L'ALLEMAGNE**, *d'abord, mais* aussi le président en exercice de *l'Union européenne (UE), le Néerlandais* Wim Kok, et le président de la Commission de Bruxelles, Jacques Santer, se sont mobilisés, mardi 10 juin, pour tenter de donner satisfaction au gouvernement de Lionel Jospin qui entend *mettre l'emploi en tête des priorités* de l'Union. Ils souhaitent ainsi pouvoir tenir le calendrier prévu et conclure au sommet d'Amsterdam, les 16 et 17 juin, le pacte dit de stabilité et de croissance.

Ce document, d'inspiration essentiellement allemande, édicte les règles de discipline budgétaire que devront observer les participants à l'euro à partir de janvier 1999. Sans le remettre formellement en cause, le gouvernement Jospin veut atténuer ce souci d'équilibre budgétaire en lui adjoignant une autre priorité, celle de la lutte contre le chômage, qui touche quelque 18 millions de personnes au sein de l'Union.




A quarante-huit heures de la venue en France du chancelier Helmut Kohl, attendu vendredi à Poitiers, l'Allemagne vient de faire un pas dans le sens souhaité par Lionel Jospin. Les chefs parlementaires de la coalition CDU-CSU et FDP se sont entendus pour présenter mercredi au Bundestag une motion favorable à l'inscription d'un « chapitre emploi » dans le traité Maastricht II devant être adopté à Amsterdam.

Le Luxembourgeois Jacques Santer a présenté au nom de la Commission un projet de résolution en ce sens, de même que le premier ministre des Pays-Bas, le *social-démocrate Wim Kok*. Longuement reçu mardi à Paris par le président Jacques Chirac et par Lionel Jospin, Wim Kok a dit espérer que le pacte de statilité pourrait être conclu comme prévu.

Appuyant la démarche du gouvernement, Jacques Chirac a, lui aussi, souhaité que le pacte soit conclu à Amsterdam. Lionel Jospin est resté prudent sur ce point, son entourage soulignant qu'il n'y avait point de *« contradiction »* dans cette affaire entre les approches de l'Elysée et de Matignon. *Attaqué mardi, le franc* remontait mercredi matin. La Banque de France est intervenue pour soutenir sa monnaie.

*Lire pages 2 à 4*

# Philippe Séguin cherche à assurer son emprise sur l'appareil du RPR

**PHILIPPE SÉGUIN** a été élu président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, mardi 10 juin, à une très large majorité (125 voix *sur 140). Il s'agit d'une étape décisive* dans sa marche pour la prise de contrôle de l'appareil du parti néo-gaulliste. Après l'échec de la droite aux élections législatives et le départ d'Alain Juppé de Matignon, Philippe Séguin semble être aujourd'hui le seul rassembleur possible du RPR. Le conseil natio*nal de ce parti devait* arrêter, mercredi, l'organisation des assises qui, probablement au début juillet, désigneront le successeur d'Alain Juppé. Alliés à Philippe Séguin, les balladuriens forment la composante la plus importante du *groupe des députés RPR. Jacques* Chirac semble avoir perdu tout contrôle sur le parti qu'il a fondé en 1976.

*Lire page 6*

# *Saint-Gobain n'embauchera plus en fonction de la forme des points sur les « i »*

**SAINT-GOBAIN** – 120 000 salariés dans le monde dont 39 600 en France – a choisi de ne plus percer les mystères de l'écriture. Dans *une note du 15 mai*, adressée aux responsables des ressources humaines du groupe, Robert Pistre, directeur général adjoint, annonce qu'il a été *« décidé de ne plus faire appel à la graphologie pour les recrutements dans l'ensemble des sociétés du groupe »*. Trois raisons sont invoquées pour justifier cette décision prise à l'initiative de Jean-Louis Beffa, président de Saint-Gobain : la graphologie *« n'a pas de caractère scientifique réellement fondé ; elle est perçue de façon négative par les intéressés ; elle est juridiquement tolérée dans un nombre limité de pays et prohibée de fait ou de droit dans de nombreux pays dans lesquels est implanté le groupe, avec de bonnes justifications »*.

Parce que le groupe est de plus en plus présent à l'étranger, que la graphologie est *« très contestée aux Etats-Unis et inutilisée dans les pays anglo-saxons, l'idée est de s'adapter et de s'aligner sur les procédures internationales »*, explique Xavier Grenet, directeur de la gestion des cadres. Mais, assure-t-on à Saint-Gobain, *« ce choix ne changera rien aux recrutements. La graphologie était employée uniquement comme ultime vérification en cas de doute entre deux candidats »*.

Les discussions n'ont pas manqué au sein du groupe entre ceux qui considèrent la graphologie comme *« une technique viciée »* et d'autres qui s'étonnent de ce choix soudain remettant en cause une méthode très française mais aussi très ancienne. L'exemple donné dans un article du *Monde* du 9 avril a contribué à convaincre Xavier Grenet. Pour juger de la pertinence de cette technique, *Le Monde* avait demandé au Groupement des graphologues-conseils de France (GGCF) d'étudier deux écrits d'une enseignante. Au terme du test, les spécialistes consultés ne s'étaient pas aperçus que les deux lettres *avaient été rédigées par la même personne.* Les graphologues avaient mis en cause la valeur de l'expérience, estimant que les deux écritures reflétaient *« les deux facettes d'une personnalité »*.

Désormais, à Saint-Gobain, rien ne vaudra le face-à-face entre recruteur et candidat ainsi que la vérification des références, mais on ne s'attardera plus sur le tracé d'une signature, *la forme des points sur les « i »* ou l'inclinaison d'un « t ». En faisant ce choix, cette entreprise se distingue. A l'heure actuelle, plus des deux tiers des employeurs et des cabinets de recrutement français ont recours à la graphologie pour trier des lettres de motivation ou pour approfondir des candidatures à départager. Rapide, discrète et peu onéreuse, cette méthode, qui prétend déceler *la personnalité à travers l'écriture*, est souvent appréciée des entreprises mais redoutée par les demandeurs d'emploi pour ses conclusions sans appel.

Dans un rapport (*Les Libertés publiques et l'emploi,* Documentation française, 1992), Gérard Lyon-Caen remettait en cause la per*tinence de la graphologie pour l'accès à l'em*ploi. Pourtant, même l'ANPE fait appel à des graphologues pour aider les chômeurs à rédiger une lettre de candidature.

***Sandrine Blanchard***

# France 2 dans le rouge

**FRANCE 2** *devrait* enregistrer un déficit net d'au moins *70 millions* de francs pour l'exercice 1996. La santé financière de France 3 reste précaire même si la chaîne a dégagé *7,4* millions de bénéfices nets l'an dernier. Les tensions budgétaires se font sentir sur toutes les chaînes publiques, *qui pourraient rester ou tomber* dans le rouge en 1997. Après plusieurs années de rigueur, la marge de manœuvre du nouveau gouvernement pour renforcer l'audiovisuel public sera d'autant plus réduite qu'il semble difficile d'augmenter significativement la redevance ou de faire davantage appel au marché publicitaire pour financer les chaînes publiques.

*Lire page 31*



# L'Union des Quinze, un choc des cultures

**SALUTAIRE MAIS RISQUÉ**, le débat ouvert en Europe par le *nouveau gouvernement français* autour du « pacte de stabilité » budgétaire renvoie une nouvelle fois, et quarante ans après la signature du traité de Rome, à l'originalité initiale du projet européen : celle de réunir en un seul espace, économique et politique, d'un type nouveau (ni fédéral, ni *confédéral*) un *ensemble de pays* très divers sans remettre en question cette diversité. *« Aller vers l'Europe sans défaire la France »*, le slogan de campagne de Lionel Jospin s'inscrit bien dans cette perspective. Mais il en révèle aussi *toute la difficulté.*

Si, face à la mondialisation, la nécessité de la construction européenne n'est plus guère contestée – chacun ne se déclare-t-il pas, à sa *manière, « européen »* ? – le chemin à suivre fait toujours l'objet de vifs débats. L'Union est un combat, un choc entre des cultures, économiques notam*ment, très différentes.* Elle ne peut donc échapper, régulièrement, aux crises.

Celle d'aujourd'hui n'est ni la seule, ni la dernière. Pour être acceptée, la construction européenne ne peut être que le fruit d'un compromis, équilibré, entre des cultures économiques différentes. En *se cristallisant autour* du pacte de stabilité, les affrontements actuels traduisent cette recherche d'un meilleur équilibre.

En dépit de la Commission de Bruxelles et du marché unique, l'Europe reste une mosaïque d'économies nationales. Vues des Etats-Unis ou d'Asie, les couleurs de *cette mosaïque* se sont certes atténuées avec le temps. Un formidable processus de convergence entre les Quinze de l'Union, inédit dans le monde actuel, est intervenu.

Le traité de Maastricht a conduit à *analyser cette convergence* uniquement à travers des critères financiers (les déficits, l'inflation ou les taux). Sous cet aspect déjà, les progrès sont spectaculaires. Mais les avancées le sont plus encore sur l'« économie réelle » : les pays de l'Union ont connu un rapprochement remarquable de leurs niveaux de développement, de leurs structures économiques et de leurs problèmes, le chômage et la crise de l'Etat-providence notamment.

***Erik Izraelewicz***

*Lire la suite page 18*

# L'actualité de la mémoire



CLAUDE LANZMANN

EN 1985, *Shoah*, œuvre capitale de *Claude Lanzmann sur l'extermina*tion des juifs d'Europe, fut un événement, pour son courage, pour sa durée (neuf heures trente), pour les polémiques suscitées plus tard lors de sa *diffusion, ou de sa* non-diffusion, dans de nombreux pays. Le film ressort à Paris.

*Lire page 27, les autres sorties et le guide pages 28 à 30*

| | | | |
|---|---|---|---|
| International | 2 | Aujourd'hui | 25 |
| France | 6 | Jeux | 26 |
| Société | 9 | Météorologie | 26 |
| Régions | 11 | Culture | 27 |
| Carnet | 12 | Guide culturel | 30 |
| Horizons | 13 | Communication | 31 |
| Annonces classées | 14 | Abonnements | 32 |
| Entreprises | 19 | Radio-Télévision | 32 |
| Finances/marchés | 21 | Kiosque | 33 |

**EUROPE** A l'issue des entretiens que le premier ministre néerlandais, Wim Kok, président en exercice de l'Union européenne a eus, mardi 10 juin à Paris, avec Jacques Chirac, puis Lionel Jospin, il n'est pas exclu qu'un compromis sur le pacte de stabilité budgétaire puisse être conclu lors du conseil européen d'Amsterdam, les 16 et 17 juin prochains. ● LE CHEF DE L'ETAT a espéré qu'un accord y serait entériné sur le pacte et les mesures de coordination économique demandées par Paris. Lionel Jospin a estimé que les efforts de M. Kok allaient dans la bonne direction. ● LES NÉGOCIATIONS devaient se poursuivre avec Tony Blair, reçu mercredi soir à l'Elysée, puis Jacques Santer, attendu jeudi à Paris, avant un sommet franco-allemand crucial, vendredi, à Poitiers. ● L'ALLEMAGNE a signalé être prête à un compromis sur l'emploi, à condition que l'on ne touche pas à la discipline budgétaire.

# Paris n'exclut plus un accord sur le pacte de stabilité à Amsterdam

## Les rencontres au plus haut niveau se multiplient pour proposer au gouvernement de Lionel Jospin un compromis sur la coordination des politiques économiques et de l'emploi au sein de l'Union européenne pour éviter une crise lors du sommet des Quinze

**LE COUP DE SEMONCE** du gouvernement français lors de la réunion du conseil des ministres de finances européen, lundi 9 juin, à Luxembourg, a lancé la machine communautaire à la recherche d'un compromis pour tenter de sauver le sommet d'Amsterdam, en début de semaine prochaine. A l'issue des longs entretiens que le premier ministre social-démocrate Wim Kok, qui exerce actuellement la présidence de l'Union européenne, a eus séparément mardi 10 juin, en fin d'après-midi, à l'Elysée, puis à l'Hôtel Matignon, tant le président Chirac que Lionel Jospin ont laissé entendre qu'il était encore possible d'arriver dans les prochains jours à une solution pour tenir compte de la volonté de Paris d'équilibrer l'Union économique et monétaire (UEM) par une meilleure coordination des politiques économiques et d'emploi.

*« Lionel Jospin nous a indiqué qu'il n'était pas obligé d'attendre sa déclaration gouvernementale devant l'Assemblée Nationale »*, – prévue le jeudi 18 juin, au lendemain du sommet d'Amsterdam –, pour entériner un accord, a indiqué le premier ministre néerlandais en commentant ses entretiens à la résidence de son ambassadeur. Répondant quelques minutes plus tôt, dans la cour de Matignon, à quelques questions, au côté de Lionel Jospin, M. Kok avait souligné que la France n'était pas isolée, que les demandes formulées par son gouvernement étaient *« utiles »*, et qu'il était possible de trouver un terrain d'entente. Le premier ministre français a alors répondu que ces propos représentaient bien *« l'esprit dans lequel nous voulons travailler »*. *« Ce qu'il reste maintenant à faire, on le fera ensemble, je pense »*, a-t-il ajouté.

Raccompagnant le premier ministre néerlandais vers sa voiture, dans la cour de l'Elysée, le président de la République, deux heures auparavant, avait lui-aussi fait part de son optimisme sur la possibilité d'un accord à Amsterdam, à la fois pour clore la Conférence intergouvernementale sur la révision du traité de Maastricht et sur les textes que le Conseil européen doit approuver à propos de l'introduction de la monnaie unique. *« Cette Union économique et monétaire, la France s'y est engagée. Elle entend que l'euro puisse être mis en œuvre dès le 1er janvier 1999. Cela suppose que nous examinions à Amsterdam le pacte de stabilité et de croissance, qui je l'espère, pourra y être entériné, et d'autre part les modalités sociales et de coordination des politiques économiques sur lesquelles le gouvernement français, à juste titre, vient de mettre l'accent »*, a indiqué le chef de l'Etat, en rappelant que lui-même n'avait jamais cessé d'insister sur l'importance de ces questions, depuis le mémorandum sur l'emploi qu'il avait soumis à ses partenaires en mars 1996 à Turin.

A Dublin, Jacques Chirac avait dû batailler ferme contre les Allemands pour obtenir que les règles de discipline budgétaire sur lesquelles les Quinze se sont entendus dans le cadre du pacte de stabilité restent soumises à une appréciation politique du Conseil européen. Les Français avaient, en revanche, plié devant le refus de Bonn de préciser les attributions du Conseil de stabilité informel qu'ils avaient proposé pour coordonner les politiques économiques de la zone euro. L'Allemagne a récusé ces derniers mois toute mesure contraignante de coordination dans ce domaine, s'opposant à l'introduction d'un chapitre « Emploi » dans le traité de Maastricht révisé. C'est bien sûr toute la difficulté des discussions en cours. Wim Kok devait s'en entretenir, mercredi à Bonn, avec le chancelier Kohl, avant que ce dernier ne vienne vendredi à Poitiers rencontrer les dirigeants français.

Si, sur le principe, Bonn semble prêt à un compromis, le contenu de celui-ci reste encore problématique. M. Kok a indiqué que l'on discutait d'un texte séparé du pacte de stabilité, qui préciserait les ambitions des Quinze en matière d'emploi. Un conseiller du chancelier allemand est récemment venu à Paris pour indiquer quelle était la marge de manœuvre de Bonn, notamment sur les critères de Maastricht. Les Allemands ont également fait savoir, ces derniers jours, qu'ils s'opposeraient à des programmes de création d'emplois qui impliqueraient des fonds communautaires et surtout des ressources supplémentaires.

Dans l'entourage du chef de l'Etat, on indique que Jacques Chirac et Lionel Jospin parleront d'une seule voix, qu'il n'est pas question d'exprimer des dissonances. Jacques Chirac avait téléphoné, lundi soir, à Lionel Jospin pour souligner qu'il avait engagé la parole de la France au Conseil européen de Dublin. On rappelle à l'Elysée que non seulement, sur le fond, le président partage les préoccupations du premier ministre, mais que de toute façon, dans le domaine budgétaire, c'est ce dernier qui dispose des rênes.

A l'Hôtel Matignon, on estime que l'opération « réflexion sur Amsterdam » est réussie. L'entourage du premier ministre assure qu'il n'y a *« pas de remise en cause de l'Union économique et monétaire, pas plus que du calendrier »* pour l'entrée en vigueur de l'euro au 1er janvier 1999. Les conseillers de Lionel Jospin insistent, en revanche, sur l'ouverture d'un *« espace de réflexion et de négociation »* qui, selon eux, était précisément le but des rencontres que le chef du gouvernement français a eues, ces derniers jours, avec ses homologues européens, à Malmö et à Paris. *« On est dans cet espace et rien n'est conclu, rien n'est fermé d'ici Amsterdam »*, ajoutent-ils, en ne se faisant pas faute de souligner que cette *« initiative politique »* est *« à mettre au crédit du premier ministre et du gouvernement français »*.

#### « RÉFLÉCHIR TRÈS VITE »

Coup de patte donné au président de la République ? Les proches de M. Jospin se contentent de remarquer qu'en la circonstance *« chacun tient son rôle »*, qu'il n'y a *« aucune contradiction entre l'Elysée et Matignon »*. Cette interprétation est, ce qui paraît logique, soutenue par le premier secrétaire délégué du Parti socialiste. Sans s'apesantir sur le désir du chef de l'Etat de voir le pacte *« entériné à Amsterdam »*, François Hollande a indiqué que la déclaration de M. Chirac *« appuie les efforts du gouvernement pour réaménager le pacte de stabilité »*.

La voie que tente d'emprunter le gouvernement, M. Jospin en a donné un aperçu, mardi, à l'occasion d'un « pot » qui réunissait les permanents du siège parisien du Parti socialiste, avant la réunion du bureau national à laquelle il n'a pas assisté. *« J'essaie de donner des marges de manœuvres à notre diplomatie sans pour autant être inconscient des rapports européens et des engagements des gouvernements précédents »*, a expliqué le premier ministre. Cela peut-il se faire en une semaine ? Le matin même, le ministre délégué aux affaires européennes, Pierre Moscovici, avait répondu par la négative, en assurant qu'il faudrait plus de temps pour étudier le pacte. Mais le soir, le même, qui avait assisté à l'entretien Jospin-Kok, laissait entendre que le délai de réflexion réclamé par la France pourrait prendre fin dimanche, à la veille d'Amsterdam.

Cette indication corrobore les propos du premier ministre néerlandais qui a souligné que le gouvernement français est prêt à *« réfléchir très vite »* à la manière *« d'enrichir »* le volet croissance et emploi du pacte de stabilité. La volonté de M. Jospin est de dédramatiser, comme il l'a indiqué l'issue de l'entretien. Cette apparente souplesse tactique de M. Jospin contraste avec des mots qui n'étaient jamais assez durs, avant la victoire de la gauche aux législatives, pour fustiger ce pacte de stabilité qui était, à ses yeux, *« une dérive très grave »* de la politique européenne.

***Olivier Biffaud, Henri de Bresson et Daniel Vernet***

### « Une victoire de Chirac » selon M. Baroin

**Le député RPR François Baroin, qui fut notamment le porte-parole de la campagne présidentielle de Jacques Chirac, a indiqué, mercredi 11 juin, qu'en s'exprimant sur le pacte de stabilité, le président de la République *« a voulu rappeler que la priorité pour l'emploi faisait partie de l'axe fondamental de la construction européenne telle qu'il l'a définie »*. *« C'est une victoire de Jacques Chirac que ce processus aboutisse aujourd'hui à une prise de conscience collective de nos partenaires de la nécessité de placer l'emploi, le social au cœur de la construction politique européenne »*, a ajouté M. Baroin sur RTL. Selon le maire de Troyes, le chef de l'Etat a apporté son *« soutien »* au gouvernement, puisqu'*« il l'a encouragé à poursuivre dans cette voie »*. François Baroin a rappelé que le chef de l'Etat a été le premier *« à évoquer la troisième voie au sein de la construction européenne »*.**

### Le « délai de réflexion » pourrait s'achever dimanche

**Pierre Moscovici, ministre délégué chargé des affaires européennes, déclarait, mardi matin 10 juin, que le nouveau gouvernement français aurait besoin de plus d'une semaine pour étudier le pacte de stabilité : *« Si nous demandons une évaluation*, disait-il sur Radio Monte-Carlo, *c'est qu'elle prendra un peu plus d'une semaine. Nous ne voulons pas nous contenter d'avoir deux paragraphes dans une résolution, nous demandons un vrai délai. »* Il ajoutait qu'il était normal que Lionel Jospin, qui a pris ses fonctions il y a juste huit jours et doit faire sa déclaration de politique générale le 19 juin, ait le temps d'étudier des textes qui ont été approuvés alors qu'il n'était pas au gouvernement. Toutefois, dans la soirée de mardi, à l'issue des entretiens entre M. Jospin et le premier ministre néerlandais, Wim Kok, M. Moscovici laissait entendre que le « délai de réflexion » souhaité par la France pourrait finalement prendre fin dimanche. A la veille, donc, de l'ouverture du Conseil européen d'Amsterdam.**

# Bruxelles fait des propositions de synthèse

**LA COMMISSION EUROPÉENNE** devait proposer, jeudi 12 juin, à la France – lors d'une visite à Paris de son président Jacques Santer – un compromis en deux points destiné à répondre aux préoccupations du gouvernement de Lionel Jospin sur le pacte de stabilité.

Selon des sources à Bruxelles, l'une des résolutions du compromis fera référence à la coordination des politiques économiques et l'autre à la coordination des politiques de l'emploi. Le ministre des finances, de l'économie et de l'industrie, Dominique Strauss-Kahn, avait insisté lundi sur le fait que la France avait besoin de temps pour étudier le pacte de stabilité, lequel doit assurer la discipline budgétaire, avec des sanctions à la clé, après l'instauration de l'Union économique et monétaire (UEM) en 1999.

Le but de la Commission est de permettre à la France d'endosser le pacte lors du sommet d'Amsterdam des 16 et 17 juin, en le rendant plus séduisant politiquement par l'intermédiaire de ces deux résolutions. De hauts fonctionnaires de l'UE minimisent, toutefois, ce que ce compromis pourrait avoir de neuf : *« Tous les instruments dont nous avons besoin figurent déjà dans le traité »*, a dit l'un d'eux.

#### DEUX RÉSOLUTIONS

De fait, la résolution relative à l'emploi serait similaire à ce que l'on appelle « le chapitre de l'emploi » qui doit figurer dans le traité d'Amsterdam (Maastricht II). Ce texte stipule qu'il doit exister une certaine coordination des politiques de l'emploi parmi les Quinze et fait de la création d'emplois un but officiel de l'Union européenne.

La résolution de politique économique sera pour l'essentiel une reformulation d'un article du traité qui définit les domaines où il doit y avoir coordination des politiques, ont ajouté ces sources. Le compromis prendrait la forme d'un texte adopté au sommet d'Amsterdam s'engageant à mettre en œuvre ces deux volets (social et pôle politique) d'ici à la fin de la présidence luxembourgeoise de l'Union (31 décembre 1997). En contre-partie, la France accepterait de lever son blocage sur le pacte de stabilité, et de l'endosser à Amsterdam.

Le gouvernement travailliste de M. Tony Blair avait aussi, lundi à Luxembourg – par la voix de Gordon Brown, le chancelier de l'Echiquier –, fait des propositions pour utiliser toutes les clauses de Maastricht II, notamment le *« chapitre de l'emploi »*, afin de placer la lutte contre le chômage en tête des priorités de l'Union. Les Britanniques suggèrent à la fois des actions volontaires et, d'autre part, l'introduction de plus de flexibilité sur les marchés du travail. – *(Reuter, AFP.)*

### Navettes diplomatiques

La préparation du conseil européen, lundi 16 et mardi 17 juin à Amsterdam, donne lieu à de nombreuses rencontres politiques :

● **Tony Blair**, premier ministre travailliste britannique, était à Paris mercredi 11 juin. Il devait dîner avec Jacques Chirac à l'Elysée, mais ne rencontrera pas Lionel Jospin *« faute de temps »*. Il est vrai qu'ils ont eu un entretien à l'occasion du congrès du Parti des socialistes européens, à Malmö, la semaine dernière.

● **Wim Kok**, le chef du gouvernement néerlandais, qui était à Paris mardi, a rencontré mercredi le chancelier Kohl à Bonn.

● **Jacques Santer**, accompagné d'Yves Thibault de Silguy, commissaire chargé des questions monétaires, aura des entretiens avec le président de la République et avec le premier ministre, jeudi 12 juin. Tous deux présenteront les propositions de compromis avancées par la commission pour permettre la signature du pacte de stabilité à la réunion d'Amsterdam.

● **Helmut Kohl** retrouvera Jacques Chirac et Lionel Jospin, vendredi 13 juin à Poitiers, pour le sommet franco-allemand semestriel. Prévue d'abord pour le 3 juin, cette réunion avait été repoussée à cause des élections françaises. Ce sera le premier contact direct entre le chancelier fédéral et Lionel Jospin en tant que premier ministre.

# A l'origine, une trouvaille de Theo Waigel : un « Schengen monétaire »

**L'IDÉE** du pacte de stabilité est née à l'automne 1995 au ministère des finances à Bonn. Theo Waigel l'a présentée d'abord sous l'appellation de « Schengen monétaire » dans un entretien avec le magazine allemand *Focus*. Cette référence à la convention de Schengen sur la suppression des contrôles aux frontières entre certains pays européens signifiait que les Etats participant à l'union monétaire devaient s'engager sur le maintien d'une stricte discipline budgétaire après l'entrée en vigueur de la monnaie unique en dehors du traité de Maastricht.

A l'origine, l'idée était apparue comme une solution d'attente en l'absence de l'union politique que les Allemands avaient appelée de leurs voeux au moment des négociations de Maastricht, mais qu'ils n'avaient pas obtenue à cause de l'opposition des Britanniques. Entre 1991 et 1995, le chancelier Kohl avait évoqué à plusieurs reprises la nécessité de doter l'union monétaire d'*« un toit politique »*, conformément à l'arrêt du tribunal constitutionnel de Karlsruhe autorisant la ratification du traité de Maastricht.

Le « Schengen monétaire » de Theo Waigel pouvait ainsi aboutir à une sorte d'autorité européenne, interlocuteur de la banque centrale. Certains y retrouvaient même les traits du « gouvernement économique » proposé par Pierre Bérégovoy pendant les négociations de Maastricht et repoussé alors.

#### DES MESURES ANTI-LAXISME

Mais ce n'était pas exactement ce que le ministre allemand des finances avait en tête. Il s'agissait pour lui de renforcer les dispositions du traité concernant les déficits excessifs, de pérenniser, voire de durcir, les critères de convergence. La hantise qu'il exprimait ouvertement était que les pays traditionnellement peu vertueux (l'Italie, mais aussi la France) fassent des efforts de rigueur afin de se qualifier pour la monnaie unique et reviennent à leur politique laxiste dès leur entrée dans l'union monétaire.

L'instauration de *« garanties supplémentaires »*, soutenue alors par le Parti social-démocrate pour apaiser les craintes de l'opinion allemande, se heurta d'abord aux réticences des partenaires. Yves Thibault de Silguy, commissaire chargé des questions monétaires, jugea qu'il n'y avait pas lieu d'adopter de nouveaux textes et que le traité de Maastricht suffisait à assurer la cohérence et la discipline budgétaires. C'était compter sans la persévérance de Theo Waigel, malgré un pas en arrière d'Helmut Kohl.

A peine un mois après que l'Allemagne a lancé l'idée, les ministres européens de l'économie et des finances déclarent, le 30 septembre 1995, que Maastricht est insuffisant à garantir une limitation durable du déficit budgétaire à 3 % du PIB. La voie est libre pour Theo Waigel qui réclame *« un accord de stabilité supplémentaire pour la troisième phase de l'UEM »*. Le 10 novembre, Bonn propose à ses partenaires un mémorandum sur un *« pacte de stabilité »* que le ministre définit ainsi : *« La stabilité de l'UEM doit être garantie contre les mauvais comportements de tout un chacun. Pour cela, les critères d'entrée et les garanties institutionnelles du traité doivent être précisés et rendus opérationnels pour une application concrète. »* Et d'ajouter que pour dégager une marge de manœuvre en période de crise, le déficit public devait être plafonné, dans des conditions normales, à 1 % du PIB. Bonn propose en outre la création d'un « conseil de stabilité » chargé de coordonner et de surveiller les politiques budgétaires.

#### MODÉRATION DES PARTENAIRES

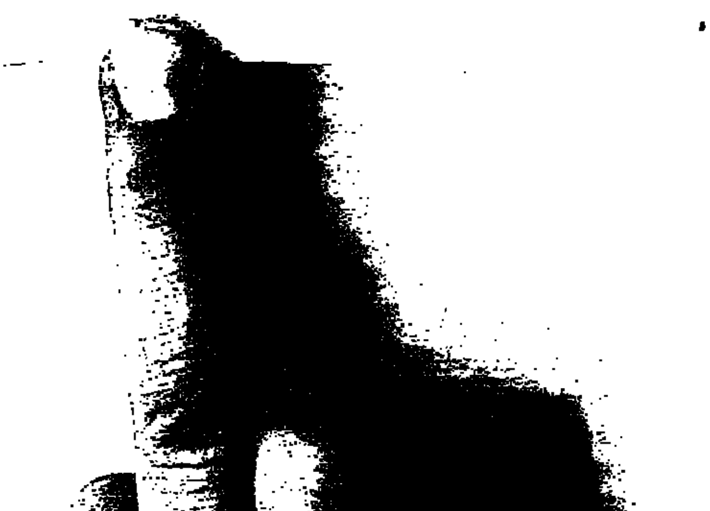
Dans les autres pays de l'UE, l'enthousiasme est mitigé. La France cherche à gagner du temps et à adoucir les positions intransigeantes du ministère allemand des finances et de la Bundesbank. Jean Arthuis, ministre de l'économie et des finances du gouvernement Juppé, déclare partager *« la philosophie du pacte »*. Entre-temps, il est vrai, le 26 octobre 1995, au lendemain d'une visite de travail à Bonn, Jacques Chirac a tourné le dos à la ligne ambivalente défendue pendant la campagne présidentielle pour se rallier à la politique de rigueur. Les Français cherchent à donner au conseil de stabilité l'aspect d'un gouvernement économique européen, mais dès qu'ils parlent de créer un contre-poids politique à la Banque centrale européenne, les Allemands voient l'indépendance de celle-ci menacée.

L'année 1996 sera consacrée à une discussion sur les modalités du pacte de stabilité. Les partenaires de l'Allemagne réussissent à empêcher une automaticité des sanctions, en l'absence de toute décision politique du Conseil européen. Jacques Chirac parvient *in extremis* au sommet de Dublin à transformer le projet de Theo Waigel en « pacte de stabilité et de croissance ». Mais personne ne semble avoir, ni de la stabilité ni de la croissance, la même conception.

***D. V.***









# Les centristes de l'UE plaident pour la discipline budgétaire

## Les dirigeants des partis démocrates-chrétiens demandent l'application de l'accord de Dublin

**STRASBOURG**
**(Union européenne)**
*de notre correspondant*

*« Nous rejetons toute forme de changement du pacte de stabilité »*, a déclaré Wilfried Martens, le président belge du Parti populaire européen (PPE) à l'issue du sommet qui a réuni, mardi 10 juin, les principaux chefs de file des formations démocrates-chrétiennes de l'Union : le chancelier allemand Helmut Kohl, les premiers ministres belge, Jean-Luc Dehaene, italien, Romano Prodi, luxembourgeois, Jean-Claude Juncker, les présidents de la Commission de Bruxelles, Jacques Santer, et de l'Assemblée de Strasbourg, José Maria Gil-Robles et François Bayrou pour Force démocrate.

L'ancien chef du gouvernement belge a insisté sur la nécessité de mettre en œuvre l'accord du conseil européen de Dublin de décembre 1996 dans sa formulation actuelle et à l'échéance prévue, c'est-à-dire lors du sommet des 16 et 17 juin prochains à Amsterdam. Pour M. Martens, le traité de Maastricht permet, notamment par le biais des articles 102 et 103, de prendre des initiatives en matière de coordination des politiques économiques.

M. Martens martèle son intransigeance en jouant un peu sur les mots. Certes, il n'est pas question de modifier le texte de Dublin, mais il n'est visiblement pas dans l'intention des partenaires de la France de lui fermer complètement la porte. Abel Matutes, ministre espagnol des affaires étrangères, représentant le chef du gouvernement espagnol, José Maria Aznar, a, quant à lui, dit tout haut ce que tout le monde pensait, ou en tout cas ce que personne n'excluait. Pour lui, il ne faut pas écarter qu'on arrête la *« pendule »* européenne en repoussant la date prévue du sommet d'Amsterdam. *« Il n'y a pas de raison de dramatiser alors que c'est le droit de tout nouveau gouvernement d'avoir un délai raisonnable pour faire des suggestions, s'interdisant ainsi toute improvisation »*, a estimé le chef de la diplomatie espagnole.

Aucun participant, parmi ceux qui ont bien voulu s'exprimer à la fin du sommet, n'a exclu un conseil européen supplémentaire après celui d'Amsterdam. Si l'on s'en tient aux déclarations de M. Santer, il est parfaitement concevable d'accorder à l'équipe de M. Jospin un délai de quelques semaines pour, justement, ne pas improviser.

**JEU DE CACHE-CACHE**

Dans le jeu de cache-cache actuel, il a même circulé autour du conclave démocrate-chrétien une idée – attribuée aux Italiens – qui consiste à avancer la création de la monnaie unique, prévue au 1er janvier 1999. Cette fuite en avant, qui aurait pour but de donner un signe fort aux marchés, n'a pas été écartée par le président de la Commission. *« C'est dans la réflexion mais pas sur la table »*, a déclaré M. Santer.

Certains dirigeants, parmi lesquels le chancelier allemand, Helmut Kohl, ont par ailleurs prôné la participation de la Roumanie à la première vague d'adhésions de nouveaux membres à l'OTAN. *« Tout le monde, et par-dessus tout les chefs de gouvernement, a soutenu la candidature de la Roumanie à la première vague »*, a déclaré M. Martens lors de sa conférence de presse à l'issue de la réunion. *« Si cela n'est pas possible, nous exigerons qu'une date soit fixée pour la seconde vague, qui inclurait la Roumanie »*, a-t-il ajouté.

L'OTAN doit, lors du sommet de Madrid les 8 et 9 juillet, inviter la Pologne, la Hongrie et la République tchèque à entamer les négociations pour leur adhésion à l'alliance.

***Marcel Scotto***

# Les hauts fonctionnaires européens entrent en force dans les nouveaux cabinets ministériels

**BRUXELLES**
*de notre correspondant*

La Représentation permanente française (RP) auprès de l'Union européenne, dont l'habitude n'est pas spécialement de produire des eurosceptiques, investit en force les nouveaux cabinets ministériels, donnant sans doute mieux que tout discours une indication précieuse sur les intentions profondes du gouvernement Jospin. Trois ministres en première ligne dans le débat européen ont choisi comme plus proche collaborateur un haut fonctionnaire issu des rangs de cette Représentation.

François Villeroy de Galhau, qui y occupait le poste de conseiller financier, dirige le cabinet du ministre de l'économie, Dominique Strauss-Kahn. Pierre Sellal, qui venait de quitter depuis quelques mois la fonction de représentant permanent adjoint pour se trouver à la tête de la direction des affaires européennes au Quai d'Orsay, animera celui d'Hubert Védrine, lui-même familier de longue date des dossiers communautaires. Jean-Michel Casa, ancien des affaires économiques du Quai d'Orsay, conduira l'équipe de Pierre Moscovici, le ministre délégué pour les affaires européennes. Il était le numéro trois de la Représentation permanente française, proche de Pierre de Boissieu, le représentant permanent et l'un des principaux artisans du traité de Maastricht.

Sur ce terrain de l'idéologie européenne, le cabinet de Lionel Jospin n'est pas en reste, puisque Jean-Pierre Jouyet, directeur adjoint de son cabinet, conduisit le cabinet de Jacques Delors à la Commission européenne, au cours des dernières années de son mandat, et que Jean Vidal, ancien représentant permanent, puis proche collaborateur de François Mitterrand, y occupe le poste de conseiller diplomatique, chargé des questions européennes, et a pris pour adjointe une autre diplomate de la représentation, Florence Mangin.

***Ph. L.***

# Bonn souhaite trouver un compromis avec Paris

**BONN**
*de notre correspondant*

Rien ne doit être négligé pour aider le nouveau gouvernement français à faire le choix de la continuité en matière de politique européenne. Tel est, depuis le 1er juin, le mot d'ordre que se sont fixé les dirigeants allemands. C'est ce qui explique pourquoi les responsables parlementaires de la coalition au pouvoir (CDU, CSU et FDP) se sont entendus pour présenter, mercredi 11 juin au Bundestag, une motion favorable à l'inscription d'un chapitre sur l'emploi dans le nouveau traité européen qui doit être adopté au sommmet d'Amsterdam. *« Il s'agit de mieux coordonner la politique des pays membres et d'orienter davantage vers l'emploi les programmes existants »*, selon Helmut Haussmann, député et porte-parole du FDP pour les questions européennes.

Ce geste ressemble à un revirement. Il intervient alors que l'Allemagne s'est toujours opposée à l'adoption d'une politique européenne de l'emploi, refusant par exemple le financement de grands travaux décidés au sommet européen d'Essen en décembre 1994. Ce tournant pourrait surtout s'apparenter à une démarche symbolique : dans leur motion, les responsables de la coalition insistent pour dire que l'Europe ne devra se voir accorder ni compétences ni moyens financiers supplémentaires, et rappellent que la lutte contre le chômage demeure en priorité l'affaire des Etats membres. *« Notre position n'a pas changé. On parlera de l'emploi dans le nouveau traité, mais sans prévoir de nouvelles dépenses »*, souligne un haut fonctionnaire du ministère des affaires étrangères. Autrement dit, pas de nouveaux *« paquets financiers »* qui provoquent l'effroi des dirigeants allemands soucieux de ne pas confier le moindre deutschemark de plus aux bureaucrates bruxellois.

**INTERROGATIONS PROFONDES**

*« Ce texte est vide »*, constate l'opposition sociale-démocrate, qui se bat depuis des mois pour l'adoption d'un chapitre ambitieux sur l'emploi à Amsterdam, et menace dans le cas contraire de ne pas ratifier le traité. En fait, le geste des dirigeants de la coalition est clairement dirigé vers Paris. Tout doit être fait pour faciliter la signature de Lionel Jospin au bas du pacte de stabilité, et si possible dès le sommet d'Amsterdam, comme l'a dit, mardi, le ministre des finances Theo Waigel. Ces éléments nouveaux interviennent alors que l'Allemagne s'interroge sur les intentions européennes de l'équipe de Lionel Jospin : *« J'espère que la France restera un partenaire aussi fiable que l'Allemagne en Europe »*, a déclaré Wolfgang Schäuble, le chef du groupe parlementaire CDU/CSU au Bundestag, mardi 10 juin à Berlin.

Les positions de Paris en matière monétaire sont toujours perçues avec autant de méfiance : ainsi Otto Graf Lambsdorff, député et ancien ministre de l'économie, libéral, a indiqué qu'il refuserait de voter pour un traité qui prévoit que la future Banque centrale européenne *« doit être téléguidée par une instance politique »*.

Plus que jamais, l'Allemagne est ainsi aux prises avec ses interrogations profondes sur l'euro. Les libéraux rejoignent la frange la plus européenne de la CDU en soulignant qu'il serait extrêmement dangereux de reporter le projet. *« Si l'Allemagne termine 1997 avec un déficit public de 3,3 % par rapport au PIB, cela ne m'empêchera pas de dormir »*, souligne le comte Lambsdorff, qui demande au ministre des finances de reconnaître ouvertement que l'Allemagne ne peut plus parvenir à respecter la barre des 3 % cette année. A l'inverse, un véritable parti du *« Dreikommanull »* (littéralement « trois-virgule-zéro-pourcent ») est en train de se mettre en place autour des Bavarois de la CSU, avec l'appoint de hauts responsables CDU et de la Fédération de l'industrie allemande (BDI). Le chancelier Kohl, de plus en plus souple sur les critères, s'apprête à affronter une forte zone de turbulences internes sur l'euro.

***Lucas Delattre***

### Jean-Claude Juncker, premier ministre et ministre des finances du Luxembourg

# « Il ne faut certainement pas dramatiser »

**« Lundi, à Luxembourg, Dominique Strauss-Kahn a voulu rassurer en indiquant que le nouveau gouvernement ne remettait pas en cause le pacte de stabilité budgétaire. Cependant, ses propos ont été accueillis de façon mitigée. Pourquoi ?**

– J'ai trouvé, de fait, Dominique Strauss-Kahn tout à fait rassurant. S'agissant des grands principes sur lesquels nous bâtissons l'Union économique et monétaire (UEM), il s'est montré très solide. Il comprend l'importance de préserver la stabilité des prix, d'éviter toute dérive des finances publiques. Il n'a pas demandé la renégociation du pacte de stabilité budgétaire, mais du temps pour réfléchir, pour voir où cette entreprise pouvait nous mener. Il a insisté sur la nécessité d'agir davantage en faveur de la croissance et de l'emploi, mais sans préciser comment. Nous sommes plusieurs à penser qu'au niveau de l'Europe le volet social n'est pas suffisamment développé. Ce n'est pas une exigence uniquement française. Bref, nous sommes soulagés, parce qu'il n'y a pas de changement de cap, mais perplexes car nous ne voyons pas très bien quelles sont les requêtes supplémentaires de la France.

**– La méfiance semble particulièrement vive du côté allemand. Vous avez servi de médiateur à Dublin entre les deux délégations lors de l'ultime négociation sur le pacte de stabilité. Avez-vous l'impression qu'on assiste à un divorce franco-allemand ?**

– Il n'y a pas de réelle méfiance, mais une interrogation sur la signification exacte de la démarche française. C'est vrai pour tous, pas seulement pour l'Allemagne. Celle-ci, qui est le principal contributeur au budget européen, ne voudrait pas se retrouver avec l'obligation de financer de nouveaux programmes en faveur de l'emploi qui seraient décidés et mis en œuvre à l'échelle de l'Union. Il y a là une crainte supplémentaire, mais je ne crois vraiment pas que les relations franco-allemandes soient en crise.

**– Serait-il si grave de reporter de quelques semaines le Conseil européen d'Amsterdam ?**

– Les premiers ministres démocrates-chrétiens qui viennent de se réunir [mardi 10 juin] à Strasbourg ont insisté pour qu'à Amsterdam les chefs d'Etat et de gouvernement s'efforcent de conclure comme prévu la Conférence intergouvernementale (CIG) sur la révision du traité de Maastricht. Un tel résultat serait plus facile à atteindre si on parvenait à ficeler un accord sur le pacte de stabilité. Cela dépendra de ce que Lionel Jospin sera alors en mesure de dire. S'il s'agit uniquement de renforcer la coordination de nos politiques économiques, comme le traité nous invite d'ailleurs à le faire, et de muscler les dispositions ayant trait à l'emploi, nous devrions pouvoir aboutir. Il faut voir dans le détail ce que veulent les Français. La situation est compliquée, mais je ne crois pas qu'elle soit grave. Il ne faut certainement pas dramatiser. »

*Propos recueillis par*
***Philippe Lemaître***

هكذا من الاصل



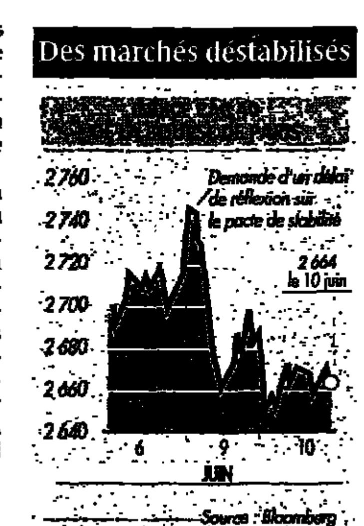
# Les incertitudes sur l'Union monétaire renforcent le deutschemark

## La Banque de France intervient pour soutenir le franc

**La décision de Paris de demander un délai de réflexion sur le pacte de stabilité budgétaire a semé le trouble sur les marchés financiers européens. Le franc est tombé, mardi 10 juin, à son plus bas niveau depuis huit mois face à la monnaie allemande. Certains investisseurs prévoient de nouveaux conflits entre la France et l'Allemagne au cours des prochaines semaines et commencent à parier sur un report de l'Union monétaire.**

**LA TENSION** sur les marchés financiers européens est montée d'un cran, mardi 10 juin, au lendemain de la décision du gouvernement français de demander un délai de réflexion sur le pacte de stabilité budgétaire.

Malgré des interventions de la Banque de France, le franc a poursuivi son repli face à la monnaie allemande, glissant jusqu'à 3,3840 francs pour 1 deutschemark, son cours le plus bas depuis huit mois. La Bourse de Paris a pour sa part enregistré un nouveau recul (- 0,82 %). La lire italienne, enfin, a coté 991 lires pour 1 mark, soit un recul de 8 lires en vingt-quatre heures. Mercredi matin, la pression retombait légèrement. Le franc se redressait à 3,3810 francs pour 1 mark.



*La demande formulée par le gouvernement français d'un délai de réflexion sur le pacte de stabilité a relancé sur les marchés le scénario d'un report de l'Union monétaire.*

**EXTRÊME CONFUSION**

Les marchés financiers sanctionnent le retour des incertitudes sur le projet monétaire européen et l'extrême confusion de la situation. La position définie par le ministre français de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn, lors du conseil européen de Luxembourg – qui a affirmé ne pas souhaiter signer le pacte de stabilité tout en indiquant qu'il n'avait pas l'intention de le renégocier – est mal comprise par les opérateurs. Ils s'inquiètent de la crise politique grave qui pourrait éclater en Europe en cas d'échec au sommet d'Amsterdam. Mais ils estiment aussi que M. Jospin, si son gouvernement se résigne finalement à valider le pacte de stabilité à Amsterdam, se trouvera dans une situation délicate pour présenter, dès le lendemain, à ses alliés de la majorité sa déclaration de politique générale à l'Assemblée nationale.

*La* confusion est tout aussi grande en Allemagne où le chancelier Helmut Kohl – qui apparaît aux yeux des marchés comme le garant du lancement de la monnaie unique – doit faire face à l'hostilité croissante de l'opinion publique et de la Bundesbank à l'égard de l'euro, à une majorité parlementaire divisée et à de graves difficultés budgétaires.

**MOUVEMENT LIMITÉ**

Les opérateurs ne sont donc plus aussi convaincus qu'ils l'étaient il y a quelques jours encore du lancement de l'euro à la date prévue. Certains d'entre eux commencent à parier sur un report de l'Union monétaire. Ils achètent donc des deutschemarks qui conserveraient, dans le cas où la monnaie unique ne serait pas créée, son statut de monnaie de référence sur le Vieux Continent.

Le mouvement reste toutefois jusqu'à présent limité. Il est le fait de quelques grands *hedge funds*, ces fonds spéculatifs américains réputés pour le dynamisme de leur gestion mais aussi pour leur capacité à deviner, avant les autres opérateurs, les grandes tendances sur les marchés. En revanche, les grands fonds d'investissement classiques continuent à parier sur la création de l'euro et maintiennent en place, dans cette perspective, les capitaux qu'ils ont massivement investis depuis plus d'un an sur les marchés financiers d'Europe du Sud.

Vont-ils conserver longtemps leur calme ? Les remous observés depuis le début de la semaine risquent-ils de se transformer en crise monétaire majeure ? Certains experts le redoutent. Ils jugent que, après le désaccord sur le pacte de stabilité, de nouvelles divergences de fond apparaîtront entre la France et l'Allemagne sur d'autres dossiers.

Le premier concerne un éventuel assouplissement des critères de Maastricht. L'audit des finances publiques commandé par le gouvernement français, dont les conclusions devraient être connues avant fin juin, devrait indiquer un dérapage du déficit. La question se posera alors de savoir comme le gouvernement français compte s'y prendre, sans imposer de *« cure d'austérité »*, comme s'y est engagé Lionel Jospin pendant la campagne, pour atteindre la barre des 3 % alors que Bonn vient d'annoncer un plan de rigueur pour respecter ce seuil. Le gouvernement économique souhaité par M. Jospin pourrait également irriter Bonn, très attaché à l'indépendance la future Banque centrale européenne.

*Pierre-Antoine Delhommais*

# A Paris, soixante-dix mille personnes ont défilé « pour l'emploi » à l'appel de la Confédération européenne des syndicats

## Les manifestants ont aussi adressé un « avertissement » au nouveau gouvernement

**LA CFDT ET LA CGT** ont de quoi être satisfaites. A elles deux, essentiellement, elles ont rassemblé, mardi 10 juin, plus de 70 000 personnes, (43 000 manifestants selon les policiers, 80 000 selon les organisateurs), qui ont défilé pour défendre *« l'emploi en Europe »*, même si la plupart des salariés présents ont surtout adressé au nouveau gouvernement des revendications plus immédiates et plus matérielles. *« Juppé on l'a viré, Jospin fais gaffe, on t'a à l'œil ! »* était le slogan le plus populaire dans les rangs de la CGT, tandis que les syndiqués CFDT estimaient qu'il n'y a *« pas d'état de grâce »* et que *« si les salariés sont dans la rue »*, c'est pour que *« le gouvernement ne se trompe pas de direction »*.

**REPORTAGE**

**« L'Europe, ça nous concerne : Maubeuge est jumelée avec Vilvorde ! »**

Dossards orange pour la CFDT, casquettes rouges vissées sur la tête pour la CGT, l'identité visuelle des deux tronçons du cortège était très marquée. Elle faisait ressortir l'absence de Force ouvrière, pourtant membre de la Confédération européenne des syndicats (CES), laquelle était à l'initiative de cette journée. Entre les deux, les cortèges de la CFTC et des cadres de la CFE-CGC n'étaient pas négligeables, tandis que les enseignants de la FSU, tout comme les fonctionnaires de l'UNSA n'étaient présents que pour la forme. De mémoire de « confédéral », la CFDT n'avait pas mobilisé autant de troupes (30 000 environ) depuis au moins vingt ans. A la CGT, la référence reste la grande manif' Manufrance, qui avait réuni 50 000 cégétistes en 1993.

**AMBIANCE DÉTENDUE**

Dans le carré de tête, l'ambiance est particulièrement détendue. Pour Emilio Gabaglio, secrétaire général de la CES, *« cette manifestation va dans le sens d'une réorientation sociale de la construction européenne »* et rend nécessaire *« l'introduction d'un chapitre emploi qui fasse le contrepoids du chapitre monétaire »*. Saluant *« la présence de la CGT et de l'UNSA »*, il a regretté *« l'absence de FO »*. Nicole Notat et Louis Viannet ont donné leur interprétation divergente de la journée. *« Oui, il faut la monnaie unique. Oui, il faut l'Europe pour un bon développement économique mais cela ne suffira pas à construire l'emploi »*, a insisté la secrétaire générale de la CFDT. Plus circonspect, Louis Viannet a expliqué que *« cette manifestation reflète un progrès spectaculaire de la prise de conscience au niveau européen de la nécessité d'une convergence revendicative de la part de tous les salariés d'Europe »*. *« L'Europe se construit, les salariés ont décidé qu'elle ne se construirait pas sans eux »*, a commenté Michel Deschamps, secrétaire général de la FSU, pour qui des actions transfontalières comme Vilvorde, ou les routiers *« vont se généraliser »*.

Etait-ce une manifestation pour l'emploi en Europe ou un avertissement au gouvernement Jospin ? A entendre Renée, retraitée CGT de l'enseignement, qui avait patienté pendant deux heures sur un banc avant de retrouver ses camarades, on pencherait plutôt pour la seconde solution : *« Qu'est-ce qu'il y a comme monde !*, s'étonne-t-elle, vers 18 heures. *Avec ce qu'on vient de lui mettre, j'espère que Jospin va comprendre qu'on ne se fera pas avoir deux fois. L'époque Mitterrand, c'est bien fini ! »*

Sensible à *« cette immense marée humaine »*, « Zouzou », déléguée CFDT employée à l'usine Moulinex d'Argentan (*Le Monde* du 2 mai) a fait le déplacement, avec trente-cinq de ses collègues, afin que *« cesse la casse à l'emploi »*. *« Aujourd'hui, on ne va pas gagner la réouverture de notre établissement, mais on ne veut plus assister à des fermetures qui répondent à une simple logique économique. L'important, c'est de faire corps »*, explique la militante CFDT.

**« POUR LE SERVICE PUBLIC »**

Pour Michel, (CFDT Santé-sociaux), préparateur en pharmacie dans un hôpital de la région parisienne, *« on veut peser pour que l'Europe ait un volet social, préserver l'hospitalisation publique dans tous les pays, qu'il y ait partout des droits identiques pour ceux qui travaillent à l'hôpital, et ceux qui s'y font soigner »*. Pour les communaux CFDT de Maubeuge, *« l'Europe sociale, c'est aussi l'Europe contre le Front national »*, explique Jacques, ancien agent au bureau des élections. *« Dans la Sambre*, dit-il, *il y a un taux de chômage de 25 %. Au second tour, le Front national a fait 40 % de voix. Et puis, l'Europe, ça nous concerne : Maubeuge est jumelée avec Vilvorde ! »*

Un comité de chômeurs des Bouches-du-Rhône est venu grossir les rangs des syndicalistes CGT. Venus de Marseille, mais aussi de La Ciotat, d'Aubagne et de Vitrolles, ils sont plus de cent à vouloir faire entendre leur voix. Moussa, machiniste de formation, souhaite, à l'occasion de cette manifestation, faire part de ses revendications concernant l'emploi, mais aussi le droit au logement. Technicien-électromécanicien à EDF, Roland, syndiqué CGT dans le Vaucluse prône l'union face à la défense de l'emploi. *« On est tous là pour la même cause*, dit-il. *On a même des copains de FO qui sont là, malgré les consignes de Blondel. »* Ses revendications portent essentiellement sur l'arrêt des stratégies de privatisation engagées en France. *« On s'adresse en premier lieu au gouvernement français, d'autant plus qu'on a participé activement à ce qu'il soit au pouvoir... A l'EDF, on parle de privatiser, mais regardez ce qui s'est passé en Grande-Bretagne : depuis que l'electricité est passée dans le privé, là-bas, son prix a augmenté de 30 % les effectifs ont baissé de 40 % ! »*

Arrivés en queue de cortège, après avoir organisé un rassemblement avec le syndicat CGT-PTT devant la grande poste du Louvre, des syndiqués de SUD-PTT rejoignent tardivement la manifestation européenne pour l'emploi. *« On est là pour représenter et défendre le service public, dans un cadre européen*, affirment José et Jérôme, tous deux jeunes membres du SUD. *On ne peut pas laisser aboutir les projets de privatisation qui menacent nos emplois publics en entraînant leur précarisation. »* Le syndicalisme était européen, mardi, à Paris.

*Alain Beuve-Méry et Rafaële Rivais*

### *Force ouvrière hostile au pacte de stabilité*

**Marc Blondel, secrétaire général de Force ouvrière (FO), a déclaré, mardi 10 juin, à Saint-Malo, que le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, Dominique Strauss-Kahn, avait *« bien fait »* de demander, la veille, à Luxembourg, un délai aux partenaires européens de la France avant l'adoption du pacte de stabilité. *« Je suis content qu'on ait le courage de s'affronter* [sur ce sujet], *y compris aux Allemands, y compris en leur rappelant leurs 4,8 millions de chômeurs. Il faut une économie qui se développe »*, a dit M. Blondel. *« Il semblerait que M. Strauss-Kahn ait dit* : "Nous n'accepterons pas le pacte de stabilité tout seul. Nous voulons que la notion du travail, de la croissance, soit inscrite dans les textes et devienne un des critères d'appréciation" *pour la monnaie unique »*, s'est félicité M. Blondel, en soulignant : *« Plus l'Etat se rétracte, moins le pays se développe ! »***



# Vaclav Klaus obtient de justesse la confiance du Parlement tchèque

**PRAGUE.** Après six heures de débats, cent un députés tchèques contre quatre-vingt-dix-neuf se sont prononcés, mardi soir 10 juin, pour la motion de confiance au gouvernement du premier ministre ultra-libéral, Vaclav Klaus. Saluant le résultat de ce vote, le président Vaclav Havel s'est déclaré *« convaincu qu'il permettrait de calmer la situation politique »*. L'accumulation de mauvais chiffres avait plongé la coalition gouvernementale dans de vives querelles sur la politique économique à suivre, et fait tomber la popularité du Parti démocratique civique (ODS) de M. Klaus.
Le gouvernement a annoncé, lundi, une nouvelle série de coupes budgétaires, visant à réduire les dépenses publiques de 20 milliards de couronnes (près de 4 milliards de francs). – *(Corresp.)*

# Le gouvernement algérien a démissionné

**ALGER.** Le chef du gouvernement algérien, Ahmed Ouyahia, a présenté, mardi 10 juin, la démission de son gouvernement au président de la République, Liamine Zeroual, qui l'a acceptée. Nommé en janvier 1996, M. Ouyahia, était tête de liste à Alger du Rassemblement national démocratique (RND), le parti du président, grand vainqueur des élections législatives du 5 juin.
Sa reconduction à la tête du prochain gouvernement jusqu'aux élections communales prévues avant la fin de l'année n'est pas exclue par une partie de la presse algérienne qui évoque néanmoins son possible remplacement par Chérif Rahmani, ministre en charge d'Alger. – *(AFP.)*

**EUROPE**

**GRANDE-BRETAGNE : le premier tour de l'élection pour remplacer John Major** à la tête du Parti conservateur britannique a eu lieu, mardi 10 juin. Les députés tories ont donné 49 voix à l'ancien chancelier de l'Echiquier, Kenneth Clarke, qui représente l'aile modérée proeuropéenne, devant William Hague (41 voix) et les trois candidats de l'aile droite eurosceptique, John Redwood (27 voix), Peter Lilley (24 voix) et Michael Howard (23 voix). Ces deux derniers se sont désistés en faveur de M. Hague, le plus jeune des prétendants, qui tente de se présenter comme le plus acceptable par les deux camps. Le second tour aura lieu dans une semaine entre MM. Clarke, Hague et Redwood. – *(Corresp.)*

**AFRIQUE**

■ **MALI : cinq dirigeants de l'opposition**, interpellés dimanche à la suite de manifestations, ont été placés sous mandat de dépôt, mardi 10 juin, a-t-on appris de source judiciaire. Inculpés notamment de *« non-reconnaissance des résultats de l'élection présidentielle du 11 mai »*, ces opposants encourent, selon leurs avocats, une peine de cinq ans de prison ferme. – *(AFP.)*

**PROCHE-ORIENT**

■ **IRAK : dans une lettre au Conseil de sécurité des Nations unies**, Rolf Ekeus, chef de la commission spéciale de l'ONU chargée du désarmement irakien, a accusé mardi 10 juin l'Irak d'avoir délibérément saboté des missions d'inspection. La semaine dernière, des inspecteurs ont été contraints de mettre fin à leur mission, l'Irak ayant entravé les vols de quatre hélicoptères. La levée de l'embargo sur le pétrole irakien dépend du respect par l'Irak des exigences de l'ONU en matière de désarmement. – *(AFP, Reuter.)*

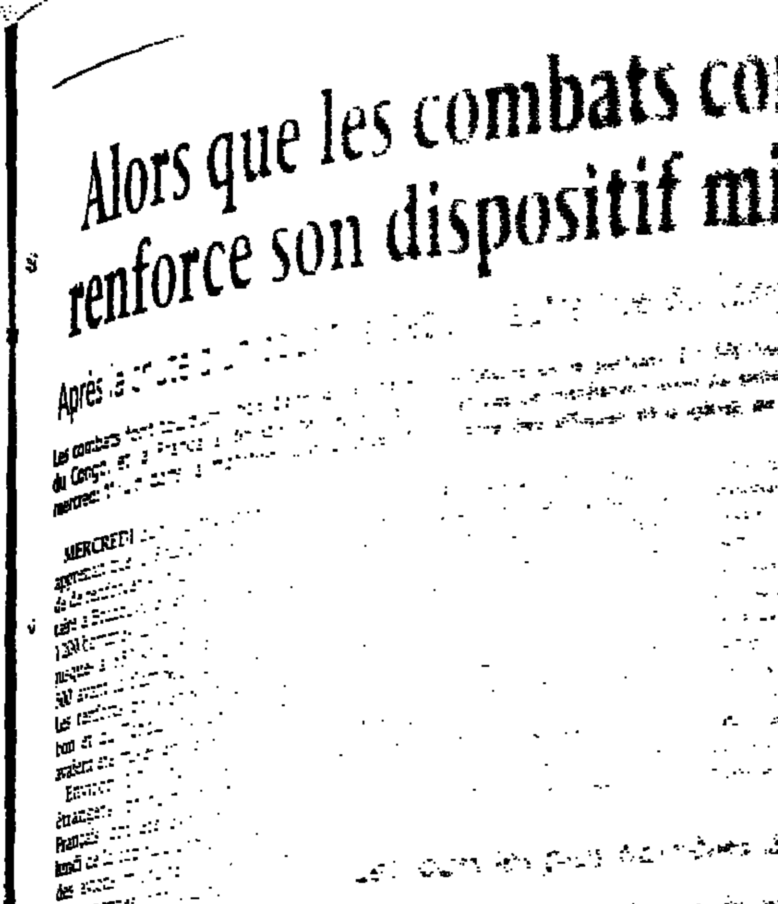
**ASIE**

■ **SRI-LANKA : des combats très violents ont opposé**, mardi 10 juin, les Tigres de libération de l'Eelam tamoul (LTTE) et l'armée gouvernementale près de la localité de Vavuniya, dans le nord de l'île. Le bilan serait supérieur à une centaine de tués. Les rebelles affirment même avoir tué *« des centaines »* de soldats. La contre-attaque lancée mardi par les séparatistes tamouls est la plus importante depuis l'offensive engagée par l'armée, à la mi-mai. – *(AFP.)*

# Au Cambodge, la lutte fratricide s'exacerbe chez les Khmers rouges

**PHNOM-PENH.** La radio khmère rouge a annoncé, mercredi 11 juin, l'arrestation de Son Sen, proche de Pol Pot, et ancien ministre de la défense entre 1975 et 1979. Selon une déclaration faite à la radio par le « premier ministre » khmer rouge Khieu Samphan, Son Sen et son épouse Yun Yat ont été arrêtés pour collusion avec le *« Vietnam communiste »* et *« son fantoche »*, le copremier ministre du gouvernement de Phnom Penh, Hun Sen. Cette arrestation survient au moment où le parti royaliste Funcinpec tente de négocier le ralliement des unités khmères rouges et le départ du pays de leurs chefs historiques Pol Pot, Ta Mok et Son Sen. Le Parti du peuple cambodgien (PPC) de Hun Sen est hostile à cette négociation. – *(AFP.)*





هكذا من الاصل

Vaclav Klaus obtient de justesse
la confiance du Parlement tchèque

Le gouvernement
a démissionné

Au Cambodge





# Alors que les combats continuent, la France renforce son dispositif militaire à Brazzaville

## Après la chute d'un obus tiré depuis l'autre rive du Congo, les autorités de Kinshasa haussent le ton

**Les combats font toujours rage dans la capitale du Congo, et la France a décidé de renforcer, mercredi 11 juin dans la matinée, son dispositif militaire en le portant à 1 200 hommes. Les tentatives de médiation sont au point mort et le ministre des affaires étrangères de Laurent Désiré Kabila, prenant prétexte d'un obus tiré de Brazzaville et tombé à Kinshasa, a adressé une sévère mise en garde aux autorités congolaises.**

MERCREDI dans la matinée, on apprenait que la France avait décidé de renforcer son dispositif militaire à Brazzaville, en le portant à 1 200 hommes alors qu'il comptait jusque-là 850 soldats et environ 500 avant la flambée de violence. Les renforts proviennent du Gabon et du Tchad, où des unités avaient été mises en réserve.

Environ 1 700 ressortissants étrangers, principalement des Français, ont été évacués depuis lundi de la capitale congolaise par des avions militaires français, et 900 personnes ont quitté « Brazza » dans la seule journée de mardi. Un Boeing 747 d'Air France en provenance de Libreville, la capitale du Gabon, qui rapatriait 320 civils français, est arrivé dans la nuit de mardi à mercredi à Paris, tandis que de leur côté les Américains ont réussi à évacuer une centaine de personnes à bord d'un C-130.

### COMBATS À L'ARME LOURDE

Le premier ministre, Lionel Jospin, et le ministre de la défense, Alain Richard, se sont rendus au chevet de cinq militaires français blessés samedi à Brazzaville et soignés à l'hôpital militaire Percy, à Clamart.

Mardi 10 juin, alors que les cadavres de combattants et de civils jonchaient les rues du centre de Brazzaville, des tirs d'armes automatiques et de mortiers retentissaient aussi dans d'autres quartiers de la capitale congolaise. Les combats – parfois à l'arme lourde – font rage depuis jeudi 5 juin entre les « Cobras » de l'ex-président Denis Sassou-N'Guesso et l'armée congolaise fidèle au chef de l'Etat, Pascal Lissouba. Ils avaient éclaté lorsque l'armée a encerclé le domicile de Denis Sassou-N'Guesso, l'un des trois principaux prétendants à l'élection présidentielle du 27 juillet.

Selon une source militaire occidentale, les armements lourds utilisés, notamment les lance-roquettes à tubes multiples, ont certainement fait de nombreuses victimes civiles. Mais il est impossible d'établir un bilan, les secteurs des combats restant pour beaucoup inaccessibles. Certains Brazzavillois se sont installés à Pointe-Noire, la grande cité pétrolière située sur l'Atlantique, qui a été jusqu'ici épargnée par les combats. A Brazzaville, plusieurs centaines de Congolais déplacés par les combats ont trouvé refuge dans le faubourg de Bacongo, contrôlé par les « Ninjas » du maire de Brazzaville, Bernard Kolelas, resté neutre dans les affrontements entre les troupes du président Pascal Lissouba et celles de Denis Sassou-N'Guesso. Mardi, les combats semblaient pourtant en passe de s'étendre au quartier de Bacongo, où trois obus de gros calibre sont tombés. *« Nous pouvons voir les obus venir de la présidence, car nous sommes à peine à 500 mètres*, a déclaré Hellot Mampouya, porte-parole de Bernard Kolelas. *Nous pouvons voir qu'ils sont délibérément dirigés vers Bacongo. Quelqu'un veut nous attirer dans les combats ; je doute que ce soit le président Lissouba lui-même, mais il ne contrôle pas tout son entourage. »* Le maire, a-t-il ajouté, tente toujours d'amener les combattants à un cessez-le-feu.

Les autorités de Kinshasa ont qualifié, mardi, *« de provocation et, à la limite, d'agression »* l'obus tiré lundi de Brazzaville qui est tombé à Kinshasa, et ont menacé les parties en conflit dans la capitale congolaise de *« réciprocité »* au prochain incident.

Cet obus était tombé sur la résidence du chargé d'affaires du Nigéria à Kinshasa, de l'autre côté du fleuve Congo, ne faisant aucune victime mais provoquant un cratère de 50 cm de large dans la cour.

Dans un communiqué lu lors d'une conférence de presse, le ministre des affaires étrangères de la République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre), Bizima Karaha, a jugé qu'il s'agissait d'une *« action délibérée aux fins de violer notre territoire »*.

### « AVERTISSEMENT »

*« Le gouvernement tient pour responsables les auteurs, quelle que soit l'origine de cet obus. Il avertit les deux belligérants du conflit congolais que toutes répétitions seront considérées comme une atteinte à la sécurité et à la souveraineté »* de la RDC.

*« Des mesures appropriées seront prises en guise de réciprocité »*, a-t-il averti. S'appuyant sur un rapport d'experts, le ministre a estimé que les données recueillies *« prouvent l'intention délibérée »* de viser Kinshasa.

*« Le gouvernement constate heureusement qu'il n'y a pas eu de pertes en vies humaines. Cependant, il déplore qu'il y ait eu des dégâts matériels très importants »*, a-t-il ajouté, indiquant, pour les autorités de Kinshasa : *« Le problème congolais peut être résolu par des moyens négociés entre les deux parties en conflit. »* – *(Reuter, AFP.)*

### « Les jours les plus horribles de ma vie »

**Koko Rubenga avait fui Kinshasa devant les troupes de Laurent-Désiré Kabila pour se réfugier de l'autre côté du fleuve Congo. Mardi 11 juin, il attendait sur le tarmac de l'aéroport de Brazzaville son évacuation sur Libreville, la capitale du Gabon voisin, après avoir vécu les *« jours les plus horribles de* [sa] *vie »*. *« C'est terrible. Ils sont fous, ils tirent partout »*, dit-il, dans un entretien téléphonique avec l'AFP réalisé depuis Kinshasa.**

**Visiblement sous le choc, Koko Rubenga ne pense qu'à une chose : quitter l'enfer de Brazzaville. *« J'étais à l'Hôtel Sofitel, dans le centre*, raconte-t-il. *Dans ma chambre, j'ai compté dix-sept impacts de balles. Je dormais sous le lit. Et on n'arrivait même pas à dormir, tellement ça tirait de partout toute la nuit. »* *« On n'était plus en sécurité à l'hôtel. Des soldats de l'armée venaient, nous accusaient d'être des informateurs, car on avait des téléphones cellulaires. C'était chaud »*, poursuit-il. Lundi en fin d'après-midi, des militaires français sont venus chercher Koko Rubenga. – *(AFP.)***

# En Afrique de l'Ouest, la classe politique salue l'alternance à la française

## Un souhait : l'abrogation des lois Pasqua et Debré

ABIDJAN
*de notre correspondant en Afrique de l'Ouest*

Après s'être assez largement désintéressées de la campagne pour les législatives françaises, la classe politique et la presse ivoiriennes ont fait assaut de commentaires enflammés au lendemain du scrutin. La gauche a bien sûr salué la victoire de *« camarades »* comme les appelle Laurent Gbagbo, le président du Front populaire ivoirien (FPI), membre de l'Internationale socialiste. Mais à Abidjan, les opposants veulent surtout voir dans les tribulations de la droite française une leçon de démocratie.

*« Pour nos dirigeants, organiser les élections, c'est les gagner »*, nous a déclaré M. Gbagbo, qui voudrait, grâce à l'exemple de Jacques Chirac, convaincre les détenteurs du pouvoir qu'on *« ne meurt pas »* d'une défaite électorale.

Au Sénégal, l'opposition et le Parti socialiste au pouvoir s'affrontent depuis plusieurs mois autour de l'organisation des législatives prévues en 1998. Iba Der Thiam, qui dirige un parti d'opposition centriste, tire, lui aussi, des leçons de démocratie de la mésaventure de Jacques Chirac, dont il salue, sans ironie, le *« panache »*, tant l'incertitude électorale est insupportable à la plupart des dirigeants africains.

M. Thiam envie l'*« alternance apaisée »* qui prévaut depuis une décennie en France. A Abidjan, dans le camp gouvernemental, on s'émerveille également des imprévus de la vie politique française. Dans son éditorial, le quotidien d'Etat *Fraternité Matin* – qui ne s'est jamais singularisé par l'agressivité de ses interviews – disserte sur *« les pièges quotidiens que tendent les médias à la classe politique (...) poursuivie dans ses derniers retranchements »* et loue les débats télévisés qui font *« percevoir les différences entre les projets de société »*.

Bien sûr, la campagne française n'a donné lieu à aucun grand débat télévisé, et l'éditorialiste de *Frat'Mat* peut passer pour naïf, à moins qu'on ne voie dans ces éloges mal placés une ironie subtile qui trahit l'agacement de l'*establishment* ivoirien face à l'arrivée de la gauche au pouvoir.

### RÉALISME

Officiellement, le Parti démocratique de Côte-d'Ivoire (PDCI), qui fut unique et reste ultra-majoritaire, se contente de *« prendre acte du choix du peuple français »*. Mais d'autres sont plus explicites. Venance Konan, l'éditorialiste du second quotidien gouvernemental, *Ivoir'Soir*, évoque mai 1981, quand *« la gauche a continué la même politique que la droite »*. En revanche, il fait valoir qu'avec cette dernière *« il n'y a pas d'hypocrisie »* et que *« les lois Debré n'ont pas surpris »*, pour conclure : *« Ceux qui applaudiront en Afrique* [à la victoire de la gauche] *seront cocus. »*

Venance Konan écrit souvent ce que pensent les plus modernistes des caciques du PDCI. Il nous a déclaré qu'aujourd'hui *« les dirigeants de ce pays seraient capables de comprendre une politique comme celle de Jean-Pierre Cot »*, l'éphémère secrétaire d'Etat à la coopération du premier gouvernement Mauroy, en 1981, remercié pour cause d'attachement aux droits de l'homme. *« Dans ce pays, oui, mais pas au Togo ou au Gabon »*, a ajouté Venance Konan.

L'opposition s'est également préoccupée du fond du débat. Le secrétaire général du Rassemblement des républicains (RDR, centriste) Djény Kobina a consacré une bonne part de son commentaire à Jean-Louis Debré, qui avait mis en garde les Français contre les étrangers qui *« ouvrent votre réfrigérateur et se servent »*. *« Il sera toujours le bienvenu en Côte-d'Ivoire. Il trouvera à Abidjan des communautés (africaine et française), vivant en parfaite harmonie et n'hésitant pas à s'ouvrir réciproquement leurs frigidaires »*, a déclaré M. Kobina, qui a, en outre, rappelé les promesses du Parti socialiste à l'égard de l'Afrique.

Les lois Pasqua et Debré ont laissé des traces profondes, dans tous les camps politiques. Iba Der Thiam espère leur abrogation, pendant que Laurent Gbagbo, réaliste, voudrait simplement croire que les nouveaux gouvernants français seront *« moins brutaux et moins cyniques »* que leurs prédécesseurs.

*Thomas Sotinel*

# L'absurde procès au Liban de l'Armée rouge japonaise

**CENT TRENTE-SIX** avocats se sont portés volontaires pour assurer la défense de cinq membres de l'Armée rouge japonaise arrêtés en février au Liban, et dont le procès s'est ouvert lundi 9 juin à Beyrouth. L'affaire est rocambolesque, et les autorités libanaises s'en trouvent discréditées, c'est le moins que l'on puisse dire.

Kozo Okamoto est le seul survivant d'une opération de commando menée par l'Armée rouge japonaise, en mai 1972, pour le compte du Front de libération de la Palestine de Georges Habache, sur l'aéroport de Tel Aviv, faisant 26 morts et 80 blessés. Les quatre autres prévenus, tous quinquagénaires, sont des membres de cette même organisation d'extrême gauche nippone. Ils sont accusés de... falsification de cachets officiels, faux passeports, entrée et résidence illégales au Liban. Pas la moindre allusion à leur appartenance, même passée, à l'Armée rouge, ni à des activités terroristes, même présumées.

C'est que l'affaire a plongé dans l'embarras le gouvernement de Beyrouth, pris de court par leur arrestation, alors même que la présence d'au moins certains d'entre eux au Liban était de notoriété publique. Les plus politisés des Libanais savaient en tout cas qu'Okamoto, condamné à la prison à perpétuité en Israël, puis libéré en 1985, lors d'un échange de prisonniers entre l'Etat juif et le FPLP-Commandement général (pro-syrien), avait élu domicile au pays du Liban.

L'accusation portée par l'Armée rouge, selon laquelle le gouvernement nippon a « acheté » l'arrestation des cinq, en payant des officiels libanais, est exacte, indique-t-on de source bien informée. C'est un haut responsable de l'un des services de renseignement de Beyrouth, ajoute-t-on de même source, qui, à l'occasion d'une visite à Tokyo, s'est laissé convaincre, contre espèces sonnantes et trébuchantes, de mettre la main sur les ex-terroristes en cavale, aujourd'hui à « la retraite ». Les politiques ont-ils tous été placés devant le fait accompli ou certains d'entre eux étaient-ils au courant ?

Suit une série de cafouillages (*Le Monde* du 28 février), avec la confirmation, dans un premier temps, de l'arrestation des cinq Japonais, que Tokyo avait pris soin de rendre publique, pour rendre impossible toute tentative de marche arrière ; puis la rétractation des autorités libanaises, pour qui il ne s'agissait plus que d'Asiatiques, dont elles cherchaient à déterminer la ou les nationalités.

### L'OPPOSITION DE DAMAS

Vint ensuite une succession de conférences de presse du procureur général pour annoncer l'imminence des résultats de l'enquête, avant de confirmer à nouveau qu'il s'agissait bien desdits Japonais, lesquels ne seraient jugés que pour les délits et crimes commis au Liban, et qui relèvent tous du droit commun.

C'est que la Syrie, sans laquelle aucune décision d'importance ne peut être prise au Liban, n'approuvait pas cette arrestation. Damas ne l'a jamais dit, mais ses porte-voix et les organisations qui partagent ses vues sont nombreux au pays du Cèdre : une trentaine d'organisations libanaises et palestiniennes, dont le Hezbollah et la branche libanaise du parti Baas au pouvoir à Damas se sont insurgés contre l'arrestation des Japonais. Pour eux, ces derniers ont soutenu une *« juste cause »* palestinienne et Israël demeure un ennemi.

Le collectif des avocats de la défense – dont deux, Zaher El Khatib et Najah Wakim, sont députés – suit la même ligne. Dans un communiqué, ils ont qualifié Okamoto, entre autres, de *« héros arabe »* et de *« stratège qui a compris l'unicité de la lutte et qui l'a mise en pratique »*. Okamoto et ses camarades ont menacé de se donner la mort si le Liban décidait de les extrader vers le Japon. Fin mai, à l'occasion de l'anniversaire de l'attaque contre l'aéroport de Tel Aviv, Okamoto a commandé des fleurs et des gâteaux qu'il s'est fait livrer en prison.

*Mouna Naïm*

**DROITE** Le conseil national du RPR, réuni mercredi 11 juin en fin d'après-midi, dans un grand hôtel parisien, devait fixer la date et le mode d'organisation des assises nationales extraordinaires chargées de désigner la nouvelle direction du mouvement. Philippe Séguin, élu « à titre transitoire » président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, devait confirmer sa candidature à la présidence du parti néogaulliste. ● À L'UDF, dont les députés ont porté à leur tête, mardi, à l'unanimité, François Bayrou, président de Force démocrate, celui-ci devra composer avec le Parti républicain. Les députés PR se sont organisés en « sous-groupe » autour de José Rossi. ● L'ASSEMBLÉE NATIONALE doit élire jeudi son président, poste qui devrait revenir au candidat socialiste, Laurent Fabius. Mardi, les groupes PC et RCV ont désigné leurs présidents, Alain Bocquet et Michel Crépeau.

# Philippe Séguin a l'appui des parlementaires pour prendre la tête du RPR

## Les députés balladuriens, qui forment la composante la plus importante du groupe néogaulliste, et les sénateurs, réunis autour de Charles Pasqua, soutiennent la démarche du député des Vosges, qui se prépare à succéder à Alain Juppé à la présidence du mouvement

ÉLU président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, par 125 voix sur un effectif total de 140 députés, dont 6 apparentés, Philippe Séguin a gagné la première manche d'un pari que lui-même ne pouvait imaginer le jour de la dissolution. Le 21 avril, il s'interrogeait gravement sur son propre avenir et se demandait quel rôle il pourrait jouer dans une campagne législative précipitée, destinée, à l'évidence, à conforter la position d'Alain Juppé. En sept semaines, il est parvenu, selon ce mot d'inspiration gaullienne, à forcer le destin. Mercredi 11 juin, lors de la réunion du conseil national du RPR, convoquée pour arrêter l'organisation de prochaines assises extraordinaires, le maire d'Epinal devait apparaître comme le dernier rassembleur possible du mouvement néogaulliste.

Rien, pourtant, n'était acquis d'avance. Le 3 juin, après l'« appel de Suresnes », lancé sous le regard vigilant de Charles Pasqua, les plus proches partisans de M. Séguin voulaient croire que M. Juppé allait se démettre sans plus tarder de ses fonctions de président du RPR. Il n'en fut rien. M. Juppé acceptait seulement de remettre en jeu son mandat à l'occasion d'assises extraordinaires, prévues – dans un premier temps – à l'automne. Lundi 9 juin, parmi divers scénarios posssibles, l'ancien président de l'Assemblée nationale imaginait encore devoir passer en force, en composant une sorte de « triumvirat » pluraliste, composé de l'un de ses proches, François Fillon, de Renaud Muselier, député des Bouches-du-Rhône, représentant officiel des « chiraco-juppéistes », et de Nicolas Sarkozy, dépositaire de la marque balladurienne. Il a dû y renoncer.

*« Je sens que notre groupe adhère totalement à ce triple objectif de réconciliation, de rénovation et d'ouverture que je souhaite voir assigné à notre mouvement »*, a-t-il affirmé, mardi, peu après son élection, avant d'expliquer, en substance, qu'il aurait été malvenu qu'une telle opération ne respecte pas le jeu de la démocratie. La veille, en fait, M. Sarkozy a refusé d'être coopté. Il sait que les députés dits « de base », réfractaires au caporalisme ambiant du RPR, admettent mal d'être placés devant un choix contraint. Il estime aussi que les balladuriens auraient tout intérêt à se compter. Soucieux de faire reconnaître son propre poids, le maire de Neuilly veut être élu au bureau du groupe comme les autres.




On lui fait valoir que beaucoup de rancœurs passées risquent de s'additionner contre lui. Des séguinistes craignent, surtout, qu'un échec personnel de M. Sarkozy n'aboutisse à mettre en cause la fragile alliance bâtie, au cours des derniers jours, avec les partisans d'Edouard Balladur. Une dernière fois, lundi soir, l'ancien premier ministre chapitre lui-même son ancien porte-parole. Peine perdue.

Le lendemain, après plus de deux heures de suspense, le résultat du vote, au groupe, est inespéré pour M. Séguin. Par une subtile alchimie, les membres du groupe RPR ont répondu très précisément à son attente. Les cinq vice-présidents reflètent la diversité du mouvement : Jacques Godfrain (chiraquien) a été élu par 66 voix, devant Hervé Gaymard (chiraquien), 59 voix, Nicolas Sarkozy (balladurien), 54 voix, François Fillon (séguiniste), 51 voix, Renaud Muselier (chiraquien), 50 voix. La faiblesse relative de ces scores s'explique par le grand nombre de candidats (13 au total) et par la dispersion des voix.

Sur les treize autres membres du bureau, les balladuriens parviennent à placer cinq des leurs, récents ou confirmés : Michèle Alliot-Marie, Philippe Auberger, Louis de Broissia, Jean-Pierre Delalande et Dominique Perben. Un seul sur la liste qu'ils avaient concoctée en commun, quelques jours plus tôt, a été battu : Patrick Devedjian, député des Hauts-de-Seine. De leur côté, les séguinistes sont représentés par René André, Michel Bouvard, Nicole Catala ; les « chiraco-juppéistes » par Bernard Accoyer, Roselyne Bachelot, Philippe Briand et Robert Pandraud, auxquels il convient d'ajouter l'inclassable Pierre Mazeaud. Ce dernier a été préféré, en outre, à Michel Péricard pour le poste de vice-président de l'Assemblée nationale, qui doit revenir au RPR.

**SOUTIENS DE TOUTES PARTS**

Les balladuriens découvrent avec bonheur qu'avec une quarantaine de députés, ils représentent la composante la plus importante et la mieux organisée du groupe. Mardi matin, lors de leur dernier petit déjeuner de travail, le troisième en huit jours, ils ont vu arriver de nouvelles têtes : Richard Cazenave, délégué général du RPR réélu dans l'Isère, et de nouveaux élus, Henry Chabert (Rhône), Olivier de Chazeaux et Jacques Kossowski (Hauts-de-Seine). La veille, M. Balladur avait reçu dans ses bureaux le secrétaire général de la présidence de la République, Dominique de Villepin, pour un entretien de trois quarts d'heure, dont le contenu est demeuré secret.

Essentiellement secondé par François Fillon et Etienne Pinte, M. Séguin ne compte guère qu'une petite vingtaine de fidèles à l'Assemblée nationale. Les soutiens, en revanche, affluent de toutes parts. Le dernier en date provient du Sénat, où Charles Pasqua a réuni 54 des 94 membres du groupe pour demander *« à Philippe Séguin d'accepter que le RPR le porte à sa tête »*. Parmi les signataires, on relève les noms de Maurice Schumann, Lucien Neuwirth, Gérard Larcher et Jean-Paul Delevoye, président de l'Association des maires de France.

La vieille garde chiraquienne est désemparée, la jeune garde rapprochée d'Alain Juppé est déjà tombée, pour l'essentiel, aux élections législatives. C'est le signe que Jacques Chirac, deux ans après son élection, n'a plus de prise sur la conduite du mouvement qu'il avait créé en 1976. Les manœuvres de retardement conduites principalement par Jean-Louis Debré et Bernard Pons n'ont servi à rien. C'est son successeur à la présidence du Rassemblement, M. Juppé, qui va en faire les frais. Après la prise du groupe RPR, la question n'était plus de savoir, en effet, si M. Juppé allait abandonner la présidence, mais plutôt comment il le ferait.

*Jean-Louis Saux*

### Cinq groupes

● **Groupes.** La nouvelle Assemblée nationale comprendra cinq groupes politiques. Chacun d'entre eux a élu son président. La constitution d'un groupe répond à trois conditions : un effectif d'au moins vingt députés ; la signature par chacun de ses membres d'une déclaration politique ; l'interdiction de constituer un groupe sur la base de la défense d'intérêts particuliers. Les députés peuvent être *« apparentés »* à un groupe, avec son autorisation, ou n'être membres d'aucun groupe. Les présidents demandent ou s'opposent à la création de commissions spéciales. Ils sont membres de droit de la conférence des présidents. Ils interviennent dans le déroulement de la séance. Ils réunissent leurs groupes avant le débat pour déterminer une position. Les groupes disposent de moyens (locaux, secrétariats administratifs etc.).

● **Socialistes.** Jean-Marc Ayrault (Loire-Atlantique) est président du groupe socialiste (246 membres).

● **Communistes.** Alain Bocquet (Nord) est président du groupe communiste (38 membres). Vice-présidents : Jacques Brunhes (Hauts-de-Seine), Muguette Jacquaint (Seine-Saint-Denis), Jean-Claude Lefort (Val-de-Marne).

● **Radical-citoyen-vert.** Michel Crépeau (PRS, Charente-Maritime), est président du groupe RCV (32 membres : 14 PRS, 8 MDC, 6 écologistes, 3 PCR (parti communiste réunionnais) et 1 DVG. Vice-présidents : Georges Sarre (MDC, Paris) et Yves Cochet (Vert, Val-d'Oise).

● **RPR.** Philippe Séguin (Vosges) est président du groupe RPR (140 membres). Vice-présidents : François Fillon (Sarthe), Hervé Gaymard (Savoie), Jacques Godfrain (Aveyron), Renaud Muselier (Bouches-du-Rhône), Nicolas Sarkozy (Hauts-de-Seine).

● **UDF.** François Bayrou (FD, Pyrénées-Atlantiques) est président du groupe UDF (113 membres). Jossé Rossi (PR, Corse-du-Sud) devrait devenir premier vice-président.

# François Bayrou prend la présidence du groupe UDF

**FRANÇOIS BAYROU** (Force démocrate) succède à Gilles de Robien (Parti républicain) à la présidence du groupe UDF de l'Assemblée nationale. Mardi 10 juin, les cent treize députés de la confédération ont élu à leur tête, à l'unanimité et sans surprise, le président de Force démocrate, dont la candidature, sans rivale, avait préalablement fait l'objet d'un accord avec François Léotard, président de l'UDF. L'ancien ministre de l'éducation nationale bénéficie de la meilleure résistance de ses amis à la poussée de la gauche lors des élections législatives. Les députés centristes, au nombre de quarante-six, sont aujourd'hui plus nombreux que ceux du Parti républicain (quarante-deux).

M. Bayrou, qui avait menacé, au soir du second tour, de constituer son propre groupe, s'est déclaré déterminé, après son élection, à ce que la voix de l'UDF se distingue mieux, à l'avenir, de celle du RPR. Il souhaite faire de la *« défense de l'unité du groupe »*, et de ses pôles libéral et centriste, son cheval de bataille. Pascal Clément, secrétaire général du Parti républicain, s'est inquiété de savoir si cette unité serait de nature à résister quelle que vienne à être la situation politique, *« notamment par rapport au gouvernement »*. *« Je ne veux pas revivre ce que nous avons connu sous le gouvernement de Michel Rocard »*, a ajouté M. Clément, faisant allusion à l'époque où l'ancien premier ministre, ne disposant que d'une majorité relative, recherchait du côté des centristes, qui avaient leur propre groupe, les appuis qui lui manquaient à gauche. *« Pour les grandes décisions politiques, on décidera tous ensemble »*, l'a assuré M. Bayrou.

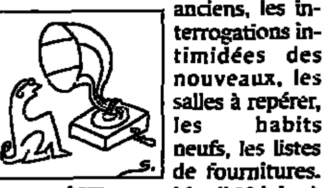
Le président du groupe UDF a cependant dû composer avec... les composantes. Les différentes familles de la confédération conserveront en effet leurs propres structures, avec chacune un responsable à leur tête, qui sera aussi vice-président du groupe. Les députés du PR, réunis mardi après-midi, ont confié cette responsabilité à José Rossi (Corse-du-Sud), qui deviendra *ipso facto* le premier vice-président du groupe UDF. François d'Aubert, également candidat à cette fonction avant de se retirer, sera proposé par le PR pour être le délégué général du groupe, que nomme le président. Cette fonction consiste à préparer techniquement et politiquement le travail parlementaire des députés. Les centristes devaient se réunir mercredi pour reconduire Bernard Bosson (Haute-Savoie) à leur tête.

L'UDF, qui a dû renoncer à obtenir un poste de questeur, devrait obtenir un, sinon deux sièges de vice-président de l'Assemblée. L'un de ces sièges est acquis à M. de Robien, qui l'avait occupé de 1993 à 1995 avant de prendre la présidence du groupe UDF. L'ensemble des députés devaient se retrouver mercredi 11 juin pour définir les principales orientations politiques qu'ils entendent défendre dans les semaines qui viennent.

*Cécile Chambraud*

# A l'Assemblée, la classe dissipée du PC et la classe de transition du RPR

**AH ! LE FRÉMISSEMENT** d'une rentrée ! Les « tuyaux » échangés sur le professeur principal, les retrouvailles avec les copains de l'année passée, les bravades des anciens, les interrogations intimidées des nouveaux, les salles à repérer, les habits neufs, les listes de fournitures.



RÉCIT

Mardi 10 juin, à l'Assemblée, c'était donc la rentrée. Les groupes PC et RCV (Radical, citoyen, vert) pour la majorité, UDF et RPR pour l'opposition, étaient convoqués. Le groupe socialiste, désormais le plus nombreux, a, quant à lui, prévu une réunion de travail mercredi. Il doit à cette occasion désigner ses candidats aux présidences des six commissions permanentes de l'Assemblée.

Epanouie, la classe communiste est dissipée. Elle ne comptait que 24 membres lors de la précédente législature, elle en a désormais 37. Et bien évidemment, ses anciens ont obtenu leur passage à l'issue de la dissolution. Le groupe s'est donc réuni à 10 heures pour désigner son président, l'équivalent du chef de classe. Le suspense n'était pas très important. La veille, Robert Hue, le professeur principal, avait indiqué, depuis la place du Colonel-Fabien, qu'il proposait son *« ami Alain Bocquet »* – au Parti communiste, l'expression signifie que les relations sont à couteaux tirés – à la tête des députés communistes de l'Assemblée.

A la différence de 1993, les refondateurs, emmenés par Guy Hermier, ont voté pour le député du Nord : l'opposition à Robert Hue crée des liens. Alain Bocquet a insisté sur *« l'autonomie de jugement et l'indépendance d'action »*, Guy Hermier sur la *« liberté de position »*. Maxime Gremetz, le très rebelle député de la Somme, a demandé que *« le pluralisme du groupe soit respecté dans tous les sens »*, c'est-à-dire dans le sien.

**AGACEMENTS AMUSÉS**

M. Hue a parlé *« au début, et presque à la fin »*, ont noté les participants. Normal pour le professeur principal, mais cet encadrement rhétorique et stratégique a provoqué quelques agacements amusés. Jean-Pierre Brard, aussitôt après l'intervention du secrétaire national, évoque *« ceux qui ont participé au travail du groupe »*, pointant en creux l'inexpérience de M. Hue, nouveau venu à l'Assemblée. *« Il faut que tout le monde se rode »*, soupire gentiment Guy Hermier après la réunion. M. Brard, lui, reste quand même énervé. *« Ici, c'est le groupe, pas le comité national du parti ! »*, proclame-t-il, à deux pas du secrétaire national.

Le député de Seine-Saint-Denis a mis ses conditions pour rester dans la classe communiste. Il sera apparenté au groupe, a-t-il précisé à Robert Hue, dans une lettre rédigée avec Ernest Moutoussamy, élu de Guadeloupe, si sont respectées *« la liberté d'expression, la liberté de vote »* et si est décrétée *« la fin de la censure »* qu'il perçoit à son encontre *« dans "l'Huma" »*. Le chroniqueur parlementaire du quotidien communiste a dû apprécier.

Placide, Patrick Braouezec, député de Seine-Saint-Denis lui aussi et maire de Saint-Denis, attire les caméras. Et puis, il y a les commissions. Les communistes lorgnaient sur la présidence des affaires culturelles et sociales, ils auront celle de la production et des échanges, à la tête de laquelle devrait se faire élire le député de l'Allier, André Lajoinie.

Du côté de la classe UDF, c'est la rentrée des élèves rangés. C'est bien le moins, lorsque l'on s'apprête à élire à sa tête l'ancien ministre de l'éducation nationale. Au dernier appel, ils sont 113 députés UDF, dont 4 apparentés. Jean-Louis Borloo, député du Nord, qui faisait bande à part dans la dernière législature, a mis en accord le droit avec le fait et a intégré officiellement la composante centriste.

Certains présents ont gardé l'esprit potache. Après des écarts de conduite qui l'on conduit à fréquenter de nombreux établissements, Jean-Pierre Soisson a fini par revenir siéger sur les bancs de la confédération qu'il a contribué à fonder. *« Je termine là où j'ai commencé »*, commente l'ancien ministre de Jacques Chirac, de Raymond Barre, de Michel Rocard, d'Edith Cresson et de Pierre Bérégovoy, devant ses nouveaux collègues.

*« Moi, je vous assure que je ne terminerai pas là où j'ai commencé »*, réplique du tac-au-tac Maurice Leroy, ancien secrétaire général du groupe communiste du Sénat, élu le 1er juin, dans le Loir-et-Cher, sous la bannière centriste.

Réunis au deuxième sous-sol du Palais-Bourbon, les députés UDF lèvent sagement le doigt pour élire, à l'unanimité, François Bayrou, seul candidat à la présidence du groupe. Dans les couloirs, où Louise Moreau (Alpes-Maritimes) est sortie fumer une cigarette, les fonctionnaires du groupe s'inquiètent pour leur avenir. Une centaine de députés en moins signifie moins de moyens financiers. Un gros tiers de la quarantaine de permanents que comptait le groupe ne pourra donc conserver ses fonctions. Les anciens ministres libéraux et centristes sont partis en chasse de bureaux. Jacques Barrot est traqué dans les étages. On le croyait dans le couloir Force Démocrate ; il s'installera finalement au niveau du groupe UDF. En sortant de réunion, Claude Goasguen (UDF-FD, Paris) dit avoir ressenti physiquement – c'est-à-dire numériquement – le poids de la défaite.

**COSTUME DE RENTRÉE**

Le groupe RPR, de son côté, fait un peu figure de classe de transition. Philippe Séguin – hilare – et Edouard Balladur – manifestement ravi – arrivent ensemble pour la première réunion du bureau, mardi après-midi. Membre de droit, Alain Juppé était déjà dans la salle avec les membres élus le matin même. Vivement les vacances ! L'organisation des prochaines journées parlementaires, fin septembre, à Saint-Jean-de-Luz, chez Michèle Alliot-Marie, est arrêtée lors de cette réunion. Logistique encore, M. Séguin déménagera jeudi. Il quittera l'hôtel de Lassay pour les bureaux moins spacieux de la présidence du groupe RPR.

Au groupe RCV, qui rassemble les députés écologistes, les élus du Mouvement des citoyens et ceux du Parti radical-socialiste, on prend encore ses marques. Michel Crépeau, le maire de la Rochelle, en sera le patron. Probable vice-président de l'Assemblée, mais encore « bizuth », Yves Cochet, porte-parole des Verts, étrenne son costume de rentrée. Arrivé le matin même en métropole, le secrétaire du Mouvement indépendantiste martiniquais (MIM), Alfred Marie-Jeanne, demande aux journalistes de lui présenter des responsables du RCV, ses futurs camarades de groupe. Noël Mamère, qui doit abandonner le Parlement européen, est parmi les premiers à le prendre en charge.

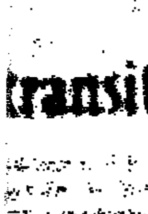
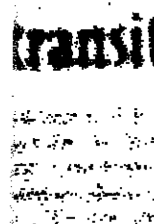
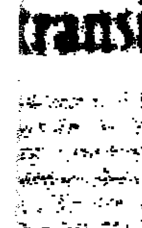
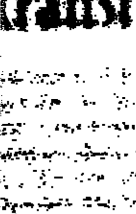
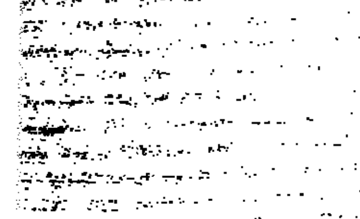
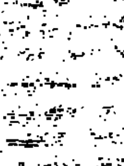
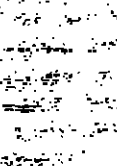
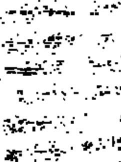
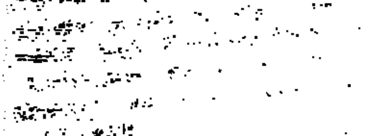
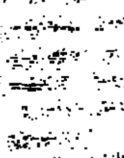
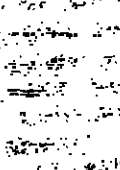
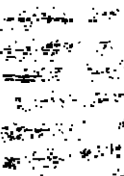
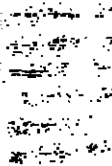
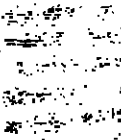
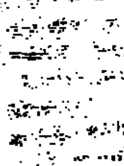
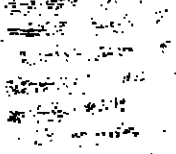
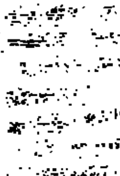
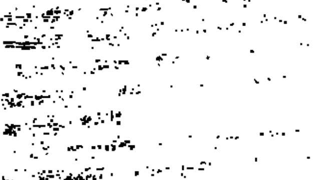
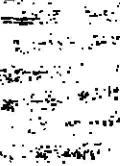
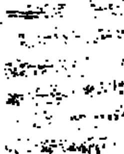
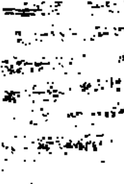
L'Assemblée rentre... Du coup, le Sénat se réactive. Le nouveau ministre des relations avec le Parlement, Daniel Vaillant, est reçu mardi midi par René Monory au palais du Luxembourg. *« L'entretien a été empreint d'une grande cordialité et d'une volonté de travail en commun »*, indique en fin d'après-midi le cabinet du ministre dans un communiqué. Au Palais-Bourbon, les classes s'égaillent. Alain Juppé, en costume couleur jaune golden, traverse la salle des Quatre-Colonnes sans que personne ne songe ou n'ose l'approcher.

*Récit du service France*

prendre la tête du RPR

groupe UDF

transition du RPR

# La principale organisation médicale interpelle le gouvernement

## Le Parti socialiste n'avait pas critiqué le plan Juppé sur le fond

**Le ministre de l'emploi et de la solidarité va devoir renouer le dialogue avec les médecins libéraux, majoritairement hostiles au plan Juppé, et, par tradition, peu favorables à la gauche. Martine Aubry va également commencer à préparer, durant l'été, le projet de loi de financement de la Sécurité sociale.**

LA REVALORISATION du SMIC et les premières mesures en faveur de l'emploi ne sont pas les seules décisions que le nouveau ministre de l'emploi et de la solidarité doit prendre dans les semaines à venir. Martine Aubry, qui compte aussi l'ensemble des dossiers de la protection sociale (santé, retraites, famille, exclusion) dans ses attributions, va devoir, après la déclaration de politique générale de Lionel Jospin devant l'Assemblée nationale, le 19 juin, renouer avec les médecins, par tradition peu favorables à la gauche, se prononcer sur la poursuite – ou la modification – du plan de réforme de l'assurance-maladie, réunir la commission des comptes de la Sécurité sociale et préparer le projet de loi de financement de la « Sécu », qui sera soumis au Parlement courant octobre.

Mme Aubry hérite de la situation laissée par Alain Juppé : un déficit du régime général (salariés du privé) supérieur à 70 milliards de francs sur 1996-1997 et des organisations syndicales profondément partagées sur la refonte de l'assurance-maladie. La CGT, FO et la plupart des syndicats de praticiens libéraux y restent farouchement hostiles, tandis que la CFDT, la Mutualité française et les généralistes de MG-France ont approuvé une réforme qui reprenait nombre de leurs revendications. En dépit des critiques contre cette réforme, M. Jospin n'en a jamais préconisé l'abrogation, s'en prenant davantage à la méthode Juppé qu'à la philosophie de son plan. Quant au secrétaire d'Etat à la santé, Bernard Kouchner, il en a approuvé les grandes lignes, estimant seulement qu'il manquait à ce plan *« une réflexion et du souffle »*.

Le gouvernement sera d'autant moins enclin à revenir sur l'encadrement des dépenses de santé que c'est la gauche, avec Michel Rocard et Claude Evin, qui avait engagé une politique de limitation de l'offre de soins, à partir de 1990, en commençant par freiner la marge des laboratoires de biologie, des pharmaciens et des cliniques privées. Après la campagne électorale, une clarification de la part du gouvernement s'impose néanmoins. Les syndicats de médecins la réclament, et ils ont déjà posé leurs conditions. La Confédération des syndicats médicaux français (CSMF) – confirmée par la dernière enquête de représentativité dans sa position de première organisation de la profession (8,9 % des 116 000 praticiens libéraux) – demande la *« suspension du décret sur les reversements d'honoraires »* (en cas de dérapage des dépenses de santé). Ce serait *« un signe fort »* de la volonté de dialogue du gouvernement, estime son président, Claude Maffioli, dans un entretien publié lundi 9 juin par *Le Quotidien du médecin*.

**DEUX CONDITIONS**

M. Maffioli pose deux autres conditions à la reprise du dialogue entre son syndicat et les pouvoirs publics : la non-généralisation des filières de soins (passage préalable obligatoire par un généraliste), qui doit donner lieu à une convention Sécurité sociale-médecins en juillet ; la suppression des comités régionaux, chargés de sanctionner les médecins abusant dans certains domaines (transports sanitaires, prescription de médicament hors indication) et assimilés par la CSMF à des *« tribunaux d'exception »*. Faute de quoi, prévient M. Maffioli : *« La CSMF resterait dans l'opposition. »* Cependant, pour défaire ces deux réformes, inscrites dans l'ordonnance du 24 avril 1996 sur la maîtrise des dépenses de médecine de ville, il faudrait une loi.

Si Mme Aubry est moins familière des dossiers médico-sociaux que de ceux de l'emploi, elle ne s'en est pas moins forgé un certain nombre d'idées sur le sujet, notamment à partir de son expérience de la lutte contre l'exclusion. Ainsi suggère-t-elle, dans son dernier livre (*Il est grand temps...*, éditions Albin Michel, 1997), de *« rendre gratuite la consultation du généraliste »* et de supprimer la part des dépenses restant à la charge des assurés (30 %). *« Pouvoir accéder simplement et gratuitement à un médecin (...) est la clé de voûte d'un système de santé qui veut garantir l'accès aux soins »*, écrit-elle. S'appuyant sur l'exemple de pays européens tels que l'Allemagne, la Suède, et le Royaume-Uni, elle juge que ce système *« n'est pas une utopie »* et que la gratuité *« n'est pas forcément source de dérive des dépenses »*.

L'ancien et futur ministre écrivait aussi que, *« sans mettre en cause le rapport direct entre le médecin et son patient, il faut accepter que l'activité médicale passe de plus en plus par des régulations collectives »*, comme des normes de bonne pratique. A ses yeux, il revient à la profession de les définir, comme cela se fait d'ailleurs, depuis 1994, avec les références médicales opposables (RMO). Mme Aubry plaidait aussi pour l'*« expérimentation »* de filières de soins et, dans ce cadre, pour un rôle accru des généralistes, toutes ces réformes devant se faire en s'appuyant sur le corps médical.

***Jean-Michel Bezat***

# Le Front national compte des électeurs parmi les sympathisants des syndicats

## Un cinquième des salariés proches de Force ouvrière et un dixième de ceux de la CGT ont voté le 25 mai, selon un sondage, pour les candidats de l'extrême droite

SELON UN SONDAGE CSA, pour l'hebdomadaire *Espace social européen*, sur la manière dont les sympathisants des principaux syndicats ont voté au premier tour des élections législatives le 25 mai, il résulte que tous les partis politiques, y compris le Front national, ont bénéficié de voix parmi les syndiqués.

Ce sondage a été effectué, le jour du vote, à la sortie des bureaux, auprès d'un échantillon de 4 046 personnes, représentatif de l'électorat venant de voter.

La CFDT est la centrale syndicale qui attire l'électorat le plus varié. Parmi ses sympathisants, 42 % auraient voté pour le PS et 33 % pour l'ancienne majorité UDF-RPR. Le renouvellement des adhérents de la centrale, la ligne confédérale adoptée par Nicole Notat, ainsi que le choix de n'être *« ni neutre ni partisan »*, trouvent leur traduction en termes électoraux.

La CFDT est aussi la centrale qui a la plus forte sensibilité écologiste, avec 10 % de vote en faveur de ces candidats, mais elle compte aussi, parmi ses sympathisants, 7 % d'électeurs du Front national et 6 % de communistes. Le reste se répartit entre l'extrême gauche (1 %) et les « divers » (1 %).

La CGT est la confédération dont les sympathisants fournissent le plus de voix à la gauche. Louis Viannet avait appelé à battre le gouvernement sortant. Ils seraient 78 %, parmi les partisans de la CGT, à avoir voté pour la gauche, avec la répartition suivante : 39 % pour le PCF, 34 % pour le PS et 5 % pour l'extrême gauche. Les candidats écologistes recueillent 3 % des voix, ceux de la majorité UDF-RPR, 7 %. Le Front national compte 11 % d'électeurs « cégétistes ».

**CFTC : FORT VOTE RPR-UDF**

Les sympathisants de Force ouvrière se seraient répartis entre le PS (42 %), l'UDF-RPR (23 %) et le Front national (18 %). La centrale de Marc Blondel apparaît ainsi comme celle qui compte le plus d'électeurs de l'extrême droite parmi les salariés qui se disent proches d'elle. En outre, 7 % des sympathisants FO se seraient portés sur les écologistes, 5 % sur l'extrême gauche, 4 % sur le PCF, et 1 % sur les « divers ».

Des quatre centrales répertoriées dans le sondage, la CFTC est la seule dont les sympathisants votent clairement à droite. Ils sont 71 % à avoir voté pour le RPR et l'UDF, contre 14 % pour le PS, 6 % pour le Front national, 5 % pour le PCF et 4 % pour un candidat écologiste. Le Mouvement pour la France, de Philippe de Villiers, non pris en compte par ce sondage, est généralement bien représenté à la CFTC.

Parmi les électeurs n'affichant aucune sympathie syndicale particulière, 19 % ont déclaré avoir voté pour le Front national, 47 % pour l'UDF et le RPR et 24 % pour la gauche et l'extrême gauche.

Ce sondage a laissé de côté le vote des cadres et agents de maîtrise de la CFE-CGC, traditionnellement à droite, ainsi que celui des enseignants de la FEN et de la FSU, traditionnellement à gauche.

***Alain Beuve-Méry***

# La gauche a progressé aussi chez les Français de l'étranger

**LES RÉSULTATS** des élections au Conseil supérieur des Français de l'étranger (CSFE), organisées auprès des Français vivant en dehors de l'Hexagone, rendus publics mardi 10 juin, font apparaître une progression de la gauche. Le CSFE, assemblée consultative rassemblant 150 délégués élus formant un collège électoral chargé d'élire douze sénateurs, renouvelait, le 8 juin, la moitié de ses représentants. Etaient concernés les Français d'Amérique et d'Afrique. Les candidats officiellement soutenus par l'Association démocratique des Français de l'étranger (ADFE, gauche) ont obtenu 22 sièges, contre 18 en 1991. Ceux de l'Union des français de l'étranger (UFE, droite) en ont emporté 38, contre 44 en 1991. Les autres listes obtiennent 13 sièges (4 indépendants, 8 divers droite – contre 11 en 1991 – et 1 divers gauche).

**DÉPÊCHES**

■ **UDF : la convention nationale du Parti républicain**, au cours de laquelle Alain Madelin doit succéder à François Léotard à la présidence de cette composante de l'UDF, a été reportée du 19 au 24 juin, afin d'éviter la concomitance avec la déclaration de politique générale de Lionel Jospin à l'Assemblée nationale.

■ **DÉMISSION : Charles Josselin, secrétaire d'Etat à la coopération**, cédera sa place à la tête du conseil général des Côtes-d'Armor lundi 16 juin, de façon à se mettre en conformité avec la volonté du premier ministre de non-cumul des fonctions. Le conseil général devrait profiter d'une session budgétaire pour élire un nouveau président. Le groupe socialiste du département souhaite présenter une candidature unique, qu'il doit arrêter ce week-end.

■ **FRONT NATIONAL : Pierre Mazeaud, député (RPR) de Haute-Savoie**, a déclaré, mardi 10 juin, sur Europe 1, qu'il n'acceptera *« aucune discussion »* avec le Front national *« tant qu'il y aura le chef »*, Jean-Marie Le Pen, qu'il *« hait »*, et cela, même s'il considère que ce parti a en son sein *« un électorat qui ne partage pas les idées »* de ce dernier. Interrogé sur son attitude si Bruno Mégret prenait la succession de M. Le Pen, M. Mazeaud a précisé qu'*« elle serait totalement identique »* si le délégué général reprenait *« les mêmes idées, tout aussi scandaleuses, racistes, xénophobes »*.

■ **BOUCHES-DU-RHÔNE : Lucien Weygand, président (PS) du conseil général** des Bouches-du-Rhône, a été condamné, mardi 10 juin, à deux amendes de 20 000 et 2 000 francs par la chambre régionale des comptes de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur pour gestion de fait dans deux affaires concernant des associations liées au conseil. Dans un premier cas concernant l'Association pour le développement des études et techniques départementales des Bouches-du-Rhône, la chambre a estimé qu'il n'y avait *« pas eu d'activité réelle »* ou d'*« étude »* en contrepartie d'une subvention versée. Dans le second, elle considère que la subvention versée à l'Association pour la représentation extérieure du conseil général, qui préparait les voyages des élus, *« excédait largement ses besoins »*.

# Lionel Jospin clarifie les responsabilités des quatorze ministres de plein exercice

## Les décrets d'attribution confient chaque administration à un seul membre du gouvernement

**Le conseil des ministres a approuvé, mercredi 11 juin, quatorze décrets d'attribution, répartissant les responsabilités entre les ministres. Lionel Jospin a tenu à mettre en œuvre une simplification des responsabilités de chacun en évitant les autorités conjointes sur une même administration, mais la sûreté des installations nucléaires dépendra à la fois de l'industrie (Dominique Strauss-Kahn) et de l'environnement ( (Dominique Voynet).**

**LES MINISTRES** vont disposer de compétences claires et de responsabilités déterminées avec précision. Lionel Jospin y tenait pour faciliter le fonctionnement de la machine gouvernementale ; il l'avait d'ailleurs rappelé dans sa circulaire du 6 juin (*Le Monde* du 10 juin). Les décrets d'attribution, que le conseil des ministres du mercredi 11 juin doit approuver, montrent qu'il s'est efforcé d'atteindre cet objectif délicat.

La structure du gouvernement, bien entendu, lui a facilité la tâche. Répartir le travail entre quatorze ministres de plein exercice, couvrant, en général, de vastes secteurs correspondant à des secteurs administratifs classiques, est plus aisé que de le faire entre des titulaires de portefeuilles nombreux aux découpages originaux, comme cela était le cas dans l'équipe formée par Alain Juppé au début du septennat de Jacques Chirac.

Cette donnée de base a permis d'aller très vite. Matignon se félicite ainsi d'avoir battu tous les records en préparant ces décrets en moins d'une semaine. Tous ceux concernant les ministres de plein exercice ont été transmis au Conseil d'Etat vendredi ou lundi, les ultimes arbitrages étant rendus mardi soir.

Quatorze décrets seront donc approuvés par le conseil des ministres : il y en a deux concernant Catherine Trautmann, un pour la culture et un pour la communication ; il n'y en a pas pour Elisabeth Guigou, les compétences du ministère de la justice étant traditionnelles.

### SOUCI DE SIMPLIFICATION

En revanche, et contrairement aux habitudes, les autres ministères régaliens en seront dotés : l'outre-mer sera rattaché au ministère de l'intérieur ; les anciens combattants à celui de la défense ; la coopération à celui des affaires étrangères, ainsi que la francophonie, contrairement à ce qui avait été un temps envisagé, mais Mme Trautmann sera associée à la promotion du français à l'étranger.

Cette simplification a permis, aussi, une remise en ordre rédactionnelle, ces décrets d'attribution n'étant plus rédigés par référence aux précédents mais formant un ensemble autonome. Ces décrets ne réservent donc pas de surprise, compte tenu des titres de chacun des membres du gouvernement qui laissaient déjà préfigurer ce que seraient leurs attributions. En outre, le nécessaire a été fait pour que, dans la plupart des cas, chaque administration relève de l'autorité d'un seul ministre, afin d'éviter les empiètements, toujours propices aux dysfonctionnements, voire au conflits.

Ce souci de simplification a aussi conduit à réduire considérablement le nombre de directions administratives mises *« à la disposition »* d'un autre ministre que celui de tutelle et à supprimer les *« mises à disposition »* de portée générale. Simplement, certains membres du gouvernement pourront *« disposer »* de services autres que les leurs. Ainsi, la direction générale des collectivités locales restera sous l'autorité du ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, le ministre de la fonction publique, de la réforme de l'Etat et de la décentralisation, Emile Zuccarelli, pouvant simplement y faire appel *« en tant que de besoin »*.

En revanche, la direction de la sûreté des installations nucléaires, après un arbitrage délicat, sera placée sous l'autorité conjointe du ministre de l'industrie, Dominique Strauss-Kahn, et son secrétaire d'Etat, Christian Pierret, et de celui de l'aménagement du territoire et de l'environnement, Dominique Voynet ; ils devront donc se mettre d'accord pour proposer un titulaire définitif à ce poste, qui n'est pour l'heure occupé que de façon provisoire.

Ces décrets, pour le reste, précisent un certain nombre d'attributions. Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, aura en charge les rapatriés, les droits des femmes et la ville, donc la tutelle de la délégation à la ville. L'espace dépendra de Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie.

La poste et les télécommunications dépendront bien du ministère de l'industrie. Il ne restera plus qu'à mettre au point les décrets fixant les délégations de pouvoirs aux ministres délégués et aux secrétaires d'Etat, mais ils ne relèvent pas de l'autorité du conseil des ministres.

*Thierry Bréhier*

# Un collectif budgétaire pour les mesures d'urgence

**LE GOUVERNEMENT** ne devrait pas avoir recours à des décrets d'avance, mais à un collectif budgétaire pour mettre en œuvre ses premières mesures d'urgence. C'est ce qu'a indiqué, mardi 10 juin, le premier secrétaire délégué du Parti socialiste, François Hollande, qui relatait devant la presse, en fin d'après-midi, les travaux du bureau national, précédés d'une visite de Lionel Jospin au siège du PS : à l'occasion d'un *« pot amical »* qui a réuni les dirigeants socialistes et le premier ministre, ce dernier, selon M. Hollande, a *« dit que cette hypothèse* [d'un recours à des décrets] *n'a jamais été évoquée et qu'il était trop respectueux des droits du Parlement pour imaginer qu'on puisse prendre des mesures d'ordre financier sans en référer à l'instance qui convient, c'est-à-dire à l'Assemblée nationale et au Sénat »*.

Cette intervention semble clore le débat. On confirmait en effet, mardi, dans l'entourage du premier ministre, qu'une réflexion avait été ouverte au sein du gouvernement pour savoir laquelle des deux options, réglementaire ou législative, était la plus opportune (*Le Monde* du 11 juin). On précisait toutefois que la question n'avait pas encore été soumise à l'arbitrage de M. Jospin. Le premier ministre a manifestement tranché dans l'après-midi.

De son côté, le nouveau président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, Alain Bocquet, a déclaré mardi, sur France-Info, qu'il était *« souhaitable qu'un collectif budgétaire soit débattu rapidement à l'Assemblée nationale, même dans une session extraordinaire en juillet »*. *« Je suis par principe pour que le rôle du Parlement soit revalorisé* (...), a dit M. Bocquet. *Cela dit, s'il y a quelques décrets immédiats, qui peuvent favoriser notamment l'augmentation du SMIC ou quelques mesures sociales, je n'en prendrai pas ombrage. »*

*Laurent Mauduit*

# Emile Zuccarelli hésite entre sa fonction ministérielle et son mandat de maire

**DANS L'ENTOURAGE** des principaux dirigeants du Parti radical socialiste (PRS), on assure qu'Emile Zuccarelli, ministre de la fonction publique, de la réforme de l'Etat et de la décentralisation, pourrait abandonner ses toutes neuves fonctions gouvernementales !

Touché, comme d'autres par la règle du non-cumul des mandats, il hésiterait entre sa participation au gouvernement et Bastia : M. Zuccarelli est à la tête de la mairie de la préfecture de Haute-Corse depuis 1989. Il a retrouvé dès le premier tour, en juin 1995, ce fauteuil qu'il a « hérité » de son père, Jean Zuccarelli, lui-même figure éminente du radicalisme insulaire, décédé en décembre 1996. Au point que, dans la plus importante cité de l'île, on aime dire que la mairie est une affaire de famille – y compris de famille politique – à gérer comme telle et qu'il ne serait pas sans risque d'en laisser la conduite à un élu d'un autre parti, avec les réseaux d'influence que cela suppose.

C'est là précisément que le bât blesse : le premier adjoint à la mairie est communiste, Ange Rovere, le second PRS, Albert Calloni, et le troisième, PS, Laurent Croce. Le maire cherche donc à organiser son éventuelle succession, tout en gardant un œil sur les affaires municipales.

### EXIGENCE DE M. CHEVÈNEMENT

Il a fait savoir à Lionel Jospin et à Daniel Vaillant, ministre des relations avec le Parlement, qu'il souhaitait disposer d'un délai pour réfléchir et apprécier tous les éléments de la situation locale. Son entourage affirme qu'en tout état de cause il sera un ministre *« à plein temps »*, et qu'il n'est pas question qu'il renonce, dans l'immédiat, à sa fonction gouvernementale.

La situation se complique du fait que la répartition des compétences entre Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'intérieur, et Emile Zuccarelli a donné lieu à des passes d'armes sérieuses. Le fondateur du Mouvement des citoyens, connu pour défendre des positions jacobines, a exigé d'avoir la tutelle directe sur la direction générale des collectivités locales (DGCL), l'une des plus puissantes de son ministère, puisqu'elle gère des sommes considérables correspondant aux transferts de l'Etat aux communes, départements et régions, notamment la dotation globale de fonctionnement (DGF). C'est ce que devait entériner officiellement le décret des attributions du locataire de la place Beauvau, soumis au conseil des ministres du mercredi 11 juin *(lire ci-dessus)*.

Du coup, Emile Zuccarelli ne disposera de la DGCL que dans la mesure de ses besoins. Ce sera le cas, par exemple, pour les dossiers sur la clarification de la répartition des compétences entre l'Etat et les collectivités, ainsi que pour ceux de la réforme de l'Etat, qui ont des implications concrètes dans les départements. On précise cependant, dans l'entourage d'Emile Zuccarelli, que dans le cadre d'une *« cogestion de bonne composition »*, l'initiative des réformes relatives à la décentralisation, à la réforme de l'Etat ou à la fonction publique territoriale reviendra évidemment à Emile Zuccarelli ou à son successeur.

*François Grosrichard*

# « Etat de grâce » et lutte des places au Parti socialiste

**L'« ÉTAT DE GRÂCE »** est sans nuages entre le Parti socialiste et le gouvernement. Mardi 10 juin, Lionel Jospin est venu participer à un « pot » avec les permanents et son équipe de campagne, mais le premier ministre n'a pas assisté, contrairement à quelques ministres, comme Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, à la réunion du bureau national qui a suivi.

Pierre Mauroy, Pierre Guidoni et Jean-Luc Mélenchon ont rendu compte du congrès des socialistes européens à Malmö, en Suède. Henri Emmanuelli et la Gauche socialiste – au sein de laquelle existent plusieurs lectures des dernières évolutions sur l'Europe – se sont félicités de la fermeté du gouvernement sur le pacte de stabilité. Louis Mermaz a relevé le changement de politique sur les sans-papiers en invitant ses amis à *« ne pas céder aux Dupont-la-joie »*.

L'état de grâce prédomine sur fond de lutte des places au sein du parti ou de l'Assemblée nationale. Au conseil national, le 14 juin, François Hollande sera élu premier secrétaire délégué. Il conservera les fonctions de porte-parole. Le conseil national adoptera aussi le calendrier préparatoire au congrès, dont les dates – du 21 au 23 novembre à Brest – ont été maintenues. Un conseil national de lancement devrait avoir lieu les 5 et 6 juillet. Il devrait aussi fixer la préparation des élections cantonales et régionales. Les différents courants devraient avoir jusqu'à la fin septembre pour déposer leurs contributions.

En concertation étroite avec M. Jospin, M. Hollande devra compléter le secrétariat national après les départs de Daniel Vaillant, Pierre Moscovici et Elisabeth Guigou, devenus ministres. Ce remaniement devrait être entériné par le bureau national du 17 juin. Rien n'est arrêté, mais plusieurs noms sont cités parmi les entrants : Vincent Peillon, François Rebsamen, Michèle Sabban. La Gauche socialiste pourrait hériter d'un deuxième secrétaire national avec Laurence Rossignol ou M. Mélenchon ; Jean-Pierre Bel pourrait abandonner le secteur des fédérations pour prendre celui des élections. Reste à savoir qui prendra en charge, dans un parti largement mis à contribution pour la constitution des cabinets ministériels, le poste-clef de la coordination.

### « YALTA » INTERNE

La lutte des places concerne aussi l'Assemblée nationale, certains responsables socialistes évoquant une sorte de « Yalta » interne : à M. Jospin le gouvernement et le parti, à Laurent Fabius l'Assemblée.

Après l'élection de Jean-Marc Ayrault à la présidence du groupe, le 5 juin, les fabiusiens revendiquent plusieurs présidences de commissions : Jack Lang celle des affaires étrangères, Paul Quilès celle de la défense, Claude Bartolone et Catherine Tasca celle des affaires sociales. Une bataille devrait opposer Frédérique Bredin et Julien Dray pour la commission des lois, qui pourrait revenir finalement à Henri Nallet. Henri Emmanuelli postule pour la commission des finances. La commission de la production devant revenir au PCF, Didier Migaud devrait briguer le poste de rapporteur général. Jean Glavany devrait être candidat à la questure.

M. Ayrault semble peu enthousiaste à l'idée de laisser autant de postes à des fabiusiens ou à des représentants de l'« axe majoritaire » du congrès de Liévin de novembre 1994. Le maire de Nantes est aussi soucieux de faire plus de place aux femmes. Les ministères concernés – économie et emploi – devraient aussi faire connaître leur sentiment sur les choix retenus pour les présidences des commissions des finances et des affaires sociales. A la présidence de la délégation de l'Assemblée nationale pour l'Union européenne, un compromis pourrait se réaliser sur le nom de Jean-Louis Bianco, mais les fabiusiens ont aussi des appétits pour la présidence de la délégation française au groupe socialiste du Parlement européen. Après le retrait d'Elisabeth Guigou, ils pourraient proposer la candidature de Pervenche Beres.

*Michel Noblecourt*

# L'instruction contre Mme Tiberi est menacée d'annulation

## Le parquet général estime, comme les avocats de l'épouse du maire, que le juge Halphen a commis une erreur de procédure

**LE SORT** de l'enquête sur le rapport contesté de Xavière Tiberi au conseil général de l'Essonne est actuellement suspendu à une décision de la chambre d'accusation de Paris. Le 4 juillet, les magistrats de la cour d'appel diront si le juge d'instruction de Créteil, Eric Halphen, a commis une erreur de procédure en saisissant, lors de la perquisition conduite au domicile des époux Tiberi, le rapport de trente-six pages sur la *« coopération décentralisée »* qui a valu à Mme Tiberi une rémunération de 200 000 francs. S'ils estiment qu'un vice de procédure a été commis, l'ensemble de l'instruction, et notamment la mise en examen de M. et Mme Tiberi, sera annulée.

Le 27 juin 1996, le juge chargé de l'enquête sur les fausses factures des HLM de Paris s'était rendu au domicile des époux Tiberi pour une perquisition mouvementée. Dans un premier temps, Eric Halphen avait découvert les bulletins de salaire du conseil général de l'Essonne adressés à Mme Tiberi. L'épouse du maire de Paris lui avait alors indiqué qu'ils correspondaient à la rédaction d'un rapport. Elle avait ensuite demandé à un coursier de lui apporter ces *« réflexions sur les orientations du conseil général de l'Essonne en matière de coopération décentralisée »*, qui était dans son bureau, à l'Hôtel de Ville.

### « ASSENTIMENT EXPRÈS »

Considérant que la perquisition est entachée de nullité, l'avocat de Mme Tiberi, Thierry Herzog, a saisi fin avril la chambre d'accusation de Paris. Dans cette affaire sensible suivie de très près par le ministère de la justice, la position du parquet général de la cour d'appel était très attendue. Lors de l'audience à huis clos, qui s'est déroulée mardi 10 juin, l'avocat général, Daniel Fortin, a défendu la même position que les avocats des époux Tiberi en demandant, lui aussi, l'annulation de la procédure.

Pour la défense et le parquet général, le juge Halphen, en découvrant les bulletins de salaire du conseil général de l'Essonne, était hors de sa saisine initiale, qui portait sur les fausses factures des HLM de Paris. Il agissait donc, selon eux, dans le cadre d'une enquête préliminaire, ce qui lui imposait de recueillir *« l'assentiment exprès »* de Mme Tiberi par une *« déclaration écrite de la main de l'intéressé »*. Aucun document de ce type ne figure dans la procédure. Le juge Halphen a noté en style indirect, dans le procès-verbal de perquisition, que l'épouse du maire de Paris *« tenait à remettre le rapport »* et ce document porte la signature de Mme Tiberi, mais Me Herzog et M. Fortin estiment que cette mention ne suffit pas.

La défense et le parquet considèrent également que le juge aurait dû, pendant l'opération, rédiger un procès-verbal d'audition distinct se concluant par les formules d'usage – *« lecture faite, persiste et signe »* – et portant la signature de Xavière Tiberi, ce qui n'a pas été fait. Enfin, Me Herzog et M. Fortin estiment tous deux que le procès-verbal de perquisition est incomplet : il mentionne que le rapport sur la coopération décentralisée a été saisi au domicile des époux Tiberi mais il ne précise pas qu'il a été apporté par un coursier.

Si la chambre d'accusation suit le parquet général, l'ensemble de la procédure, et notamment les mises en examen de M. et Mme Tiberi et du président (RPR) du conseil général de l'Essonne, Xavier Dugoin, sera réduite à néant. Depuis un an, cette instruction sensible a donné lieu à deux épisodes qui ont illustré, chacun à leur manière, les relations tumultueuses entre le pouvoir politique et la justice.

Lors de la perquisition, Olivier Foll avait interdit à ses officiers de police judiciaire d'assister le juge Halphen, ce qui lui avait valu une sanction de la chambre d'accusation. Ensuite, l'information judiciaire sur cette affaire avait été ouverte par le procureur-adjoint d'Evry en l'absence du procureur, Laurent Davenas. Affolée par l'initiative d'Hubert Dujardin, le gouvernement avait alors dépêché en urgence un hélicoptère sur les lieux de vacances du procureur, l'Himalaya, afin d'empêcher qu'un juge d'instruction ne soit saisi. Cette démarche n'avait pas abouti.

*Anne Chemin*

# Recours au Conseil constitutionnel contre l'élection de M. Tiberi

**L'ÉCART** de 2 725 voix qui l'a séparée de Jean Tiberi (RPR), réélu député dans la deuxième circonscription, n'a pas dissuadé l'adversaire socialiste du maire de Paris, Lyne Cohen-Solal, de déposer devant le Conseil constitutionnel un recours en annulation de l'élection législative. Jeudi 12 juin, son avocate, Me Marie-Pierre de la Gontrie, remettra un mémoire invoquant plusieurs moyens à l'appui de cette demande d'annulation.

Mme Cohen-Solal reprend, notamment, les faits qui avaient motivé son dépôt de plainte pour *« inscriptions indues sur les listes électorales »* et sa constitution de partie civile auprès du doyen des juges d'instruction de Paris en plein milieu de la campagne électorale. Devant le juge constitutionnel, la candidate dénonce des *« irrégularités d'inscriptions en masse sur les listes électorales »*. Son équipe de campagne a relevé environ 2 500 cas de fausses domiciliations. *« La différence avec la procédure pénale, c'est que nous savons aujourd'hui que ces gens ont bien voté dans le 5e arrondissement »*, déclare-t-elle, citant l'exemple d'une pension de famille de la rue Claude-Bernard, où deux appartements sur cinq sont occupés, alors que vingt-cinq cartes d'électeurs y ont été envoyées, dont vingt-trois à des votants visiblement venus d'autres arrondissements.

Autre point de contestation, la gestion des procurations. Alors que 1 177 avaient été enregistrées par la mairie du 5e, 1 254 ont été utilisées dans les différents bureaux de vote. *« Il y a eu de surcroît un incident entre La Poste et la mairie du 5e, qui demandait à ce que les procurations non distribuées soient déposées en mairie, et non au tribunal d'instance comme le prévoit le code électoral »*, précise Mme Cohen-Solal, qui dénonce aussi une *« inégalité des chances entre les candidats »*. Selon de nombreux témoignages, des véhicules et des employés municipaux ont été mis à contribution, notamment lors du second tour, pour transporter et accompagner des personnes âgées, *« parfois même jusque dans l'isoloir »*.

### « PRESSIONS »

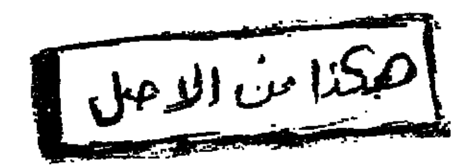
Globalement, le vote des personnes âgées attire l'attention des militants socialistes, qui relèvent, par exemple, que dans les foyers gérés par la mairie, le taux de vote frôle les 100 %, alors qu'il est faible dans les établissements de l'Assistance publique, indépendants de la Ville de Paris. De même, certains éléments, comme des attributions de logements par le maire de Paris entre les deux tours, sont perçus par ses adversaires comme l'utilisation d'un mandat pour faciliter l'obtention d'un autre mandat.

*« Nous pensons qu'il a pu y avoir de fortes pressions sur les abstentionnistes »*, déclare Mme Cohen-Solal, qui intègre, dans son recours, une demande de vérification des comptes de campagne de M. Tiberi.

*Pascale Sauvage*

La droite dénonce « le risq

Au Royaume-Uni, mesures répressiv





**ÉTRANGERS** L'annonce par Matignon, mardi 10 juin, d'une régularisation partielle des *sans-papiers*, a été saluée par les associations de défense des droits de l'homme et critiquée par la droite. L'opposition a dénoncé le risque d'« *appel d'air* » *mais*, occupée avant tout par ses débats internes, elle a réagi de façon mesurée. ● LES SANS – PAPIERS, reçus à Matignon, mardi 10 juin, après quinze mois de lutte et dix jours de marche, ont fait savoir qu'il n'était pas question pour eux de « *relâcher la pression* ». Cette régularisation n'est pas d'une ampleur comparable à celle décidée en 1981, qui avait concerné 132 000 étrangers. ● AU ROYAUME-UNI, le gouvernement de Tony Blair a supprimé d'emblée certaines mesures répressives à l'encontre des immigrés. Mais cet adoucissement ne devrait pas augurer d'un abandon de la politique d'expulsion des clandestins.

# La droite dénonce « le risque d'appel d'air pour l'immigration illégale »

## Le réexamen des situations individuelles annoncé par l'Hôtel Matignon est salué par les associations de défense des droits de l'homme. Assez mesurée dans l'ensemble, l'opposition, par la voix de Jean-Louis Debré, estime que « les socialistes renouvellent leurs erreurs du passé »

**RÉCEPTION** de « sans-papiers » à Matignon, annonce d'une régularisation partielle et, pour l'automne, d'une nouvelle loi sur l'entrée et le séjour des étrangers. La journée du mardi 10 juin a marqué un tournant radical dans la gestion du dossier de l'immigration, suscitant de grands espoirs chez de nombreux étrangers en situation irrégulière sans déclencher vraiment les foudres d'une opposition occupée avant tout par ses débats internes. C'est avec beaucoup de précautions, sans jamais utiliser le mot de « *régularisation* », que le gouvernement a annoncé sa décision. « *Dans l'attente d'une redéfinition du cadre législatif aujourd'hui en vigueur, les dossiers individuels seront traités avec la plus grande attention*, a indiqué un communiqué officiel laconique. *Il sera procédé à leur examen en référence aux critères énoncés par la Commission nationale consultative des droits de l'homme. Des instructions manifestant cette volonté seront données dans les prochains jours aux administrations...* » Comme pour tempérer les excès d'enthousiasme, le conseiller social du premier ministre, Jacques Rigaudiat, s'est empressé de préciser que tous les sans-papiers ne seraient pas régularisés. « *A partir du moment où les situations irrégulières sont déterminées en fonction des nouveaux critères, on appliquera à ces situations les conditions qui sont celles de la reconduction à la frontière* », a-t-il ajouté.

Le futur « *cadre législatif d'ensemble* » que prépare le gouvernement comportera évidemment des mesures d'éloignement des irréguliers. Simplement, « *dans l'attente de l'abrogation des lois Pasqua-Debré, il convenait d'amender le dispositif en vigueur* ». M. Rigaudiat s'est toutefois refusé à préciser la portée de ces mesures de régularisation, en déclarant : « *Le nombre des irréguliers est extrêmement difficile à chiffrer, et* a fortiori *le nombre de sans-papiers.* »

**« PREMIÈRE ÉTAPE »**

L'annonce gouvernementale a été favorablement accueillie par toutes les associations de défense des droits de l'homme et d'aide aux étrangers. La LDH s'est félicitée de « *la rapidité de la réponse du gouvernement au problème des sans-papiers (...), signe que, dans ce domaine au moins, on commence à gouverner autrement* ». La Licra a accueilli « *avec satisfaction* » la décision du gouvernement de « *débloquer la situation de certains étrangers* ». Le MRAP s'est réjoui de la désignation d'un médiateur, Jean-Michel Galabert, « *revendication du MRAP depuis de nombreuses années* », tandis que SOS-Racisme décelait dans cette circulaire « *une première étape* » avant l'« *abrogation des lois Pasqua-Méhaignerie-Debré* ». Seule note discordante, le Gisti redoute « *qu'une circulaire ne suffise pas* » et réclame une loi de régularisation.

Satisfaction attendue des associations, critiques convenues des députés de droite. Principal intéressé, l'ancien ministre de l'intérieur Jean-Louis Debré y voit le signe que « *les socialistes renouvellent leurs erreurs du passé* ». Évoquant la « *régularisation massive* » de 1981, le député RPR de l'Eure se dit persuadé que la majorité « *va maintenant reparler du droit de vote pour les immigrés* ». « *Hier, aujourd'hui et demain, c'est la même politique absurde, qui porte en elle les germes du racisme et de la xénophobie* », ajoute-t-il. De son côté, Robert Pandraud (RPR, Seine-Saint-Denis) assure que, « *comme toute mesure libérale en matière d'immigration, ce projet va renforcer la position du Front national* ».

**« PROVOCATION POLITIQUE »**

Ladislas Poniatowski (UDF-PR, Eure) se dit « *totalement opposé* » à ce qu'il qualifie d'« *erreur économique* » et de « *provocation politique* ». « *La France est dans une situation économique et sociale telle qu'elle a beaucoup de mal à assumer l'immigration* », renchérit Claude Goasguen, secrétaire général de Force démocrate, en critiquant l'« *attitude irresponsable* » du gouvernement. François d'Aubert (UDF – PR, Mayenne) juge cette mesure « *inéquitable par rapport aux personnes entrées légalement sur le territoire* ». Rudy Salles (UDF-PR, Alpes-Maritimes) y voit « *un appel d'air pour l'immigration illégale* ». Pour Philippe Auberger (RPR, Yonne), « *la remise en cause des lois Pasqua et Debré créerait une situation explosive* ».

Parmi ceux qui, à droite, avaient cherché à donner une tonalité plus « humaniste » aux débats sur la loi Debré, un certain embarras se fait sentir. L'ancien président du groupe UDF, Gilles de Robien, qui s'était distingué en recevant au Palais-Bourbon une délégation de sans-papiers lors des événements de Saint-Bernard, préfère garder le silence. Quant à l'ancien président de la commission des lois, Pierre Mazeaud (RPR), qui avait plaidé pour une extension des mesures de régularisation contenues dans le projet de loi Debré, il s'efforce de tenir son rôle d'opposant en mettant lui aussi en garde contre tout « *appel d'air* » que ne manquerait pas de créer une « *régularisation totale* »... nullement à l'ordre du jour. L'ancien ministre des affaires sociales Jacques Barrot (UDF – FD) souhaite mettre « *un tout petit peu* » en garde le gouvernement sur « la *façon dont ces annonces vont être reçues* ». S'inquiétant « *du signal qui va être envoyé à l'étranger* », il redoute surtout « *la manière dont ces mesures risquent d'être amplifiées, déformées par le Front national* ».

*Propos recueillis par les séquences France et Société*

# A la sortie de Matignon, les sans-papiers affichent leur satisfaction

***CETTE FOIS-CI**, on ne leur demande pas* leurs papiers à l'entrée. Tout de blanc vêtus, baskets aux pieds, shorts et bobs de circonstance, ils franchissent sans encombre le seuil de l'hôtel Matignon. Conduite par Ababacar Diop, leur porte-parole, la petite délégation des sans-papiers de Saint-Bernard est reçue, mardi 10 juin en début d'après-midi, par Jacques Rigaudiat, conseiller social de Lionel Jospin. Une manière d'officialiser le résultat de quinze mois de lutte acharnée et de huit jours d'une marche harassante : l'assurance, enfin, d'être régularisés.

A leur sortie, ils cachent difficilement leur satisfaction. Tout sourire, Ababacar Diop égrène les promesses du gouvernement : régularisation des sans-papiers sur la base des critères de la Commission nationale consultative des droits de l'homme, nomination d'un médiateur qui pourra « *être saisi à tout moment par les sans-papiers* », contacts officiels avec le ministère de l'intérieur, discussions sur les charters et les « *violences policières* »... Les sans-papiers ont le sentiment d'avoir été entendus.

Au-delà, les contacts noués avec Matignon symbolisent enfin, à leurs yeux, la reconnaissance de la légitimité de leur mouvement. « *C'est la réaffirmation de notre dignité, que le gouvernement Juppé s'était employé à nous enlever* », clame Nono Lontange, à sa sortie de la rue de Varenne. Plus tard, exténué, les pieds bandés, il savoure cette « *petite victoire* » en parcourant la dernière étape de cette longue marche de 450 kilomètres qui l'a mené d'Angoulême à Paris, avec une trentaine d'autres sans-papiers. Des « *accidentés du droit, comme moi* », aime à souligner Nono, qui n'a plus de papiers depuis 1993, année où il perdu sa carte de séjour.

Parce qu'il n'est pas question de « *relâcher la pression* », ils sont encore une centaine à marcher dans la soirée, de la porte Saint-Cloud à Matignon, en criant leur détermination et en haranguant, à coups de slogans, des passants éberlués. Parmi eux, figurent une majorité des déboutés du droit d'asile, qui n'avaient plus aucun espoir d'être un jour régularisés sous l'ancien gouvernement. Qu'ils se prénomment Lassana, Diadé ou Doro, ils sont tous arrivés avant 1990, ont travaillé et cotisé avant de se retrouver sans papiers, faute d'obtenir l'asile qu'ils demandaient. Aujourd'hui, ils veulent espérer que la gauche les régularisera sur la base du critère d'une « *bonne insertion dans la société française* ».

Certains sans-papiers, eux, n'y croient guère. Absente de la manifestation réunissant les Africains de Saint-Bernard, Madjiguène Cissé a déclaré, mardi 10 juin, au nom de la coordination nationale des sans-papiers, qu'elle refusait « *le cas par cas* ». Affichant les divergences du mouvement, elle craint que les « *sans-papiers ne se fassent des illusions* », et plaide pour une régularisation massive en refusant les critères du gouvernement. Une position qui a le don d'agacer Ababacar Diop, qui se veut plus mesuré : « *On ne va pas abandonner pour quelques extrémistes. Ce qui nous importe, c'est qu'il y a des gens dans une situation humaine dramatique. Ces personnes doivent vivre, et c'est pour elles qu'on négocie.* »

*Cécile Prieur*




# 132 000 régularisations entre 1981 et 1983

**LIMITÉE**, encadrée par des critères relativement stricts, la mesure de régularisation annoncée par le gouvernement Jospin n'a qu'un rapport lointain, sur le fond, avec la vaste opération lancée immédiatement après l'élection de François Mitterrand, en mai 1981. Il s'agissait déjà, pour le nouveau pouvoir, de marquer sa différence en prenant le contre-pied de la politique répressive de ses prédécesseurs. Apurer le passé conflictuel et parfois violent des relations entre les travailleurs immigrés et le pouvoir giscardien était considéré, en 1981, comme une priorité. Il s'agissait de rompre avec une époque marquée par l'arrêt de l'immigration de travail décidé en 1974, les tentatives d'organiser des départs massifs, les expulsions d'enfants d'immigrés et les conflits dans les foyers Sonacotra. L'opération de régularisation et l'octroi du libre droit d'association aux étrangers figuraient ainsi parmi les premières décisions du gouvernement Mauroy.

Au total, 132 000 étrangers purent ainsi obtenir leur régularisation. Conçue pour être rapidement bouclée, l'opération dura en réalité plus de deux ans, tant les irréguliers eurent du mal à « sortir du bois ». Seules deux conditions étaient exigées par la circulaire du 11 août 1981 : fournir la preuve de l'arrivée en France avant le 1er janvier 1981 et présenter un contrat de travail. « *Cette population d'immigrés "régularisés" n'aura guère renforcé les rangs des demandeurs d'emploi*, commente Patrick Weil, directeur d'études au CNRS, dans *La France et ses étrangers* (Folio). *Au contraire, elle est restée à 90 % employée, à 50 % chez le même employeur, le plus souvent en acceptant une diminution de salaire.* » L'opération aura aussi « *contribué à faire passer les mesures plus restrictives* » prises ensuite par le gouvernement.

Nettement plus restreinte et infiniment plus discrète, une autre opération de régularisation a été menée à partir de juillet 1991 après les grèves de la faim des demandeurs d'asile victimes des lenteurs de l'administration. A l'époque, la décision leur refusant l'asile en France pouvait leur être notifiée après trois ou quatre ans d'un séjour parfaitement légal au cours duquel ils avaient souvent fondé une famille et trouvé un emploi. Au total, 14 000 étrangers ont bénéficié de la circulaire signée par Jean-Louis Bianco, ministre des affaires sociales. Dernier exemple en date : les mesures de régularisation contenues dans la loi Debré concernant des personnes ayant des liens anciens ou familiaux avec la France devaient bénéficier à environ un millier d'étrangers par an.

*Philippe Bernard*

# Au Royaume-Uni, mesures répressives abolies et contrôles renforcés

**LONDRES**
*de notre correspondant*

Depuis son arrivée au pouvoir, le 1er mai, le gouvernement travailliste de Tony Blair a fait deux gestes forts en faveur des immigrés et des demandeurs d'asile. Mettant fin aux dix-huit années de législation répressive du gouvernement conservateur, le nouveau ministre de l'intérieur, Jack Straw, a annoncé à la Chambre des communes, le 5 juin, l'abolition de la règle dite du « *primary purpose* », en vertu de laquelle les conjoints étrangers de sujets britanniques désirant s'installer au Royaume-Uni devaient apporter la preuve que leur mariage n'avait pas pour objet principal cette installation. Un millier de personnes s'étaient ainsi vu refuser le regroupement familial en 1996, faute d'avoir pu apporter cette preuve négative et d'avoir satisfait aux questions des officiers d'immigration.

Annonçant l'abrogation immédiate de cette décision, M. Straw l'a qualifiée d'« *arbitraire, inefficace, bureaucratique et pernicieuse* », créant « *beaucoup de souffrances, de retards et de dépenses sans aucun résultat* ». « *On peut douter (...) qu'elle ait réussi à filtrer ceux qui tentent de frauder* », a-t-il ajouté. En même temps, il a annoncé l'adoption prochaine de deux mesures destinées à mieux réprimer la fraude par le renforcement du contrôle des « *conseillers à l'immigration indélicats* » et de la délivrance de certificats de naissance. Une autre mesure devrait entrer en vigueur prochainement : l'abolition de la « *liste blanche* » de pays dits sûrs, mise en place l'an dernier par l'ancien ministre conservateur Michael Howard. Les personnes originaires de ces pays ne pouvaient, sauf exception, demander le droit d'asile, et certaines ont même été rapatriées de force. Or, cette liste comportait des pays comme l'Algérie, le Nigeria ou le Sri-Lanka.

*Responsable du Comité conjoint* pour le bien-être des immigrés (JCWI), Claude Moraes a qualifié de « *très symbolique l'abolition de cette mesure qui visait surtout les Indiens et les Antillais. Il s'agissait d'une procédure dégradante au cours de laquelle les candidats se voyaient poser des questions personnelles de manière à les embrouiller* ». S'il se satisfait d'un retournement de tendance longtemps attendu, il estime que les travaillistes s'efforceront d'équilibrer chaque mesure libérale par un renforcement des contrôles pour montrer à l'opinion qu'ils demeurent vigilants face à l'immigration illégale. Il ne s'attend donc pas à un changement fondamental de politique.

**UNE MORT CHOQUANTE**

La législation britannique est fondée sur l'*Immigration Act* de 1973, qui découplait la nationalité du droit de résidence au Royaume-Uni en créant plusieurs types de citoyenneté. Ce texte a été surtout durci sous l'ère Thatcher-Major, notamment par l'*Asylum & Immigration Act* de 1996 destiné en particulier à lutter contre l'immigration économique. M. Howard s'était montré sans pitié face à des cas douloureux, et la mort, entre les mains de la police, d'une immigrante illégale antillaise sur le point d'être expulsée avait choqué l'opinion. Les immigrants illégaux sont en effet détenus jusqu'à ce que la justice ait statué sur leur sort. Selon M. Moraes, environ 11 000 personnes sont ainsi incarcérées chaque année.

L'immigration récente a des proportions moindres au Royaume-Uni qu'en France. Les trois principaux pays d'origine des immigrants, le Pakistan, l'Inde et le Bangladesh, n'ont fourni que 14 000 nouveaux résidents en 1995, contre 17 500 en 1985. Par ailleurs, dans une Grande-Bretagne qui est aussi un pays d'émigration, le solde démographique est à peu près équilibré. Entre 1989 et 1994, 1,1 million de Britanniques se sont expatriés et 1,2 million d'étrangers sont arrivés, pour la plupart d'origine anglo-saxonne.

*Patrice de Beer*

# L'amour maladif d'un médecin neurologue devant la cour d'assises du Doubs

## Le docteur Bertaud était-elle responsable de ses actes lorsqu'elle a tué sa petite-fille ?

**La cour d'assises du Doubs, présidée par Marie-Agnès Cradoz, devra, au cours d'un procès qui durera toute la semaine, déterminer si Monique Bertaud, un médecin neurologue de soixante-cinq ans, était responsable de ses actes lorsqu'elle a tué sa petite-fille, le 8 octobre 1992, près de Besançon (Doubs), ou si ce crime n'est que l'aboutissement tragique d'un conflit qui l'opposait à sa fille Laurence depuis des années.**

**BESANÇON**
*de notre envoyé spécial*

Monique Bertaud, médecin neurologue, a tué sa petite-fille de neuf ans, le 8 octobre 1992, à proximité de Besançon. Le fait n'est pas contesté. Au terme de ce procès hors du commun, du fait de l'existence d'un doute sur l'état mental de l'accusée, la cour d'assises du Doubs sera chargée de dire si cette femme de soixante-cinq ans s'est rendue coupable d'un crime justifiant une sanction pénale.


PROCÈS

Monique Bertaud est défendue par Me Henri Leclerc, par ailleurs président de la Ligue des droits de l'homme. La cour d'assises du Doubs est présidée par Marie-Agnès Cradoz. C'est ce magistrat qui, le 17 avril, a décidé, juste à la fin d'un procès, que la décision ne pouvait pas être confiée au jury et que les carences du dossier justifiaient un complément d'information (*Le Monde* du 22 avril). Soucieuse de conduire un débat clair et cohérent, Mme Cradoz ne se laisse pas enfermer dans le pointillisme qui paralyse tant de présidents de cour d'assises et, d'emblée, elle demande à l'accusée de décrire les faits.

Le 8 octobre 1992, Mme Bertaud est allée chercher sa petite-fille Sarah à l'école, avec sa voiture. Puis, l'enfant et sa grand-mère ont longtemps joué ensemble dans un chemin de campagne. A l'audience, mécaniquement, Monique Bertaud raconte : *« Plus elle me parlait gentiment, plus je perdais la tête. Il fallait qu'elle se taise. »* Alors, elle lui a donné deux gélules de Tranxène 50, puis elle a pris un revolver. *« J'ai visé la nuque pour qu'elle ne souffre pas »*, ajoute le médecin, qui retrouve des réflexes professionnels pour constater que le bulbe rachidien avait bien été atteint, les veines de l'enfant étant devenues bleues. Ensuite, Monique Bertaud a absorbé une forte dose de tranquillisants.

Le magistrat instructeur a tenté de donner un sens logique aux comportements de l'accusée. Selon l'accusation, le crime serait l'aboutissement d'un conflit opposant, depuis des années, Monique Bertaud à sa fille Laurence. La grand-mère aurait tué sa petite-fille pour la *« protéger »* des mauvais traitements que Laurence lui aurait fait subir. Il est établi que ces mauvais traitements n'ont jamais existé, même si Monique Bertaud en est encore convaincue.

Très mince, sèche, les cheveux presque ras, Mme Bertaud raconte sa vie, parlant sans s'arrêter devant le jury pendant près d'une heure. De ce monologue, prononcé sur le ton d'une femme qui confie ses secrets de famille à sa voisine, il ressort qu'elle fut une épouse, une mère et une grand-mère possessive. Cependant, cette caractéristique, qui n'est pas si rare, n'explique pas le crime. *« C'est effarant,* admet l'accusée, *c'est abominable »*, dit-elle avec le ton que l'on emploie pour s'indigner du prix d'un kilo de fraises. Le malaise qui saisit la salle d'audience vient de là : Monique Bertaud semble quasiment indifférente. Malgré la richesse du vocabulaire, les mots, dans sa bouche, paraissent dénués de sens. Mercredi, les psychiatres tenteront d'aider la cour à comprendre ce discours étrange d'une accusée qui semble avoir parfois retrouvé le sens des réalités lorsqu'elle murmure d'une voix où, enfin, perce l'émotion : *« Peu à peu, j'ai su que Sarah était morte... »*

*Maurice Peyrot*

## Les jurés aux frontières de la pathologie mentale

**ANALYSE**
De la difficulté de rendre une décision qui s'apparente à un diagnostic

IL EST toujours très difficile pour une cour d'assises d'apprécier la responsabilité pénale d'un accusé. L'article 64 de l'ancien code pénal avait, malgré ses défauts, le mérite de la clarté : *« Il n'y a ni crime ni délit lorsque le prévenu était en état de démence au moment de l'action. »* Aujourd'hui, l'article 122-1 du nouveau code pénal dispose : *« N'est pas pénalement responsable la personne qui était atteinte au moment des faits d'un trouble psychique ou neuropsychique ayant aboli son discernement ou le contrôle de ses actes. »*

Même si l'on ne parle plus de démence, le principe est conservé : on ne juge pas quelqu'un qui n'est pas responsable de ses actes. Les cours d'assises jugent couramment des malades mentaux. Ce phénomène est principalement dû à l'attitude des experts psychiatres, qui semblent reculer sans arrêt la frontière séparant les comportements responsables des névroses et des psychoses considérées comme véritablement aliénantes. Le langage psychiatrique utilise d'ailleurs volontiers le terme de *« border line »* ou « état limite ».

Le cas de ces malades qui n'ont pas franchi le seuil mouvant fixé par les experts est donc soumis à un jury. Certes, la question de l'irresponsabilité ne leur est pas posée, mais rien n'interdit aux jurés d'estimer *« en leur âme et conscience »* que l'accusé n'est pas responsable donc « non coupable ». La loi a d'ailleurs prévu cette éventualité : en cas d'acquittement, les autorités judiciaires informent le préfet afin qu'il ordonne un placement d'office en hôpital psychiatrique. Le projet de réforme de la cour d'assises envisage de poser aux jurés la question de la responsabilité pénale. Pour autant, la question demeure : un jury est-il à même de rendre une décision qui s'apparente à un diagnostic ?

*M. P.*

# Xavier de La Gorce est débouté de ses poursuites contre « Lyon Capitale »

**LYON**
*de notre correspondant régional*

La 6e chambre du tribunal correctionnel de Lyon a débouté, mardi 10 juin, Xavier de La Gorce, qui avait poursuivi en diffamation le directeur de la publication et un journaliste de *Lyon Capitale*, accordant *« le bénéfice de la bonne foi aux prévenus »*. Dans son édition du 6 novembre 1996, l'hebdomadaire avait rappelé que M. de La Gorce, nouveau secrétaire général de la mairie de Lyon, avait été mis en cause, en tant qu'ancien directeur général adjoint des services du conseil régional d'Ile-de-France, dans l'affaire des passations de marchés publics dans cette région. Ce dossier vient de faire l'objet d'une ouverture d'information judiciaire par le parquet de Paris pour *« favoritisme et recel, faux et usage de faux, pratiques anticoncurrentielles en matière de marchés publics »* (*Le Monde* du 5 juin).

Dans son jugement, le tribunal, présidé par Georges Cathelin, s'est appuyé sur les témoins cités par la défense à l'audience du 13 mai, notamment Claude-Annick Tissot, ancienne présidente (RPR) de la commission des marchés de l'Assemblée régionale (*Le Monde* du 15 mai). *« L'ensemble des déclarations de Mme Claude-Annick Tissot,* soulignent les attendus, *corroborent les imputations diffamatoires* [rapportées par l'hebdomadaire] *et établissent que M. de La Gorce fait l'objet d'accusations graves dans l'affaire des marchés publics de la région Ile-de-France, qu'il est mêlé à ces affaires, qu'il est bien mis en cause par Mme Tissot, qui lui reproche également d'avoir fait pression sur elle dans sa manière de reprendre en main et de réorganiser le travail de la commission des marchés. »*

Le tribunal estime aussi que ces *« imputations diffamatoires sont confirmées par la déposition de M. Alain Guédé »*, journaliste du *Canard enchaîné*, *« qui a décrit à la barre du tribunal l'organisation mise en place à laquelle participait M. de La Gorce en tant que haut fonctionnaire de la région »*, et les déclarations d'Alain Rist, conseiller régional des Verts, à l'origine du dépôt de plainte. *« S'il est vraisemblable,* poursuit le jugement, *que l'organisation des marchés publics dans la région Ile-de-France n'a pu que donner lieu à des versements de commissions à un parti politique, cela n'est pas prouvé de manière irréfutable, s'agissant de M. de La Gorce, qui n'était que l'exécutant d'une politique définie à un autre niveau. »*

Le tribunal constate, en conclusion, *« que l'article de* Lyon Capitale *répond à un but légitime d'information »*, d'autant que Raymond Barre, maire de Lyon, *« a mis en exergue avant son élection la nécessaire honnêteté des élus »*. M. de La Gorce avait réclamé 200 000 francs de dommages et intérêts. A l'audience, son avocat, Me Michel de Guillenchmidt, du barreau de Paris, avait fait citer Michel Giraud, président (RPR) du conseil régional, et Jean-Pierre Fourcade, ancien premier vice-président (UDF). Tous deux avaient affirmé que ces *« accusations étaient infondées »* et que *« toutes les procédures ont été parfaitement rigoureuses »*.

*Bruno Caussé*

# Défauts d'anémomètre, de formation... et de bon sens concoururent à l'effondrement d'une grue, par grand vent, sur un lycée de Toul

**NANCY**
*de notre envoyé spécial*

Pouvait-on éviter le drame de la grue de Toul qui, renversée par une violente rafale de vent, causa, le 26 janvier 1995, la mort de six élèves du lycée professionnel Jean-Baptiste-Vatelot (*Le Monde* du 10 juin) ? *« Dès le lundi matin, trois jours avant les faits, on pouvait annoncer qu'il y aurait des vents de 60 à 80 km/h le jeudi »*, énoncent les experts météorologues, mardi 10 juin, devant le tribunal correctionnel de Nancy. *« 60 km/h à 10 mètres du sol,* précisent-ils, *c'est plus de 72 km/h à 30 mètres, où se trouvait la flèche. »* Or, selon le constructeur, Potin, à partir de 72 km/h, la grue devait être mise hors service et placée « en girouette » pour ne pas laisser de prise au vent.

*« Le 26, dès 10 heures, nous annoncions des vents forts de Sud-Ouest qui montaient en puissance »*, disent les experts. Sur l'échelle de Beaufort : force 9. *« Dans l'après-midi, la situation était explosive. »* Et les météorologues de décrire *« la formation d'une ligne de grain »*, d'un *« front froid actif »* accompagné de violentes manifestations orageuses instables, prévisibles le jour même, à une heure près, aux alentours de 16 heures (la grue s'est effondrée à 16 h 20). Des rafales seront alors chronométrées à 108 km/h à 10 mètres du sol dans les stations météo voisines.

*« Comment pouvait-on savoir que l'on dépassait les 72 km/h ? »*, demande le président André Roux. *« Le seul critère, c'est l'anémomètre »*, affirme François Bardon, expert grutier. Celui-ci confirme que seule la prise au vent de la flèche, momentanément maintenue perpendiculaire à la direction des rafales alors que le grutier était en attente d'un camion-malaxeur de béton, est à l'origine du sinistre : le montage de la grue à tour était conforme, son entretien correct, le modèle parfaitement adapté à ce type de chantier urbain.

*« L'anémomètre ? Je me suis renseigné pour savoir pourquoi il n'y en avait pas »*, indique Claude Pailhe, le jeune conducteur de travaux, qui disposait d'une délégation générale de pouvoir sur le chantier. Prévenu d'*« homicides et blessures involontaires »*, l'ingénieur reconnaît non sans une certaine franchise son manque de formation et d'expérience en matière de sécurité. *« On m'a répondu que ce n'était pas obligatoire. »* *« Le grutier doit pouvoir apprécier le vent »*, renchérit un autre prévenu, Pierre Barrois, le directeur de l'agence SAEE Ramelli, qui était chargée du gros œuvre sur le chantier.

La défense fait donc valoir que le constructeur de la grue incriminée n'équipe pas ces engins d'un tel dispositif – non obligatoire – alors qu'ils répondent, par ailleurs, à la rigueur des normes allemandes. Seule prévaut en effet, en France, en matière de sécurité, la législation du travail et un décret trop général de janvier 1965 qui indique que, *« par grand vent, le travail ne peut continuer que si toutes les précautions ont été prises pour la sécurité des travailleurs »*.

**CONSIGNES PLUS DURES**

Le tribunal examine alors une recommandation du service prévention de la caisse régionale d'assurance-maladie d'Ile-de-France qui préconisait, en 1985, *« la mise en place d'un anémomètre et une information quotidienne, sur le plan local, des prévisions météorologiques »*. Un anémomètre coûte de 9 000 à 25 000 francs pour les plus sophistiqués, avec alarme visuelle et sonore, note une avocate de la partie civile ; la grue de Toul, 650 000 francs d'occasion. *« Et vous pouviez téléphoner à la météo ?* interroge le président Roux. *Vous l'aviez d'ailleurs fait trois jours auparavant. »* La remarque se perd sur le banc des prévenus entre Claude Pailhe et Antonio Estanqueiro, le chef de chantier qui, selon des témoins, poussa le grutier à continuer de travailler alors que celui-ci souhaitait arrêter. *« Au-delà des normes et des recommandations,* poursuit le président, *il y a place pour le bon sens, non ? »*

Dans la région nancéienne, sur cinq grues à tour comparables à la grue de Toul en service le 26 janvier 1995, les deux seules à s'être arrêtées à cause du vent étaient celles qui étaient dotées d'un dispositif de mesure du vent et d'alarmes. Les autres avaient continué malgré les rafales. *« Aujourd'hui, on est plus dur par rapport aux consignes »*, confie un responsable d'agence de la SAEE. Toutes les grues sont équipées d'anémomètres. Et des abonnements d'information ont été souscrits auprès de Météo France.

*Jean-Michel Dumay*

# La Seita et Rothmans condamnés à modifier leurs paquets de cigarettes

## Les messages sanitaires sont estimés dénaturés

L'AVOCAT du Comité national contre le tabagisme (CNCT) exulte : Me Francis Caballero a obtenu, lundi 9 juin, du tribunal correctionnel de Paris la condamnation de Jean-Dominique Comolli, PDG de la Seita, et des dirigeants de trois sociétés du groupe Rothmans, Jan-Willem Heslenfeld, Johannes De Vos et Robertus De Leeuw, pour infraction à l'article 355-27 du code de la santé publique sur le conditionnement des produits du tabac et à un arrêté du 26 avril 1991, pris en application de la loi Evin du 10 janvier 1991, qui précise la taille et la nature des messages sanitaires obligatoires.

Le tribunal, présidé par Catherine Courcol, a suivi le CNCT, qui dénonçait la mention *« selon la loi nº 91-32 »* apposée en exergue des avertissements sanitaires au motif qu'elle *« ridiculise »* le message. *« Si le législateur n'a imposé que des mentions minimales, lesquelles peuvent être parfaitement complétées par les fabricants de tabac,* a estimé le tribunal, *ce n'est qu'à la condition que ces adjonctions renforcent le message légal minimum en respectant sa finalité. Tel n'est pas le cas de l'adjonction dénoncée par le CNCT, qui dénature le message et en amoindrit la portée. »*

*« L'emploi de l'adverbe "selon", précédant un message de santé publique,* précise le tribunal, *sous-entend que c'est le législateur qui a décidé que "fumer nuit à la santé", alors qu'il a seulement décidé d'imposer la mention de cet avertissement sur le paquet, la nocivité du tabac résultant d'études scientifiques universellement reconnues. »* Jugé coupable d'avoir affaibli *« délibérément »* la portée des messages sanitaires, M. Comolli a été condamné à 150 000 francs d'amende et à 150 000 francs de dommages et intérêts au bénéfice du CNCT. Les trois représentants des sociétés Rothmans Europe, Rothmans Services et Rothmans Manufacturing ont été condamnés solidairement à 100 000 francs d'amende et à 100 000 francs de dommages et intérêts pour le même motif.

Les défenseurs de la Seita avaient tenté de limiter les infractions visées aux seules cigarettes fabriquées par la société, à l'exclusion des marques dont elle est seulement le distributeur en France. *« L'infraction reprochée n'a aucun lien avec le droit des marques,* a tranché le tribunal, *mais pose un problème de santé publique. »* Les infractions à la visibilité et à la lisibilité des messages (exigence de caractère gras ou d'un fond contrastant) relevées par le CNCT n'ont en revanche pas été retenues pour l'ensemble des paquets de cigarettes incriminés.

**APPEL SUSPENSIF**

Concernant spécifiquement la Seita, le tribunal a souligné que *« l'intention coupable se déduit de la persistance dans la démarche, malgré les avertissements répétés du CNCT »*. L'association avait mis en garde à deux reprises le fabricant français contre le caractère illicite de ses messages sanitaires, en avril et en mai 1993, puis une troisième fois en avril 1995. Un porte-parole de la firme nous a annoncé, lundi 9 juin, son intention de faire appel du jugement. L'appel étant suspensif, le fabricant n'aura pas à rappeler immédiatement les paquets de cigarettes litigieux.

*« La victoire est significative sur le plan des principes, mais décevante sur le plan financier »*, a commenté Me Caballero. Le CNCT réclamait en effet *« un mode de réparation proportionnel au nombre de paquets vendus »* pour un montant total de plus de 36 millions de francs. Le CNCT espère néanmoins que le jugement fera jurisprudence et servira à nourrir les arguments des victimes du tabagisme qui, suivant l'exemple américain, commencent à attaquer directement les fabricants en justice (*Le Monde* du 21 janvier). L'association a assigné la société Philip Morris pour les mêmes infractions sur les messages sanitaires. L'audience aura lieu en septembre, devant le tribunal de Quimper.

*Laurence Folléa*

# Paul Barril laissé en liberté après sa garde à vue

**L'ANCIEN CAPITAINE** Paul Barril a été laissé en liberté après vingt-quatre heures de garde à vue dans les locaux de la brigade de répression du proxénétisme (BRP). Les policiers l'ont interrogé sur l'existence d'éventuels liens avec le réseau de prostitution de luxe, dirigé par trois personnes placées en détention, mis au jour dans le cadre d'une affaire de proxénétisme international instruite, depuis le 21 octobre 1996, par le juge parisien Frédéric N'Guyen (*Le Monde* du 10 et du 11 juin).

Le magistrat n'a pas obtenu le réquisitoire supplétif qui lui aurait permis d'étendre sa saisine initiale à d'autres filières de prostitution internationale mettant en cause les entourages des principaux princes du golfe Persique. Le parquet de Paris a motivé son refus par la volonté de clore rapidement la première affaire et indiqué son intention de transmettre au parquet de Grasse (Alpes-Maritimes) les éléments concernant Paul Barril et l'entourage de l'émir du Qatar, dont il assure la sécurité personnelle.

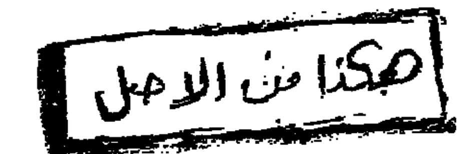
## DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : les deux jeunes hommes désignés comme les auteurs de son viol par la policière agressée**, le 25 octobre 1996, dans le RER B, en Essonne, et qui avaient été remis en liberté à la mi-mai, vont être à nouveau incarcérés sur décision de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris. Ce jugement annule l'ordonnance de remise en liberté prise à la mi-mai par le juge chargé de l'information judiciaire ouverte à Evry. Deux autres jeunes gens, qui avaient été mis en examen et écroués en janvier aux côtés des deux principaux suspects, avaient été remis en liberté par le même juge à la fin mars.

■ **ÉDUCATION : les inspecteurs de l'éducation nationale ont levé leur mot d'ordre de « grève du bac »** et de boycottage des commissions de titularisation des enseignants, après avoir été reçus, mardi 10 juin, au ministère de l'éducation (*Le Monde* daté 18-19 mai). Les inspecteurs, qui ont le sentiment que leur dossier *« est en bonne voie »*, avaient lancé ce mot d'ordre car leur fonction n'avait pas été revalorisée, contrairement aux promesses faites en 1993 par M. Bayrou.

■ **VANDALISME : trois enfants de sept et neuf ans soupçonnés d'avoir saccagé une école maternelle de Strasbourg ont été interpellés**, mardi 10 juin, et leurs parents convoqués. Les classes de l'établissement, situé dans le quartier difficile de La Meinau, avaient été badigeonnées de peinture et le mobilier renversé ou démoli, dans la nuit du dimanche 8au lundi 9 juin.

■ **SANTÉ : la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) a annoncé**, mardi 10 juin, qu'elle entendait reprendre le financement des expériences pilotes de dépistage du cancer du colon. En décembre 1996, la CNAM avait décidé de suspendre ces expérimentations menées dans une douzaine de départements avec le test Hémoccult, affirmant que *« 50 % des cancers »* n'étaient *« pas repérés »* par ce moyen (*Le Monde* du 6 février).



La Seita et Rothmans
condamnés à modifier
urs paquets de cigarettes



**AMÉNAGEMENT** Les parcs naturels régionaux (PNR), aujourd'hui au nombre de trente-deux, pourraient bientôt atteindre la quarantaine. ● DIX NOUVEAUX TERRITOIRES RURAUX, neuf en métropole, un en Guyane, *sont en effet candidats.* ● QUATRE D'ENTRE EUX, les mieux préparés, *sont « en voie imminente »* de classement. Il s'agit des parcs du Périgord-Limousin, de l'Avesnois (*Nord-Pas-de-Calais*), du Gâtinais et du Perche. ● CET AFFLUX DE CANDIDATURES *montre* que les PNR sont aussi perçus comme un moyen de recréer une dynamique de développement local dans des territoires en déclin (*Le Monde* du 6 juin). ● LE PARC DU LUBERON ACCUEILLE 2 600 maires pour le trentième anniversaire des PNR, du 11 au 14 juin. Dominique Voynet, *ministre (Vert)* de l'aménagement du territoire et de l'environnement, doit participer à cette manifestation.

# Dix nouveaux candidats au statut de parc naturel régional

## Les trente-deux PNR, qui occupent 10 % du territoire pour 2,3 millions d'habitants, font des émules. Le nombre de projets en gestation montre l'intérêt de ce concept pour les élus soucieux de revitaliser des territoires fragiles. Mais le label sera de plus en plus difficile à obtenir

**LE GÉNÉRAL** de Gaulle, qui signa en 1967 le *décret constitutif* des parcs naturels régionaux (PNR) élaboré par Olivier Guichard, son grand commis, alors patron tout-puissant d'une *flamboyante* délégation à l'aménagement du territoire (Datar), aurait-il imaginé que, du 11 au 14 juin, ceux-ci fêteraient leur trentième anniversaire, en compagnie de quelque 2 600 maires, dans le cadre du parc du Luberon (Vaucluse), lui-même âgé de vingt ans ? On ne sait... Toujours est-il qu'aujourd'hui les PNR sont au nombre de trente-deux, répartis sur l'ensemble du territoire.

Mais voilà que ces véritables laboratoires vivants, destinés à préserver l'environnement tout en développant l'économie locale, suscitent de nombreux émules. Pas moins de dix projets sont actuellement en gestation, preuve s'il en est de l'intérêt que le label « parc naturel » éveille au sein des collectivités à dominante rurale. Mais attention ! Comme le dit Jean-Paul Fuchs, président de la Fédération des parc naturels régionaux, tout en soulignant la difficulté de trouver un équilibre entre environnement et économie, *« la barre sera placée de plus en plus haut »* pour accéder au rang de PNR.

Quels sont ces territoires qui espèrent un jour voir leur ministre de tutelle, celui de l'environnement, signer le précieux décret ? Selon la Fédération, qui regroupe l'ensemble des parcs – 10 % du territoire national pour 2,3 millions d'habitants –, quatre parcs porteurs d'un *« vrai projet »*, soutenus en tant que tel, dont les chartes ont été minutieusement élaborées, sont *« en voie imminente »* de classement. Il s'agit du Périgord-Limousin, dont les 79 communes vont délibérer sur leur adhésion à la charte en octobre ; de l'Avesnois (Nord-Pas-de-Calais), le projet le plus avancé, qui pourrait aboutir à la fin de cette année ; du Gâtinais et du Perche, *« très avancé »*. La Fédération dit pouvoir *« quasiment s'engager »* sur ces futurs parcs.

Trois autres projets sont, pour l'heure, *« en phase de réflexion »*. Il s'agit des parcs de la châtaigneraie ardéchoise, des causses du Quercy (Midi-Pyrénées) et du département de la Guyane. Deux autres projets – celui dit des « boucles de la Marne » et celui du Narbonnais en Midi-Pyrénées – n'offriraient pas, pour l'heure, les gages de qualité suffisants pour faire acte de candidature. Enfin, un dernier projet, autour du plateau de Millevaches, serait encore au stade de la simple velléité.

Ces projets ont, naturellement, pour ambition commune de satisfaire la vocation environnementale première des PNR et surtout, de façon de plus en plus prioritaire – à l'instar de celui de la Brenne dans le bas Berry –, de recréer une dynamique de développement local sans laquelle leurs territoires risqueraient de basculer dans un processus irréversible de déshérence. Mais ils ont chacun leurs spécificités.

### DÉVELOPPEMENT LOCAL

En Périgord-Limousin, territoire « à la marge », à cheval sur la Dordogne et la Haute-Vienne, priorité devrait être donnée à l'action coordonnatrice du parc, dans un but clairement établi de développement local : grâce au label « parc », il s'agit de promouvoir les produits de l'élevage extensif de qualité ou encore les fameux couteaux de Nontron (Dordogne), ou le gigantesque cratère creusé par un météore en Haute-Vienne, considéré comme patrimoine touristique de grande valeur. En Gâtinais français, dans la même logique que les parcs de Chevreuse et du Vexin en Ile-de-France, la volonté de « coupure verte » par rapport à l'agglomération parisienne est clairement affichée, tandis que les causses du Quercy, qui se cherchent un modèle de développement, insistent sur la gestion du patrimoine hydrique, la qualité paysagère.

Pourquoi une telle pugnacité de la part des élus locaux, des associations, des socioprofessionnels, d'où naissent le plus souvent les initiatives de candidature au label ? Cinq années en moyenne sont, en effet, nécessaires à l'élaboration d'une charte bien ficelée, pour laquelle l'ensemble des acteurs vont se montrer d'accord. Pour Jean-Luc Sadorge, directeur de la Fédération, aucun doute : *« Il y a un phénomène d'entraînement. En trente ans, l'outil « parc » a fait preuve de son efficacité sur des territoires en zone fragile possédant un patrimoine de qualité. Or de quoi le monde rural manque-t-il le plus ? D'une logique de projet qui puisse durer dix ans, durée au bout de laquelle le statut du parc est reconduit. »* Selon M. Sadorge, un projet de parc impose en effet un consensus des élus, toutes tendances confondues. Il est en soi fédérateur, peut aider à apaiser les querelles. Par ailleurs, le parc permet aux gens de s'identifier à leur patrimoine naturel et culturel tout en recréant une dynamique de développement. *« La grande faiblesse du monde rural est de s'être toujours défini en négatif par rapport à la ville »*, conclut M. Sadorge.

Président de l'Association d'étude pour le PNR du Périgord-Limousin, Bernard Devalois abonde dans ce sens : *« Nous nous sommes sentis mobilisés le jour où nous avons réussi à mettre les gens autour d'une table. Un événement, alors que nous sommes confrontés à une déprise agricole, à une démographie en baisse, à un aménagement du territoire rendu difficile par le manque de coordination. »* Le résultat ? Surprenant. A entendre M. Devalois, nombreux sont ceux qui, aux confins de l'Aquitaine et de l'ouest limousin, se sont rappelés qu'ils avaient une histoire commune... bien antérieure à la création des départements par Napoléon ! *« C'est parce qu'il existe un projet que nous sommes en train de retrouver une unité perdue, même si nous parlons le même dialecte occitan. »* Une manière de retrouver la France chère à Braudel.

*Jean Menanteau*

**Du Nord aux Pyrénées-Orientales**

EN VOIE IMMINENTE DE CLASSEMENT
1 Périgord-Limousin
2 Avesnois
3 Gâtinais
4 Perche

EN PHASE DE RÉFLEXION
5 Châtaigneraie ardéchoise
6 Causses du Quercy
7 Guyane (hors métropole)

PROJETS OU VELLÉITÉS
8 "Boucles de la Marne"
9 Narbonnais
10 Plateau de Millevaches

## DÉPÊCHES

■ **TGV EST. Les dirigeants patronaux français et allemands de l'industrie du bâtiment et des travaux publics** ont appelé, mardi 10 juin, à la construction rapide d'un TGV Est et à son prolongement en Allemagne. Ils se sont déclarés prêts à étudier avec les pouvoirs publics les modalités d'un financement privé. Otmar Franz, président de la fédération allemande du bâtiment (HDP) et Philippe Levaux, président de la fédération nationale des travaux publics (TP de France) ont en effet regretté *« que la situation budgétaire difficile dans les deux pays retarde l'extension d'un important axe de transport européen »*. Selon les deux fédérations, ce projet constitue *« un point essentiel dans la crise que traverse le bâtiment-travaux publics en Allemagne comme en France »*. Elles se déclarent par ailleurs *« prêtes à étudier un concept réaliste et à travailler à sa réalisation en association avec les gouvernements et les sociétés de chemins de fer des deux pays »*.

■ **PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR : le président de la région** Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA), Jean-Claude Gaudin (UDF-PR), a indiqué, mardi 10 juin, qu'il *« s'étonne et s'inquiète »* de la décision prise la veille par le ministre de l'équipement et des transports, Jean-Claude Gayssot, de suspendre le lancement de l'enquête publique de l'autoroute A51 entre Grenoble et Sisteron. *« Cette décision va à l'encontre de toutes les pratiques habituelles puisque les procédures réglementaires ont été conduites afin que cette enquête soit réalisée au mois de juin, enquête préalable à la déclaration d'utilité publique qui est bien la procédure démocratique permettant de consulter les populations »*, indique l'ancien ministre de l'aménagement du territoire, qui ajoute : *« avec le retrait de ce dossier essentiel pour le désenclavement des Alpes du Sud (...), c'est la survie et la revitalisation de ce territoire de montagne qui sont en jeu »*.

■ **BOURGOGNE : la chambre régionale des comptes de Bourgogne** vient d'adresser à René Beaumont (UDF), président du conseil général de Saône-et-Loire, ses observations définitives après examen de la gestion et des comptes de l'Association Saône-et-Loire promotion. Cette association, dissoute depuis quelques mois, était financée presque exclusivement par une subvention annuelle du conseil général, à hauteur d'environ dix millions de francs par an. Dans son rapport, la chambre régionale relève, exemples précis à l'appui, deux types d'irrégularités, juridiques et comptables. Elle note que, outre l'opacité des décisions prises, l'association était *« souvent utilisée comme relais financier du département et qu'elle engageait des dépenses en dehors des décisions de l'assemblée départementale »*. A propos de la comptabilité de Saône-et-Loire promotion, la chambre signale de nombreuses anomalies *« commises volontairement »* : non comptabilisation de subventions, hausse continue des coûts de structure, contrôle financier défectueux de certaines opérations, échecs coûteux... – *(Corresp.)*

■ **ILE-DE-FRANCE : la SNCF a mis en service, depuis le 1er juin, de nouveaux trains RER directs, sur la ligne B, entre la gare du Nord et l'aéroport parisien de Roissy-CDG.**

هكذا من الاصل



## DISPARITIONS

■ **LE GENERAL VICTOR TANGUY**, pilote des célèbres escadrilles « les Cigognes » et « Alsace » durant la seconde guerre mondiale, est mort, le 31 mai, à Paris, dans sa quatre-vingt-deuxième année. Né lé 6 juillet 1915 à Plougastel-Daoulas (Finistère), Victor Tanguy entre à l'Ecole de l'air dès sa création, en 1935. Après 1941, il s'illustre au sein de deux groupes de chasse (le squadron 319 « les Cigognes », puis le squadron 341 « Alsace ») qui constitueront les Forces aériennes françaises libres aux côtés de la Royal Air Force britannique. Ainsi, l'escadrille « Alsace », équipée d'avions Spitfire, sera la première unité à opérer depuis le sol français en 1944, notamment à Bayeux. Les groupes « les Cigognes » et « Alsace » totaliseront respectivement 3 220 et 4 297 missions de guerre. En 1958, Victor Tanguy commande la base aérienne d'Orange (Vaucluse). En 1962, il commande le centre des opérations de défense aérienne à Taverny (Val-d'Oise). Il quitte l'armée de l'air avec le grade de général de brigade aérienne. Titulaire de la Distinguished Flying Cross britannique, le général Tanguy était grand officier de la Légion d'honneur.

■ **RAYMOND POGGI**, ancien PDG du groupe aéronautique Hispano-Suiza, est mort, dimanche 8 juin, à Paris, dans sa cinquante-neuvième année. Polytechnicien, Raymond Poggi est entré dès 1963 à la Société nationale d'étude et de construction de moteurs d'aviation (Snecma) où il devait exercer différentes responsabilités. Conseiller du président en 1980, il a, à la Snecma, dirigé la division « filiales et plans », puis il a été nommé successivement directeur délégué, directeur général adjoint avant de prendre, en 1991, la présidence de la société Hispano-Suiza, qui est contrôlée par la Snecma. Malade, il avait dû quitter ce poste début 1997.

■ **STANLEY KNOWLES**, figure légendaire du Parlement canadien, est mort lundi 9 juin à l'âge de quatre-vingt-huit ans. Né le 18 juin 1908, élu pour la première fois à la Chambre des communes en 1942 et réélu douze fois ensuite, Stanley Knowles s'était fait une solide réputation dans la défense de la justice sociale, des droits des retraités et des chômeurs. Député du NPD (Nouveau Parti démocratique, social-démocrate), il s'était retiré de la vie politique active en 1984, mais il continuait d'assister très souvent aux débats parlementaires, Pierre Trudeau, alors premier ministre fédéral, lui ayant attribué, à titre exceptionnel, un poste de fonctionnaire honoraire à la « table des greffiers » de la Chambre.

## NOMINATIONS

### CULTURE

**Dominique Lefebvre**, conseiller référendaire à la Cour des comptes, a été nommé directeur du cabinet de Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication, porte-parole du gouvernement.

[Né le 7 mai 1956 à Roubaix (Nord), Dominique Lefebvre est ancien élève de l'Ecole nationale d'administration (promotion Diderot). Il intègre la Cour des comptes en qualité d'auditeur en 1986. En mai 1988, il rejoint le cabinet de Claude Evin, alors ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale, où il suit particulièrement l'élaboration et la mise en œuvre de la loi sur le revenu minimum d'insertion. Il entre en septembre 1989 au cabinet de Michel Rocard, alors premier ministre, puis devient, en 1991, directeur-adjoint du cabinet de Michel Delebarre, ministre de la ville et de l'aménagement du territoire. En novembre 1991, il devient directeur du cabinet de Jack Lang, ministre de la culture, de la communication et des grands travaux, porte-parole du gouvernement, et le suit au ministère de l'éducation nationale et de la culture où il assure la direction de ses deux cabinets ministériels. Il réintègre la Cour des comptes en août 1993. Il était en disponibilité depuis février 1995 afin de participer à l'équipe de campagne de Lionel Jospin. En juin 1996, Dominique Lefebvre est devenu maire-adjoint de Cergy-Pontoise (Val-d'Oise), chargé des finances et de la vie urbaine, puis maire de cette commune, après la démission d'Isabelle Massin.]

### DÉFENSE

**François Roussely** a été nommé directeur du cabinet civil et militaire du ministre de la défense, Alain Richard.

[Né le 9 janvier 1945 à Belvès (Dordogne) et devenu élève de l'ENA après avoir servi au ministère de l'intérieur, puis au ministère de l'économie et des finances comme attaché d'administration centrale, François Roussely est entré à la Cour des comptes en 1978. Entre 1982 et 1984, il est conseiller technique, puis directeur adjoint du cabinet de Gaston Defferre, ministre de l'intérieur et de la décentralisation dans le gouvernement de Pierre Mauroy. En 1985, il est directeur adjoint du cabinet de Pierre Joxe, qui remplace Gaston Defferre, avant d'en être le directeur jusqu'en mars 1986, date après laquelle il est détaché auprès du président du groupe socialiste, Pierre Joxe, à l'Assemblée nationale. Entre mai 1988 et juin 1989, il est à nouveau directeur du cabinet de Pierre Joxe, ministre de l'intérieur. Il est ensuite nommé directeur général de la police nationale, un poste qu'il quitte en mai 1991 pour occuper les fonctions de secrétaire général pour l'administration des armées, à l'arrivée de Pierre Joxe au ministère de la défense, après la démission de Jean-Pierre Chevènement. A ce poste, il restera jusqu'à la fin de 1996. Entre-temps, il a été nommé conseiller maître à la Cour des comptes, en service détaché. Depuis janvier 1997, François Roussely était secrétaire général de la SNCF, auprès du PDG, Louis Gallois.]

### DIPLOMATIE

**Jean-Michel Gaussot** a été nommé ambassadeur au Chili, en remplacement de Gérard Cros, par décret publié au *Journal officiel* daté 2-3 juin.

[Né le 17 octobre 1944 à Grenoble (Isère), Jean-Michel Gaussot est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'ENA (1969-1971). Il a été notamment en poste à Bonn (1974-1978), à La Haye (1974-1980), à Londres (1980-1982), à Belgrade (1984-1987), auprès des Nations unies à New York (1987-1989), avant d'être ambassadeur en Equateur (1989-1992), puis au Togo (1992-1995). Depuis juillet 1996, Jean-Michel Gaussot était chef de la délégation française au Comité de surveillance du cessez-le-feu au sud du Liban, en résidence à Nicosie.]

**Jean-Paul Réau** a été nommé ambassadeur en Corée du Sud, en remplacement de Dominique Perreau, devenu directeur des affaires économiques et financières au Quai d'Orsay, par décret publié au *Journal officiel* daté 2-3 juin.

[Né le 24 août 1941 à Bordeaux (Gironde), Jean-Paul Réau est licencié en droit et diplômé de l'Ecole nationale des langues orientales. Il a été notamment en poste à Pékin (1970-1974 et 1984-1987), à Londres (1975-1979), à Washington (1979-1984), avant d'être nommé inspecteur des affaires étrangères en juin 1987. Depuis janvier 1993, Jean-Paul Réau était directeur de l'Institut français à Taipeh.]

**Sylvie Alvarez** a été nommée ambassadeur au Nicaragua, en remplacement de Georges Vaugier, par décret publié au *Journal officiel* daté 2-3 juin.

[Née le 22 juillet 1942 à Saint-Jean-de-Luz (Pyrénées-Atlantiques), Sylvie Alvarez est diplômée de l'Institut d'études politiques et de l'Ecole nationale des langues orientales. Elle a été notamment en poste auprès des Nations unies à New York (1967-1970 et 1985-1988), à Varsovie (1970-1971), à Rabat (1988-1992) et à l'administration centrale, avant de devenir ambassadeur à Sainte-Lucie en juillet 1992, nommée ensuite parallèlement à Antigua-et-Barbuda, à la Dominique, à Saint-Christophe-et-Niévès, à Saint-Vincent-et-les Grenadines et à la Grenade. Depuis septembre 1996, Sylvie Alvarez était secrétaire général de la présidence française de l'Union de l'Europe occidentale (UEO).]

**Pascal Fieschi** a été nommé ambassadeur en Ukraine, en remplacement de Dominique Chassard, devenu directeur de l'Europe continentale au Quai d'Orsay, par décret publié au *Journal officiel* daté 2-3 juin.

[Né le 20 mars 1945, Pascal Fieschi est licencié en droit et diplômé de l'Ecole nationale des langues orientales. Il a été notamment en poste à Athènes (1972-1974), à Prague (1974-1977), à Leningrad (1980-1983), à Canberra (1983-1985), à Moscou (1985-1989) et à l'administration centrale. Depuis novembre 1993, Pascal Fieschi était chef du service des Français à l'étranger au Quai d'Orsay.]

**Christophe Philibert** a été nommé ambassadeur en Guinée, en remplacement d'Hadelin de La Tour du Pin, par décret publié au *Journal officiel* daté 2-3 juin.

[Né le 30 novembre 1946 à Strasbourg (Bas-Rhin), Christophe Philibert est diplômé de l'Institut d'études politiques de Grenoble. Il a été notamment en poste à Mogadiscio (1972-1974 et 1977-1978), à Aden (1974-1977), à Tel Aviv (1980-1982), à Londres (1984-1990) et à l'administration centrale. Depuis octobre 1994, Christophe Philibert était deuxième conseiller à Rabat.]

## AU CARNET DU « MONDE »

### Naissances

– Nous ne bouderons pas notre joie pour fêter l'arrivée de

**Amandine**

dans nos familles **CAPALDI, BOBIN** et **PASQUIER.**

---

**Patrick et Tereza CINGOLANI**
ont la joie d'annoncer la naissance de

**Marion, Blanche, Angeles,**

le 16 mars 1997, à Santa fe de Bogotá.

### Décès

– Stella Benqué, née Maman,
son épouse,
Françoise Ben Kemoun,
sa fille,
Charles Benqué,
son fils,
Maryvonne Wetsch-Benqué,
sa belle-fille,

Sophie Benqué et Kamel Hachem,
Eric Benqué,
Mathilde Benqué,
David Benqué,
ses petits-enfants.

Sa famille et ses amis,
font part du décès de

**Emile André BENQUÉ (Milo),**
né le 14 août 1917 à Oran,

croix de guerre 1939-1945,
médaille militaire,
ancien des Forces françaises libres,

survenu le 8 juin 1997, à Paris.

L'inhumation aura lieu au cimetière parisien de Pantin, le vendredi 13 juin, à 15 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

187, rue de Courcelles,
75017 Paris.

– Bella, Meret et Piet Meyer
ont la tristesse de faire part du décès de

**Michel BRODSKY,**

survenu le 5 juin 1997.

Les obsèques auront lieu le vendredi 13 juin, à 15 h 30, au cimetière de Saint-Paul-de-Vence.

Cet avis tient lieu de faire-part.

35, quai de l'Horloge,
75001 Paris.

---

– Le comité Marc-Chagall,
Son bureau,
Ses membres,
M. Jean-Louis Prat,
M. David Mc Neil,
Mme Meret Meyer Graber,
M. Hubert Michard-Pellissier,
Mme Marie-Laure de La Loyère,

ont le regret de faire part de la disparition de

**Michel BRODSKY,**

survenue le 5 juin 1997.

Les obsèques auront lieu le vendredi 13 juin, à 15 h 30, au cimetière de Saint-Paul-de-Vence.

Cet avis tient lieu de faire-part.

35, quai de l'Horloge,
75001 Paris.



– Mme Raymonde Coenca,
son épouse,
M. et Mme Laurent Coenca,
M. et Mme Sylvain Coenca,
ses enfants,

David, Jonathan et Mickaël,
ses petits-enfants,

Les docteurs Jacques et Sylvia Karpman-Boutet
et leurs fils Francis,
Mme Raymonde Coenca,
M. et Mme Jack Petitgrand,
Ses sœur, beaux-frères, belles-sœurs et neveu,

ont le grand chagrin de faire part du décès de

**M. Henry COENCA,**

survenu le 10 juin 1997, à l'âge de soixante-dix ans.

Les obsèques auront lieu le vendredi 13 juin, à 14 h 45, au cimetière parisien de Bagneux, 45, avenue Marx-Dormoy.

Cet avis tient lieu de faire-part.

---

– Virginia et Barbara Prouvost,
ses filles,
Sasha,
son petit-fils,
ont la douleur d'annoncer le décès de

**Mme Role HANCKE,**
**née Anna Maria SOLARI,**
**dite Pia PAOLI,**
écrivain et artiste peintre,

survenu le 2 juin, à Londres, des suites d'une longue maladie.

Une messe sera dite en la chapelle Sainte-Thérèse, 71 *bis*, rue Boissière, Paris-16e, le 16 juin, à 11 heures.

*Ed è subito sera*
(Quasimodo)
(Et le soir tombe aussitôt).

– Le président de l'université de Bourgogne,
Le doyen de la faculté de sciences humaines,
La section de sciences de l'éducation,
Et l'Institut de recherche sur l'économie de l'éducation (UMR CNRS 5597),
ont la tristesse de faire part du décès de leur collègue et amie,

**Marie-France DORAY,**
maître de conférences
à l'université de Bourgogne,

survenu le 8 juin 1997.

---

– Les familles Alain Hosking,
Jacqueline Duplessis-Douglas,
Claudine Waldo,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles Paul et Germaine Guieysse,
Soizic Marchand,
Pierre Gourut,
Evelyne et Jacques Miguel,
Sylvère et Nicole Guieysse,
ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du décès de

**Mme Antoinette HOSKING,**
**née GUIEYSSE,**

survenu le 9 juin 1997, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

L'incinération aura lieu le vendredi 13 juin, à 12 h 15, au crématorium du Père-Lachaise, où l'on se réunira.

3, square du Gasselet,
94320 Thiais.

---

– Simone et Michel Samama,
ses enfants,
Laurent Samama,
Marc et Pascal Samama,
ses petits-enfants,
Nicolas, Louis et Mathilde,
ses arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès, le 8 juin 1997, de

**Madeleine LEVY,**
**née SCHWARTZ,**

et rappellent le souvenir de son mari durant soixante-six ans,

**Paul LEVY,**

à Vire et à Rouen.

Les obsèques auront lieu vendredi 13 juin, à Rouen.

115, rue de Vaugirard,
75015 Paris.

---

– Le président-directeur général de Snecma,
Le vice-président de Snecma,
Le président-directeur général d'Hispano-Suiza,
Les comités de direction de Snecma et d'Hispano-Suiza,
L'ensemble du personnel du groupe,
ont la tristesse de faire part du décès, le 8 juin 1997, de

**Raymond POGGI,**
ancien élève
de l'Ecole polytechnique (1958),
MSC California Institute
of Technology (1963),
directeur délégué à la stratégie
de Snecma,
ancien président d'Hispano-Suiza,

et prient sa famille d'accepter leurs condoléances émues.

*(Lire ci-dessus.)*



– Geneviève,
son épouse,
Vincent et Geneviève Rigal,
Emmanuelle et Emmanuel Couteau,
Etienne Rigal et Nathalie Péquignot,
Natalie Rigal et Yannick Lecomte,
ses enfants,
Estelle, Fanny, Clément, Claire, Louna, Nicolas, Anouk, Thimothé et Paul,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès, le 9 juin 1997, de

**Jean-Louis RIGAL,**
professeur à l'université Paris-Dauphine,
président de l'IFIGE.

Ses obsèques auront lieu le 13 juin, à 15 heures, en l'église Saint-Stanislas-des-Blagis, 104, avenue Gabriel-Péri, Fontenay-aux-Roses.

17, rue de l'Yser,
92330 Sceaux.

---

**Mme Marie-Zéline SADOUL,**
dite « **ZIZOU** »

s'est éteinte à son domicile parisien, le 8 juin 1997, à l'âge de quatre-vingt-treize ans.

De la part de
Sa fille, Mme Hoffenberg/Dickinson,
Des familles Faure, Gilard et Herman,
De ses petits-enfants
et leur descendance,
De ses cousins et cousines,
neveux et nièces,
De ses belles-sœurs,
De ceux qui l'ont connue et aimée.

Elle sera inhumée dans le cimetière de famille des Laurents, en Dordogne, le 13 juin.

### Condoléances

– Les personnels du Cresas et de l'INRP

très attristés par la disparition de leur collègue et amie,

**Marie-France DORAY,**

témoignent à sa famille et à ses proches leur profonde et sincère sympathie.

### Anniversaires de décès

– Il y a un an, le 12 juin 1996, disparaissait

**Jacqueline CARNEZ.**

Que ceux qui l'ont connue aient une pensée pour elle.

Nous ne l'oublions pas.

---

– Le 12 juin 1993,

**Guy MARCHAND,**
citoyen du monde

nous quittait brutalement.

Mais toujours présent à notre esprit, son combat pour un monde uni continue.

Renée Marchand.

### Conférences

**Répliques à la pensée unique**
L'Observatoire de la mondialisation vous invite à une conférence-débat à l'occasion de la sortie de ***La Suisse aux enchères : répliques à la pensée unique***, de S. George & F. Sabelli avec les auteurs, J.-P. Page et C. de Brie, salle des fêtes, mairie du 3e, 2, rue Eugène-Spuller (métro République), mercredi 18 juin, 20 heures.

---

– Conférence-débat : « **La peine de suivi médico-social** » pour les délinquants sexuels.

Vendredi 13 juin, à 20 h 15, à l'Ecole nationale de la magistrature, 8, rue Chanoinesse, 75004 Paris,

(organisée par Arapej Ile-de-France).

### Communications diverses

– 14 et 15 juin, de 9 heures à 18 heures,

**Portes ouvertes**

à la garde républicaine, quartier des Célestins, 18, boulevard Henri-IV, Paris-4e.

Renseignements : 01-42-76-14-55.

### Soutenances de thèse

– **Eloïse Ungaro** soutiendra sa thèse de doctorat en histoire de l'art : « **Le nu féminin dans la peinture moderne : désordres des corps et stratégies du regard** », directeur Gilbert Lascault, samedi 14 juin, à 15 h 30, en Sorbonne, salle 116.

---

**« L'art littéraire dans les miracles de Nostre Dame de Gautier de Coinci »**
Thèse de doctorat nouveau régime soutenue par **Jean-Louis Benoît.**

Le jury sera composé de MM. les professeurs : Philippe Ménard (président), Michel Zink, Claude Thomasset, Gérard Gros, Bernard Guidot.

Sorbonne (Paris-IV), 14 juin, 14 heures, amphithéâtre Milne-Edwards.







## HORIZONS

ENQUÊTE

# Pour tout l'or de Maripasoula

VU d'avion, le bourg de Maripasoula a l'air d'un jeu d'enfants : une poignée de maisons jetées au bord du fleuve comme un lancer de dés, l'eau couleur caramel qui luit, immobile, et, tout autour, la moiteur verte de la forêt, couchant contre le ciel son océan de brocolis. Filant à travers champs, un chemin de terre rouge, raviné par les pluies, relie l'« aéroport » – une piste d'atterrissage réservée aux petits porteurs – à l'entrée du village et au fleuve. Il n'y a pas de route goudronnée. Les hautes maisons en bois, construites sur pilotis, s'étagent en pente douce jusqu'à la rive. En face, c'est le Surinam, l'ancienne Guyane néerlandaise. Ce pourrait être le Brésil. Mêmes murailles végétales aux flèches de cathédrale, mêmes fleuves aux eaux lentes sillonnées de pirogues. Mêmes sites aurifères que se disputent ici, depuis presque quatre ans, les multinationales et les artisans orpailleurs, locaux ou brésiliens.

Pour beaucoup, la quête du précieux métal est devenue une obsession. Désormais, de nouveau, tout se mesure en or. « Pour acheter un moteur 4 cylindres, il faut compter 4 kilos d'or », estime, par exemple, Joseph Machine, secrétaire de la coopérative Graine d'or SA. A Maripasoula, où il n'existe pas d'établissement bancaire, les précieuses pépites servent à une multitude de choses. A se payer une pirogue, un fusil ou une bouteille de rhum. A épargner son capital, via le travail du bijoutier ou celui du dentiste. Même les prostituées brésiliennes monnayent leurs charmes en pépites. Quand Wellings Biron était gosse, c'était déjà comme ça. « Avec une petite pépite, on achetait du riz ou de la farine. Mais c'était bien plus dur que maintenant, dit-il. On ramassait l'or à la main, on n'avait pas toutes ces machines ! »

En short et tricot de corps, une belle chaîne en or balayant sa poitrine, le vieux créole reçoit sous sa véranda. L'un de ses amis, retraité comme lui, écoute en hochant pensivement la tête. Le père de Papa Biron était originaire de Sainte-Lucie, sa mère de Martinique. « On n'était pas riches, il n'y avait pas d'allocations familiales, à l'époque. Si on voulait aller à l'école, il fallait descendre jusqu'à Saint-Laurent-du-Maroni. » Autant dire le bout du monde ! Mais Papa Biron ne se plaint pas. Du haut de ses soixante-quinze ans, il regarde passer le fleuve des souvenirs avec sérénité. Il se rappelle encore le vieil Abdallah, un ancien bagnard maghrébin, qui a donné son nom à un village avant de s'éteindre, « il y a une dizaine d'années ». Il se rappelle aussi le « quartier indigène » où vivait la petite communauté des Aloukous (ou Bonis, descendants d'esclaves africains ayant fui l'ancienne Guyane néerlandaise à la fin du XVIIIe siècle).

« Les indigènes habitaient sur les hauteurs, et nous au bourg, près du fleuve », précise Papa Biron. C'est grâce aux créoles, assure-t-il, que les Bonis « sont entrés dans la civilisation ». La preuve ? « Avant, ils mangeaient avec la main et leurs femmes ne savaient pas mettre une robe. » Bien de l'eau a coulé sous les pirogues, depuis cette mue miraculeuse... En moins d'une décennie, Maripasoula s'est « décréolisée ». L'un après l'autre, les pionniers de Sainte-Lucie, de Dominique ou de Martinique ont disparu, comme le vieil Abdallah. La fièvre de l'or retombée, leurs enfants sont partis chercher du travail sur le littoral, à Cayenne ou à Saint-Laurent, laissant le village s'endormir à l'ombre des fromagers. Papa Biron est presque une exception. Resté fidèle à Maripasoula, il s'est résigné aux changements de sa ville. « Maintenant, ce sont les Bonis qui ont la mairie. Et ils votent, comme nous ! », lance-t-il, encore tout étonné de cette révolution. Sur les 2 000 à 2 500 habitants actuels (le chiffre change selon que l'on inclut, ou non, les Brésiliens sans papiers), les Bonis représentent près de 60 %. Créoles et « métros » (Blancs de la métropole) arrivent en queue de peloton, loin derrière les émigrés du Brésil, du Surinam et de Guyana.

Au cours des cinq dernières années, les effectifs du collège Gran Man Difou, ouvert en 1988, ont quasiment triplé. Et, guerre du Surinam aidant, la délinquance est, elle aussi, en hausse. « Avant, on allait laver son linge dans le fleuve et on le laissait sécher sur la rive. Maintenant, on ne peut plus : il est volé », ronchonne Angèle, mère de sept enfants. Encore n'est-elle pas la plus malheureuse ! Sa carte d'identité française la protège. « Pour vivre, il y a mon salaire, celui de mon mari et 6 600 francs d'allocations familiales », reconnaît-elle. Comme l'immense majorité des habitants du bourg, Angèle ne paye pas de loyer. Même si les denrées venues du Surinam ou de Cayenne se vendent cher, le temps est loin où l'on devait, pour joindre les deux bouts, cultiver soigneusement son abattis (lopin) pour y faire pousser le manioc, l'igname et le dachine. Le RMI et les « zaèfes » (allocations familiales) sont passés par là. « Maintenant, la vie est belle ! », résume Papa Biron.



**En Guyane, sur le fleuve Maroni, les banques n'existent pas : tout s'achète en pépites d'or. Parfois, des accès de fièvre touchent ces petites communautés, dont certaines vivent en marge des lois**

SELON lui, « avec l'or, personne ne devient riche... même si tout le monde y croit. Les filons s'usent plus vite que les rêves ! » Il rit et se tape sur les cuisses. Les jeunes, eux, gardent le visage sombre. « L'or, c'est le diable, lâche Angèle. A cause de l'or, les hommes quittent leurs femmes, les gens se querellent et se battent. Ça n'apporte que du malheur. » Du malheur ? Chacun évoque, à demi-mot, les récentes bagarres entre Bonis et Brésiliens. Et commente avec effarement le saccage du local de la gendarmerie qui a accompagné, dans la soirée du 7 avril, la « libération » du maire de Maripasoula, Antoine Abienso, politicien rusé et gestionnaire véreux, naturellement adoré des Bonis. N'a-t-il pas octroyé « aux siens » postes de responsabilité et emplois salariés dans l'administration ? Réfugié, dit-on, au Surinam, l'ancien élu du Parti socialiste guyanais (PSG), longtemps acoquiné avec l'ex-président du conseil général, Elie Castor, aujourd'hui décédé, fait l'objet de deux mandats d'arrêt pour détournement de fonds et gestion communale frauduleuse.

> Le village « est une caricature
> de ce que la France a raté en Guyane,
> de ce lent pourrissement
> qui est partout visible dans le département »

« Casser la gendarmerie... Jamais, à mon époque, une chose pareille n'aurait pu arriver ! », assure Papa Biron. De même, jamais il n'a imaginé qu'on puisse faire circuler un jour, à Maripasoula, une pétition « pour chasser les Blancs et les Créoles », comme l'affirme la rumeur. « Je ne sais pas comment les Bonis vont faire pour épurer la ville, vu que, à l'exception des Indiens, tout le monde s'est mélangé », soupire le vieux créole.

« Moi, je ne veux de mal à personne », se défend Joseph Machine. Le secrétaire de la coopérative des orpailleurs n'a pas l'intention de passer pour une tête brûlée. Ni pour un indépendantiste à tout crin. Malgré sa défiance vis-à-vis des représentants de la métropole, son credo, c'est le pragmatisme. La création de l'association Graine d'or, en 1994, en est l'illustration. L'arrivée de multinationales, comme Goldenstar (et sa filiale Guyanor) ou KWG, a poussé les orpailleurs bonis à s'unir, explique-t-il, dans l'espoir d'être « mieux entendus ». La nouvelle ruée vers l'or, dont la région est le théâtre, se traduit par une lutte inégale « entre les grosses compagnies et nous, les petits », souligne M. Machine. « On a l'impression d'être en pleine tourmente. Nous sommes victimes à la fois des multinationales, qui volent nos terres, de l'Etat, qui ne nous considère pas comme il devrait et qui nous refuse les permis d'exploitation, et victimes aussi des Brésiliens, qui perturbent nos habitudes et qui sont un danger pour la communauté aloukou. » Un danger ? « Peut-être pas tous... », concède le secrétaire de la coopérative. « S'ils ont la carte de séjour, ça va. Mais attention ! prévient-il, ce sont des gens qu'il faut contrôler. Ceux qui n'ont pas de papiers vivent dangereusement », ajoute-t-il. « Certains d'entre eux font des mauvais coups, ils attaquent les orpailleurs et leur volent la production d'or. Ce sont des bandits. »

Un foulard noué sur la tête, deux ouvriers, debout au fond de la tranchée, se relaient à la lance à eau. La falaise de terre ocre s'éboule peu à peu, sous la giclée puissante. De cette boue liquide, canalisée jusqu'à une machine de triage, seront filtrées les éventuelles pépites. Sous l'auvent de branchage qui sert d'abri au gardien, un fusil est posé. « Certains sites sont plus riches que d'autres. Question de chance. Quand on arrive à ramasser 2,5 à 3 kilos par semaine, c'est bien », explique Jospeh Machine. Sur cette rive du Surinam, la chance sourit souvent aux orpailleurs bonis. Aux Brésiliens aussi – qui n'ont pas besoin de visa pour venir jusqu'ici. La rive française n'est qu'à quelques minutes de pirogue. « Le fleuve, en lui-même, n'a jamais constitué une barrière », commente Mali Paupert, qui fut institutrice à Maripasoula de 1972 à 1980. « C'est la guerre du Surinam qui a créé une frontière entre les gens du fleuve, assure-t-elle. Il y a désormais ceux qui ont les papiers français – avec tous les avantages qui en découlent – et ceux qui ne les ont pas. » En clair, entre ceux qui peuvent prétendre aux allocations familiales et au RMI – c'est le cas des Bonis de Maripasoula – et ceux qui ne le peuvent pas – c'est le cas de leurs « frères ennemis », les Ndjukas, descendants d'esclaves eux aussi, mais implantés sur les deux rives du Maroni et qui ne peuvent donc pas se prévaloir de la qualité de Français.

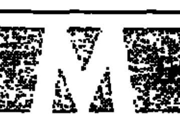
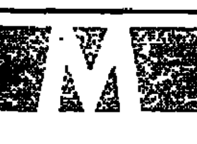
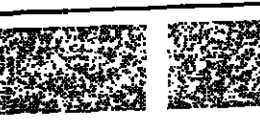
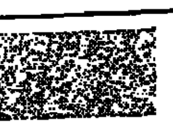
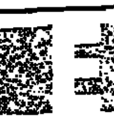
« Les Bonis, moi, je n'ai rien contre eux. Simplement, ils me font peur », murmure Miranda. Née il y a trente-quatre ans sur les rives brésiliennes de l'Oyapok, cette ancienne infirmière, après plus de quinze ans d'escale plus ou moins clandestine à Cayenne, est arrivée à Maripasoula, il y a deux ans, pour y ouvrir commerce. Le rez-de-chaussée de la maison, où elle s'est installée avec son époux, est divisé en deux : le restaurant, avec ses grandes tables en bois recouvertes de toile cirée rose, et le comptoir d'or, niché dans l'arrière-salle, où les orpailleurs brésiliens écoulent leurs pépites. Tous les soirs, grâce à la parabole, des tablées d'hommes viennent regarder les feuilletons de la télévision brésilienne – « Malhaçaô » et le nouveau « Zaza ». On boit de la bière, du Coca, mais aussi du *cupuaçu* ou du *bacury* (jus de fruits), et l'on mange de copieux plats de *peixe cozido* (poisson cuit). Hormis quelques « métros », la clientèle est essentiellement brésilienne. Aucun « Bushinenge » (nom générique de la communauté des Noirs marron, dont font partie Aloukous et Ndjukas) n'a jamais mis les pieds chez Miranda. Ou plutôt si, une fois, le jour où deux d'entre eux sont venus braquer le couple, armés de fusils à canon scié. « J'ai réussi à sauter par une fenêtre et à donner l'alerte », raconte la jeune Brésilienne, qui s'en sortira avec un coup de crosse sur la tête. La gendarmerie, auprès de qui elle a déposé une plainte, fait diligence. Les deux malfaiteurs, qui ont attaqué d'autres commerçants de Maripasoula, sont rapidement interpellés. Est-ce parce que l'on craint, en haut lieu, d'irriter les « Bushinenge » et leurs cousins bonis ? Les deux malfaiteurs seront « expulsés »... au Surinam. « Ils sont revenus me voir, moins d'une semaine après, dit Miranda. Ils ont menacé de nous tuer, à cause de la plainte que j'ai déposée. » Si ça ne tenait qu'à elle, Miranda quitterait Maripasoula. Ici, la loi du plus fort a triomphé des lois de la République. Miranda tente de sourire. « Pour le commerce, ça va. Mais pour l'amitié, c'est zéro ! »

« Ce n'est pas une sinécure, mais ce n'est pas non plus le Far West », tempère le responsable du centre de santé, le docteur Thierry Legouen. Ce « métro », amoureux de la Guyane, reconnaît néanmoins que sa tâche n'est pas facile. Il est arrivé plusieurs fois que des Brésiliens, victimes de « ratonnades », soient interdits d'accès au dispensaire par des commandos de jeunes Bonis.

AU mois de mars, quatre-vingt-un Brésiliens, menacés de lynchage, à la suite d'une bagarre, par les milices armées d'un orpailleur boni, ont demandé à être rapatriés sur Rio de Janeiro, plutôt que d'avoir à subir les foudres de leurs bourreaux. De sources concordantes, on estime que ce drame – largement occulté par la presse guyanaise – a fait au moins un mort et deux blessés graves. Ces derniers, sauvagement torturés, ont dû être évacués sur Cayenne.

« Parler de Far West, c'est exagéré ! Au moins, avec Lucky Luke, on rigole... », ironise un « métro ». Parmi les Ndjukas, certains détracteurs des Aloukous les ont surnommés « Aloukou-klux-klan ». Ce trait d'humour, sans doute intempestif, en dit long néanmoins sur la profonde inimitié qui prévaut entre communautés et sur les risques d'une dérive ethniciste. « Maripasoula est une caricature de ce que la France a raté en Guyane, de ce lent pourrissement qui est partout visible dans le département », analyse Mali Paupert. « Payez et ne nous demandez pas de comptes ! C'est ce que chacun, ici, demande à la France – sous couvert, parfois, de revendication indépendantiste. Et la France obéit ! Elle agit avec la Guyane comme avec un roi nègre, conclut-elle. On l'arrose de cadeaux pour qu'il se taise... »

**Catherine Simon**
*Dessin : Ricardo Mosner*



# IMMOBILIER

## NEUF ET RÉSIDENTIEL

### FICHE PRATIQUE du 12.06.1997

*Cette fiche hebdomadaire est rédigée par les spécialistes du mensuel immobilier* **Immoneuf.**

### Crédit : des assurances pour emprunter

**Pour pallier tout incident de remboursement, le souscripteur d'un crédit immobilier doit s'assurer. Si l'assurance décès-invalidité est obligatoire, l'assurance perte d'emploi, bien que facultative, reste vivement conseillée. Mode d'emploi.**

Souscrire un crédit immobilier est un acte qui vous engage à long terme : pendant dix, quinze, voire vingt ans, vous serez tenu de payer régulièrement les mensualités. Or, qui peut présager de quoi demain sera fait ? Trois accidents majeurs peuvent ainsi perturber le bon déroulement d'un emprunt : un décès, une invalidité ou une perte d'emploi. Aussi, pour vous protéger, vous devez vous assurer.

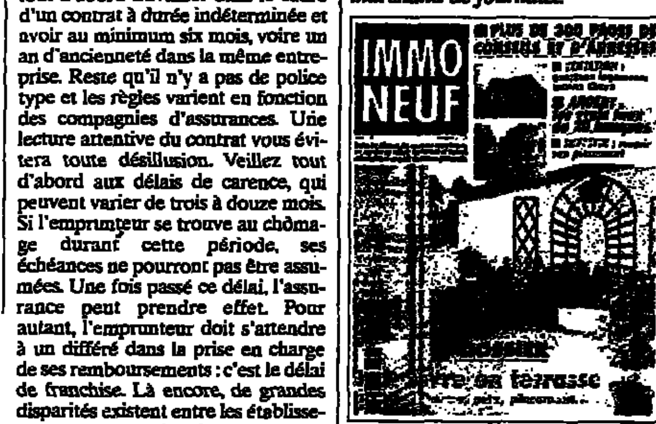
Obligatoire, l'assurance invalidité-décès est automatiquement incluse dans le contrat de crédit. Son coût est en général compris entre 0,3 et 0,5 % du montant de la somme empruntée pour une personne ayant moins de soixante-cinq ans. Au-delà, les tarifs sont sensiblement plus élevés. Les modalités sont simples, il suffit de répondre le plus précisément possible à un questionnaire concernant votre état de santé. Attention ! Toute omission concernant un antécédent ou une maladie pourrait annuler purement et simplement le remboursement du crédit en cas de décès.

**Perte d'emploi : protégez-vous**

Signe des temps, l'assurance perte d'emploi, si elle est facultative, reste néanmoins fortement conseillée. Elle ne concerne que le chômage découlant d'une procédure de licenciement individuel ou collectif, et prend en charge temporairement les mensualités de remboursement. Mais que l'on ne s'y trompe pas, elle ne se substitue pas entièrement à l'emprunteur : elle ne fait que l'aider à passer une période difficile. Pour souscrire une telle assurance, il faut tout d'abord travailler dans le cadre d'un contrat à durée indéterminée et avoir au minimum six mois, voire un an d'ancienneté dans la même entreprise. Reste qu'il n'y a pas de police type et les règles varient en fonction des compagnies d'assurances. Une lecture attentive du contrat vous évitera toute désillusion. Veillez tout d'abord aux délais de carence, qui peuvent varier de trois à douze mois. Si l'emprunteur se trouve au chômage durant cette période, ses échéances ne pourront pas être assumées. Une fois passé ce délai, l'assurance peut prendre effet. Pour autant, l'emprunteur doit s'attendre à un différé dans la prise en charge de ses remboursements : c'est le délai de franchise. Là encore, de grandes disparités existent entre les établissements, tant sur le niveau de remboursement que sur la durée. Certaines compagnies prennent totalement en charge les échéances, d'autres n'en assument qu'une partie. Mais quelle que soit l'option choisie, cette prise en charge ne permettra jamais à l'emprunteur de disposer de revenus supérieurs à ce qu'ils étaient pendant sa période d'activité. Quant à la durée, elle peut varier de douze à vingt-quatre mois. Enfin, le prix est un paramètre à ne pas négliger. D'une façon générale, plus votre assurance-chômage sera chère, meilleure sera votre protection. Mais attention aux répercussions sur le coût total du crédit !

M. A.

*Pour d'autres conseils, consultez IMMONEUF, le mensuel de l'immobilier en vente 20 F chez votre marchand de journaux.*




Plus de 300 pages de conseils et d'adresses

Communiqué

## PARIS

### 10e arrondissement

**Résidence Saint-Martin** – 61, rue Bichat
1er PROMOTEUR CERTIFIÉ QUALITÉ ISO 9001
Réalisation : FRANCE CONSTRUCTION
Tél. 01 46 03 22 00
Rens. : 7 jours/7, de 9 h à 19 h.

Téléphonez tout de suite au 01 46 03 22 00 pour faire partie des privilégiés!

Une superbe résidence de 28 appartements seulement, du studio au 5 pièces avec caves et parkings en sous-sol, à proximité du Canal Saint-Martin et de l'Hôtel du Nord. Une architecture raffinée pour une belle façade au cachet parisien, avec de nombreux balcons ou terrasses orientés plein Sud. Prestations particulièrement soignées : Label Promotelec Confort-Plus.

A partir de 17.900 F le m², hors parking, et dans la limite du stock disponible.

Bureau de vente : angle rue Bichat et Quai de Jemmapes ouvert lundi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h, samedi, dimanche et jours fériés de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h.

FRANCE CONSTRUCTION

### 11e arrondissement

**Résidence Voltaire** – Rue des Nanettes / rue Condillac
Réalisation et commercialisation STIM BATIR Ile-de-France Résidentiel, Bouygues Immobilier, 92513 Boulogne-Billancourt cedex
01 47 12 54 44

RÉSIDENCE POUR ÉTUDIANTS DU STUDIO AU 2 PIÈCES. IDÉAL INVESTISSEURS. RENTABILITÉ ÉLEVÉE GARANTIE.

Au cœur du 11e arrondissement, cette résidence pour étudiants située à proximité de nombreuses écoles supérieures. Revenus locatifs garantis par contrat. Rentabilité élevée.
Studio à partir de 430 000 FF - 2 pièces à partir de 670 000 FF.
Conseils sur les mesures fiscales liées à l'investissement locatif, amortissement "Périssol".
Renseignements et vente : 01 47 12 54 44

STIM BATIR – BOUYGUES IMMOBILIER

### 15e arrondissement

**Villa Marmontel** – 107-109, rue de l'abbé Groult. Idéal investissement Périssol.
1er PROMOTEUR CERTIFIÉ QUALITÉ ISO 9001
Réalisation : FRANCE CONSTRUCTION
Tél. 01 46 03 22 00
7 jours/7, de 9 h à 19 h.

Un programme superbe à découvrir absolument et choisissez le meilleur du 15e arrondissement ! A deux pas du métro Convention et des commerces, un programme de très grand standing sur jardins intérieurs : 47 appartements du studio au 5 pièces duplex, caves et parkings en sous-sol. Le calme au cœur d'un véritable quartier parisien !
Livraison 4ème trimestre 1997

Prix à partir de 24 500 F le m² hors parking et dans la limite du stock disponible.
Bureau de vente sur place ouvert :
lundi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h, samedi, dimanche et jours fériés de 10 h30 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h.

FRANCE CONSTRUCTION

**Le Bélisaire** – 98, rue de l'abbé Groult
1er PROMOTEUR CERTIFIÉ QUALITÉ ISO 9001
Réalisation : FRANCE CONSTRUCTION
Tél. 01 46 03 22 00
7 jours/7, de 9 h à 19 h.

CONCEVONS ENSEMBLE L'APPARTEMENT DONT VOUS RÊVEZ !

Située dans le quartier Convention (métro Convention à 200m), France Construction vous propose une petite résidence raffinée, du studio au 5 pièces.
Avec l'aide de nos architectes et la qualité France Construction, composez l'appartement dont vous rêvez.

PRIX DE LANCEMENT

Bureau de vente : 109, rue de l'Abbé Groult ouvert :
lundi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h, samedi, dimanche et jours fériés de 10 h30 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h.

FRANCE CONSTRUCTION

**71, rue Gutenberg** – Rue Gutenberg
Réalisation et commercialisation STIM BATIR Ile-de-France Résidentiel, Bouygues Immobilier, 92513 Boulogne-Billancourt cedex
01 47 12 53 53

APPARTEMENTS DU STUDIO AU 4 PIECES

23 appartements dans une résidence pleine de charme avec balcons et terrasses, proche du parc André Citroën et de la place Saint-Charles. Belle architecture et prestations de qualité.
Conseils sur les nouvelles mesures investisseurs, amortissement "Périssol".

Bureau de vente : :18, rue de l'Abbé Groult - ouvert lundi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h, samedi, dimanche et jours fériés de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h. Tél. 01 45 31 61 35 ou 01 47 12 54 44

STIM BATIR – BOUYGUES IMMOBILIER

### 16e arrondissement

**46, rue de Longchamp**
Réalisation : COREVA, 4, avenue Victor Hugo, 75116 PARIS
Tél. 01 44 17 39 20

22 logements du studio au 6 pièces.
A partir de 28 000 F le m². Ex. : 2 pièces 1 580 000 F
Livraison printemps 1998.

A 200 m du métro Trocadéro, au cœur du prestigieux quartier Trocadéro-Iéna, une résidence de grande qualité ouverte sur un vaste jardin intérieur. Prestations à la demande et plans personnalisés en fonction de l'avancement des travaux. Renseignements et vente : COREVA, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 19 h.

COREVA

### 16e arrondissement (suite)



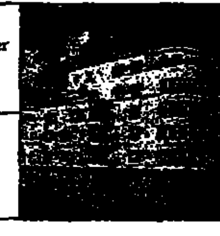
**Les Jardins d'Auteuil** – 11-13, rue Wilhem
Réalisation et commercialisation STIM BATIR Ile-de-France Résidentiel, Bouygues Immobilier, 92513 Boulogne-Billancourt cedex
01 47 12 53 53

MESURES EXCEPTIONNELLES DE LANCEMENT

Superbe résidence du studio au 5 pièces. A proximité du Pont Mirabeau et du Parc de la Fondation Rossini, le prestige d'une résidence élégante à l'architecture raffinée et aux prestations de grande qualité.
Exemple de prix : 2 pièces 50 m² hab (lot n°2) : 1 225 000 F parking inclus.
Bureau de Vente : 11-13, rue Wilhem - Paris 16e
ouvert lundi, jeudi et vendredi de 14 h à 19h,
samedi, dimanche et jours fériés de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h.
Tél. 01 42 24 05 26

STIM BATIR – BOUYGUES IMMOBILIER

### 19e arrondissement



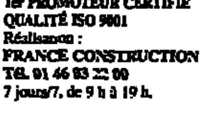
**L'Orée du Parc** – 69, rue Compans/59, rue Rozier
A toute proximité des Buttes-Chaumont à découvrir absolument !
Réalisation : FRANCE CONSTRUCTION
Tél. 01 46 03 22 00
Rens. : 7 jours/7, de 9 h à 19 h

*Premier promoteur certifié qualité ISO 9001*
Prix à partir de 18 900 F le m² hors parking et dans la limite du stock disponible.

Le calme d'une petite résidence de charme de 24 appartements seulement à 100 m du Parc des Buttes-Chaumont et du métro. Très belles prestations : nombreux balcons et vue sur un beau jardin intérieur. Du studio au 4 pièces avec parkings en sous-sol.
Livraison fin 1997. Idéal défiscalisation Périssol.
Bureau de vente : 3, rue du Général Brunet, ouvert lundi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h, samedi, dimanche et jours fériés de 10h30 à 12h30 et de 14 h à 19 h.

FRANCE CONSTRUCTION

### 20e arrondissement





**La cour des Noues** – Rue de la Cour des Noues
1er PROMOTEUR CERTIFIÉ QUALITÉ ISO 9001
Réalisation : FRANCE CONSTRUCTION
Tél. 01 46 03 22 00
7 jours/7, de 9 h à 19 h.

A 300 m de la place Gambetta et de la mairie du XXe, découvrez une nouvelle petite résidence composée de 2 bâtiments, dans une rue calme, au cœur d'un quartier traditionnel, vivant et animé. Tous les transports, commerces et équipements à proximité. Architecture soignée et prestations de qualité : un soin tout particulier a été porté à la conception des appartements pour vous assurer confort et sécurité au quotidien. 46 appartements du studio au 6 pièces. Balcons, loggias ou terrasses. (Parkings en sous-sol).

Prix de lancement
Espace de vente : 11, place Gambetta, ouvert lundi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h, samedi, dimanche et jours fériés de 10h30 à 12h30 et de 14 h à 19 h.

FRANCE CONSTRUCTION

## RÉGION PARISIENNE

### 92 Boulogne-Billancourt

**FRANCE CONSTRUCTION** à Boulogne et Levallois
1er PROMOTEUR CERTIFIÉ QUALITÉ ISO 9001
Réalisation : FRANCE CONSTRUCTION
Tél. 01 46 03 22 00
7 jours/7, de 9 h à 19 h.

SPECIAL INVESTISSEMENT PERISSOL

A BOULOGNE
A proximité de 2 lignes de métro, beaux studios et 2 pièces disponibles immédiatement.

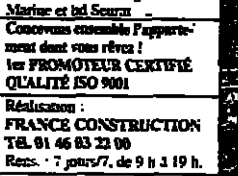
A LEVALLOIS
En centre ville, tout près du métro, dans une résidence de standing, beaux studios et 2 pièces livrables en mars 1997.

Frais de notaire réduits, idéal défiscalisation Périssol.

Renseignements au siège
Service vente aux investisseurs privés
01 46 03 22 00

FRANCE CONSTRUCTION

### 92 Neuilly-sur-Seine



**Neuilly Marine** – LANCEMENT. Angle rue de la Marine et bd Seurat
Concevons ensemble l'appartement dont vous rêvez !
1er PROMOTEUR CERTIFIÉ QUALITÉ ISO 9001
Réalisation : FRANCE CONSTRUCTION
Tél. 01 46 03 22 00
Rens. : 7 jours/7, de 9 h à 19 h.

Nouvelle et superbe résidence de 3 étages située dans la partie résidentielle de l'Ile de la Grande Jatte, caractérisée par sa tranquillité et la multiplicité des espaces verts.
Architecture raffinée et prestations de très grande qualité. Les appartements ont été conçus pour vous assurer confort et qualité de vie (très belles terrasses, grande hauteur sous plafond, parquet,...).
38 appartements du studio au 5 pièces (caves, parkings en sous-sol) et une maison individuelle.

Bureau de Vente sur place :
ouvert lundi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h, samedi, dimanche et jours fériés de 10h30 à 12h30 et de 14 h à 19 h.

FRANCE CONSTRUCTION

### 93 Pantin



**Le Clos Berthier** – 14, rue Berthier
Réalisation PARIS OUEST Immobilier, 78, bd Saint-Marcel, 75005 PARIS
Tél. 01 45 87 70 28

PETITE RÉSIDENCE sur place piétonne. Du studio au 4P
A partir de 10 800 F/m², parking en sus. 3ème trim. 98

A 250 m du métro, à 900 m du Parc de la Villette, proche de tous commerces, ce petit immeuble (12 appartements) offre terrasses, balcons, bonnes prestations, sécurité étudiée, charges modérées. Idéal pour un investissement Périssol ou pour profiter de prêt à 0%.
Bureau de Vente : mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi après-midi (14 à 19 h). 56, av. Jean Jaurès à Pantin (RN 2).
Tél. bureau vente : 01 48 44 70 58
ou portable : 06 11 11 46 17

PARIS OUEST

### 94 Maisons-Alfort



**Les Académies**
Réalisation et commercialisation STIM BATIR Ile-de-France Résidentiel, Bouygues Immobilier, 92513 Boulogne-Billancourt cedex
01 47 12 54 44

RESIDENCE POUR ETUDIANTS - IDEAL INVESTISSEURS RECUPERATION TVA ET AMORTISSEMENT PERISSOL

A 2 pas du métro "Ecole Vétérinaire", STIM BATIR réalise une résidence étudiante de standing.
Studio à partir de 284 000 F.
Revenus locatifs garantis.

Renseignements et ventes : 01 47 12 54 44

STIM BATIR – BOUYGUES IMMOBILIER

### LE MARCHÉ, LES CONSEILS DE LA FNPC

#### ACQUISITION D'UN LOGEMENT NEUF : LA REMISE DES CLÉS

**Vous venez d'acquérir un logement neuf. Que devez-vous faire lors de la remise des clés ?**

Vous devez procéder à un examen minutieux des lieux, dans des conditions d'éclairage satisfaisantes, afin de vérifier l'état des équipements et des fournitures, leur fonctionnement et leur conformité aux engagements contractuels.

Vous devez donc vous munir de l'acte de vente, du plan de votre logement, de la notice descriptive et des avenants éventuels, des lettres échangées avec le vendeur...

Après avoir procédé a cet examen, vous remplirez le procès verbal de constat d'état des lieux et de remise des clés.

Vous devez signaler de façon précise :
- tous les vices apparents que vous avez pu déceler,.
- tout ce qui n'est pas conforme aux engagements contractuels.

Si vous découvrez d'autres vices apparents dans le mois qui suit la remise des clés (et non votre emménagement), vous devez les signaler au vendeur, par lettre recommandée avec accusé de réception. Vous devez garder une copie du procès verbal de constat, et, éventuellement, de la correspondance adressée au vendeur.




F.N.P.C. - 106 rue de l'Université - 75007 Paris

# IMMOBILIER

## FICHE PRATIQUE DES NOTAIRES

CHAMBRE DES NOTAIRES DE PARIS

### LE NOTAIRE : VOTRE PARTENAIRE POUR LA DECLARATION ISF

Le 15 juin prochain, si votre patrimoine taxable est supérieur à 4.700.000 F, vous devez rédiger une déclaration ISF.

Cette déclaration est la photographie de votre patrimoine mobilier, financier et immobilier au 1er janvier de chaque année.

Votre notaire, spécialiste des questions patrimoniales, saura vous conseiller et vous aider dans cette tâche ardue.

Il connaît avec précision le marché immobilier, le volume des transactions et les prix pratiqués. Il détermine avec rigueur la valeur vénale des biens immobiliers.

Rappelons que l'administration fiscale autorise une réduction de 20 % sur la valeur de votre résidence principale et qu'un abattement peut être pratiqué sur les biens loués.

Certains actifs font l'objet d'une exonération totale (biens professionnels, œuvres d'art) ou partielle (biens ruraux loués à long terme, groupements forestiers).

La déclaration ISF est aussi l'occasion de réfléchir à la composition de votre patrimoine, aux arbitrages à réaliser pour diminuer le cas échéant l'impôt. C'est enfin un outil utile pour organiser la transmission active de votre patrimoine (donation, donation-partage, apport en société, démembrement de propriété...).

Chambre des Notaires de Paris - Place du Châtelet - Paris 1er
Téléphone : 01.44.82.24.00




## VENTES

### APPARTEMENTS

#### 3e arrond.

RUE NOTRE-DAME-DE-NAZARETH
3e étage sans ascenseur, un agréable 3 pces sur cour, 71 m² env., bon état.
Prix : 950 000 F
NOTAIRES : 01-40-06-03-20

#### 4e arrond.

ILE SAINT-LOUIS
F1 44 m², r.-de-c. sur cour Imm. 17e, refait à neuf
Clair. Prix : 1,40 MF
Tél. : 01-43-54-39-60

**ILE SAINT-LOUIS**
Séj. + chbre sur face église
*4e ét. sans asc. 250 000 F*
NOTAIRE : 01-46-43-19-19

#### 5e arrond.

Mº LUXEMBOURG 5-6 P.
140 m², ét. élevé asc., soleil
Pierre de t. 01-43-59-14-05

TOURNEFORT
Studio. Cuis., bains, poutres
620 000 F - 01-45-40-97-49.

GOBELINS, imm XVIIIe, 4e ét.
Charme. 2 p. 3? m² impecc.
770 000 F - 01-42-67-79-79

POLIVEAU. Récent 4-5 p. duplex, terrasse
Parking. Tél. : 01-43-37-88-14

#### 6e arrond.

**ASSAS**
Port-Royal, imm. 80 standing, agréable rez-de-jardin, calme, clair, soleil, 43 m² env.
780 000 F. Possible achat parking en sus (200 000 F).
NOTAIRES : 01-40-06-03-20

RASPAIL FLEURUS, tr. beau
7 p. 190 m² env. 4 300 000 F
FLEURUS 01-45-44-22-36

NOTRE-DAME-DES-CHAMPS
Gd 3 p. s/jardin, balcon
Terrasse, parking
FLEURUS 01-45-44-22-36

R. JACOB, 45 m², 1er ét.
CALME ENSOLEILLÉ
1 200 000 F. 01-45-31-51-10



MONTPARNASSE, 90 m²
CALME Est-Ouest, 4e ét.
Excellent état. 2 100 000 F
Park. 180 000 F. 01-45-48-15-15

PL. ST-SULPICE (près)
6-7 p. 190 m², 2e, asc. service
LITTRE 01-45-44-44-45

Carrefour CROIX-ROUGE
5 p. 138 m², XVIIIe, raffiné.
LITTRE 01-45-44-44-45

ODÉON. Imm. XVIIIe, 4 p. duplex à rafr., 100 m², chauf. ind., gaz. Urgt. 01-43-35-18-36

#### 7e arrond.

SAINT-GERMAIN/BAC
Imm. p. de t., au 3e ét., spacieux 7 pièces, 191 m², gde réception
Prix : 4 750 000 F
NOTAIRES : 01-40-06-03-20

ÉCOLE MILITAIRE,
r. Bosquet. Au 6e avec asc., une agréable studette, avec coin kitchenette.
Salle de douche et WC.
Parfait état, plein sud, surface 15 m² env.
Prix : 340 000 F
NOTAIRES : 01-40-06-03-20

DUPONT-DES-LOGES
7 p. 230 m², 4e, ensoleillé
6 800 000 F - 01-45-31-51-10

RUE DE SÈVRES.
Dans un immeuble pierre de taille, un appart. de 5 pièces *principales, au 3e ét.*, de 132 m², avec asc.
Prix : 3 400 000 F.
Tél. : 01-40-62-24-82

RUE DUVIVIER
A prox. du Champ-de-Mars et de l'Ecole militaire, studio de 21 m² à rénover.
*Prix : 350 000 F.*
Tél. : 01-40-62-24-82

#### 8e arrond.

ST-AUGUSTIN, 4 p. 83 m², ét. élevé, asc., clair, p. de t.
Tél. : 01-43-59-14-05

RD-PT CHAMPS-ÉLYSÉES
4 p. 115 m², terrasse 25 m²
Caractère. Px : 2 700 000 F
Tél. : 01-42-66-36-53

#### 10e arrond.

**R. D'HAUTEVILLE**
Derniers 3 pièces
à partir de
**13 000 F/m²**
Tél. : 01-48-76-12-94

#### 11e arrond.

*Proche Bastille, résid.* récente 83 m² + 16 m² balc. s/jardins S-E/N-O. Cave et park. inclus : 1 550 000 F.
GERER : 01-42-65-03-03
D. Michaut : 06-07-74-89-62

#### 12e arrond.

**PRÈS DAUMESNIL**
imm. 1987 2 et 3 pces
à partir de
**13 800 F/m²**
Tél. : 01-44-74-74-80

#### 13e arrond.

Mº CORVISART
3 pièces, cuisine, cave, immeuble ancien, 43 m²
Agence s'abstenir
*Tél. : 01-45-89-21-41*

Bobillot, réc., dern. ét., séj. 4 ch., gde cuis., 2 bs, 122 m² balc., 2 park. 01-43-35-18-36

**LIMITE 5e**
Gobelins, gd 4-5 pces stand.
Liv., 3 chbres, park.
Excell. état. Px : 2 980 000 F
Part. : 01-43-37-73-09

Place JEANNE-D'ARC 2 et 3 p.
à partir de 620 000 F.
Tél. : 06-80-31-44-79
ou 01-53-79-11-27

#### 14e arrond.

**AV. RENÉ-COTY**
Immeuble de standing
STUDIO - 600 000 F
Tél. : 01-45-21-04-17

Mº Plaisance, imm. 1950, ét. élevé, 4 p. 73 m², balc.
A saisir vu urgence
Tél. : 01-43-35-18-36

René-Coty, stand., stud. 33 m²
Cuis. séparée, box possible
Px intéress. 01-43-35-18-36

Alésia, récent, stand., ét. él. 2-3 p., 77 m², balc., sans vis-à-vis, calme, box.
Tél. : 01-43-35-18-36

#### 15e arrond.

**R. de la FÉDÉRATION**
sur charmante impasse, imm. 1930, au 4e ét. ss asc., agréable studio 23 m²
Calme, clair, soleil, verdure.
Prix : 480 000 F
NOTAIRES : 01-40-06-03-20

Mº F.-FAURE, 35 m², 8e ét. asc., original, balc. 10 m²
550 000 F. T. : 01-45-31-51-10

Mº COMMERCE, 95 m²
3 chbres, 1er ét. rue et jard.
2 bains, park. 01-45-31-51-10

Beau studio 36 m² 6e ét.
Vue arborée Front de Seine
530 000 F négociable
Tél. : 06-80-31-44-79

**3 P. ABBÉ-GROULT**
850 000 F - 01-34-60-39-08

#### 16e arrond.

RUE ERLANGER,
imm. 1976, 2e asc., spacieux 3 pces de 89 m² avec balcon-terrasse de 12 m², 2 bains, box en s/sol
Prix : 2 000 000 F
NOTAIRES : 01-40-06-03-20

BD SUCHET, au 2e ét. sans asc., une studette de 20 m² avec balcon
Prix : 430 000 F
NOTAIRES : 01-40-06-03-20

RUE MARBEAU - 4-5 P.
100 m² pierre de t., stand.
1er asc., sur cour arborée
Calme
Prix : 1 760 000 F
NOTAIRE : 01-46-43-19-19

AVENUE KLÉBER
Ds imm. p. de t., bon standing, un appart. d'angle et de réception, de 175 m², en bon état, service, possibilité parking.
4 500 000 F -
01-40-62-24-82.

SQUARE D'ALBONI
A proximité du métro Passy, un studio au 3e ét. asc., sur cour, calme, clair, à rénover.
480 000 F - 01-40-62-24-82

#### 17e arrond.

Bd PÉREIRE
Imm. pierre de taille.
4e asc. (voté), 3 p.
50 m² env., à rafraîchir.
Px : 1 100 000 F
NOTAIRES : 01-40-06-03-20

AV. VILLIERS BEAU 2 P.
Clarté, vue exceptionn.
55 m², 7e et dern. étage
990 000 F - 01-42-66-36-53

#### 18e arrond.

**RUE PANAMA**
Imm. pierre de taille
5e sans asc., charmant 2 p. parfait état, plein sud
Prix : 400 000 F
NOTAIRES : 01-40-06-03-20

#### 19e arrond.

AV. LAUMIÈRE, dern. étage duplex, vue dégagée, asc.
Soleil. 4-5 p. 120 m², parf. état. 2 150 000 F - T. :
*01-42-08-60-60*

RUE THIONVILLE
Imm. 70, standing, 6e ét. asc., vue superbe, studio *31 m² plus parking.*
450 000 F.
NOTAIRES / 01-40-06-03-20

RUE FESSART
Imm. pierre et brique. 1er sans asc., vue jardin, 2 pces 31 m² à rénover. 360 000 F
NOTAIRES : 01-40-06-03-20

RUE THIONVILLE
Imm. standing 70, vue sur canal, 2 pces, parfait état, 42 m², parking. 600 000 F
*NOTAIRES : 01-40-06-03-20*

#### 20e arrond.

**GAMBETTA**
Imm. 1930.
3 pces 51 m² env., à rénover.
Prévoir création s.-de-b.
Prix : 630 000 F
NOTAIRES : 01-40-06-03-20

AV. GAMBETTA
4 p. de charme
*80 m² + chbre de service.*
Prix : 1 450 000 F
IP 01-48-83-32-88

Récent 23 m², vraie cuis., balc., park. 300 000 F, idéal premier investissement
GERER : 01-42-65-03-03
D. Michaut : 06-07-74-89-62

### YVELINES 78

**BOUGIVAL**
Rez-de-jardin. Dans un hôtel *particulier, au cœur d'un parc* arboré
AVEC PISCINE
Appart. 250 m²
Grande réception
Bibliothèque avec cheminée
3 chambres, 3 bains
Cuisine aménagée
Prix : 2 900 000 F
**PORTES OUVERTES**
14 et 15 juin
de 10 heures à 16 heures
31, rue du Chemin-de-Fer
SOTRAGIM
Tél. : 01-40-71-71-31
06-09-66-24-14

### HAUTS-DE-SEINE 92

Part. SCEAUX triplex 6 p. 115 m², dble séj., escalier central, cheminée, dble cuis., s. de bs, douche, dble vitrage. Chauf. gaz.
Est-Ouest
5 mn RER, centre, écoles
Vis. samedi-dimanche
1 750 000 F. 01-46-60-01-17

LEVALLOIS 6-7 p. 1991
*Près Paris-Neuilly*
Calme, soleil, vue, bon plan
140 m², 2 park. 3 150 000 F
Part. 01-40-88-38-66

*NEUILLY 3-4 P.*
Rue B.-Pascal, 73 m² stand.
R.-de-ch. voie privée, soleil
Chauf. indiv. gaz. 1 250 000 F
NOTAIRE : 01-46-43-19-19

NEUILLY STE-CROIX
3 p. 90 m² + jardin 175 m²
Sud calme. Px : 2 400 000 F
NOTAIRE : 01-46-43-19-19

**LEVALLOIS/ NEUILLY**
Grands 2 pièces
à partir de
**650 000 F**
Tél. : 01-34-00-65-53

### VAL-DE-MARNE 94

**VINCENNES**
Près RER et mairie
Immeuble 1982
STUDIO ET 2 PIÈCES
à partir de
**11 500 F/m²**
Tél. : 01-43-74-85-58

SAINT-MANDÉ BOIS
Bel ancien 5 p. 85 m², 6e asc.
Box, 3 chbres, refait neuf
1 900 000 F - 01-45-31-51-10

### ÉTRANGER

**EN SUISSE**
à Villars-sur-Ollon (Vaud)
Bel appartement 3 pièces avec garage
Vue imprenable sur les Alpes
Accès hiver aisé
Tél. : 00-41-21-615-81-54

### PROPRIÉTÉS

A SAISIR
Vds. cause succession
58 mn Paris Sud Nemours direct par A6 gare SNCF Montargis. Ancien CLOS GATINAIS en fer à cheval tt. aménagé sur terrain 3 ha.
Séj. rustique, salon cheminée, cuis. équipée, 4 chbres, bains, WC, grenier aménageable. En retour : grange 200 m². Barbecue, s.de jeux, maison d'amis.
1,3 MF, crédit 90 %, *taux 5,90. Tél. :*
02-38-85-22-92

A 20 mn de l'ETOILE
Sur parc privatif 2 300 m² *(piscine). Votre propriété* de campagne et votre appt. parisien en une seule résidence princip.
Charmante maison plus maison d'amis indépendante.
Site exceptionnel.
Investissement de qualité
Tél. exclusivité :
01-47-71-63-55

### MAISONS

93 VILLEMOMBLE, maison de charme 130 m² + atelier d'artiste indép. 120 m² + dépend. s/100 m² parc clos.
2 600 000 F
*IP 01-48-83-32-88*

PRÈS BUTTES-CHAUMONT
MAISON
Calme, RdC + étage + grenier
Travaux rénovation à prévoir
2 690 000 F 01-42-71-34-35

A 20 mn d'Agen et Villeneuve (47). Vends villa tout confort, prestations de qualité, 200 m² hab. s. de séj. 50 m², cheminée, 5 chbres, jard. arboré clos, piscine, gar. 2 voitures.
Environnement calme.
660 000 F – 05-53-95-75-53

POULDU (29) vends maison
Séj., 2 chbres, cuis., WC, S.d.B., appentis,
Petit jard. plage 300 m
320 000 F – 01-39-13-06-27

YONNE 115 km Paris par *A6 dans domaine privé* compr. tennis, piscine, golf, équit. 60 m² hab. + 660 m² jard. Tél. : 01-45-77-28-93

**PRÈS LYS CHANTILLY**
A partir de :
**900 000 F**
GRANDES MAISONS
jardin – garage
01-34-68-01-69

SAINT-CLOUD BONAPARTE
Très bien situé, vue Paris.
Part. vd. gde. maison, 5/6 chbres, rénovée, s. sol plain-pied s/rue. Jard. arboré 340 m². Prox. gare, écoles.
4,6 MF – Tél. :
01-46-02-25-59

### VIAGER

Occupé couple Noisy-le-Roi gd appt. 2 park. libre décès Fme 85 ans, soleil, 120 000 F + 5 000 F/mois
F. Cruz 01-42-66-19-00

### BOUTIQUES

**PRESSING**
Banlieue sud, proche Paris RER
4 ans d'existence, en constante progression (1996 + 12 %, 1997 + 8 %).
Tél. : 01-41-13-88-55.

IDÉAL INVESTISSEUR
- PAVILLONS-SOUS-BOIS -
FACE GARE ET GALERIE COMMERCIALE
Immeuble neuf, cabinet d'assurance, loué 73 440 F HT/an.
Rentabilité 10 %.
Prix 720 000 F.
M. BREUGNOT
01-49-76-16-66.

## ACHATS

### APPARTEMENTS

Rech. URGENT 100 à 120 m² PARIS. Paiement comptant chez notaire. Tél. :
01-48-73-48-07

## LOCATIONS

### OFFRES

Mº CHARONNE
RESIDENCE CALME
7 373 F ttes ch. comp., Cave, parking inclus.
AGIFRANCE
01-43-71-48-17

MONTMORENCY
Ds résid. calme, beau pav. 5 p. 107 m² av. jard. 186 m²
6 358 F CC. comm. 4 283 F TTC
AGIFRANCE
01-39-82-73-31

ARGENTEUIL
5' gare Val-d'Argenteuil
Beau F3, séjour + 2 chbres
64 m² 3 807 F ttes ch. comp.

Beau F4, séjour + 3 chbres
78 m² 4 528 F ttes ch. comp.
Cellier – Parking.
AGIFRANCE
01-39-82-73-31

RUE DE LA FAISANDERIE
Magnifique dble liv., 1 chbre, 90 m² entier. refait, 3e ét. balc. 19 m² s.d.b. s. d'eau, Cab. de toilette, cave, park., 12 230 F ttes ch. comp. Comm. 6 978 F TTC
*AGIFRANCE*
01-40-72-62-14

Mº PTE BAGNOLET
(RUE DES BALKANS)
– STUDIO 34 m², 4e ét.
3 310 F ttes ch. comp.,
– SÉJ. 3 CHBRES 79 m²
3e ÉT. 6 330 F ttes ch. comp.
– BEAU DUPLEX très ensoleillé séj., 4 chbres 138 m², balcon, 10 125 F ttes ch. comp., parking inclus
AGIFRANCE
*01-43-67-05-36*

**PARTENA**
*Elysée*
– 8e studios meublés de 2 600 F à 3 300 F CC
– PASSY 2-3 p 85 m²
3e asc. 8 100 F h. ch.
– 15e VOLONTAIRES 3-4 p
90 m², 2 park. 8 600 F h. ch.
– NATION 3 P 75 m², balc.
2e asc. 7 000 F h. ch.
– 17e MONCEAU
beau 3-4 p.
*STAND 2 balc., park.*
11 000 F h. ch. –
01-42-66-36-53

11e Père-Lachaise récent 3 p. 63 m² + balc. 12 m², cave, park., s. sol, 5 200 F + ch.
Honoraires 4 515 F
Gérer 01-42-65-03-03
*D. Michaut 06-07-74-89-62*

20e Mº JOURDAIN 3 p. de charme, 1 chbre, 5 000 F ch. et chauffage inclus
IP – 01-48-83-32-88

VINCENNES FACE BOIS
Gd. 3 p. stand. 90 m², 2 chbres
park. libre 1/10 9 110 F ch. comp. IP –
01-48-83-32-88

FACE CANAL OURCQ
PROCHE Mº LAUMIERE
– Beau 3 P. 68 M², 6e ét. avec balc. s/canal et jard.
6 272 F ttes ch. comp.

– Beau 4 P 88 M² refait neuf 4e ét. s/jard. et canal avec balc. 7 652 F ttes ch. comp.
AGIGRANCE
01-42-41-02-32

*Mº GAMBETTA*
Rue Villiers-de-l'Isle-Adam
– Studio 33 m², 2e ét. kitchen.
3 254 F ttes ch. comp.,
– 2 p. 51 m² s/jard. 2e ét. balc. 4 744 F ttes ch. comp.
– 4 p. 87 m², beau séjour 21 m² s/jardin, 3 chbres s.d.b, s. de douche placards
*6 361 F ttes ch. comp.*
Cave – park. inclus
AGIFRANCE
01-43-61-54-59

PART. A PART.
15e, proche Montparnasse 100 m² au 10e et dernier étage
2 gds. balcons, gde *luminosité, pas de vis-à vis*
1 double-living,
2 chbres au calme sur jardin privatif
1 s de bains., 1 s. d'eau, WC séparés, très nb. placards,
1 cave, 1 box fermé
11 000 F CC.
Tél. : 01-45-66-56-65
Fax : 01-43-06-69-70

Mº GAMBETTA
(Rue Lisfranc)
– Séj., 3 chbres 88 m², 3e ét. balcon, cave, parking, 7 986 F ttes ch. comp.

– Beau 5 p. 108 m² RdC. avec grand jard. 24 m²
9 932 F ttes ch. comp., Cave, parking dble
AGIGRANCE
01-47-97-95-43

AGIFRANCE
LOUE
DANS RESIDENCE 1970
PRES DES BUTTES-CHAUMONT
APPT REFAITS NEUF
PROXIMITE COMMERCES
(ALLÉE LOUISE-LABÉ)
– F1 SÉJOUR KITCHEN. 49 m²
4 125 F TOUTES CHARGES COMPRISES

– F3/F4 SÉJOUR DOUBLE
2 CHBRES DE 71 m² A 86 M²
DE 5 903 F A 6 759 F
PARKING + CAVE INCLUS + CHAUFFAGE.
EAU CHAUDE COLLECTIFS
01-42-01-34-47

– RUE LOURMEL
– Studio 32 m², 2e ét., balc., 4 256 F, ttes ch. comp.
– RUE SAINT-CHARLES
2 p. 42 m², 4e ét., 4 935 F
4 p. 90 m², 4e ét., 9 130 F
Toutes charges comp.
Cave, park., inclus.
AGIFRANCE
01-45-75-53-68

BOULOGNE
Belle résidence neuve
– F4 de 94 m², 4e ét., balc.
9 687 F toutes ch. comp., Com. : 5 970 F
– Magnifique 5 p. 126 m² avec balc./terrasse 34 m²
13 941 F ttes ch. comp., Com. : 8 684 F ;
Cave et 2 park. inclus
AGIFRANCE
01-49-03-43-03

MÉTRO SÉGUR
chbre ensoleillée, équipée et meublée
7e ét. asc., vraie fenêtre sur balcon kitchenette, douche, WC.
2 500 F CC. Part. à part.
Tél. : 01-45-67-92-61

PART. LOUE 2 P., CLAIR, CALME, CHEMINÉES
19e ARRDT.
4 200 F/MOIS CC.
LIBRE DEBUT JUILLET
PART. A PART.
TÉL. : 01-40-18-36-99

11e BEAU STUDIO 38 m² + TERRASSE 20 M² STAND.
3 530 F + ch. –
01-43-61-88-36

Mº BUZENVAL
(Rue Buzenval)
– Beau studio de 34 m²
3 581 F ttes ch. comp.,
– Beau F2 séjour, 1 chbre 50 m²
1er ét. 4 956 F ttes ch. comp.
*– F5 2e ét. 105 m² beau séj.*
4 chbres, balc. 9 289 F ttes ch. comp. cave, park. inclus
AGIFRANCE 01-43-73-87-96

### IMMOBILIER D'ENTREPRISE

MARAIS PICASSO
Beau local de charme 200 m² ss verrière 01-46-31-30-50

### DEMANDES

**EMBASSY SERVICE**
43, avenue Marceau, 75116
RECH. POUR CLIENTS ÉTRANGERS APPTS HAUT DE GAMME
HOTELS PARTICULIERS & VILLAS OUEST PARIS
VIDES ET MEUBLÉS
GESTION POSSIBLE
**01-47-20-30-05**

**MASTER GROUP**
47, rue Vaneau, 75007 Paris
rech. appts vides ou meublés toutes surfaces pour cadres banques et grandes sociétés
01-42-22-98-70

2 rendez-vous dans la semaine
- le lundi *(daté mardi)*,
- le mercredi *(daté jeudi)*

**Prochaine parution**
**LUNDI 16 JUIN 1997**

OFFRE DE LANCEMENT
contactez nous au
**01.42.17.39.45** (Professionnels)
**01.42.17.39.80** (Particuliers)

هكذا من الاهل





# Le grand ministère oublié

*par François-Henri de Virieu*

L'ÉVÉNEMENT le plus important qui se soit produit depuis que la gauche française a quitté le pouvoir en 1993 est la percée fulgurante d'Internet. Pas chez nous, hélas – nous sommes tragiquement à la traîne – mais dans le reste du monde développé. Et notamment aux Etats-Unis où toute la vie politique, économique et sociale est en train de se réorganiser autour de la logique des réseaux et de la production immatérielle, qui est aux antipodes de la logique des territoires et de la production matérielle qui guidait l'humanité depuis son apparition.

On se serait attendu que les socialistes, qui sont des volontaristes et qui se font une certaine idée de l'organisation de la société, mettent à profit leur traversée du désert pour penser politiquement les conséquences de cette mutation majeure de notre époque.

Manifestement, il n'en est rien. Sinon M. Jospin se serait doté d'un ministère des technologies de l'information ou d'un ministère de la cité numérique, chargé non seulement de la coordination des efforts désordonnés des uns et des autres, mais surtout de donner à la France une grande ambition mobilisatrice comparable à celle que le vice-président Al Gore a réussi à faire souffler sur l'Amérique.

Je dirai même que la création d'un tel ministère est encore plus nécessaire en France qu'aux Etats-Unis : nous sommes un pays jacobin ; chez nous, un problème n'est pris en compte que s'il existe un ministère pour s'en occuper.

Tel qu'il est composé, le gouvernement de M. Jospin est même en recul sur ceux de MM. Balladur et Juppé qui eux au moins, à défaut d'agir, « affichaient » l'idée de Cité numérique en ajoutant à l'intitulé de tel ou tel portefeuille ministériel des mots comme « Télécom » ou « Espace » qui ont disparu du vocabulaire de M. Jospin. Si le mot de Télécom refait surface, c'est incidemment, dans la notice biographique du n̊ 22 de son gouvernement, M. Dondoux, ancien grand patron du téléphone en France, qui a été inexplicablement exilé au commerce extérieur.

Une erreur de « casting » de ce type est d'ailleurs révélatrice de l'indifférence de notre classe politique à l'égard de ce qui sera demain le principal facteur de différenciation des performances économiques et sociales des peuples : le développement de la civilisation numérique.

Il ne faut pas avoir peur des mots : les télécoms, à travers Internet et les réseaux, sont en train de nous faire entrer dans une nouvelle civilisation. Se profile à l'horizon du XXIe siècle une révolution de nos pratiques politiques, sociales, techniques, marchandes, de loisirs, administratives, intellectuelles et culturelles : tout ce qui fait une civilisation.

C'est l'ensemble de la condition humaine qui va se trouver modifié par les réseaux, l'ensemble de la société qui va devoir se réorganiser. On ne peut plus aujourd'hui penser ni l'action publique, ni l'égalité des chances, ni le travail, ni l'éducation, ni le commerce, ni la protection sanitaire, ni le gouvernement des hommes comme on les pensait avant l'invention d'Internet. Les Etats auraient dû donner depuis longtemps l'exemple du passage à la civilisation numérique. Il aurait été normal que l'administration centrale, dont le métier est avant tout de traiter de l'information, s'équipe pour son usage propre des outils les plus performants. Les nouvelles technologies de l'information et Internet auraient dû constituer le pivot de la modernisation de l'Etat. Ce n'est pas le cas. Lisez les documents préparatoires à cette réforme capitale. Vous serez stupéfait de voir à quel point cette nécessité de bâtir la Cité numérique est absente des réflexions de nos élites intellectuelles.

**Les nouvelles technologies de l'information et Internet auraient dû constituer le pivot de la modernisation de l'Etat. Ce n'est pas le cas**

Il n'en va pas de même aux Etats-Unis. Au contraire, le vice-président Al Gore – inventeur de l'expression *« autoroutes de l'information »* qui a fait florès – s'est attaché dès 1993 à mettre en place méthodiquement les structures d'un Etat numérique. Si les Etats-Unis continuent à dominer la planète au XXIe siècle, ils le devront à la façon dont ils auront su passer ainsi d'une civilisation à une autre et bâtir à temps chez eux cet Etat numérique qui permet à leurs citoyens de devenir plus créatifs – grâce à l'information constamment renouvelée mise en permanence à leur disposition – et donne à leurs entreprises la possibilité d'accéder facilement à une multitude de services qui les rendent plus performantes.

L'objectif du vice-président américain – devenu le véritable ministre de la Cité numérique de son pays – est de raccorder à Internet, d'ici à l'an 2000, 90 % des foyers de ses compatriotes, ce qui leur permettra d'entrer de plain-pied dans la société de l'information. En France, moins de 1 % des foyers sont aujourd'hui connectés, ce qui nous place au 14e ou 15e rang mondial. Notre retard n'est pas une affaire d'équipement. Nos réseaux sont parmi les plus performants du monde et l'usage du Minitel depuis 20 ans nous a donné un atout que les Américains n'avaient pas. Notre retard est une question de *« mental »*, comme on dirait chez les sportifs.

Demain, il y aura d'un côté la sphère globale, mondiale, et de l'autre, tout ce qui sera local. Philippe Quéau, directeur de l'informatique de l'Unesco – qui est l'un des chefs historiques de l'exploration du monde virtuel –, a forgé un néologisme pour désigner cette nouvelle réalité. Nous entrons, dit-il, dans l'ère de la *« glocalisation »*.

La question se pose évidemment de savoir si la notion même de gouvernement, c'est-à-dire de pilotage manuel par des ministres d'un territoire d'une certaine taille avec des frontières délimitées par l'histoire, a encore un sens. Internet, c'est la communication de chacun avec chacun sans jamais avoir besoin de passer par un centre, quel qu'il soit. Bon nombre de maires ont pris conscience de ces réalités nouvelles. Ils ont compris qu'ils disposaient à l'échelon local d'une marge de manoeuvre que n'ont plus les Etats-nations. Ils sont donc en train de faire entrer leurs villes dans l'âge numérique en prenant de vitesse les ministères, ce qui n'est pas – faute d'un contrepoids parisien – sans risque pour notre cohésion nationale.

Les villes se sont équipées de longue date pour produire, pour soigner les gens, pour les loger, les aider à consommer, à se distraire, à se déplacer, à se former et à se reposer après leur vie active. Il leur reste, et ce ne sera pas une mince affaire, à s'équiper pour créer des liens électroniques entre leurs habitants eux-mêmes d'abord, puis entre leurs habitants et l'administration territoriale (et notamment la mairie) et enfin entre leurs habitants et le monde extérieur. Avec ses multiples institutions, ses marchés et ses gisements de connaissances de toute nature.

Pour l'instant, l'administration centrale a tendance à freiner ce dynamisme des élus locaux. Car n'étant pas elle-même prête, elle redoute d'être prise en tenaille par le mouvement de *« glocalisation »* de la planète. La légitimité des Etats-nations, fondée sur l'histoire et la géographie, ne tient qu'à un fil dans la civilisation numérique sans frontière. Mais dans le cas de la France, cette inertie voulue de l'Etat est particulièrement suicidaire. Elle risque de compromettre l'adaptation de notre pays à la nouvelle civilisation. Les pays décentralisés comme l'Allemagne peuvent s'accommoder d'un Etat « paresseux ». Un pays jacobin comme la France ne le peut pas.

Faute de créer un grand ministère pour envoyer à la nation un signal « fort », M. Jospin pourrait envisager de créer un comité interministériel, une sorte de Datar de l'Internet, ou alors de glisser cette compétence dans un ministère existant. Mme Trautmann pourrait postuler. Elle a le titre de ministre de la culture et de la communication. M. Zucarelli pourrait aussi faire acte de candidature au nom de la réforme de l'Etat.

Le développement d'Internet va obliger M. Strauss-Kahn à lancer une réflexion d'ensemble sur l'impôt. Avec la société dite « de l'information », dans laquelle la richesse proviendra de plus en plus de la circulation de biens et services immatériels sur des réseaux sans frontière, il y aura de moins en moins de matière taxable et on saura de moins en moins en quel lieu la taxer. Lorsqu'un coursier porte un pli dans Paris, il reçoit une rémunération de 50 F sur laquelle le fisc prélève une TVA de 10 F. Mais lorsque le même pli parvient à son destinataire par l'intermédiaire d'Internet, et sous forme *dématérialisée*, rien ne rentre dans les caisses de l'Etat.

Une partie des sources de l'impôt de jadis vont se tarir en attendant qu'on invente une fiscalité de substitution adaptée à l'âge des réseaux, une fiscalité difficile non seulement à concevoir, mais aussi à imposer. La création d'un impôt de réseau, d'un impôt *« on line »* en avance sur son temps, voilà la vraie réforme fiscale qu'un gouvernement socialiste devrait mettre en chantier.

Autre ministre intéressé au premier chef : Mme Aury. Internet et les autres réseaux numériques peuvent devenir – si nous les utilisons bien – des instruments efficaces de lutte contre le chômage. Car aujourd'hui, les travailleurs installés sur des continents différents peuvent collaborer en temps réel à une même tâche industrielle par écrans, claviers et réseaux interposés.

Cela signifie que demain on pourra aller chercher le travail là où il sera, et le ramener chez nous par le truchement des satellites, de telle sorte que la valeur ajoutée, la richesse, se forme sur notre territoire et qu'elle bénéficie à nos travailleurs. Car il y aura toujours de la croissance économique quelque part dans le monde

Tout bien pesé l'homme qui, dans le gouvernement, aurait le profil le plus proche de celui du vice-président américain Al Gore est probablement M. Allègre. Fonctionnellement, il est ministre de l'éducation nationale, donc responsable de l'alphabétisation des jeunes à l'Internet. Professionnellement, c'est un scientifique de très haut niveau. Politiquement, c'est un organisateur.

***François-Henri de Virieu*** *est journaliste, maire de Marly-le-Roi (Yvelines) et président de l'Institut de l'audiovisuel et des télécommunications en Europe (Idate).*

## AU COURRIER DU « MONDE »

### KHATAMI N'EST PAS UN MODÉRÉ

Contrairement à ce qui est écrit depuis quelques jours dans la grande presse, et même dans les colonnes du sérieux journal *Le Monde*, le tout nouveau président iranien, Mohamad Khatami, n'a rien, mais absolument rien, d'un modéré, du moins au sens où on pourrait l'envisager en Occident (...). Comme tous les « seyyeds » (descendants du Prophète) qui ont été aux affaires du vivant de Khomeyni, et en tant que ministre de la culture et de la guidance islamique durant les années les plus dures de la répression contre les intellectuels, il a hurlé avec les loups – souvent bien plus fort – lors de la fatwa de février 1989 condamnant Salman Rushdie à mort après la publication des *Versets sataniques*. Khatami a interdit la musique, la traduction de Primo Levi, Milan Kundera ou William Styron, la parution de plusieurs hebdomadaires et le tournage de très nombreux films jugés *« décadents »*. Plus récemment, il s'est opposé avec vigueur à la présentation à Cannes du film d'Abbas Kiarostami *Le Goût de la cerise*, car il y était question de suicide. Non, Khatami n'est pas un modéré, tout juste – et encore –, comme Rafsandjani, un opportuniste, un pragmatique.

**F. Sahebjam,**
**Neuilly-sur-Seine**

### WEIMAR ET BUCHENWALD

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt la page consacrée à Weimar dans *Le Monde* du 20 mars. L'auteur de l'article décrit avec talent ce que fut la brillante culture de cette ville, illustrée par Goethe, Schiller, Jean-Sébastien Bach, le Bauhaus et bien d'autres. Il indique aussi les sites intéressants ainsi que les commémorations prévues. Je regrette que l'auteur n'ait pas cru devoir mentionner qu'à huit kilomètres à peine de la ville, sur le plateau de l'Ettersberg, où Goethe venait méditer à l'ombre d'un chêne, subsistent les restes d'un des pires lieux de la barbarie nazie, le camp de concentration de Buchenwald. Dans ce camp et dans ses quelque 170 « commandos de travail extérieurs », au milieu d'autres détenus de toutes nationalités, furent exterminés 14 000 des 25 000 de nos compatriotes qui y furent déportés, en grande majorité des résistants, mais aussi des politiques et des juifs. Parmi eux, des intellectuels, dont certains étaient peut-être des admirateurs de la culture allemande. Cette année sera célébré le 60e anniversaire de l'ouverture du camp par les nazis, en 1937. Il aurait été bon, dans notre époque troublée, de convier le visiteur à méditer sur ces lieux pour tenter de comprendre comment un des pays les plus civilisés de l'Europe, comme en témoigne précisément l'histoire de Weimar, a pu engendrer une telle monstruosité.

**Bertrand Herz,**
**Yvelines**



# Le droit à la ma

D

# Le droit à la maladie

*par Gérard Azoulay*

DEPUIS le 20 novembre 1989, il existe *dix droits de l'enfant* votés par l'Organisation des nations unies. Nous sommes en passe en Occident d'en exiger un onzième que les adultes pourraient aussi revendiquer pour eux : le droit à la maladie.

Scénario habituel : 18 heures, une mère, avertie par la directrice de la crèche, amène son enfant très fébrile au cabinet du pédiatre. Le diagnostic *d'otite est simple*, le traitement efficace, le repos à la maison nécessaire. Néanmoins, les parents s'interrogent sur la possibilité de ramener leur enfant à la crèche dès le lendemain. Manque de logique ? Désintérêt pour l'enfant ? Certainement pas : crainte des parents soumis à *des impératifs professionnels*. La crainte d'être spoliés du temps de travail, voire définitivement de leur emploi.

Référence plus historique : la maladie et le décès de François Mitterrand. Beaucoup de polémiques. De quoi s'est-il agi ? Un homme atteint d'une *maladie* a priori *rapidement* mortelle a pu assurer, malgré les douleurs, jusqu'au bout de son mandat ses fonctions.

Deux exemples fort différents pour *susciter* la *réflexion sur* ce qu'est la maladie, ce qu'est la bonne santé des enfants et des adultes, en faisant brièvement l'économie du discours sur l'argent, les dépenses et l'accroissement des ressources.

Le philosophe Nietzsche définissait la *« grande santé »* comme une aptitude à quitter temporairement *un état* de bien-être pour *celui de* malade et à retrouver l'état initial. Capacité d'un va-et-vient. Expériences concomitantes de la plénitude et des défaillances qui échappent au mode de pensée binaire régnant.

Etre en bonne santé, ce n'est pas être en forme, par opposition à défaillant, mais être en forme *et* défaillant. Ce n'est pas un état immuable. Dépasser une maladie, même un cancer, c'est encore être en bonne santé. Dynamique et non typologie. En train d'être malade et non être malade, telle est la subtilité sémantique à laquelle le psychanalyste Winnicott et Nietzsche nous invitent. La pensée réflexive s'immisce *entre deux états. C'est cela « être bien portant au fond »*.

Etre malade, c'est être dans un autre état. Perte temporaire des facultés physiques ou mentales. Expérience de la douleur. Rester soi-même mais différent. C'est la possibilité de *« déplacer les perspectives »* et de s'observer dans un état jusqu'*alors* méconnu. C'est ne plus être intégralement présent dans son intégralité, recenser et mesurer les parties manquantes. C'est être temporairement différent.

Cette mutation implique du temps. Le temps d'être malade, le temps de se soigner et d'être convalescent. Ce mot devenu obsolète. Ce temps nécessaire pour se retrouver *« seul à soi »* et opérer la soustraction de ce *qui* est temporairement inutile, propice au rapport singulier avec un corps altéré. Temps si utile pour faire à chaque étape un nouvel état des lieux, évaluer la défaillance, la possibilité de revenir à l'état antérieur ou s'installer dans une nouvelle intégralité réduite.

*Mais le temps n'est plus à la* mode quand il n'équivaut pas à l'argent. Quand Henri Michaux évoquait dans « Bras cassé » l'absence de son hémicorps qui lui faisait prendre conscience de son entièreté, il ne faisait rien d'autre que d'évaluer le temps et l'espace nécessaires pour recouvrer l'état initial. Quand François *Mitterrand* s'accommodait d'un état diminué, il redéfinissait une nouvelle intégralité. C'était, dans les deux cas, une façon de s'observer comme un autre soi-même encore en « bonne santé ».

**Quand François Mitterrand s'accommodait d'un état diminué, il redéfinissait une nouvelle intégralité. Une façon de s'observer comme un autre soi-même encore en « bonne santé »**

Dans la préface de la thèse de médecine de Victor Segalen, Jean Starobinski analyse le *moment* où *« la vérité passa sous la juridiction du chimiste, du clinicien »*. Après le philosophe, le religieux, le clinicien, l'homme de science, et pour une brève période le psychanalyste, c'est maintenant la parole de l'économiste qui tranche en tous problèmes. La santé n'y échappe pas.

Mais la santé est une équation : santé = médecine + social + culture. Que peut faire un médecin face à un chômeur malade ? Que répond-il à un cadre supérieur qui ne peut délaisser son emploi, ne serait-ce que quelques jours ? Quel traitement pour un enfant malade que l'on remet trop rapidement en crèche ? Que propose le médecin à un étranger coupé de sa culture et souffrant ? Quelle est l'intégralité de l'homme sans métier, sans culture, sans famille, de l'homme surmené ?

L'émiettement social et culturel *peut-il engendrer* des hommes bien portants ? La réponse s'inscrit de plus en plus souvent dans un registre d'exigence ambiante de rentabilité. Les pressions économiques s'exercent à l'encontre du médecin et de son patient. Le premier écoute le second parler de sa santé, mais le manque de temps gêne l'écoute, et la *réponse reste trop souvent* confiée à un excès de médicaments, après trop de détours vers des examens complémentaires parfois complexes, coûteux et inutiles.

Une ère paradoxale point à l'horizon de l'an 2000 : des prouesses scientifiques et technologiques au service du diagnostic et du traitement des maladies pour des malades subissant les sanctions sournoises des impératifs économiques. Dès lors, l'ordonnance s'alourdit et les coûts des soins grimpent. Un laboratoire pharmaceutique s'enorgueillit de proposer un antibiotique dont la prise biquotidienne permettrait à l'enfant malade un retour rapide en crèche *« parce que papa et maman ne veulent pas que ça traîne »*. Les parents figurés sont de jeunes cadres dynamiques en partance pour le travail matinal.

La confusion des langues est totale.

Mesdames et Messieurs les politiques, pour un moment, un moment seulement, posez vos calculettes, délaissez vos statistiques et pourcentages, et parlons santé.

***Gérard Azoulay** est pédiatre.*

# Le pays est à bout

*par Patrice Cohen-Seat*

UNE nouvelle chance pour la gauche : c'est un événement considérable. Mais il faut le voir pour ce qu'il est. La droite a payé le prix de son renoncement à s'attaquer à la *« fracture sociale »*. De la force même de ce rejet, qui a étonné le pays tout entier, est né un espoir qu'a traduit le second tour et que prolonge la constitution d'un gouvernement de toute la gauche et des écologistes.

Gardons-nous pourtant d'oublier la fragilité de cette embellie poli*tique. Avec moins d'un inscrit sur* trois au premier tour, la nouvelle majorité était nettement minoritaire en suffrages dans le pays. Seule la stérilisation électorale des millions de voix du Front national va lui permettre de gouverner.

Surtout, la gauche est au pied du mur. Elue du bout des urnes, elle sera balayée à son tour si elle ne répond pas enfin à l'attente des Français. L'instabilité parlementaire que connaît depuis vingt ans la Ve République – *l'un des signes de la crise* de notre démocratie – a en effet une cause évidente : de scrutin en scrutin, les Français disent non à la politique qu'on leur impose en battant l'équipe sortante. Ils revendiquent une société plus solidaire où l'injustice sociale et les inégalités *diminuent*.

De *« sortie du tunnel »* en *« meilleur économiste de France »*, de *« modernisation »* en *« mondialisation »*, ils voient le chômage, la précarité et la misère progresser inexorablement cependant que la richesse augmente et s'accumule de façon éhontée entre les mains d'une petite minorité.

Pour en sortir, le peuple a tenté la gauche et la droite, donné une première chance aux écologistes, lorgné un moment du côté de la démagogie Tapie, retenté la gauche, puis encore la droite. A chaque fois, la victoire va à ceux qui font naître l'espoir même ténu d'un réel changement. Mais de déception en déception, le nombre des écœurés et des prêts-à-tout fait croître le score *de la « bête immonde »* à l'affût. Aujourd'hui est un moment de vérité.

La vague libérale qui a déferlé sur le monde depuis deux décennies n'a pas seulement emporté des idées et des convictions. Elle a aussi bouleversé nos sociétés. Dans un contexte radicalement nouveau, elle a transformé les conditions du rapport des forces sociales et déjà rendu possible, en France, le transfert du travail au capital de dix points des richesses produites.

La réduction des garanties collectives, le recul du rôle de l'Etat, l'abaissement de la politique et l'effacement des nations permettent une mise en concurrence planétaire des peuples sous l'égide des marchés. *La règle est celle du moins-disant* social et du mieux-disant financier. Les perdants sont avertis qu'ils verront fuir les capitaux et les emplois.

Tel est le nouveau credo de la *« contrainte extérieure »* qui nous entraîne inexorablement vers le bas. *Sans doute faut-il faire la part de* l'idéologie : les *« marges de manœuvre »* ont bon dos. Mais le fait est qu'il y a aussi de pesantes réalités. Les traités, les institutions internationales, l'actuelle construction européenne sont marqués de la volonté de verrouiller les dispositifs qui imposent l'option. Il n'y aura pas de changement véritable sans qu'on s'y attaque. C'est donc de la volonté politique et de la capacité à mener ce combat que dépend le succès ou l'échec.

Malgré des convergences réelles, il n'est cependant un secret pour personne que la nouvelle majorité est sérieusement divisée sur la question. Il y a ceux qui privilégient le *« possible »* et pensent qu'il faut aménager à l'échelle européenne un système qui nous dépasse. Et ceux qui considèrent que ce *« réalisme »* est en fait utopique, et qu'il n'y a pas d'aménagements significatifs à la marge sans s'attaquer au coeur du système qui permet aux capitaux de dicter leur loi, de se déplacer et de décider sans autre critère que celui du *« marché »*, c'est-à-dire du profit.

La divergence principale ne porte donc pas sur les finalités mais sur les possibilités : la France a-t-elle les moyens de peser sur le rapport des forces à l'échelle internationale afin que prévale une autre logique de *« mondialisation »* ?

Or, si étrange que cela puisse paraître à la culture jacobine française, la réponse à cette question n'est pas entre les mains de l'Etat et de ses experts. S'il y a une leçon forte à tirer des années 1981-1993, c'est qu'un gouvernement n'agit jamais qu'en fonction du rapport des forces sociales interne qui conditionne son existence. La vraie question est de savoir si la gauche de nouveau au pouvoir s'attaquera à la *« contrainte extérieure »*, donc si sa *« contrainte sociale »* lui imposera de le faire.

**La vertu de Lionel Jospin, la présence de ministres communistes au gouvernement ne constituent pas des garanties. Ce sont des points d'appui**

La vertu de Lionel Jospin, la présence de ministres communistes au gouvernement ou la déclaration PS-PCF du 29 avril ne constituent pas des garanties. Ce sont des points d'appui. Que le mouvement social qui agite les rues et les esprits depuis deux ans s'amplifie, que s'y forgent l'ambition et l'audace d'engager le combat contre l'ultralibéralisme et de construire pour ce faire le projet d'une Europe progressiste, alors le peuple français est capable de proposer une *« certaine idée du monde »* et de nouer avec d'autres les solidarités et les alliances qui rendront l'utopie possible.

*Un tel scénario n'a rien d'irréaliste.* Le pays est à bout et la société gronde. Malgré la rancoeur, les espoirs déçus ont aussi fait grandir lucidité et détermination. Le gouvernement peut décider non seulement de gouverner autrement, mais aussi de créer les conditions institutionnelles pour que les citoyens, intervenant davantage, se mobilisent en actes et en idées.

Ainsi pourrait se développer une dynamique démocratique et politique susceptible de dépasser nos frontières et de rencontrer les forces qui, un peu partout dans le monde, cherchent à leur manière une issue.

***Patrice Cohen-Seat** est avocat, président d'Espaces-Marx, membre du comité national du PCF.*



**Le Monde**

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

# L'emploi et l'Europe

**LE gouvernement Jospin va-t-il se saisir de l'émotion suscitée par la fermeture de l'usine de Renault Vilvorde pour réorienter, aussi, la politique de l'emploi en France ? C'est ce qu'ont laissé entendre des proches du premier ministre en annonçant que le gouvernement n'accepterait plus, désormais, les *« fermetures pures et simples »* d'usines et qu'il souhaitait des *« processus négociés »* avec les syndicats. Surtout, il serait plus exigeant en matière de préretraites, un système en grande partie financé par le budget de l'Etat.**

**Si l'on ne peut que se réjouir de ces déclarations d'intention, leur mise en œuvre s'annonce néanmoins délicate. Si les intéressés, et plus généralement, l'opinion, ont violemment réagi à la perspective de la disparition de 3 100 emplois à Vilvorde, ils sont restés en revanche bien plus silencieux face à l'annonce de la suppression de 2 764 postes chez Renault en France et de 2 816 autres chez Peugeot, en grande partie par des mesures d'âge. Début 1997, Alain Juppé avait refusé d'accorder à Renault et Peugeot les 40 000 préretraites exceptionnelles revendiquées par les constructeurs mais il s'est montré discrètement généreux sur les autres mesures d'âge. Face au plan social proposé par Peugeot, qui privilégie à nouveau des préretraites, l'attitude de Martine Aubry sera un test de la volonté gouvernementale.**

**Ce dossier, comme celui de la fermeture d'un site, doit cependant s'analyser au niveau européen. Empêcher les industriels français de se séparer de leurs ouvriers les plus âgés tout en acceptant l'implantation en Grande-Bretagne d'usines concurrentes où l'âge moyen est celui des enfants des ouvriers de Sochaux n'est pas le meilleur service à rendre à l'industrie française. Refuser qu'un groupe français ferme une usine à l'étranger n'est pas plus cohérent si les autres pays n'ont pas la même démarche *« citoyenne »*. C'est pourquoi l'émotion suscitée par la fermeture de Vilvorde ne pourra être utile que si elle amène l'ensemble des Européens à s'interroger sur leur politique sociale. Ce pari n'est pas perdu.**

**L'influence acquise par les syndicats européens le montre. En début de semaine, ce sont les routiers du continent qui s'organisaient. Les syndicats tentent aussi de mettre en place un mouvement de solidarité avec les salariés de British Airways qui pourraient se lancer dans une grève dure. La fermeture de Vilvorde pourrait inciter les ministres des affaires sociales à préciser certains termes de la directive sur les comités d'entreprise européens. Certaines entreprises prennent les devants et informent les représentants des salariés de leurs projets de restructurations internationales. L'introduction d'un chapitre sur l'emploi – même symbolique – dans le traité qui sera soumis au conseil d'Amsterdam montre que les dirigeants européens ont pris conscience, au moins dans leurs discours, de la priorité à accorder à l'emploi.**

**Le Monde** est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

*Le Monde* est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

## IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

### Une comédie grossière

**LA DOULOUREUSE** soirée ! Je ne vois qu'un remède, héroïque : plier dans le poivre, au plus vite, les ravissants costumes à crinolines, les bibis mignons, et rentrer les décors au magasin. La folie serait d'afficher une seconde fois *Les Jocrisses de l'amour*. Si grave que soit la perte d'argent, elle l'est moins que la perte de prestige que chaque représentation coûterait aux comédiens-français.

Conviés à rire, les meilleurs d'entre nous avaient envie de pleurer. Les ennemis de la Maison se disaient que, tous ensemble conjurés, ils n'auraient pas réussi à lui faire autant de mal.

C'est entendu. La Comédie est un musée. Elle a joué longtemps *Les Faux Bonshommes* de Barrière et Capendu. Pourquoi pas *Les Jocrisses* de Barrière et Lambert-Thiboust ? Mais les années ont passé et le public a changé. On aura beau lui expliquer l'intérêt historique de la scène où la jolie Léontine Crochard parodie la mort de *La Dame aux camélias*, qui est la vengeance de Barrière contre Dumas, et remarquer que l'amoureux s'appelle Armand Goulu, en souvenir d'Armand Duval.

Ou encore que *Les Jocrisses* sont la contre-attaque des conformistes et des misogynes contre les chevaliers des filles galantes et les aèdes de la prostitution sentimentale. Rien n'y fera... Quant à moi, j'aurais honte de dire le mal qu'il faut d'une comédie grossière de M. Eddy Ghilain ou de M. de Letraz, si j'avais ri aux *Jocrisses* du seul rire, le gras et l'épais, qu'ils puissent encore solliciter.

***Robert Kemp***
*(12 juin 1947.)*

**Le Monde** SUR TOUS LES SUPPORTS
Télématique : 3615 code LEMONDE

Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

*Le Monde* sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30

Index et microfilms du *Monde* : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33

*Le Monde* sur Compuserve : GO LEMONDE
Adresse Internet : http://www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

# Le nouveau « miracle » polonais de Jean Paul II

**ENTRE LA POLOGNE** et le pape, c'est de nouveau l'état de grâce. Il avait été quelque peu entamé après 1989 quand Karol Wojtyla, ne partageant ni l'ivresse de la liberté recouvrée ni les préoccupations nouvelles de ses compatriotes, s'était montré prématurément sévère devant l'évolution libérale et matérialiste de la société polonaise. Ses voyages de 1991 et de 1995 n'avaient pas connu le même retentissement que celui qu'il vient d'achever, mardi 10 juin, à Cracovie. En dix jours, ce sont six millions de Polonais qui ont participé à ses divers rassemblements. L'exceptionnelle couverture médiatique a accru cette impression de trêve collective et de mobilisation autour d'un homme qui, dans un pays désorienté, passe désormais pour la seule autorité incontestée.

La faiblesse physique du pape est aussi devenue, paradoxalement, sa force. Même si son porte-parole, Joaquin Navarro-Valls, assure que dix jours en Pologne sont, pour Karol Wojtyla, moins fatigants que dix jours d'audiences répétées au Vatican, l'usure physique de cet homme à bout de souffle, l'image biblique qu'il offre du *« serviteur souffrant »* ont accentué le remords de la société polonaise vis-à-vis d'un compatriote dont elle risquait d'oublier le rôle qu'il a joué dans les années 80 à l'est du rideau de fer. En rompant certaines amarres cléricales, en se jetant dans les bras de l'Occident, du capitalisme le plus échevelé, puis du néocommunisme, ne disait-on pas que la Pologne était devenue la principale déception du pontificat de Jean Paul II ?

Le sursaut catholique, dont ce voyage vient de témoigner, devrait remettre en question bien des schémas hâtifs sur la laïcisation et la sécularisation galopante de la société polonaise. Son explication majeure tient à l'adéquation, cette fois réussie, entre le discours du pape et les attentes de l'opinion. Celle-ci mesure mieux, aujourd'hui, les effets pervers d'un système libéral incontrôlé et des peurs manichéennes entretenues par un militantisme agressif, qu'il soit d'origine ultracléricale ou néocommuniste. En restant au-dessus de la mêlée, en rappelant des principes touchant à la foi, à l'identité et à la culture polonaises, en soulignant l'ancrage et la vocation de son pays en Europe, le pape a regagné du terrain, sans céder aux descriptions apocalyptiques des partis de droite et des courants intégristes.

Etonnant discours, au demeurant, que le sien. Régressif par certains aspects, prophétique par d'autres, il amalgame l'héritage chrétien médiéval avec les perspectives du troisième millénaire. A Gniezno, berceau du catholicisme polonais, il rappelle les fondements religieux de la nation et fait d'un saint local, Adalbert, vénéré à la fois par les Polonais, les Tchèques, les Allemands et les Hongrois, le modèle d'une renaissance spirituelle de l'Europe. Et à Cracovie, où la reine Edwige, au XIVe siècle, fonda la prestigieuse université de la ville, il éveille la conscience critique des intellectuels pour prévenir les risques de relativisme et de dérive éthique qui menacent, selon lui, toute société postcommuniste.

Ouverture européenne, engagement social, œcuménisme interreligieux (incorporant les juifs dont la mémoire est douloureuse dans ce pays) : le pape avait choisi de traiter de grandes causes, montrant ainsi la voie à une Eglise polonaise trop ancrée sur ses « privilèges » et qui, depuis 1989, tentait de rejouer le rôle d'opposante qu'elle avait tenu, avec un certain succès, face au pouvoir communiste. La hiérarchie épiscopale a imposé des cours de religion à l'école, bataillé ferme contre l'avortement et la dégradation des mœurs, cherché à récupérer tous ses biens et à négocier un concordat avec l'Etat. Ce faisant, elle avait fini par irriter l'opinion, surtout les plus jeunes, rebelles à tout militantisme clérical ou idéologique. L'échec de Lech Walesa à l'élection présidentielle de 1995 avait été en partie son échec, tant l'épiscopat s'était engagé au côté de l'ancien leader de Solidarité.

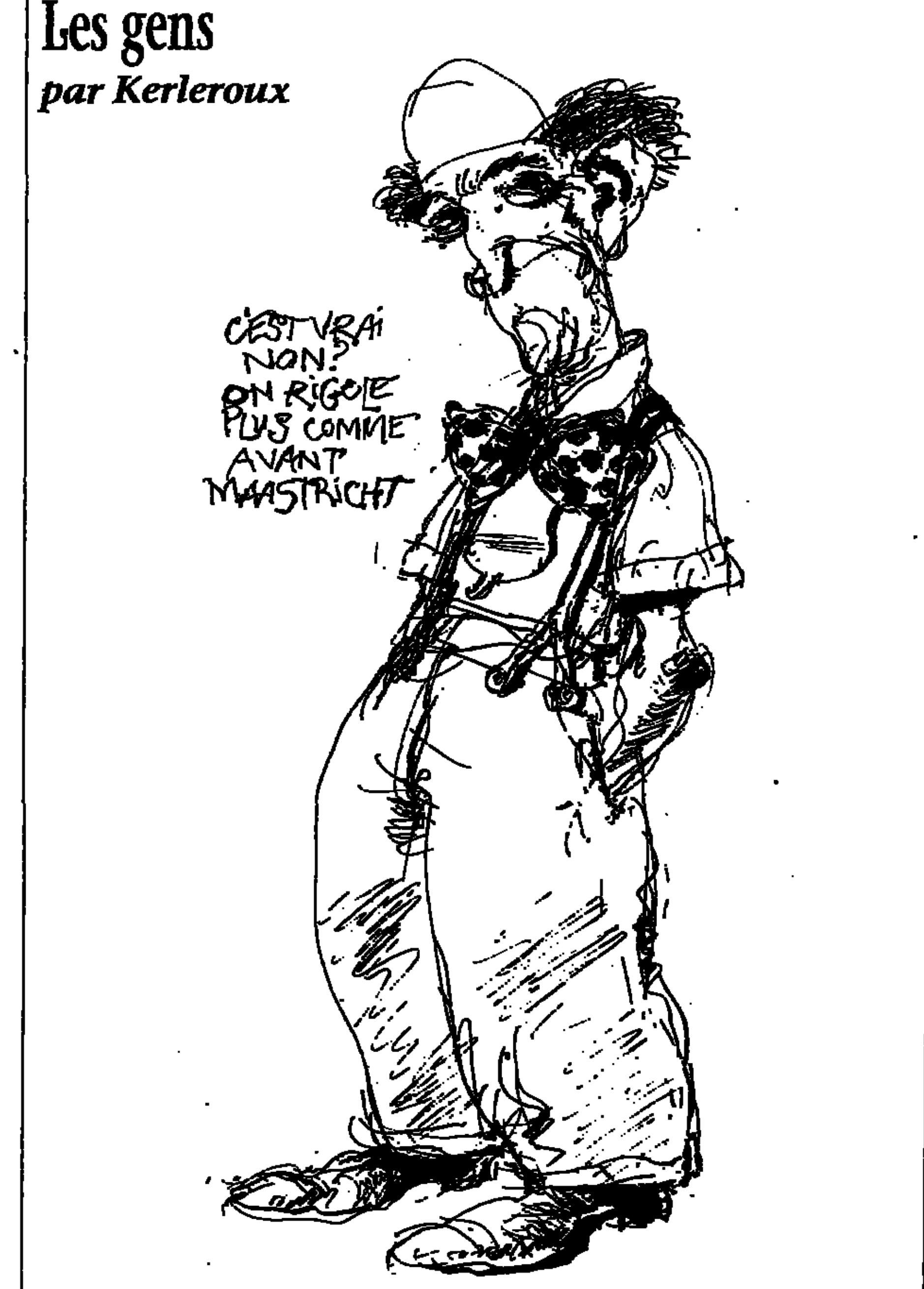
**RÉAFFIRMATION DE PRINCIPES**

Le pape ne supporte pas que son Eglise soit un sujet de division. Sans prononcer le mot de « séparation », il a montré sa préférence pour une normalisation des relations entre l'Etat et l'Eglise, conforme au modèle occidental et à la ligne du concile Vatican II (1962-1965) : respect de l'autonomie des sphères publique et privée, du rôle des laïcs et des intellectuels. Il n'a pas fait d'allusion directe au concordat qui n'est toujours pas ratifié. Et sans cacher ses craintes à propos de l'avortement il n'est pas entré de plain-pied dans la bataille politique (et bientôt électorale) qui dure depuis des années sur l'IVG. Il s'en est tenu à une réaffirmation de principes, paraissant même en retrait par rapport à son propre discours de 1991 en Pologne, où il avait déclaré qu'un Parlement qui légalisait l'IVG se *« délégitimait »*. En retrait aussi par rapport à sa propre encyclique de 1995 sur la défense de la vie, dans laquelle il en appelait à l'objection de conscience de tous les professionnels contre l'avortement.

A trois mois d'élections législatives incertaines, cette belle unanimité de la classe politique, des éditorialistes et de l'opinion risque de voler en éclats. Mais au cours de ce qui restera peut-être son dernier séjour en Pologne le pape aura « retourné » le pays par la modération de son discours, par son ton de conciliation, par l'habileté avec laquelle il a su déjouer les tentatives de récupération politique. Par la fermeté, enfin, avec laquelle il a incité les catholiques de son pays à accepter les règles du jeu pluraliste, à s'y engager sans arrière-pensée, avec ses chances et avec ses risques.

***Henri Tincq***

## Les gens
***par Kerleroux***




# L'union des Quinze, un choc des cultures

***Suite de la première page***

Lorsque l'on s'approche cependant de la mosaïque, on ne peut que constater que ses couleurs restent encore vives. Les économies européennes ont toujours, chacune, une personnalité propre – et des intérêts à court terme particuliers. Les Quinze conservent ensuite, et surtout, des cultures économiques très variées. Celles-ci sont, à chaque fois, le fruit d'une histoire, intellectuelle notamment, d'une géographie ou d'une démographie différentes. La Grande-Bretagne reste marquée par le rôle, essentiel, du libre-échange dans son décollage économique, la France par celui joué, chez elle, par l'Etat. L'Allemagne, elle, vit encore sous le choc de l'hyperinflation des années 20.

Les Quinze cherchent à travailler ensemble alors qu'ils vivent toujours, chacun, avec un ensemble de valeurs très différentes. Un Britannique, un Allemand et un Portugais n'ont pas la même relation au travail, à l'argent ou à l'entreprise. La valeur que les uns et les autres accordent au temps, à l'égalité ou au risque n'est pas identique. Leurs préférences à l'égard de l'Etat ou du marché, de la contrainte ou du contrat diffèrent.

Chacun des pays européens reste finalement profondément imprégné d'une idéologie commune, nationale, qui transcende les clivages politiques locaux. Respectueux avant tout de l'individu, les Britanniques, de droite comme de gauche, sont d'abord des libéraux. Chrétiens-démocrates ou sociaux-démocrates, les Allemands ont avant toute chose le culte de la stabilité et du compromis social. Attachés à la solidarité, les Italiens de tous les partis n'en développent pas moins de riches formes de « libertarisme » anti-étatique. Conservateurs ou socialistes, les Français, enfants de Colbert, restent convaincus de la primauté du politique.

Si chacun des pays de l'Union est encore convaincu de la supériorité de ses valeurs propres et de ce qu'elles impliquent en matière de politiques budgétaire, fiscale, de revenus ou d'emploi, tous traversent aujourd'hui une même grave crise faite de chômage, de précarité et d'inégalités. Aucun « modèle » (pas plus celui des Anglais que celui des Allemands, des Français ou des Italiens) n'a démontré sa capacité à surmonter les défis de la mondialisation. La difficulté à laquelle se trouvent confrontés les Européens est donc d'imaginer une culture nouvelle – une culture européenne ? – qui tienne compte de ces cultures nationales, mais aussi de la relative inefficacité de chacune d'elles face aux enjeux du moment.

Le traité de Maastricht avait cristallisé le rapport des forces entre ces conceptions nationales à un moment donné – au début des années 90. La « domination » allemande de l'époque – une RFA flamboyante et volontiers « donneuse de leçons », juste après la réunification – s'était traduite par une forte influence de la « culture de la stabilité » dans le traité. La nature des critères (la stabilité des prix et des taux) adoptés en témoigne. Cette culture, qualifiée, à tort, de « monétariste » (le « monétarisme » est une école économique qui n'a rien à voir avec cette obsession de la stabilité), a fortement pesé sur la plupart des pays européens. La lutte contre l'inflation et les déséquilibres financiers y est devenue l'objectif de tous.

**PROPOS STUPÉFIANTS**

Les propos des ministres italiens (ex-communistes) ou portugais (socialistes) sont à cet égard proprement stupéfiants, comme le fut la décision des Britanniques d'accorder un peu d'indépendance à leur banque centrale. Cette culture de la stabilité a aussi – et peut-être surtout – fait des progrès considérables dans la tête des peuples.

Avec le pacte de stabilité, une proposition allemande à l'origine, le déséquilibre, déjà sensible dans le traité de Maastricht, allait, de fait, se trouver aggravé encore, alors même que cette culture de la stabilité est en train de révéler, en Allemagne, sinon son échec, en tout cas ses difficultés. La réaction française à ce projet a d'abord été timide, avec un Jacques Chirac hésitant. Mal à l'aise avec les Allemands, il devait alors donner des gages sur sa détermination en faveur de l'euro. Lionel Jospin semble, *a priori*, dans une situation plus favorable.

La « réorientation » de la construction européenne, souhaitée par le nouveau gouvernement français, regardée avec intérêt par plusieurs autres pays, vise donc à un rééquilibrage de ce compromis. Indispensable certes, la monnaie unique ne peut être le seul objectif de cette ambition. Elle est, avec d'autres moyens – le budget européen et les budgets nationaux, la réglementation sociale et celle de la concurrence, etc. –, l'une des armes du Vieux Continent au service de la croissance et de l'emploi, face en particulier à l'agressivité retrouvée de l'Amérique et à la renaissance de l'Asie. La recherche de nouveaux outils – un « gouvernement économique européen » ou des *« stratégies coopératives »*, pour reprendre l'expression du conseiller économique du premier ministre, Pierre-Alain Muet – ne veut cependant pas dire qu'à une domination (celle de la stabilité allemande) doive en succéder une autre (celle du colbertisme français).

L'Union est, partout, une succession de compromis. A l'occasion de crises, aujourd'hui ou demain, les Français peuvent, à bon droit, espérer redonner la place qu'elle mérite à leur propre culture. Mais l'intégration, c'est aussi la prise en compte des autres et de leurs préoccupations. Il ne faudrait pas que « pour faire la France », quelques maladresses tactiques conduisent à « défaire l'Europe ».

***Erik Izraelewicz***

Boeing vient défendre à B

La Poste pourrait mettre son réseau

La Postbank fait également l'objet de convoitise

olonais de Jean Paul II

هكذا من الاصل



**CONCENTRATION** La Commission européenne, qui contrôle les concentrations industrielles, se penche sur la fusion de Boeing et McDonnell-Douglas. ● LES CONSTRUCTEURS aéronautiques américains défendront leur projet, jeudi 12 juin à Bruxelles. Leur concurrent européen, Airbus, sera entendu le lendemain. ● LES GRIEFS formulés par la Commission portent sur la position dominante qui est, à ses yeux, déjà exercée par Boeing et qui serait encore renforcée par l'absorption du deuxième avionneur américain. ● LES CONTRATS d'exclusivité sont au cœur de l'argumentaire développé par les juristes européens. Boeing vient d'ailleurs de signer, mardi 10 juin, un troisième accord de ce type, avec Continental Airlines. ● AIRBUS va réclamer l'interdiction totale de la fusion, de préférence à une négociation qui déboucherait sur de simples aménagements du projet par les deux américains.

# Boeing vient défendre à Bruxelles sa fusion avec McDonnell-Douglas

## Le PDG, en personne, est attendu jeudi 12 juin au siège de la Commission européenne. Celle-ci estime que le projet des deux constructeurs aéronautiques risque d'asphyxier son seul concurrent l'européen Airbus

**BRUXELLES**
**(Union européenne)**
*de notre correspondant*

Boeing contre Bruxelles, Van Miert contre Boeing. A la suite de la « communication des griefs » par laquelle la Commission européenne a fait savoir, le 21 mai, qu'elle ne pouvait accepter en l'état le projet de fusion entre Boeing et McDonnell-Douglas, les affaires sérieuses vont commencer, les 12 et 13 juin, avec l'audition des intéressés. Phil Condit, le PDG de Boeing en personne, est attendu, tout comme Jean Pierson, l'administrateur gérant d'Airbus.

Les constructeurs américains vont s'efforcer de répondre aux critiques de Karel Van Miert, le commissaire à la concurrence, en démontrant que la fusion n'entraînera pas un renforcement dangereux de la position dominante dont jouit déjà Boeing sur le marché mondial des grands avions commerciaux. *« C'est à l'occasion de ces auditions que l'on mesure la capacité de résistance des uns et des autres. Suivront trois semaines très chaudes de tensions, de négociations »*, raconte un familier de la procédure, définie par un règlement de l'Union sur les fusions et concentrations entré en vigueur en 1990.

**CRÉDIBILITÉ EN JEU**

La décision de la Commission devrait intervenir le 23 ou, au plus tard, le 30 juillet. L'hypothèse la plus spectaculaire, même si ce n'est pas la plus plausible, serait une interdiction pure et simple de la fusion ! Gardienne de la libre concurrence, la Commission détient en effet des pouvoirs considérables : toute fusion d'entreprises dont le chiffre d'affaire cumulé atteint 5 milliards d'écus (32,8 milliards de francs), dont au moins 250 millions d'écus en Europe, doit obligatoirement recevoir son aval.

La Commission présume-t-elle de ses forces en s'en prenant au premier exportateur des Etats-Unis ? Quand M. Van Miert, en visite aux Etats-Unis, a laissé entendre que l'opération projetée serait jugée inacceptable par les Européens, des élus américains se sont émus. Les dirigeants de Boeing ont à leur tour mis en garde contre une initiative qui, assuraient-ils, pourrait tourner *au conflit politico-commercial.*

La Commission est consciente qu'il s'agit d'une affaire grave, dans laquelle elle prend des risques, et où des pressions politiques considérables peuvent apparaître. Mais, explique-t-on à la direction générale de la concurrence, la Commission saurait-elle encore être prise au sérieux si elle n'intervenait pas sur un cas à l'évidence aussi problématique en termes de concurrence ?

On constate à Bruxelles qu'après la « crise d'urticaire » des premiers jours, les avionneurs américains sont devenus plus mesurés : Boeing et McDonnell-Douglas ont notifié la fusion, montrant ainsi qu'ils n'ignoraient pas la réglementation communautaire, et annoncé qu'ils étaient prêts à venir à Bruxelles pour expliquer leur cas. C'est-à-dire pour négocier.

La mission de l'équipe « anti-concentration » de la Commission (dirigée par l'Allemand Goetz Drauz) n'est pas, contrairement à ce qu'on pourrait penser, de défendre Airbus, mais de protéger les intérêts des compagnies aériennes. *« L'enjeu, c'est qu'une compagnie de l'Union voulant renouveler sa flotte, ne soit pas contrainte d'aller chez Boeing, qu'elle ait encore un choix »*, résume un proche de M. Van Miert.

La Commission est bien décidée à traiter le dossier exclusivement sous l'angle des règles de la concurrence. Elle considère que la fusion renforcerait gravement une position dominante déjà existante, contraire à la libre concurrence. Elle a dénoncé, comme illustration de cette situation, les contrats d'exclusivité à long terme (vingt, voire vingt-cinq ans) signés par trois grandes compagnies aériennes avec Boeing.

Aujourd'hui, conformément à la logique du règlement communautaire sur les concentrations, elle attend que les avionneurs américains lui soumettent des propositions pour limiter ces inconvénients. Dans l'hypothèse, peu vraisemblable, où Boeing et McDonnell-Douglas refuseraient de bouger, ou ne présenteraient que des offres très insuffisantes, elle déciderait l'interdiction de la fusion. Celle-ci deviendrait par là même illégale sur le territoire de l'Union.

*Une telle condamnation précariserait* l'activité de Boeing en Europe, rendant problématique toute vente d'appareils, et déstabiliserait par ricochet ses clients. Aussi lourde de conséquences soit-elle, une décision d'interdiction relève de la compétence exclusive de la Commission et ne pourrait donc en aucune manière être renvoyé à un niveau politique. Dans le cas Gencor-Lonrho, le groupe sud-africain a renoncé à son projet de fusion interdit par Bruxelles, mais a ensuite attaqué la décision devant la Cour européenne de justice. C'est le seul recours qui resterait aux deux avionneurs s'il leur arrivait la même mésaventure...

Mais on s'attend plutôt à ce que *Boeing et McDonnell-Douglas* proposent des aménagements à leur projet, permettant de réduire les risques d'aggravation de la position dominante : des actifs pourraient ne pas être intégrés à la fusion afin d'être cédés. On cite, comme exemple possible, l'unité d'assemblage que possède McDonnell-Douglas à Long Beach en Californie, le deuxième site aéronautique des Etats-Unis.

Les services de M. Van Miert se montrent également très soucieux d'amener Boeing à mettre fin aux contrats d'exclusivité à long terme passés avec les compagnies. *« Cela revient à fermer le marché ; c'est une attaque extrêmement violente contre la politique de libre concurrence »* souligne-t-on. La négociation promet d'être rude, et les hommes de Bruxelles se gardent bien de jouer les Rambo. Mais ils sont également conscients de l'importance de l'enjeu.

***Philippe Lemaître***

# Les industriels européens réclament l'interdiction du regroupement américain

**L'AMÉRICAIN** Boeing n'a pas l'intention de plier. Deux jours avant le début des auditions devant la Commission européenne, qui doit examiner les conséquences de sa fusion avec McDonnell Douglas, il a choisi d'annoncer la signature d'un troisième contrat d'exclusivité avec une compagnie aérienne américaine. Continental Airlines, numéro cinq mondial, est tombé, mardi 10 juin, dans le giron de l'avionneur américain pour vingt ans. Après les numéros un et trois, American Airlines et Delta Airlines, *la compagnie basée à Houston* (Texas) a accepté de s'approvisionner exclusivement auprès de Boeing. En échange, l'avionneur lui garantit pour vingt ans les conditions commerciales les meilleures. Pour inaugurer cette coopération de long terme, Continental lui a commandé trente-cinq appareils d'une valeur de 3 milliards de dollars.

David Venz, porte-parole d'Airbus Industrie North America, s'est ému de cette nouvelle entorse au jeu de la libre concurrence. *« Quand vous ne pouvez vendre à personne pendant vingt ans et quand vous avez trois compagnies de la taille d'American Airlines, Delta et Continental qui ne peuvent s'approvisionner auprès d'autres fournisseurs que Boeing, cela est forcément préjudiciable »*, a-t-il expliqué.

**ABUS DE POSITION DOMINANTE**

De quoi renforcer les arguments juridiques des industriels européens de l'aéronautique et leurs juristes. Ils vont se relayer à Bruxelles pour tenter de convaincre les équipes de la Commission européenne que la fusion de Boeing et McDonnell Douglas vise à assurer au nouveau géant américain une position dominante dont il va tenter – ou dont il tente déjà – d'abuser. Airbus, qui sera entendu vendredi 13 juin par l'équipe *« anticoncentration »*, va plaider l'interdiction pure et simple de la fusion.

*Les conseillers juridiques de* l'avionneur européen rêvent déjà du scénario idéal : le 23 juillet, le collège des commissaires accepte les recommandations de l'équipe anticoncentration et interdit la fusion. La Commission brandit le même jour la menace d'une amende représentant 10 % du chiffre d'affaires de l'avionneur, soit près de 30 milliards de francs *d'amende et près de 700 000 francs* par jour de retard ! En 1991 déjà, la Commission avait interdit à l'avionneur européen ATR, spécialiste des avions régionaux, de racheter à Boeing sa filiale de Havilland. L'européen avait dû se résoudre à l'abandonner au profit du canadien Bombardier.

Les juristes d'Airbus et ses partenaires vont donc tenter de *convaincre la Commission de* mettre en œuvre les moyens dont elle dispose, malgré la pression politique américaine. Sur le papier, le rachat de McDonnell Douglas par Boeing ne change pas significativement le poids de l'avionneur. Sa part de marché en 1996 passe en effet de 60 % à 65 %, le second avionneur *américain ayant vu ses ventes* s'effondrer en 1996. En termes de parc installé, le tableau est plus saisissant : les Américains, présents sur le marché depuis plus longtemps qu'Airbus, ont construit 84 % des avions en cours d'exploitation.

C'est cette position dominante qui explique, selon Airbus, que les derniers contrats passés par *l'avionneur américain* avec ses clients constituent un abus. Boeing tire parti du monopole dont il dispose sur le segment des très gros porteurs, avec le super-jumbo 747.

Boeing fourbit ses armes. Selon lui, la Commission ne dispose pas de base juridique pour attaquer ces contrats commerciaux conclus entre un client américain et son fournisseur. Selon une jurisprudence de la Cour de justice des Communautés européennes, pour être sanctionnés, ces contrats doivent avoir un effet direct sur le marché communautaire.

A défaut d'obtenir l'interdiction de la fusion, un scénario de repli est officieusement à l'étude. La décision de la Federal Trade Commission, *l'autorité antitrust américaine*, attendue pour le 1er ou le 2 juillet, sera déterminante. Si elle décide de ne pas attaquer la fusion projetée devant le juge américain, la Commission européenne tentera probablement d'éviter un conflit de juridiction transatlantique qui déboucherait probablement sur une crise diplomatique.

Pour l'éviter, un marchandage *économique et politique* pourrait s'engager afin d'obtenir de Boeing-McDonnell Douglas l'abandon de certains actifs et la renonciation aux clauses d'exclusivité des trois derniers contrats signés avec les compagnies américaines. Dans sa décision Nestlé/Perrier, la Commission avait contraint Nestlé à céder Volvic au groupe Danone. L'objectif des industriels européens est *d'éviter à tout prix* cette solution bâtarde, qui n'offrirait, selon eux, *« qu'un simple sursis pour Airbus »*.

***Christophe Jakubyszyn***

# La Poste pourrait mettre son réseau à la disposition des AGF

**VÉRITABLE** bête noire des banquiers, qui l'accusent de concurrence déloyale, La Poste risque de se faire prochainement de nombreux ennemis chez les assureurs. Selon nos informations, elle envisage de mettre à la disposition des AGF ses 17 000 points de vente *pour commercialiser des produits* d'assurances-dommages. Officiellement, les deux parties reconnaissent *« discuter »*. Sans plus. En fait, un accord quasi complet serait intervenu, mais ce projet doit encore recevoir l'aval du ministère des finances, ce qui est loin d'être acquis.

*Depuis la loi de 1990 la* transformant en entreprise publique, La Poste *était autorisée* à offrir des prestations *« relatives à tous produits d'assurance »*. Si elle commercialise des produits d'assurance-vie, elle s'était engagée auprès des assureurs à ne pas distribuer de produits d'assurances-dommages avant le 31 décembre 1996. Une fois cette échéance passée, le *maintien* d'un réseau de 17 000 bureaux et agences dont le surcoût représenterait plus de 3 milliards de francs ne pouvait qu'inciter La Poste à tirer parti de cette charge pour en faire un atout. C'est ce que permet le projet d'accord avec les AGF. L'assureur créerait, avec Sofiposte, la structure qui gère l'ensemble des filiales de La Poste, une société anonyme *qui commercialiserait* des produits spécifiques. Cette société envisageant, dans un premier temps, de réaliser environ 3 milliards de francs de chiffre d'affaires, les fonds propres nécessaires à sa création se monteraient à environ 400 millions de francs. La Poste trouverait là un moyen de reconvertir un certain nombre de postiers, de rentabiliser *son réseau et de prendre pied* sur un marché porteur. De leur côté, les AGF disposeraient d'un réseau commercial unique en France.

**OPPOSITION DES ASSUREURS**

Quelques questions importantes restent en suspens, en particulier *la part respective des deux partenaires* dans la future société anonyme. Chacun souhaite être majoritaire. Ce débat n'est pas tranché, au sein même de La Poste. On peut penser qu'avant la dissolution de l'Assemblée nationale la direction du Trésor aurait préféré une entreprise à capitaux majoritairement privés. Aujourd'hui, la réponse est moins évidente.

Autre difficulté : l'opposition des autres compagnies d'assurances. *On se souvient du tollé* provoqué par l'accord passé en 1995 entre les AGF et La Poste pour la distribution de produits d'assurance-vie. Mais le recours déposé par la profession auprès de Bruxelles a été rejeté. Et la Royale belge, filiale d'AXA, n'a-t-elle pas, elle aussi, conclu un accord avec la poste belge pour la distribution exclusive de produits *identiques ? De leur côté*, les banques, notamment mutualistes, intéressées par le marché de l'assurance-dommages, feront tout pour contrer le projet.

La Poste estime que le gouvernement ne peut pas exiger qu'elle maintienne un réseau non rentable au nom de l'aménagement *du territoire, tout en lui demandant* de présenter des comptes équilibrés. L'absence de ministre chargé spécifiquement de La Poste et des télécoms pourrait constituer un handicap pour La Poste. Christian Pierret, secrétaire d'Etat à l'industrie, responsable de ce dossier, dépend du ministère des *finances. Or, traditionnellement*, Bercy est davantage sensible aux thèses des banquiers et assureurs qu'à celles de La Poste.

Si Bercy approuve cette création, la nouvelle société pourrait être opérationnelle début 1999. Pour le moment, les deux parties peaufinent le dossier et attendent un moment propice pour le déposer. Quelle que soit la décision du ministère des finances, celle-ci sera déterminante pour l'avenir des services financiers en France.

***Frédéric Lemaître***

## *La Postbank fait également l'objet de convoitises*

**L'assureur allemand Volksfürsorge AG (Vofü), filiale à 90 % du groupe Aachener und Münchener (AMB) – lui-même détenu à 33 % par les AGF –, a *affirmé*, mardi 10 juin, son intérêt pour une prise de participation de 20 % maximum dans la Postbank. *« C'est le dernier grand réseau de vente bancaire encore disponible »*, a déclaré le président du directoire, Hans Jäger, qui espère vendre ses produits d'assurance aux guichets de la Postbank.**

**L'Etat doit céder 75 % du capital de la Postbank. Il conservera les 25 % restants jusqu'au 1er janvier 1999, date à laquelle il cédera gratuitement 17,5 % à la Deutsche Post (service postal). Un audit commandé par le ministère des Postes envisage trois options : un placement en Bourse, une vente par paquets à des assureurs ou caisses d'épargne-logement partenaires de la Postbank ou une cession à un tiers, l'étude privilégiant une prise de participation majoritaire de la Dresdner Bank.**

# Les syndicats déçus par la nomination d'un expert pour Renault-Vilvorde

*« LIONEL JOSPIN avait pris un certain nombre d'engagements sur le caractère difficilement acceptable, du point de vue de la forme et du fond, de la décision de fermer Vilvorde sans autre examen préalable »*, explique Jacques Rigaudiat, conseiller social à Matignon, *« le message a été entendu par la direction de l'entreprise, désormais privée, à laquelle il n'est pas question de donner des instructions »*. Mardi 10 juin, Louis Schweitzer, le président de Renault, annonçait à son conseil d'administration la nomination d'un expert en questions sociales, Danielle Kaisergruber, du cabinet Bernard Brunhes Consultants, pour étudier les solutions alternatives à la fermeture de l'usine belge de Vilvorde (*Le Monde* du 11 juin). *« Le gouvernement a eu raison de faire pression sur la direction de Renault »*, car celle-ci *« a cédé et nommé un expert »*, commentait, pour sa part, François Hollande, porte-parole du PS. Mme Kaisergruber remettra ses conclusions avant fin juin, et le conseil d'administration du groupe se réunira à nouveau pour en étudier les conclusions. L'expert devra vérifier qu'il n'existe pas une autre solution que la fermeture du site belge (3 100 personnes), à base de réduction du temps de travail et des coûts, pour économiser 850 millions de francs par an. Un travail qu'avait déjà fait Renault en prévision du Comité de groupe européen du 3 juin. L'ex-Régie en avait déduit que l'arrêt d'activité à Vilvorde s'imposait.

Renault, dans son communiqué, n'envisage que le cas où Mme Kaisergruber *confirmerait la fermeture : « Dans l'hypothèse où le résultat de l'étude conduirait l'entreprise à confirmer la décision antérieure, un plan serait mis en œuvre sans délai comportant, d'une part, les mesures sociales appropriées, d'autre part, la création d'une activité industrielle significative sur le site. »* L'hypothèse inverse n'est même pas abordée. *« S'il existe une alternative, la décision de fermer Vilvorde devra être reconsidérée par le conseil d'administration »*, dit-on à Matignon.

Les ouvriers et les syndicats, eux, ne se font pas beaucoup d'illusions. Pour Daniel Richter (CFDT), secrétaire général du Comité de groupe européen, la nomination d'un expert constitue *« un jugement de Salomon qui ne dit pas son nom. C'est la recherche d'une porte de sortie pour que personne ne perde la face, mais cela ne constitue en aucun cas une garantie pour le site »*. Philippe Martinez, délégué central CGT de Renault, a, *comme ses* confrères, regretté que le délai imparti à l'expert soit si court. La CFTC de Renault s'est déclarée *« très déçue et même scandalisée par la proposition de M. Schweitzer. Le gouvernement ne peut s'en tirer par des pirouettes »*.

L'assemblée générale de Renault, tenue juste après le conseil d'administration, s'est déroulée dans une ambiance désabusée. Il y avait bien quelques salariés actionnaires pour demander la démission de M. Schweitzer et l'empêcher, par moments, de continuer son discours. Mais ils étaient moins nombreux et plus las que d'habitude. Comme si eux mêmes n'y croyaient plus. Quelque 2 000 salariés de Renault, venus de Belgique et de France, ont participé mardi à la manifestation pour l'emploi en Europe. (*Lire aussi notre éditorial page 18.*)

***Virginie Malingre***

## *Une normalienne spécialiste de l'industrie*

**Entrée en 1992 au sein du cabinet Bernard Brunhes Consultants, Danielle Kaisergruber est une spécialiste des questions industrielles et sociales. Ancienne élève de l'Ecole normale supérieure de Fontenay, cette littéraire a occupé divers postes au ministère de l'industrie durant les années 80 (« Le Monde Initiatives » du 18 juin 1996). En 1981, Pierre Dreyfus, ancien patron de Renault devenu ministre de l'industrie, la nomme à la tête d'un nouveau service chargé de la qualification et de la formation en entreprise.**

**En 1984, ce poste l'amènera à gérer la reconversion des salariés de Creusot-Loire. Son expérience incitera en 1988 Jacques Chérèque, ministre délégué chargé de l'aménagement du territoire et de l'industrie, à la faire entrer dans son cabinet. Danielle Kaisergruber est l'un des auteurs de l'évaluation de la loi Robien, rédigée en mars 1997 par BIPE Conseil et Bernard Brunhes Consultants, pour la commission des finances de l'Assemblée nationale.**

# Louis Gallois remanie l'état-major de la SNCF

**LA SNCF A ANNONCÉ**, mardi 10 juin, deux mouvements importants de cadres dirigeants. Pour remplacer au secrétariat général François Roussely, qui vient d'être nommé directeur de cabinet du nouveau ministre de la défense, le PDG, Louis Gallois, a recruté Paul Mingasson. Cet ancien directeur de cabinet de Michel Delebarre au ministère des transports fut secrétaire général du groupe Air France de 1991 à 1993, avant de rejoindre le Crédit lyonnais.

Le président de la SNCF a par ailleurs écarté le cheminot Alain Poinssot, X-Mines réputé proche du RPR, de la direction générale de la SNCF pour lui confier la présidence de la filiale non ferroviaire Géodis, en remplacement de Claude Gressier, *« appelé à d'autres fonctions »*. C'est Thierry Mignauw, directeur des grandes lignes, qui remplacera M. Poinssot comme directeur général délégué clientèles à compter du 1er juillet.

# Menaces sur l'alliance British Airways-American Airlines

**LE PDG DE BRITISH AIRWAYS**, cité par le *Financial Times*, mercredi 11 juin, pourrait abandonner son projet d'alliance avec American Airlines si les instances de régulation américaines et européennes ne lui ont pas donné le feu vert d'ici au mois de novembre, période d'attribution des créneaux horaires (« *slots* ») d'atterrissage et de décollage à l'aéroport londonien d'Heathrow pour 1998. Bruxelles redoute les effets sur la concurrence d'une alliance, qui permettrait aux deux compagnies d'assurer 60 % des vols entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis. Washington conditionne son autorisation à la conclusion d'un accord de *« ciel ouvert »* avec la Grande-Bretagne, dont les négociations sont au point mort. *« Il arrive un moment, dans toute transaction, où le fait de ne pas obtenir d'accord équivaut à une réponse négative »*, prévient M. Ayling.

## DÉPÊCHES

■ **DHL : le président du conseil général du territoire de Belfort,** Christian Proust (MDC), a affirmé, mardi 10 juin, que le transporteur américain DHL, rejeté par Strasbourg l'an dernier, pourrait s'implanter sur l'ancienne base militaire de Colmar-Meyenheim (Haut-Rhin).

■ **BIOTECHNOLOGIE : le laboratoire pharmaceutique américano-suédois Pharmacia-Upjohn** a annoncé, mardi 10 juin, la fusion de sa filiale Pharmacia Biotech avec son homologue britannique Amersham. La nouvelle entité Amersham Pharmacia Biotech deviendra le numéro deux mondial de l'instrumentation à usage biotechnologique.

■ **BERD : Charles R. Franck, 60 ans, actuellement vice-président de GE Capital Corp.**, va rejoindre la Banque européenne de reconstruction et de développement en septembre comme vice-président. Il remplace Ronald Freeman, qui part à la banque d'affaires Salomon Brothers.

■ **BANQUE DU JAPON : le Parlement japonais a définitivement adopté,** mercredi 11 juin, une réforme conférant à la banque centrale nipponne une plus grande autonomie. La loi, qui entrera en vigueur le 1er avril 1998, prévoit la suppression du droit de l'exécutif, de remplacer le gouverneur avant l'expiration de son mandat et prône une plus grande transparence dans le fonctionnement de la banque centrale, notamment par la publication des débats au sein de son comité de politique monétaire.



# La fiscalité incite les créateurs d'entreprises de haute technologie à s'exiler

## Les difficultés de financement des PME en France ont pourtant tendance à s'atténuer

**Les succès français dans les hautes technologies se comptent sur les doigts d'une main. Le financement des entreprises innovantes devient possible avec la renaissance du capital-risque en France et la création du Nouveau Marché de la Bourse de Paris. Mais la France ne bénéficie pas d'un environnement favorable. L'alourdissement de la fiscalité sur les *stock-options* empêche les PME de recruter des managers de qualité.**

*« JE NE PENSE PAS qu'il y ait aujourd'hui deux Français qui développent dans un garage le futur Microsoft. Si c'est le cas, ils ne sont certainement pas en France. »* Bernard Liautaud, président fondateur du fabricant de logiciels Business Objects, est pessimiste. Outre Business Objects, qui a créé 600 emplois dont 280 en France, les succès français se comptent sur les doigts d'une main, avec, naguère, le spécialiste de la carte à puce Gemplus, aujourd'hui, la société de génie génétique Genset, demain, le fabricant de têtes de lecture Silmag. Mais aucun n'est devenu une vedette de la Bourse de Paris, comme Intel, Microsoft, Oracle ou Cisco aux Etats-Unis.

Pour expliquer l'absence de PME innovantes, les entrepreneurs avaient jusque-là une excuse toute trouvée : le manque de financement. Les besoins d'une société de haute technologie à vocation mondiale peuvent atteindre plusieurs dizaines de millions de dollars. La situation s'améliore pourtant. Le capital-risque français, qui s'était effondré au début des années 90, renaît de ses cendres. En 1996, selon les statistiques de l'Association française des investisseurs en capital (AFIC), les professionnels français ont investi 1,1 milliard de francs dans des entreprises innovantes, contre 382 millions en 1995. La profession s'est modernisée : de l'aveu même de ses acteurs, elle n'est désormais plus composée de banquiers, qui confondent prêts sur gage et capital-risque, mais d'anciens entrepreneurs et de scientifiques capables d'appréhender les projets « high tech ».

La création, en 1996, du Nouveau Marché à la Bourse de Paris a apporté une bouffée d'oxygène aux sociétés de capital-risque, qui peuvent introduire leur « bébé » en Bourse pour encaisser leurs plus-values. Jusqu'à présent, seuls les projets exceptionnels pouvaient accéder à la cotation, sur le Nasdaq américain. Depuis février 1996, le Nouveau Marché parisien a permis à 26 entreprises de lever 2 milliards de francs. Leur cours a augmenté en moyenne de plus de 55 %. Selon une enquête de la SBF-Bourse de Paris portant sur 18 entreprises cotées au Nouveau Marché fin 1996, en neuf mois celles-ci ont augmenté leurs effectifs de 35 %, passant de 1 935 à 2 606 salariés.

### MISE DE DÉPART

En dépit de ces progrès, la France ne connaît pas l'environnement fiscal et financier très favorable de la Silicon Valley. Il est presque toujours nécessaire d'investir entre 500 000 et 2 millions de francs dans un projet avant que les sociétés de capital-risque n'acceptent de se jeter à l'eau. Outre-Atlantique, cette mise de départ, baptisée capital d'amorçage, est apportée par les proches des créateurs et parfois des *« business angels »*, ces entrepreneurs qui, après avoir fait fortune, investissent dans de nouvelles sociétés et leurs prodiguent leurs conseils.

Denis Payre, ancien numéro deux de Business Objects, est devenu à trente-quatre ans l'un des rares *« business angels »* français. Il aide actuellement deux pré-projets à voir le jour et a investi en France 2,5 millions de francs dans la société télématique Cosmos Bay, l'éditeur La Vague interactive ou l'éditeur de logiciels Emme. *« On incite les Français à investir dans l'assurance-vie ou les DOM-TOM, mais pas dans les projets innovants »*, déplore M. Payre. Et l'ISF ne l'encourage pas à rester en France. *« Les entrepreneurs sont ceux qui ont prouvé qu'ils savaient créer de la richesse et de l'emploi. A cause de l'ISF, ils vont créer de l'emploi ailleurs. La Grande-Bretagne et la Suisse cherchent à attirer les riches des autres pays. Notre défi est d'attirer les riches des autres »*, a déclaré M. Payre, le 29 mai, au Conseil économique et social.

En outre, *« nous n'avons pas de managers en France »*, note Bernard Maître, directeur général de CDC-Innovation. L'image de l'entrepreneur est mauvaise, même si elle s'améliore. L'élite préfère rester dans les grands groupes ou la fonction publique. Grâce aux *stock-options* – qui permettent de faire fortune en cas de succès –, les PME innovantes américaines attirent des dirigeants très diplômés et très expérimentés, qui ont fait leurs classes chez Hewlett-Packard ou Microsoft.

En France, c'est quasi impossible, depuis que le gouvernement Juppé a décidé, en décembre 1996, d'assujettir les *stock-options* aux charges sociales si elles étaient levées avant un délai de cinq ans, faisant courir ainsi un risque financier à l'entreprise. Business Objects a décidé de ne plus en attribuer à ses salariés français. *« Les* stock-options *sont une machine à créer de l'emploi. On vient de les tuer »*, affirme M. Payre.

### UN MARCHÉ TROP ÉTROIT

Plus grave, la France manque de projets. *« J'ai 400 millions de francs à investir et je m'arrache les cheveux pour trouver des projets »*, explique M. Maître. La recherche française, notamment, ne donne pas naissance à assez d'entreprises. *« Nous avons une des plus belles recherches du monde dans les biotechnologies, la santé, la pharmacie. Jusqu'à une période récente, ces secteurs étaient pratiquement stériles »*, juge M. Maître.

Enfin, l'étroitesse du marché français pénalise les créateurs. *« L'entrepreneur français qui reste en France a accès à un vingtième du marché mondial. L'Américain qui reste aux Etats-Unis bénéficie quand même de la moitié du marché mondial »*, explique Hervé Arditty, président du comité Richelieu, qui regroupe des PME françaises de technologie.

De là à déplacer l'entreprise outre-Atlantique, il y a un pas que les entrepreneurs français franchissent facilement. *« Dans les technologies de l'information, entre un tiers et la moitié des entrepreneurs préfèrent aller créer leur entreprise à l'étranger »*, estime M. Liautaud. Selon le consulat de France de San Francisco, le nombre des Français présents dans la baie a augmenté de 15 % en 1996.

Ils vont rejoindre les Eric Benhamou, patron de 3Com (8,2 milliards de dollars de capitalisation), Philippe Pouletty, fondateur de l'entreprise de biotechnologie Sangstat (400 millions de dollars) ou Jean-Louis Gassée, créateur du fabricant de logiciels Be Inc. Les Européens font aussi les yeux doux aux Français. *« Les Anglais se promènent dans les centres de recherche français, proposant leurs services »*, affirme Bernard Daugeras, associé de l'entreprise de capital-risque Finnovelec. *« Au XIXe siècle, quand on voulait réussir, on ne restait pas à Romorantin, on montait à Paris*, explique Dominique Nouvellet, gérant de Siparex. *Aujourd'hui, on quitte la France pour San Francisco. »*

***Arnaud Leparmentier***

### *L'explosion américaine*

**Les investissements français dans la haute technologie restent dérisoires comparés à ceux des Américains. Selon le cabinet californien VentureOne, les sociétés de capital-risque américaines ont investi aux Etats-Unis, en 1996, 6 milliards de dollars (35 milliards de francs) *dans des créations d'entreprises. C'est trois fois plus qu*'en 1993. En 1996, 260 PME financées par le capital-risque se sont introduites sur le Nasdaq, la Bourse électronique américaine, recueillant 11,8 milliards de dollars.**

**Les spécialistes du capital-risque craignent qu'une trop grande part de la richesse accumulée outre-Atlantique aille s'investir dans les hautes technologies. De même qu'ils avaient financé plus de 25 entreprises *spécialisées dans les disques durs pendant les années 80*, ils soutiennent actuellement trop d'entreprises qui se consacrent à Internet, selon Jonathan Flint, associé de Polaris, une entreprise de capital-risque de Boston. Certaines seront appelées à disparaître, ce qui risque d'affecter la rentabilité de ces investissements.**

# Wall Street franchit la barre des 7 500 points

**LE DYNAMISME** de l'économie américaine, reflété à la veille du week-end par l'annonce d'une baisse du taux de chômage à 4,8 %, son plus bas niveau depuis octobre 1973, continue à doper la Bourse de New York. Pour la première fois de son histoire, l'indice Dow Jones a franchi, mardi 10 juin en clôture, le niveau des 7 500 points. Il s'est inscrit à 7 539,27 points, soit un gain de 0,81 %. La progression depuis le début de l'année s'établit à 16,92 %.

Certains spécialistes tenaient toutefois à relativiser cette performance. L'indice S & P-500, la plus large base de calcul de la Bourse américaine, car il prend en compte 500 titres, n'a gagné que 0,27 %, tandis que l'indice Nasdaq, composite des valeurs technologiques, a perdu 0,73 %.

La nette progression des 30 valeurs vedettes de l'indice Dow Jones témoigne d'un marché qui regorge toujours de liquidités. Plusieurs opérateurs notent toutefois que l'origine de cet argent frais paraît avoir changé. Jusqu'à présent, on faisait des fonds de placements collectifs les principaux soutiens de l'irrésistible ascension de la cote. Il semble à présent que l'afflux de capitaux à Wall Street soit surtout le fait des grands investisseurs internationaux qui s'inquiètent des incertitudes entourant l'Union économique et monétaire (UEM) et préfèrent transférer leurs capitaux de l'Europe vers les Etats-Unis.

*« Les valeurs qui ont monté aujourd'hui, comme Boeing, Caterpillar et Chevron, sont le genre de valeurs reconnues internationalement et que les investisseurs étrangers sont portés à acheter »*, commente Jack Shaughnessy, de la maison de courtage Advest.

Ce mouvement pourrait se poursuivre au cours des prochaines semaines, selon les experts, tant les dossiers européens en suspens restent nombreux. Seule l'annonce d'un resserrement de la politique monétaire américaine, début juillet, pourrait être de nature à tempérer l'enthousiasme actuel des investisseurs.

***François Bostnavaron***

# Giancarlo Parretti condamné à payer 8,5 milliards de francs

**RÉGULIÈREMENT** soumis à des critiques sur son efficacité, le Consortium de réalisation (CDR), la structure chargée de vendre les actifs sortis du bilan du Crédit lyonnais, peut se targuer d'une belle victoire judiciaire dans l'affaire du studio hollywoodien Metro Goldwyn Mayer (MGM). Le tribunal de Los Angeles a condamné, lundi 9 juin, l'homme d'affaires italien Giancarlo Parretti, à payer au CDR 1,476 milliard de dollars (environ 8,5 milliards de francs) de dommages et intérêts *« pour fraude dans l'acquisition* [de la MGM] *et pour le pillage du studio »*, indique un communiqué du CDR.

Le CDR souligne que ce montant de dommages et intérêts est assez proche de l'estimation qu'il a faite du coût total de l'aventure MGM dans ses comptes après avoir revendu le studio en octobre 1996 aux dirigeants de la MGM, associés au financier américain Kirk Kerkorian, à savoir 10,24 milliards de francs.

Mais la satisfaction est plus morale que financière, puisque *« ce jugement a été rendu alors que M. Parretti est en fuite depuis que la Cour de Wilmington, dans l'Etat du Delaware, l'a reconnu coupable de faux, usage de faux et faux témoignage »*, précise le CDR. Même si le Consortium fait toutes les démarches nécessaires devant les juridictions civiles pour récupérer les biens qu'il repérerait comme appartenant à M. Parretti, il sera toujours, à terme, loin du compte.

Après avoir soutenu le rocambolesque rachat de la MGM par M. Parretti à Kirk Kerkorian en octobre 1990, le Crédit lyonnais avait écarté l'homme d'affaires en avril 1991 puis avait récupéré la MGM, à l'issue d'une longue procédure judiciaire en mai 1992. M. Parretti avait alors contre-attaqué le Lyonnais en justice. Débouté à deux reprises, dans l'Etat du Delaware fin 1996 et par le tribunal de Los Angeles en mars 1996, l'homme d'affaires, qui se terre en Italie, fait toujours l'objet de poursuites pénales en France et aux Etats-Unis.

***Sophie Fay***

هكذا من الامل



■ **L'OR a ouvert en baisse, mercredi 11 juin, sur le marché international de Hongkong.** *L'once s'échangeait à* **343,35-343,75 dollars contre 344,00-344,30 dollars, la veille en clôture.**

■ **LE DOLLAR est tombé sous les 111 yens à Tokyo, à 110,92 yens peu avant** *la clôture. C'est le plus bas niveau du* **billet vert face au yen depuis novembre 1996.**

■ **WALL STREET a battu, pour la troisième séance consécutive, un record,** *mardi 10 juin. Le Dow Jones a gagné* **60,77 points (+ 0,81 %) à 7 539,27 points.**

■ **LE PRIX du baril de brut de référence** *« light sweet crude »* **est resté** *stable, cédant 1 cent* **à 18,67 dollars mardi sur le marché à terme new-yorkais. La veille, il avait perdu 11 cents.**

■ **LA BOURSE DE LONDRES a terminé à son plus haut niveau historique** *mardi, dopée par le nouveau bond* **en avant de Wall Street. L'indice Footsie a gagné 1,12 % à 4 739,6 points.**

## LES PLACES BOURSIÈRES

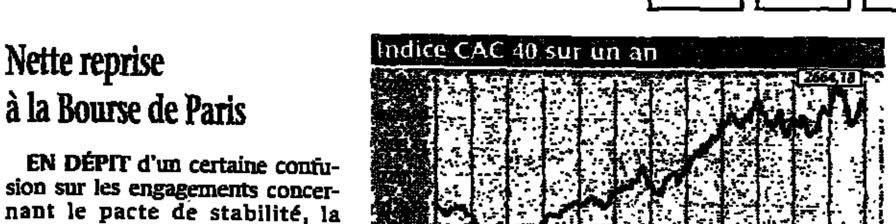
| CAC 40 | CAC 40 | CAC 40 | MIDCAC | NEW YORK | LONDRES | MILAN | FRANCFORT |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| ↘ Clôture | ↗ 1 mois | ↗ 1 an | ↘ 1 mois | ↗ DOW JONES | ↗ FT 100 | → MIB 30 | ↘ DAX 30 |

### Nette reprise à la Bourse de Paris

**EN DÉPIT** d'un certaine confusion sur les engagements concernant le pacte de stabilité, la Bourse de Paris se reprenait mercredi grâce à une *amélioration du* franc face au mark. En hausse de 0,62 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait, une heure et demie plus tard, un gain de 1,15 %. Aux alentours de 12 h 30, les valeurs françaises affichaient un gain de 1,26 % à 2 697,83 points. Le *marché était relativement actif* avec un chiffre d'affaires de 3,2 milliards de francs sur le compartiment à règlement mensuel.

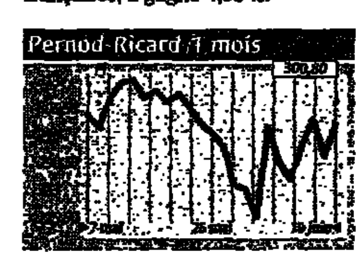
Le flou qui entoure la signature, la semaine prochaine à Amsterdam, du pacte de stabilité moné*taire ne semblait pour l'instant* pas trop émouvoir les milieux financiers. Ces derniers pensent que tout rentrera dans l'ordre au cours des prochains jours, ce qui expliquait notamment le redressement du franc français face au mark. Il valait moins de 3,38 francs contre 3,3840 francs la veille au soir. Le franc s'appréciait également en raison du net recul du billet vert face au yen après l'annonce d'un excédent record de la balance commerciale japonaise en mai.

Wall Street apportait également un soutien au marché : le Dow Jones a franchi pour la première fois, en clôture, le niveau des 7 500 points.




### Pernod Ricard, valeur du jour

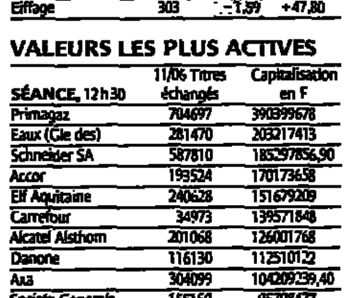
Cinquième plus forte progression de la séance, Pernod Ricard a terminé sur un gain de 3,05 % à 300,80 francs, avec des transactions étoffées portant sur 151 000 titres. *Les intervenants expliquent cette* hausse par la signature – confirmée par le groupe français – d'un accord entre Orangina, filiale à 100 % de Pernod Ricard, et McDonald's, autorisant ce dernier à vendre la boisson pétillante en France. L'américain compte vendre 10 millions de litres de cette boisson en France. Depuis le début de l'année, Pernod Ricard, qui a moins progressé que la moyenne des valeurs françaises, a gagné 4,08 %.




**PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL**

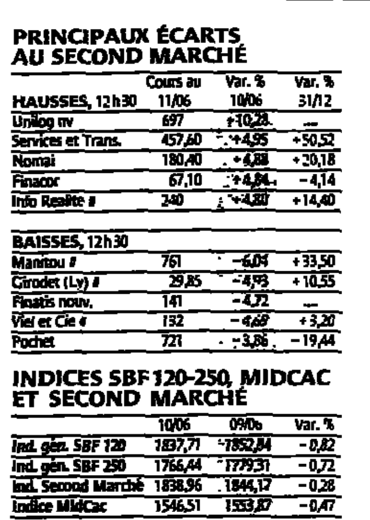
| HAUSSES, 12h30 | Cours au 11/06 | Var. % 10/06 | Var. % 31/12 |
|---|---|---|---|
| Vallourec | 355 | +5,97 | +29,09 |
| Via Banque | 172 | +5,48 | — |
| Pechiney | 214,50 | +4,88 | −1,33 |
| Schneider SA | 318,50 | +4,42 | +32,76 |
| Cipe France Ly # | 769 | +3,91 | +24,43 |
| Valeo | 358 | +3,82 | +11,87 |
| Credit Lyonnais CI | 216,90 | +3,72 | +63,08 |
| Havas | 414,60 | +3,62 | +13,90 |
| CS Signaux(CSEE) | 230,50 | +3,36 | −1,87 |
| Havas Advertising | 657 | +3,30 | +14,26 |
| **BAISSES, 12h30** | | | |
| Degremont | 437 | −3,74 | +13,50 |
| Sommer-Allibert | 202,60 | −3,52 | +30,70 |
| Fimalac SA | 486 | −2,01 | +0,82 |
| Fromageries Bel | 4351 | −2 | +1,23 |
| Cetelem | 662 | −1,92 | +10,33 |
| Elf Gabon | 1725 | −1,82 | +30,18 |
| SFIM | 870 | −1,80 | −15,53 |
| GTM-Entrepose | 295 | −1,66 | +22,91 |
| Silic CA | 865 | −1,59 | +16,41 |
| Eiffage | 303 | −1,59 | +47,80 |

**VALEURS LES PLUS ACTIVES**



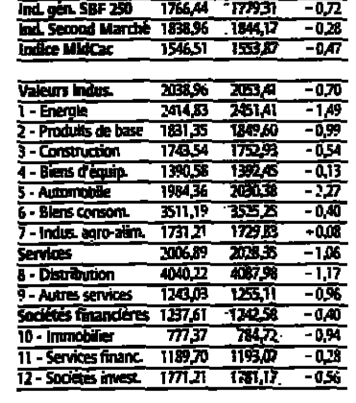
| SÉANCE, 12h30 | 11/06 Titres échangés | Capitalisation en F |
|---|---|---|
| Primagaz | 704697 | 390399678 |
| Eaux (Gle des) | 281470 | 203217413 |
| Schneider SA | 587810 | 185297856,90 |
| Accor | 193524 | 170173658 |
| Elf Aquitaine | 240628 | 151679209 |
| Carrefour | 34973 | 139571848 |
| Alcatel Alsthom | 201068 | 126001768 |
| Danone | 116130 | 112510122 |
| Axa | 304099 | 104209239,40 |
| Societe Generale | 155150 | 95708477 |

**PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ**

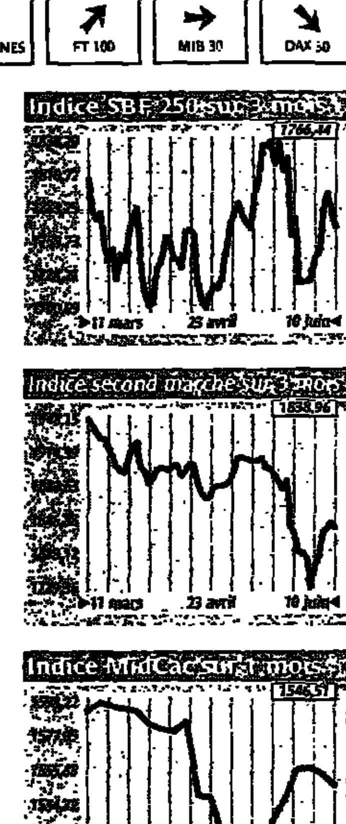


| HAUSSES, 12h30 | Cours au 11/06 | Var. % 10/06 | Var. % 31/12 |
|---|---|---|---|
| Unilog nv | 697 | +10,28 | — |
| Services et Trans. | 457,60 | +4,95 | +50,52 |
| Nomai | 180,40 | +4,88 | +20,18 |
| Finacor | 67,10 | +4,84 | −4,14 |
| Info Realite # | 240 | +4,80 | +14,40 |
| **BAISSES, 12h30** | | | |
| Manitou # | 761 | −6,04 | +33,50 |
| Girodet (Ly) # | 29,85 | −4,93 | +10,55 |
| Finatis nouv. | 141 | −4,72 | — |
| Viel et Cie # | 132 | −4,68 | +3,20 |
| Pochet | 721 | −3,86 | −19,44 |

**INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ**



| | 10/06 | 09/06 | Var. % |
|---|---|---|---|
| Ind. gén. SBF 120 | 1837,71 | 1852,84 | −0,82 |
| Ind. gén. SBF 250 | 1766,44 | 1779,31 | −0,72 |
| Ind. Second Marché | 1838,96 | 1844,17 | −0,28 |
| Indice MidCac | 1546,51 | 1553,87 | −0,47 |
| Valeurs indus. | 2038,96 | 2053,41 | −0,70 |
| 1 - Energie | 2414,83 | 2451,41 | −1,49 |
| 2 - Produits de base | 1831,35 | 1849,60 | −0,99 |
| 3 - Construction | 1743,54 | 1752,93 | −0,54 |
| 4 - Biens d'équip. | 1390,58 | 1392,45 | −0,13 |
| 5 - Automobile | 1984,36 | 2030,38 | −2,27 |
| 6 - Biens consom. | 3511,19 | 3525,25 | −0,40 |
| 7 - Indus. agro-alim. | 1731,21 | 1729,83 | +0,08 |
| Services | 2006,89 | 2028,35 | −1,06 |
| 8 - Distribution | 4040,22 | 4087,98 | −1,17 |
| 9 - Autres services | 1243,03 | 1255,11 | −0,96 |
| Sociétés financières | 1237,61 | 1242,58 | −0,40 |
| 10 - Immobilier | 777,37 | 784,72 | −0,94 |
| 11 - Services financ. | 1189,70 | 1193,07 | −0,28 |
| 12 - Sociétés invest. | 1771,21 | 1781,17 | −0,56 |




### Records à New York et à Londres

**LA BOURSE** de Tokyo a terminé, mercredi 11 juin, en baisse de 1,18 % en raison de ventes provoquées par la hausse du yen face au dollar. L'indice Nikkei a perdu 242,62 points à 20 289,93 points.

La veille, Wall Street, qui s'était installée dès le début de la séance au-dessus des 7 500 points, s'y est maintenue confortablement grâce à *la poursuite du mouvement* d'achats déclenché en fin de semaine dernière et à une détente en séance sur le marché obligataire. L'indice Dow Jones a finalement gagné 60,77 points (+ 0,81 %) à 7 539,27 points, son troisième record consécutif, en dessous toutefois du sommet atteint en cours de séance à 7 572 points.

En Europe, la Bourse de Londres a terminé à son plus haut niveau historique mardi, dopée par le nouveau bond en avant de la Bourse new-yorkaise. L'indice Footsie a *terminé, au niveau record de* 4 739,6 points, une hausse de 52,9 points sur la séance, soit + 1,12 %. La Bourse de Francfort a terminé en très légère baisse (- 0,07 %), le DAX clôturant à 3 665,01 points, dans un marché extrêmement volatile, perturbé par la hausse du deutschemark par rapport au dollar.

**INDICES MONDIAUX**

| | Cours au 10/06 | Cours au 09/06 | Var. en % |
|---|---|---|---|
| Paris CAC 40 | 2667,23 | 2686,20 | −0,71 |
| New-York/DJ indus. | 7543,68 | 7478,50 | +0,86 |
| Tokyo/Nikkei | 20532,60 | 20223,80 | +1,50 |
| Londres/FT100 | 4724,50 | 4686,70 | +0,80 |
| Francfort/Dax 30 | 3665,01 | 3667,43 | −0,07 |
| Frankfort/Commer. | 1250,38 | 1262,77 | −0,99 |
| Bruxelles/Bel 20 | 2839,02 | 2839,02 | — |
| Bruxelles/Général | 2352,15 | 2339,64 | +0,53 |
| Milan/MIB 30 | 1030 | 1030 | — |
| Amsterdam/Gé. Cbs | 561,30 | 563,80 | −0,27 |
| Madrid/Ibex 35 | 563,26 | 566,99 | −0,66 |
| Stockholm/Affarsal | 2284,28 | 2284,28 | — |
| Londres FT30 | 3013,20 | 2992,10 | +0,70 |
| Hong Kong/Hang S. | 14439,70 | 14655,18 | −1,49 |
| Singapour/Strait t | 2014,78 | 2030,21 | −0,77 |

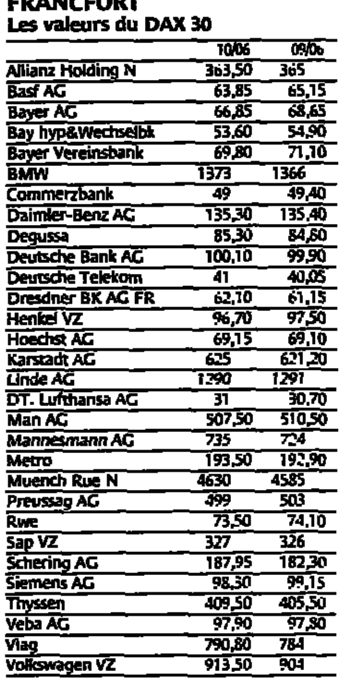
**NEW YORK**
**Les valeurs du Dow-Jones**

| | 10/06 | 09/06 |
|---|---|---|
| Alcoa | 74,50 | 72,87 |
| Allied Signal | 79,25 | 78,12 |
| American Express | 71,50 | 71,12 |
| AT & T | 36,25 | 36,12 |
| Boeing Co | 57,50 | 55,62 |
| Caterpillar Inc. | 103,62 | 101,87 |
| Chevron Corp. | 73,50 | 71,87 |
| Coca-Cola Co | 68,50 | 68,50 |
| Disney Corp. | 81,87 | 81 |
| Du Pont Nemours&Co | 110,87 | 110,87 |
| Eastman Kodak Co | 83,87 | 84 |
| Exxon Corp. | 60,87 | 61,50 |
| Gen. Motors Corp.H | 57,62 | 57,12 |
| Gén. Electric Co | 63,25 | 63 |
| Goodyear T & Rubbe | 59,62 | 59,50 |
| Hewlett-Packard | 52,50 | 53,25 |
| IBM | 86,75 | 86,87 |
| Intl Paper | 49,75 | 48,87 |
| J.P. Morgan Co | 111,50 | 110,75 |
| Johnson & Johnson | 61,87 | 61,62 |
| Mc Donalds Corp. | 48,87 | 48,50 |
| Merck & Co.Inc. | 94,12 | 93,62 |
| Minnesota Mng.&Mfg | 94,62 | 92,75 |
| Philip Moris | 42,75 | 42,87 |
| Procter & Gamble C | 139,37 | 139,12 |
| Sears Roebuck & Co | 52,25 | 51,50 |
| Travelers | 60,12 | 58,50 |
| Union Carb. | 47,50 | 46,25 |
| Utd Technol | 83,75 | 83,12 |
| Wal-Mart Stores | 31,50 | 31,87 |

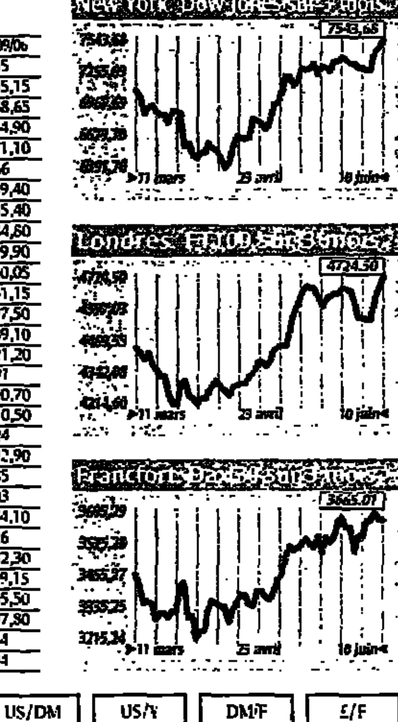
**LONDRES**
**Sélection de valeurs du FT 100**

| | 10/06 | 09/06 |
|---|---|---|
| Allied Lyons | 4,23 | 4,24 |
| Barclays Bank | 12,16 | 11,92 |
| B.A.T. industries | 5,66 | 5,51 |
| British Aerospace | 13,45 | 13,55 |
| British Airways | 7,29 | 7,31 |
| British Petroleum | 7,45 | 7,51 |
| British Telecom | 4,79 | 4,70 |
| B.T.R. | 1,80 | 1,85 |
| Cadbury Schweppes | 5,30 | 5,32 |
| Eurotunnel | 0,71 | 0,64 |
| Forte | — | — |
| Glaxo Wellcome | 12,66 | 12,32 |
| Granada Group Plc | 9,02 | 8,90 |
| Grand Metropolitan | 5,61 | 5,66 |
| Guinness | 5,78 | 5,79 |
| Hanson Plc | 0,87 | 0,87 |
| Great Ic | 6,47 | 6,40 |
| H.S.B.C. | 18,33 | 18,55 |
| Impérial Chemical | 8,59 | 8,59 |
| Legal & Gen. Grp | 4,65 | 4,50 |
| Lloyds TSB | 6,41 | 6,11 |
| Marks and Spencer | 5,13 | 5,11 |
| National Westminst | 8,03 | 8,19 |
| Peninsular Orienta | 6,21 | 6,23 |
| Reuters | 6,90 | 6,90 |
| Saatchi and Saatch | 1,20 | 1,19 |
| Shell Transport | 12,12 | 11,97 |
| Tate and Lyle | 4,54 | 4,53 |
| Univeler Ltd | 16,80 | 16,57 |
| Zeneca | 19,38 | 19,09 |

**FRANCFORT**
**Les valeurs du DAX 30**



| | 10/06 | 09/06 |
|---|---|---|
| Allianz Holding N | 363,50 | 365 |
| Basf AG | 63,85 | 65,15 |
| Bayer AG | 66,85 | 68,65 |
| Bay hyp&Wechselbk | 53,60 | 54,90 |
| Bayer Vereinsbank | 69,80 | 71,10 |
| BMW | 1373 | 1366 |
| Commerzbank | 49 | 49,40 |
| Daimler-Benz AG | 135,30 | 135,40 |
| Degussa | 85,30 | 84,60 |
| Deutsche Bank AG | 100,10 | 99,90 |
| Deutsche Telekom | 41 | 40,05 |
| Dresdner BK AG FR | 62,10 | 61,15 |
| Henkel VZ | 96,70 | 97,50 |
| Hoechst AG | 69,15 | 69,10 |
| Karstadt AG | 625 | 621,20 |
| Linde AG | 1290 | 1291 |
| DT. Lufthansa AG | 31 | 30,70 |
| Man AG | 507,50 | 510,50 |
| Mannesmann AG | 735 | 724 |
| Metro | 193,50 | 192,90 |
| Muench Rue N | 4630 | 4585 |
| Preussag AG | 499 | 503 |
| Rwe | 73,50 | 74,10 |
| Sap VZ | 327 | 326 |
| Schering AG | 187,95 | 182,30 |
| Siemens AG | 98,30 | 99,15 |
| Thyssen | 409,50 | 405,50 |
| Veba AG | 97,90 | 97,30 |
| Viag | 790,80 | 784 |
| Volkswagen VZ | 913,50 | 904 |




## LES TAUX

| PARIS | PARIS | NEW YORK | NEW YORK | FRANCFORT | FRANCFORT |
|---|---|---|---|---|---|
| → Jour le jour | ↘ OAT 10 ans | ↘ Jour le jour | ↘ Bonds 10 ans | ↗ Jour le jour | ↘ Bunds 10 ans |

### Rebond du Matif

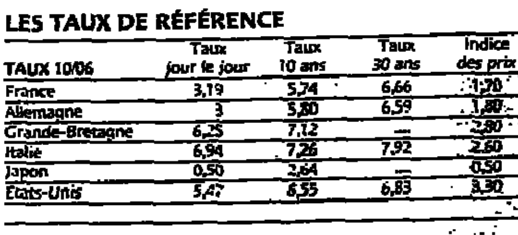
**LE MARCHÉ** obligataire français a ouvert en hausse, mercredi 11 juin. Après quelques minutes de transactions, le contrat notionnel du Matif qui mesure la performance des emprunts d'Etat, gagnait 20 centièmes à 129,68 points. La veille, le Matif avait terminé en baisse mardi, le contrat notionnel abandonnant 10 centièmes à 129,46.

Les marchés restent prudents en raison des dissensions entre la France et ses partenaires sur le pacte de stabilité budgétaire liant les pays de l'euro après 1999. Un compromis pourrait intervenir à la fin de la semaine, mais la prudence est de mise d'ici là, selon des opérateurs.

Au-delà des débats sur le pacte, les marchés doutent de la capacité de la France et de l'Allemagne à réduire leurs déficits publics à 3 % du PIB en 1997 et en 1998, conformé*ment aux exigences du traité.*




**LES TAUX DE RÉFÉRENCE**



| TAUX 10/06 | Taux jour le jour | Taux 10 ans | Taux 30 ans | Indice des prix |
|---|---|---|---|---|
| France | 3,19 | 5,74 | 6,66 | 1,70 |
| Allemagne | 3 | 5,80 | 6,59 | 1,80 |
| Grande-Bretagne | 6,25 | 7,12 | — | 2,80 |
| Italie | 6,94 | 7,26 | 7,92 | 2,60 |
| Japon | 0,50 | 2,64 | — | 0,50 |
| Etats-Unis | 5,47 | 6,55 | 6,83 | 3,30 |

**MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS**

| TAUX DE RENDEMENT | Taux au 10/06 | Taux au 09/06 | indice (base 100 fin 96) |
|---|---|---|---|
| Fonds d'Etat 3 à 5 ans | 4,29 | 4,31 | 98,40 |
| Fonds d'Etat 5 à 7 ans | 5,07 | 5,08 | 99,77 |
| Fonds d'Etat 7 à 10 ans | 5,55 | 5,56 | 100,99 |
| Fonds d'Etat 10 à 15 ans | 5,90 | 5,90 | 100,53 |
| Fonds d'Etat 20 à 30 ans | 6,45 | 6,47 | 101,94 |
| Obligations françaises | 5,84 | 5,86 | 100,53 |
| Fonds d'Etat à TME | −2,04 | −2,14 | 98,56 |
| Fonds d'Etat à TRE | −2,10 | −2,17 | 98,62 |
| Obligat. franç. à TME | −2,13 | −2,04 | 99,16 |
| Obligat. franç. à TRE | +0,07 | +0,07 | 100,13 |

**LE MARCHÉ MONÉTAIRE** (taux de base bancaire 6,30 %)

| | Achat 10/06 | Vente 10/06 | Achat 09/06 | Vente 09/06 |
|---|---|---|---|---|
| Jour le jour | 3,1875 | — | 3,1875 | — |
| 1 mois | 3,27 | 3,37 | 3,26 | 3,38 |
| 3 mois | 3,38 | 3,48 | 3,33 | 3,43 |
| 6 mois | 3,45 | 3,55 | 3,40 | 3,50 |
| 1 an | 3,52 | 3,62 | 3,47 | 3,59 |
| **PIBOR FRANCS** | | | | |
| Pibor Francs 1 mois | 3,3758 | — | 3,3555 | — |
| Pibor Francs 3 mois | 3,4727 | — | 3,4375 | — |
| Pibor Francs 6 mois | 3,3625 | — | 3,4961 | — |
| Pibor Francs 9 mois | 3,5996 | — | 3,5332 | — |
| Pibor Francs 12 mois | 3,6289 | — | 3,5708 | — |
| **PIBOR ÉCU** | | | | |
| Pibor Ecu 3 mois | 4,1927 | — | 4,1875 | — |
| Pibor Ecu 6 mois | 4,2292 | — | 4,2188 | — |
| Pibor Ecu 12 mois | 4,2912 | — | 4,2865 | — |

**MATIF**

| Échéances 10/06 | volume | dernier prix | plus haut | plus bas | premier prix |
|---|---|---|---|---|---|
| **NOTIONNEL 10 %** | | | | | |
| Juin 97 | 121507 | 129,46 | 129,58 | 129,32 | 129,48 |
| Sept. 97 | 48154 | 127,86 | 127,92 | 127,68 | 127,78 |
| Déc. 97 | 2 | 96,84 | 96,84 | 96,84 | 96,84 |
| **PIBOR 3 MOIS** | | | | | |
| Juin 97 | 23296 | 96,47 | 96,52 | 96,46 | 96,50 |
| Sept. 97 | 42981 | 96,36 | 96,41 | 96,33 | 96,41 |
| Déc. 97 | 12076 | 96,37 | 96,42 | 96,34 | 96,41 |
| Mars 98 | 6608 | 96,33 | 96,37 | 96,30 | 96,36 |
| **ÉCU LONG TERME** | | | | | |
| Juin 97 | 2045 | 95 | 95,04 | 94,86 | 94,86 |
| Sept. 97 | 226 | 94,60 | 94,60 | 94,46 | 94,46 |

**CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40**

| Échéances 10/06 | volume | dernier prix | plus haut | plus bas | premier prix |
|---|---|---|---|---|---|
| Juin 97 | 13756 | 2647 | 2665 | 2622 | 2659 |
| Juillet 97 | 152 | 2642 | 2659 | 2630 | 2656 |
| Sept. 97 | 571 | 2670 | 2673,50 | 2645 | 2671,50 |
| Déc. 97 | — | — | — | — | — |

## LES MONNAIES

| US/F | US/DM | US/¥ | DM/F | £/F |
|---|---|---|---|---|
| ↘ 5,7955 | ↗ 1,7165 | ↘ 112,3100 | ↗ 3,382 | ↗ 9,4935 |

### Faiblesse du dollar

**LE DOLLAR POURSUIVAIT** son recul, mercredi matin, dès les premières transactions entre banques. Il s'échangeait à 5,7915 francs, 1,7138 deutschemark, contre respectivement 5,8116 francs, 1,7170 deutschemark la veille en clôture. Le dollar se reprenait légèrement face au yen sur le marché des changes de Tokyo, après être tombé peu auparavant sous la barre des *111 yens sous l'effet d'inquiétudes sur une reprise des* tensions commerciales entre les Etats-Unis et le Japon. En fin de séance, le billet vert s'échangeait à 111,31 yens contre *110,95 yens quelques heures plus* tôt. C'est le plus bas niveau de la devise américaine face à la monnaie japonaise depuis le mois de novembre 1996. Selon un cambiste, le marché a violemment réagi aux chiffres du commerce extérieur japo*nais et aux commentaires qui les ont accompagnés.*

**MARCHÉ DES CHANGES À PARIS**

| DEVISES | cours BDF 10/06 | % 09/06 | Achat | Vente |
|---|---|---|---|---|
| Allemagne (100 dm) | 338,2700 | +0,06 | 326 | 350 |
| Ecu | 6,5815 | +0,01 | — | — |
| Etats-Unis (1 usd) | 5,7955 | −0,01 | 5,5100 | 6,1100 |
| Belgique (100 F) | 16,3910 | +0,05 | 15,8200 | 16,9200 |
| Pays-Bas (100 fl) | 300,6800 | +0,05 | — | — |
| Italie (1000 lir.) | 3,4165 | −0,13 | 3,1700 | 3,6700 |
| Danemark (100 krd) | 88,8400 | +0,06 | 84,2500 | 94,2500 |
| Irlande (1 iep) | 8,7665 | +0,16 | 8,3200 | 9,1600 |
| Gde-Bretagne (1 L) | 9,4935 | +0,10 | 9,0800 | 9,9300 |
| Grèce (100 drach.) | 2,1235 | +0,02 | 1,9000 | 2,4000 |
| Suède (100 krs) | 74,3700 | −0,27 | 70 | 80 |
| Suisse (100 F) | 401,7100 | −0,45 | 389 | 413 |
| Norvège (100 k) | 80,9700 | −0,27 | 77,5000 | 86,5000 |
| Autriche (100 sch) | 48,0640 | +0,06 | 46,4500 | 49,5500 |
| Espagne (100 pes.) | 3,9930 | +0,03 | 3,7000 | 4,3000 |
| Portugal (100 esc. | 3,3400 | +0,15 | 3 | 3,7000 |
| Canada 1 dollar ca | 4,1815 | +0,01 | 3,9000 | 4,5000 |
| Japon (100 yens) | 5,1525 | +0,02 | 4,9300 | 5,2800 |
| Finlande (mark) | 112,3800 | +0,08 | 107 | 118 |

| PARITÉS DU DOLLAR | 11/06 | 10/06 | Var. % |
|---|---|---|---|
| FRANCFORT : USD/DM | 1,7185 | 1,7057 | −0,74 |
| TOKYO : USD/Yens | 112,3100 | 112,5200 | −0,45 |

**MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES**

| DEVISES comptant: | demande | offre | demande 1 mois | offre 1 mois |
|---|---|---|---|---|
| Dollar Etats-Unis | 5,7807 | 5,7787 | 5,8585 | 5,8565 |
| Yen (100) | 5,1316 | 5,1275 | 5,0539 | 5,0500 |
| Deutschemark | 3,3809 | 3,3804 | 3,3747 | 3,3742 |
| Franc Suisse | 4,0183 | 4,0141 | 4,0167 | 4,0146 |
| Lire ital. (1000) | 3,4205 | 3,4163 | 3,4377 | 3,4355 |
| Livre sterling | 9,4630 | 9,4540 | 9,5306 | 9,5215 |
| Peseta (100) | 3,9961 | 3,9905 | 3,9984 | 3,9957 |
| Franc Belge (100) | 16,390 | 16,380 | 16,360 | 16,350 |

**TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES**

| DEVISES | 1 mois | 3 mois | 6 mois |
|---|---|---|---|
| Eurofranc | 3,28 | 3,37 | 3,44 |
| Eurodollar | 5,62 | 5,67 | 5,79 |
| Eurolivre | 6,45 | 6,56 | 6,75 |
| Eurodeutschemark | 3,02 | 3,06 | 3,14 |

## L'OR

| | cours 10/06 | cours 09/06 |
|---|---|---|
| Or fin (k. barre) | 63900 | 63700 |
| Or fin (en lingot) | 64350 | 64200 |
| Once d'Or Londres | 344,25 | — |
| Pièce française(20f) | 369 | 368 |
| Pièce suisse (20f) | 369 | 369 |
| Pièce Union lat(20f) | 369 | 368 |
| Pièce 20 dollars us | 2320 | 2305 |
| Pièce 10 dollars us | 1382,50 | 1400 |
| Pièce 50 pesos mex. | 2380 | 2375 |

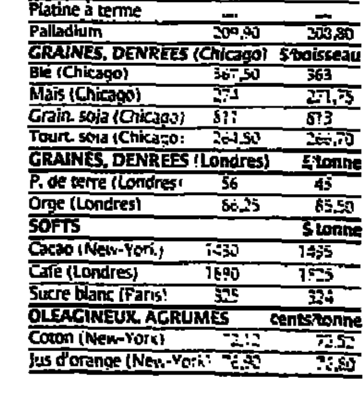
## LE PÉTROLE

| En dollars | cours 11/06 | cours 10/06 |
|---|---|---|
| Brent (Londres) | 17,54 | 17,50 |
| WTI (New York) | 19 | 19 |
| Light Sweet Crude | 18,65 | 18,64 |

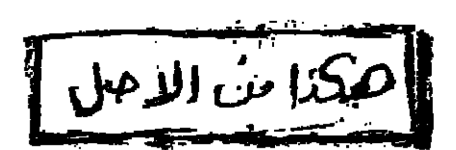
## LES MATIÈRES PREMIÈRES

| INDICES | 11/06 | 10/06 |
|---|---|---|
| Dow-Jones comptant | 162,27 | — |
| Dow-Jones à terme | 156,57 | 155,66 |
| CRB | 246,82 | 244,63 |

| METAUX (Londres) | dollars/tonne | |
|---|---|---|
| Cuivre comptant | 2556,50 | 2586,50 |
| Cuivre à 3 mois | 2492,50 | 2532 |
| Aluminium comptant | 1580,50 | 1585,25 |
| Aluminium à 3 mois | 1605 | 1621,50 |
| Plomb comptant | 625,50 | 627 |
| Plomb à 3 mois | 642,50 | 640,50 |
| Etain comptant | 5655 | 5582,50 |
| Etain à 3 mois | 5580 | 5610 |
| Zinc comptant | 1341,25 | 1336,50 |
| Zinc à 3 mois | 1355 | 1367 |
| Nickel comptant | 7185 | 7122,50 |
| Nickel à 3 mois | 7245 | 7315 |



| METAUX (New-York) | | $/once |
|---|---|---|
| Argent à terme | 472,60 | 475,10 |
| Platine à terme | — | — |
| Palladium | 209,90 | 203,80 |
| **GRAINES, DENREES (Chicago)** | | **$/boisseau** |
| Blé (Chicago) | 367,50 | 363 |
| Maïs (Chicago) | 274 | 271,75 |
| Grain. soja (Chicago) | 817 | 813 |
| Tourt. soja (Chicago: | 264,50 | 266,70 |
| **GRAINES, DENREES (Londres)** | | **£/tonne** |
| P. de terre (Londres) | 56 | 45 |
| Orge (Londres) | 86,25 | 85,50 |
| **SOFTS** | | **$/tonne** |
| Cacao (New-York) | 1430 | 1455 |
| Café (Londres) | 1690 | 1725 |
| Sucre blanc (Paris) | 325 | 324 |
| **OLEAGINEUX, AGRUMES** | | **cents/tonne** |
| Coton (New-York) | 72,12 | 72,52 |
| Jus d'orange (New-York) | 76,90 | 73,80 |






# RÈGLEMENT MENSUEL

**MERCREDI 11 JUIN**
Liquidation : 23 juin
Taux de report : 3,63
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS
+1,18 %
CAC 40 : 2695,73

| VALEURS FRANÇAISES | Cours précéd. | Derniers cours | % +- | Paiement dernier coup. (1) |
|---|---|---|---|---|
| B.N.P. (T.P) | 994 | 995 | - 0,10 | [illegible] |
| Cr.Lyonnais(T.P.) | 901 | 901 | — | [illegible] |
| Renault (T.P.) | 1620 | 1620 | — | [illegible] |
| Rhone Poulenc(T.P) | 2160 | 2145 | - 0,69 | [illegible] |
| Saint Gobain(T.P.) | 1320 | [illegible] | — | [illegible] |
| Thomson S.A (T.P) | 971 | [illegible] | — | [illegible] |
| Accor | 870 | 880 | + 1,14 | [illegible] |
| AGF-Ass.Gen.France | 170,50 | 169,80 | - 0,41 | [illegible] |
| Air Liquide | 915 | 929 | + 1,53 | [illegible] |
| Alcatel Alsthom | 624 | 627 | + 0,48 | [illegible] |
| Axa | 339,50 | 344 | + 1,32 | [illegible] |
| Axime | 655 | 652 | - 0,45 | [illegible] |
| Bail Investis. | 795 | 800 | + 0,62 | [illegible] |
| Bancaire (Cie) | 680 | 677 | - 0,44 | [illegible] |
| Bazar Hot. Ville | 596 | 599 | + 0,50 | [illegible] |
| Bertrand Faure | 286,20 | 289 | + 0,97 | [illegible] |
| BIC | 890 | 899 | + 1,01 | [illegible] |
| BIS | 490,10 | 490,10 | — | [illegible] |
| B.N.P. ■ | 221,10 | 224,20 | + 1,40 | [illegible] |
| Bollore Techno. | 713 | 713 | — | [illegible] |
| Bongrain | 2220 | 2230 | + 0,45 | [illegible] |
| Bouygues | 518 | 520 | + 0,38 | [illegible] |
| Bouygues Offs. | 138,90 | 140 | + 0,79 | [illegible] |
| Canal + | 1007 | 1014 | + 0,69 | [illegible] |
| Cap Gemini | 324 | 322 | - 0,61 | [illegible] |
| Carbone Lorraine | 1275 | 1280 | + 0,39 | [illegible] |
| Carrefour | 3900 | 4010 | + 2,82 | [illegible] |
| Casino Guichard | 281,50 | 280 | - 0,53 | [illegible] |
| Casino Guich.ADP | 230 | 228,50 | - 0,65 | [illegible] |
| Castorama Dub.(Li) ■ | 804 | 808 | + 0,49 | [illegible] |
| C.C.F. | 239,50 | 241 | + 0,62 | [illegible] |
| Cegid (Ly) | 559 | 563 | + 0,71 | [illegible] |
| Cerus Europ.Reun | 30,70 | 30,25 | - 1,46 | [illegible] |
| Cetelem | 675 | 662 | - 1,92 | [illegible] |
| CGIP | 1680 | 1661 | - 1,13 | [illegible] |
| Chargeurs | 329 | 330 | + 0,30 | [illegible] |
| Christian Dalloz | 2210 | 2200 | - 0,45 | [illegible] |
| Christian Dior | 910 | 931 | + 2,30 | [illegible] |
| Ciments Fr.Priv.B | 204 | 205 | + 0,49 | [illegible] |
| Cipe France Ly # | 740 | 769 | + 3,91 | [illegible] |
| Clarins | 722 | 721 | - 0,13 | [illegible] |
| Club Mediterranee | 432,90 | 429 | - 0,90 | [illegible] |
| Coflexip | 348 | 346 | - 0,57 | [illegible] |
| Colas | 796 | 791 | - 0,62 | [illegible] |
| Comptoir Entrep. | 10,85 | 10,90 | + 0,46 | [illegible] |
| Comptoirs Mod. | 2838 | 2830 | - 0,28 | [illegible] |
| CPR | 435 | 437,40 | + 0,55 | [illegible] |
| Cred.Fon.France | 66,50 | 66,50 | — | [illegible] |
| Credit Lyonnais CI | 209 | 216,90 | + 3,77 | [illegible] |
| Credit National | 308 | 309,50 | + 0,48 | [illegible] |
| CS Signaux(CSEE) | 223 | 230,50 | + 3,36 | [illegible] |
| Damart | 4565 | 4580 | + 0,32 | [illegible] |
| Danone | 956 | 966 | + 1,04 | [illegible] |
| Dassault-Aviation | 1055 | 1047 | - 0,75 | [illegible] |
| Dassault Electro ■ | 512 | 515 | + 0,58 | [illegible] |
| Dassault Systemes | 375,20 | 375 | - 0,05 | [illegible] |
| De Dietrich | 250 | 251 | + 0,40 | [illegible] |
| Degremont | 454 | 437 | - 3,74 | [illegible] |
| Deveaux(Ly)# | 833 | 825 | - 0,96 | [illegible] |
| Dev.R.N-P.Cal Li # | 46,10 | 46,10 | — | [illegible] |
| Dexia France | 551 | 553 | + 0,36 | [illegible] |
| DMC (Dollfus Mi) | 117,80 | 116 | - 1,52 | [illegible] |
| Dynaction | 142 | 142 | — | [illegible] |
| Eaux (Cie des) | 708 | 720 | + 1,69 | [illegible] |
| Eiffage | 307,90 | 303 | - 1,59 | [illegible] |
| Elf Aquitaine | 632 | 632 | — | [illegible] |
| Eramet | 288 | 290 | + 0,69 | [illegible] |
| Eridania Beghin | 842 | 865 | + 2,73 | [illegible] |
| Essilor Intl | 1530 | 1536 | + 0,39 | [illegible] |
| Essilor Intl.ADP | 1392 | 1429 | + 2,65 | [illegible] |
| Esso | 551 | 549 | - 0,36 | [illegible] |
| Eurafrance | 2380 | 2380 | — | [illegible] |
| Euro Disney | 9,10 | 9,15 | + 0,54 | [illegible] |
| Europe 1 | 1165 | 1150 | - 1,28 | [illegible] |
| Eurotunnel | 6,80 | 6,85 | + 0,73 | [illegible] |
| Filipacchi Medias | 1282 | 1273 | - 0,70 | [illegible] |
| Fimalac SA | 496 | 486 | - 2,01 | [illegible] |
| Finextel | 110 | 110,50 | + 0,45 | [illegible] |
| Fives-Lille | 431,80 | 430 | - 0,41 | [illegible] |
| Fromageries Bel | 4440 | 4351 | - 2 | [illegible] |
| Galeries Lafayette | 2210 | 2200 | - 0,45 | [illegible] |
| GAN | 115 | 116,10 | + 0,95 | [illegible] |
| Gascogne (B) | 492,50 | 491 | - 0,30 | [illegible] |
| Gaumont # | 436,90 | 440 | + 0,70 | [illegible] |
| Gaz et Eaux | 2495 | 2503 | + 0,32 | [illegible] |
| Geophysique | 517 | 524 | + 1,35 | [illegible] |
| G.F.C. | 538 | 536 | - 0,37 | [illegible] |
| Groupe Andre S.A. | 511 | 511 | — | [illegible] |
| Gr.Zannier (Ly) # | 150 | 150 | — | [illegible] |
| GTM-Entrepose | 300 | 295 | - 1,66 | [illegible] |
| Guilbert | 903 | 898 | - 0,55 | [illegible] |
| Guyenne Gascogne | 1850 | 1845 | - 0,27 | [illegible] |
| Havas | 400,10 | 414,60 | + 3,62 | [illegible] |
| Havas Advertising | 636 | 657 | + 3,30 | [illegible] |
| Imetal | 817 | 820 | + 0,36 | [illegible] |
| Immeubl.France | 370 | 369 | - 0,27 | [illegible] |
| Infogrames Enter. | 775 | 783 | + 1,03 | [illegible] |
| Ingenico | 138 | 140 | + 1,44 | [illegible] |
| Interbail | 223 | 224,80 | + 0,80 | [illegible] |
| Intertechnique | 1266 | 1279 | + 1,02 | [illegible] |
| Jean Lefebvre | 313 | 311,10 | - 0,60 | [illegible] |
| Klepierre | 815 | 825 | + 1,22 | [illegible] |
| Labinal | 1300 | 1288 | - 0,92 | [illegible] |
| Lafarge | 376 | 378 | + 0,53 | [illegible] |
| Lagardere | 167,70 | 167 | - 0,41 | [illegible] |
| Lapeyre | 360 | 360,50 | + 0,13 | [illegible] |
| Lebon | 217 | 218 | + 0,46 | [illegible] |
| Legrand | 1050 | 1055 | + 0,47 | [illegible] |
| Legrand ADP | 713 | 713 | — | [illegible] |
| Legris indust. | 278 | 279,10 | + 0,39 | [illegible] |
| Locindus | 848 | 847 | - 0,11 | [illegible] |
| L'Oreal | 2290 | [illegible] | + 0,94 | [illegible] |
| LVMH Moet Hen. | 1445 | 1485 | + 2,76 | [illegible] |
| Lyonnaise Eaux | 534 | 540 | + 1,12 | [illegible] |
| Marine Wendel | 609 | 601 | - 1,31 | [illegible] |
| Metaleurop | 69,50 | 69 | - 0,71 | [illegible] |
| Metrologie Inter. | 17 | 16,80 | - 1,17 | [illegible] |
| Michelin | 321,90 | 325 | + 0,96 | [illegible] |
| Moulinex # | 141,40 | 141,50 | + 0,07 | [illegible] |
| Nord-Est | 128 | 127 | - 0,78 | [illegible] |
| Nordon (Ny) | 410 | 408 | - 0,48 | [illegible] |
| NRJ # | 854 | 853 | - 0,11 | [illegible] |
| OLIPAR | 75,50 | 77,70 | + 2,91 | [illegible] |
| Paribas | 360,50 | 363,50 | + 0,83 | [illegible] |
| Pathe | 1365 | 1353 | - 0,87 | [illegible] |
| Pechiney | 204,50 | 214,50 | + 4,88 | [illegible] |
| Pernod-Ricard | 300,80 | 307,60 | + 2,26 | [illegible] |
| Peugeot | 546 | 560 | + 2,56 | [illegible] |
| Pinault-Print.Red. | 2629 | 2661 | + 1,21 | [illegible] |
| Plastic-Omn.(Ly) | 500 | 495 | - 1 | [illegible] |
| Primagaz | 555 | 554 | - 0,18 | [illegible] |
| Promodes | 2100 | 2099 | - 0,04 | [illegible] |
| Publicis # | 539 | 539 | — | [illegible] |
| Remy Cointreau | 142 | 140,10 | - 1,33 | [illegible] |
| Renault | 127,80 | 130,60 | + 2,19 | [illegible] |
| Rexel | 1686 | 1711 | + 1,48 | [illegible] |
| Rhone Poulenc A | 193,70 | 197,40 | + 1,91 | [illegible] |
| Rochette (La) | 24,20 | 24,05 | - 0,61 | [illegible] |
| Rue Imperiale(Ly) | 5350 | 5350 | — | [illegible] |
| Sade (Ny) | 198 | 199 | + 0,50 | [illegible] |
| Sagem SA | 2877 | 2870 | - 0,24 | [illegible] |
| Saint-Gobain | 816 | 823 | + 0,85 | [illegible] |
| Saint-Louis | 1325 | 1350 | + 1,88 | [illegible] |
| Salomon (Ly) | 430 | 426,50 | - 0,81 | [illegible] |
| Salvepar (Ny) | 425 | 424 | - 0,23 | [illegible] |
| Sanofi | 538 | 538 | — | [illegible] |
| Sat | 1515 | 1516 | + 0,06 | [illegible] |
| Saupiquet (Ns) | 690 | 690 | — | [illegible] |
| Schneider SA | 305 | 318,50 | + 4,42 | [illegible] |
| SCOR | 232 | 232 | — | [illegible] |
| S.E.B. | 1085 | 1090 | + 0,46 | [illegible] |
| Sefimeg CA | 390 | 398 | + 2,05 | [illegible] |
| SEITA | 195 | 194 | - 0,51 | [illegible] |
| Selectibanque | 66 | 66,05 | + 0,07 | [illegible] |
| SFIM | 886 | 870 | - 1,80 | [illegible] |
| SGE | 122,10 | 121,50 | - 0,49 | [illegible] |
| Sidel | 426,70 | 425 | - 0,39 | [illegible] |
| Silic CA | 879 | 865 | - 1,59 | [illegible] |
| Simco | 484 | 482 | - 0,41 | [illegible] |
| S.I.T.A. | 1120 | 1132 | + 1,07 | [illegible] |
| Skis Rossignol | 128 | 126 | - 1,56 | [illegible] |
| Societe Generale | 609 | 622 | + 2,13 | [illegible] |
| Sodexho Alliance | 2824 | 2785 | - 1,38 | [illegible] |
| Sommer-Allibert | 210 | 202,60 | - 3,52 | [illegible] |
| Sophia | 221 | 223 | + 0,90 | [illegible] |
| Spir Communication | 454,50 | 457,50 | + 0,66 | [illegible] |
| Strafor Facom | 394 | 400 | + 1,52 | [illegible] |
| Suez | 282,30 | 282,20 | - 0,03 | [illegible] |
| Synthelabo | 705 | 700 | - 0,70 | [illegible] |
| Technip | 614 | 625 | + 1,79 | [illegible] |
| Thomson-CSF | 156,40 | 154,80 | - 1,02 | [illegible] |
| Total | 559 | 560 | + 0,17 | [illegible] |
| UFB Locabail | 520 | 520 | — | [illegible] |
| UIF | 420 | 422 | + 0,47 | [illegible] |
| UIS | 202,80 | 202 | - 0,39 | [illegible] |
| Unibail | 547 | 548 | + 0,18 | [illegible] |
| Union Assur.Fdal | 650 | [illegible] | — | [illegible] |
| Usinor Sacilor | 95,80 | 97,40 | + 1,67 | [illegible] |
| Valeo | 344,80 | [illegible] | + 3,82 | [illegible] |
| Vallourec | 335 | 355 | + 5,97 | [illegible] |
| Via Banque | 163,10 | 172 | + 5,45 | [illegible] |
| Worms & Cie | 333 | 340 | + 2,10 | [illegible] |
| Zodiac ex.dt divid | 1524 | 1518 | - 0,39 | [illegible] |
| Elf Gabon | 1757 | 1725 | - 1,82 | [illegible] |

| VALEURS ÉTRANGÈRES | Cours précéd. | Derniers cours | % +- | Paiement dernier coup. (1) |
|---|---|---|---|---|
| ABN Amro Hol.# | 113 | 111,40 | - 1,41 | [illegible] |
| Adecco S.A. | 2159 | 2150 | - 0,41 | [illegible] |
| Adidas AG # | 671 | 673 | + 0,29 | [illegible] |
| American Express | 414 | 415 | + 0,24 | [illegible] |
| Anglo American # | 356,90 | 356,70 | - 0,05 | [illegible] |
| Amgold # | 399,20 | 397,80 | - 0,35 | [illegible] |
| Arjo Wiggins App. | 16,35 | 16,40 | + 0,30 | [illegible] |
| A.T.T. # | 211,70 | 208,60 | - 1,46 | [illegible] |
| Banco Santander # | 175 | 175,30 | + 0,17 | [illegible] |
| Barrick Gold # | 140,60 | 141,40 | + 0,56 | [illegible] |
| B.A.S.F. # | 216,40 | 217 | + 0,27 | [illegible] |
| Bayer # | 228 | 226 | - 0,87 | [illegible] |
| Cordiant PLC | 11,35 | 11,30 | - 0,44 | [illegible] |
| Crown Cork ord.# | 329,40 | 329 | - 0,12 | [illegible] |
| Crown Cork PF CV# | 302 | 308 | + 1,98 | [illegible] |
| Daimler Benz # | 459,30 | 454,80 | - 0,97 | [illegible] |
| De Beers # | 207,70 | 207,50 | - 0,09 | [illegible] |
| Deutsche Bank # | 337,80 | 338 | + 0,05 | [illegible] |
| Dresdner Bank # | 208,60 | 210 | + 0,67 | [illegible] |
| Driefontein # | 47,50 | 47 | - 1,05 | [illegible] |
| Du Pont Nemours # | 650 | 639 | - 1,69 | [illegible] |
| Eastman Kodak # | 492 | 487 | - 1,01 | [illegible] |
| East Rand # | 2,10 | 2,10 | — | [illegible] |
| Echo Bay Mines # | 35,50 | 35,10 | - 1,12 | [illegible] |
| Electrolux # | 345 | 346 | + 0,28 | [illegible] |
| Ericsson # | 213 | 213 | — | [illegible] |
| Ford Motor # | 218,90 | 218,70 | - 0,09 | [illegible] |
| Freegold # | 37,50 | 36,70 | - 2,13 | [illegible] |
| Gencor Limited # | 28 | 26 | - 7,14 | [illegible] |
| General Elect. # | 371 | 367,30 | - 0,99 | [illegible] |
| General Motors # | 338 | 331,60 | - 1,89 | [illegible] |
| Gle Belgique # | 552 | 560 | + 1,44 | [illegible] |
| Grd Metropolitan | 53 | 54 | + 1,88 | [illegible] |
| Guinness Plc # | 54,20 | 54,50 | + 0,55 | [illegible] |
| Hanson PLC reg. | 29,50 | 29,50 | — | [illegible] |
| Harmony Gold # | 36,90 | 36,80 | - 0,27 | [illegible] |
| Hitachi # | 64,60 | 65,35 | + 1,16 | [illegible] |
| Hoechst # | 234,10 | 233,20 | - 0,38 | [illegible] |
| I.B.M # | 1000 | 1001 | + 0,10 | [illegible] |
| I.C.I # | 83,80 | 83 | - 0,95 | [illegible] |
| Ito Yokado # | 348,50 | 350,80 | + 0,65 | [illegible] |
| Matsushita # | 114,90 | 115,40 | + 0,43 | [illegible] |
| Mc Donald's # | 286 | 283,60 | - 0,83 | [illegible] |
| Merck and Co # | 554 | 545 | - 1,62 | [illegible] |
| Mitsubishi Corp.# | 70,30 | 70,50 | + 0,28 | [illegible] |
| Mobil Corporat.# | 806 | 802 | - 0,49 | [illegible] |
| Morgan J.P. # | 650 | 643 | - 1,07 | [illegible] |
| Nestle SA Nom. # ■ | 7400 | [illegible] | - 0,13 | [illegible] |
| Nipp. MeatPacker # | 79,80 | 80 | + 0,25 | [illegible] |
| Nokia A | 398 | [illegible] | — | [illegible] |
| Norsk Hydro # | 308,10 | 310 | + 0,61 | [illegible] |
| Petrofina # | 2075 | 2082 | + 0,33 | [illegible] |
| Philip Morris # | 248,40 | 242,50 | - 2,37 | [illegible] |
| Philips N.V # | 349,90 | 348 | - 0,54 | [illegible] |
| Placer Dome Inc # | 106,50 | 107,50 | + 0,93 | [illegible] |
| Procter Gamble # | 819 | 809 | - 1,22 | [illegible] |
| Quilmes | 350 | 320 | - 8,57 | [illegible] |
| Randfontein # | 16,50 | 15,95 | - 3,33 | [illegible] |
| Rhone Poul.Rorer # | 452 | 456,80 | + 1,06 | [illegible] |
| Rio Tinto PLC # | 101,60 | 101,20 | - 0,39 | [illegible] |
| Royal Dutch # | 1150 | 1148 | - 0,17 | [illegible] |
| Sega Enterprises | 208,90 | [illegible] | — | [illegible] |
| Saint-Helena # | 29,50 | [illegible] | — | [illegible] |
| Schlumberger # | 701 | 695 | - 0,85 | [illegible] |
| SGS Thomson Micro. | 453 | 451,50 | - 0,33 | [illegible] |
| Shell Transport # | 113,20 | 114 | + 0,70 | [illegible] |
| Siemens # | 334 | 335 | + 0,29 | [illegible] |
| Sony Corp. # | 514 | 515 | + 0,19 | [illegible] |
| Sumitomo Bank # | 85,25 | 87,40 | + 2,52 | [illegible] |
| T.D.K # | 442,40 | 441,10 | - 0,29 | [illegible] |
| Telefonica # | 170,10 | 171,50 | + 0,82 | [illegible] |
| Toshiba # | 38,80 | 39,05 | + 0,64 | [illegible] |
| Unilever # | 1170 | 1179 | + 0,76 | [illegible] |
| United Technol. # | 488,80 | 484,10 | - 0,96 | [illegible] |
| Vaal Reefs # | 350 | 347,80 | - 0,62 | [illegible] |
| Volkswagen A.G # | 4030 | [illegible] | — | [illegible] |
| Volvo (act.B) # | 156,80 | 155,90 | - 0,57 | [illegible] |
| Western Deep # | 161,10 | 161,30 | + 0,12 | [illegible] |
| Yamanouchi # | 152,50 | 157,70 | + 3,40 | [illegible] |
| Zambia Copper | 13,35 | 13,65 | + 2,24 | [illegible] |

**ABRÉVIATIONS**
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

**SYMBOLES**
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

**DERNIÈRE COLONNE (1) :**
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

# COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
**MERCREDI 11 JUIN**

| OBLIGATIONS | % du nom. | % du coupon |
|---|---|---|
| BFCE 9% 91-02 | — | 5,528 o |
| CEPME 8,5% 88-97CA | 100,21 | 8,153 |
| CEPME 9% 89-99 CA# | 110,36 | 7,022 d |
| CEPME 9% 92-06 TSR | — | 3,822 |
| CFD 9,7% 90-03 CB | 122,75 | 3,488 |
| CFD 8,6% 92-05 CB | 119,90 | 2,969 |
| CFF 10% 88-98 CA# | 107,60 | 6,685 |
| CFF 9% 88-97 CA# | 101,47 | 6,512 d |
| CFF 10,25%90-01CB# | 118,40 | 2,532 d |
| CLF 8,9% 88-00 CA# | 112,73 | 0,463 o |
| CLF 9%88-93/98 CA# | 103,22 | 3,329 |
| CNA 9% 4/92-07 | 122,65 | 1,800 |
| CRH 8,6% 92/94-03 | 117,33 | 8,294 |
| CRH 8,5% 10/87-88# | 107,77 | 2,399 |
| EDF 8,6% 88-89 CA# | 111,20 | 2,851 |
| EDF 8,6% 92-04 # | 118,21 | 1,608 |
| Emp.Etat 6%93-97 # | 100,24 | 5,502 |
| Finansder 9%91-06# | 122,80 | 4,981 |
| Finansd.8,6%92-02# | 115,85 | 3,299 |
| Floral9,75% 90-99# | — | 8,733 |
| OAT 8,5% 87-97CA# | 100,16 | 8,290 |
| OAT 88-98 TME CA# | 100,91 | 1,932 |
| OAT 9/85-98 TRA | 101,10 | 4,002 d |
| OAT 9,50%88-98 CA# | 105,89 | 9,266 |
| OAT TMB 87/99 CA# | 99,90 | 1,281 |
| OAT 8,125% 89-99 # | 108,01 | 0,490 |
| OAT 8,50%90/00 CA# | 111,60 | 3,563 o |
| OAT 85/00 TRA CA# | 106,25 | 4,945 |
| OAT 10%5/85-00 CA# | 116,17 | 0,546 |
| OAT 89-01 TME CA# | 104,65 | 1,932 |
| OAT 8,5% 87-02 CA# | 117,20 | 4,727 |
| OAT 8,50% 89-19 # | — | 5,489 |
| OAT 8,50%92-23 CA# | — | 1,211 |
| SNCF 8,8% 87-94CA | 107,10 | 3,231 |
| Lyon.Eaux 6,5%90CV | 941 | [illegible] |

| ACTIONS FRANÇAISES | Cours précéd. | Derniers cours |
|---|---|---|
| Arbel | 77,10 | 76 |
| Baccarat (Ny) | 530 | 530 |
| Bains C.Monaco ◆ | 610 | 610 |
| Bque Transatlant. ◆ | 171 | 171 |
| B.N.P.Intercont. ● | 668 | 668 |
| Bidermann Intl ◆ | 110 | 110 |
| B T P (la cie) ◆ | 7,60 | 7,60 |
| Centenaire Blanzy | 460 | 460 |
| Champex (Ny) ◆ | 25,10 | 25,10 |
| CIC Un.Euro.CIP | 322 | 328 |
| C.I.T.R.A.M. (B) ◆ | 2211 | 2211 |
| Concorde-Ass Risq | 1327 | 1262 |
| Continental Ass.Ly. | 601 | 600 |
| Darblay ◆ | 434,90 | 434,90 |
| Didot Bottin | 806 | 806 |
| Eaux Bassin Vichy ◆ | 3950 | 3950 |
| Ecia | 920 | 920 |
| Ent.Mag. Paris ◆ | 1420 | 1420 |
| Fichet Bauche | 79 | 76 |
| Fidei | 36 | 36,50 |
| Finalens | 350,50 | 347 |
| F.I.P.P. ◆ | 272 | 272 |
| Fonciere (Cie) ◆ | 580 | 580 |
| Fonc. Lyonnaise # | 735 | 725 |
| Foncina # | 485,20 | 485,10 |
| Francarep ◆ | 292 | 292 |
| France I.A.R.D. ◆ | 1006 | 1006 |
| France S.A. ◆ | 1182 | 1182 |
| From. Paul-Renard ◆ | 2050 | 2050 |
| Gevelot | 1150 | 1150 |
| G.T.I (Transport) ◆ | 218,90 | 218,90 |
| Immobail | 145 | 145 |
| Immobanque | 650 | 650 |
| Locamion (Ly) ◆ | 504 | 504 |
| Lucia | 54 | 54 |
| Monoprix | 249 | 249,10 |
| Metal Deploye ◆ | 405 | 405 |
| Mors | 8,15 | 8,20 |
| Navigation (Nle) | 102 | 100 |
| Optorg | 351 | 350 |
| Paluel-Marmont ◆ | 330 | 330 |
| Exa.Clairefont(Ny) | 845 | 841 |
| Parfinance ◆ | 254 | 254 |
| Paris Orleans | 288,90 | 288 |
| Promodes (CI) | 1610 | 1608 |
| PSB Industries Ly. | 394,90 | 394,90 |
| Rougier # | 334 | 340 |
| Saga | 81,90 | 82 |
| S.I.P.H. | 230 | 200 |
| Sofragi ◆ | 4662 | 4662 |
| Taittinger | 2840 | 2830 |
| Tour Eiffel ◆ | 300 | 300 |
| Vicat | 509 | 509 |
| Caves Roquefort | 1995 | [illegible] |
| Elyo ◆ | 328 | 328 |
| Finaxa | 293 | 290 |
| Galliard (M) ◆ | 1600 | 1600 |
| Givaudan-Lavirotte ◆ | 1072 | [illegible] |
| Grd Bazar Lyon(Ly) ◆ | 160 | 160 |
| Gd Moul.Strasbourg ◆ | 1457 | 1457 |
| Hotel Lutetia | 270 | 275 |
| Hotels Deauville ◆ | 580 | 580 |
| Immeubl.Lyon(Ly)# | 550 | 551 |
| L.Bouillet (Ly) ◆ | 319,50 | 319,50 |
| Lloyd Continental ◆ | 8050 | 8050 |
| Lordex (Ny) ◆ | 18 | 18 |
| Machines Bull | 46,90 | 46,90 |
| Mag.Lyo.Gerl.(Ly)# | 150 | 157 |
| Matussiere Forest | 61 | [illegible] |
| Moncey Financiere ◆ | 3092 | 3092 |
| M.R.M. (Ly) | 270,90 | 271 |
| Navigation Mixte | 865 | 865 |
| Part-Dieu(Fin)(Ly) | 116,50 | 116,50 |
| Pechiney CIP | 225,50 | [illegible] |
| Pechiney Intl | 90,90 | 90,50 |
| Pollet | 497,50 | 496 |
| Sabeton (Ly) ◆ | 828 | 828 |
| Samse (Ly) | 805 | 810 |
| Sechilienne (Ly) ◆ | 1161 | 1161 |
| Socr.Pithiviers | 3430 | 3430 |
| Tanneries Fce (Ny) ◆ | 225,40 | 225,40 |

| ACTIONS ÉTRANGÈRES | Cours précéd. | Derniers cours |
|---|---|---|
| Bayer.Vereins Bank | 239,20 | [illegible] |
| Commerzbank AG | 168,50 | [illegible] |
| Fiat Ord. | 19,10 | [illegible] |
| Gevaert | 518 | [illegible] |
| Gold Fields South | 139 | [illegible] |
| Kubota Corp. | 24,10 | [illegible] |
| Montedison act.ep. | 10,05 | [illegible] |
| Olympus Optical | 47,50 | [illegible] |
| Robeco | 538 | [illegible] |
| Rodamco N.V. | 188,20 | [illegible] |
| Rolinco | 546 | [illegible] |
| Sema Group Plc | 134,50 | [illegible] |
| Solvay SA ■ | 3647 | [illegible] |

**ABRÉVIATIONS**
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

**SYMBOLES**
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

# SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
**MERCREDI 11 JUIN**

| VALEURS | Cours précéd. | Derniers cours |
|---|---|---|
| Acial (Ns) # ◆ | 42,60 | 42,60 |
| Adecco Trav.Tem.Ly. | 460 | 460 |
| AFE # | 509 | 519 |
| Aigle # | 239 | 238,50 |
| Albert S.A (Ns) | 138 | 138 |
| Altran Techno. # | 1871 | 1896 |
| Arkopharma# | 325 | 320 |
| Montaignes P.Gest. | 2800 | 2800 |
| Assystem # | 330 | 328 |
| Bque Picardie (Li) | 740 | 750 |
| Bque Tarneaud(B)# | 341 | 330 |
| Bque Vernes | 100 | 109 |
| Beneteau # | 827 | 806 |
| B I M P ◆ | 77 | 77 |
| Boiron (Ly) # | 673 | 678 |
| Boisset (Ly)# | 473 | 480 |
| But S.A. | 303,50 | 308,20 |
| Cardif SA | 660 | 661 |
| C.E.E # | 170 | 170 |
| CFPI # ◆ | 400 | 400 |
| Change Bourse (M) | 269 | 269,90 |
| CNIM CA# | 229 | 229 |
| Codetour | 380 | 388 |
| Comp.Euro.Tele-CET | 485 | 490 |
| Conflandey S.A. | 280 | 280 |
| C.A.Haute Normand. | 316 | 316,30 |
| C.A. Paris IDF | 771 | 753 |
| C.A.Ille & Vilaine | 331 | 330,90 |
| C.A.Morbihan (Ns) | 311 | 311 |
| C.A.du Nord (Li) | 509 | 510 |
| C.A. Oise CCI | 300,20 | 300 |
| Devanlay | 570 | 568 |
| Devernois (Ly) | 680 | 683 |
| Ducros Serv.Rapide ◆ | 89 | 89 |
| Europ.Extinc.(Ly)# | 436 | 486 |
| Expand s.a | 593 | 594 |
| Factorem | 670 | 665 |
| Faiveley # | 254,50 | 252 |
| Finacor | 64 | 67,10 |
| Fininfo | 700 | 700 |
| Fructivie | 619 | 601 |
| Gautier France # | 263 | 266 |
| Gel 2000 | 53 | 53 |
| GFI Industries # | 870 | 861 |
| Girodet (Ly) # | 31,40 | 29,85 |
| GLM S.A. | 282 | 282 |
| Grandoptic.Photo # | 867 | 860 |
| Gpe Guillin # Ly ■ | 200,30 | 199,50 |
| Kindy # | 150,50 | 150 |
| Guerbet | 235 | 235 |
| Hermes internat.1# | 539 | 542 |
| Hurel Dubois | 590 | 590 |
| ICBT Groupe # | 223 | 216 |
| I.C.C. ◆ | 128 | 128 |
| ICOM Informatique | 437 | 437 |
| Idianova | 72,50 | 73,50 |
| Int. Computer # | 87 | 89 |
| IPBM ◆ | 64,60 | 64,60 |
| Jacques Bogart # | 192 | 195 |
| M6-Metropole TV | 537 | 545 |
| Manitou # | 810 | 761 |
| Manutan | 439,50 | 439,50 |
| Marie Brizard # | 930 | 930 |
| Maxi-Livres/Profr. ◆ | 84,70 | 84,70 |
| Mecelec (Ly) ◆ | 69,50 | 69,50 |
| MGI Coutier | 288,30 | 288 |
| Monneret Jouet Ly# | 129,10 | 129,40 |
| Naf-Naf # | 66 | 65,50 |
| NSC Schlum. Ny | 760 | 760 |
| Onet # | 1049 | 1040 |
| Paul Predault # | 179 | 179,50 |
| P.C.W. ◆ | 19 | 19 |
| Petit Boy # ◆ | 96,30 | 96,30 |
| Phyto-Lierac # | 411,50 | 418 |
| Pochet | 750 | 721 |
| Poujoulat Ets (Ns) | 239 | 240,10 |
| Radiall # | 714 | 696 |
| Robertet # | 1260 | 1260 |
| Rouleau-Guichard | 316 | 330 |
| Securidev # | 117 | 117 |
| Smoby (Ly)# | 602 | 625 |
| Sofco (Ly) ◆ | 26,50 | 26,50 |
| Sofibus ● | 366 | 366 |
| Sogepag # ◆ | 190 | 190 |
| Sogeparc (Fin) | 783 | 787 |
| Sopra | 495,10 | 500 |
| Steph.Kelian # ◆ | 121 | 108,30 |
| Sylea | 519 | 512 |
| Teisseire-France | 174,10 | 177 |
| TF1-1 | 538 | 544 |
| Thermador Hold(Ly) | 260 | 258 |
| Trouvay Cauvin # | 106 | 108 |
| Unilog | 670 | 670 |
| Union Fin.France | 635 | 630 |
| Viel et Cie # | 138,50 | 132 |
| Vilmorin et Cie # | 491 | 489,90 |
| Virbac | 579 | 570 |

# NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
**MERCREDI 11 JUIN**

| VALEURS | Cours précéd. | Derniers cours |
|---|---|---|
| Appligene Oncor | 41 | 42 |
| Belvedere | 796 | 796 |
| BVRP | 230 | 224 |
| Coil | 217 | 210 |
| Electronique D2 | 853 | 850 |
| FDM Pharma n. | 230 | 230 |
| Genset ◆ | 310,10 | 310,10 |
| Guyanor action B ◆ | 19,50 | 19,50 |
| High Co. ◆ | 139,10 | 139,10 |
| Infonie | 110,50 | 113 |
| Joliez-Regol ◆ | 76,90 | 76,90 |
| Mille Amis | 107,90 | 106,40 |
| Naturex | 97 | 97 |
| Olitec | 1300 | 1271 |
| Picogiga ◆ | 276,50 | 276,50 |
| Proxidis | 26 | 26,05 |
| R21 Santé | 303,50 | 305,10 |
| Stelax | 4 | 4,40 |

# HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
**MERCREDI 11 JUIN**

| VALEURS | Cours précéd. | Derniers cours |
|---|---|---|
| Eridania-Béghin CI. ◆ | 735 | [illegible] |
| Crédit Gén.Ind. ◆ | 8,25 | [illegible] |
| Générale Occidentale ◆ | 195 | [illegible] |
| Mumm ◆ | 1100 | [illegible] |
| Sté lecteurs du Monde ◆ | 141,10 | [illegible] |

**ABRÉVIATIONS**
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

**SYMBOLES**
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

# SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 10 juin

| VALEURS | Émission Frais incl. | Rachat net |
|---|---|---|
| **AGIPI** | | |
| Agipi Ambition (Axa) | 138,75 | 132,14 |
| Agipi Actions (Axa) | 111,52 | 106,21 |
| **BANQUES POPULAIRES** | | |
| Valorg | 2421,70 | 2385,91 |
| **BNP** | | |
| Antigone Trésorerie | 882466 | 882466 |
| Natio Court Terme | 14172 | 14172 |
| Natio Court Terme2 | 384859 | 384859 |
| Natio Epargne | 2209,74 | 2187,86 |
| Natio Ep. Capital C/D | 16936,32 | 16768,63 |
| Natio Ep. Croissance | 3099,58 | 3038,80 |
| Natio Ep. Obligations | 222,56 | 218,20 |
| Natio Epargne Retraite | 162,54 | 159,35 |
| Natio Epargne Trésor | 11216,73 | 11194,34 |
| Natio Epargne Valeur | 679,29 | 665,97 |
| Natio Immobilier | 1369,75 | 1342,89 |
| Natio Inter | 2133,43 | 2091,60 |
| Natio Opportunités | 190,92 | 187,18 |
| Natio Patrimoine | 1742,65 | 1708,48 |
| Natio Perspectives | 1527,84 | 1497,88 |
| Natio Placements C/D | 78582,01 | 78582,01 |
| Natio Revenus | 1110,85 | 1099,85 |
| Natio Sécurité | 11425,40 | 11425,40 |
| Natio Valeurs | 1310,98 | 1285,27 |
| **BRED BANQUE POPULAIRE** | | |
| Monedest | 92192,42 | 92192,42 |
| Oblig. ttes caté. | 263,28 | 259,39 |
| **CDC-GESTION** (GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS) | | |
| Livret Bourse Inv. D ◆ | 786,34 | 763,44 |
| Nord Sud Dévelop. C ◆ | 2526,18 | 2521,14 |
| Nord Sud Dévelop. D | 2387,07 | 2382,31 |
| **MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC** | | |
| Patrimoine Retraite C | 311,02 | 304,92 |
| Patrimoine Retraite D | 301,60 | 295,69 |
| Sicav Associations C ◆ | 2418,53 | 2418,53 |
| **CDC TRÉSOR** | | |
| Fonsicav C | 19609,50 | 19609,50 |
| Mutual. dépôts Sicav C | 19256,17 | 19236,93 |
| **CAISSE D'EPARGNE** | | |
| Écur. Actions Futur D | 264,86 | 259,67 |
| Écur. Capitalisation C | 247,22 | 247,22 |
| Écur. Distrimonétaire D. | 10216,65 | 10216,65 |
| Écur. Expansion C | 82581,10 | 82581,10 |
| Écur. Géovaleurs C | 3495,73 | 3427,19 |
| Écur. Investis. D | 213,46 | 209,27 |
| Écur. Monépremière | 11302,34 | 11302,34 |
| Écur. Monétaire C | 13015,37 | 13015,37 |
| Écur. Monétaire D | 12395,49 | 12395,49 |
| Écur. Trésorerie C | 319,76 | 319,76 |
| Écur. Trésorerie D | 307,34 | 307,34 |
| Écur. Trimestriel D | 1996,51 | 1996,51 |
| Éparcourt-Sicav D | 191,73 | 191,73 |
| Géoptim C | 12558,02 | 12372,48 |
| Géoptim D | 12221,41 | 12040,80 |
| Horizon C | 2190,48 | 2147,53 |
| Prévoyance Écur. D | 102,67 | 102,67 |
| Sensipremière C | 13009,26 | 12976,82 |
| *Fonds communs de placements* | | |
| Écur. Capipremière C | 11907,34 | 11907,34 |
| Écur. Sécuripremière C | 11934,87 | 11922,95 |
| **CRÉDIT AGRICOLE — CNCA** | | |
| Amplia ◇ | 119447,70 | 119447,70 |
| Atout Amérique | 177,81 | 173,47 |
| Atout Asie | 117,26 | 114,40 |
| Atout Futur C | 766,89 | 748,19 |
| Atout Futur D | 721,94 | 704,33 |
| Coexis | 1948,73 | 1916,18 |
| Dieze | 2095,87 | 2060,84 |
| Elicash ◇ | 947918,68 | 947918,68 |
| Epargne-Unie | 205,85 | 200,83 |
| Eurodyn | 2544,49 | 2482,43 |
| Indicia ◆ | 1634,26 | 1594,20 |
| Moné.JC ◇ | 11933,86 | 11933,86 |
| Moné.JD ◇ | 11954,48 | 11954,48 |
| Oblifutur C | 540,78 | 531,74 |
| Oblifutur D | 518,18 | 509,52 |
| Oraction | 1835,31 | 1798,55 |
| Revenu-Vert | 1214,57 | 1194,62 |
| Sévéa ◆ | 116,47 | 113,63 |
| Synthésis | 17804,44 | 17486,88 |
| Uni Association ◇ | 120,59 | 120,59 |
| Uni Foncier | 1371,83 | 1338,37 |
| Uni France | 821,41 | 801,38 |
| Uni Garantie C | 1873,91 | 1842,99 |
| Uni Garantie D | 1433,25 | 1409,29 |
| Uni Régions | 1781,03 | 1737,59 |
| Univar C ◇ | 309,17 | 309,17 |
| Univar D ◇ | 303,30 | 303,30 |
| Univers Actions | 242,08 | 236,18 |
| Univers-Obligations | 243,31 | 239,24 |
| **CIC BANQUES** | | |
| Francic | 702,62 | 689,16 |
| Francic Pierre | 136,27 | 132,30 |
| Francic Régions | 1908,99 | 1880,78 |
| **CIC PARIS** | | |
| Associc | 1119,63 | 1119,63 |
| Cicamonde | 1560,61 | 1535,16 |
| Converticic | 397,26 | 391,39 |
| Ecocic | 1672,88 | 1624,16 |
| Mensuelcic | 10174,47 | 10073,73 |
| Oblicic Mondial | 3829,76 | 3773,18 |
| Oblicic Régions | 1209,28 | 1209,28 |
| Rentacic | 166,14 | 163,68 |
| **CRÉDIT LYONNAIS** | | |
| Euro Solidarité | 1373,26 | 1359,66 |
| Lion 20000 C ◆ | 17140,63 | 17140,63 |
| Lion 20000 D ◆ | 16442,43 | 16442,43 |
| Lion Association C | 11022,35 | 11022,35 |
| Lion Association D | 11022,35 | 11022,35 |
| Lion Court Terme C ◆ | 26362,14 | 26362,14 |
| Lion Court Terme D ◆ | 23903,53 | 23903,53 |
| Lion Plus C | 1548,71 | 1532,85 |
| Lion Plus D | 1476,85 | 1462,87 |
| Lion Trésor | 2412,03 | 2388,15 |
| Oblilion | 2081,63 | 2081,63 |
| Sicav 5000 | 717,12 | 703,06 |
| Slivafrance | 1201,94 | 1178,37 |
| Slivam | 572,08 | 560,86 |
| Slivarente | 251,71 | 246,77 |
| Slivinter ◆ | 772,68 | 757,53 |
| Trilion | 5260,42 | 5192,91 |
| **CRÉDIT MUTUEL FINANCE** | | |
| Avenir Alizes | 2315,02 | 2269,63 |
| CM Option Equilibre | 257,80 | 254,98 |
| Créd.Mut.Mid.Act.Fr. | 156,42 | 152,29 |
| Créd.Mut.Ep.Cour.T. | 916,36 | 916,36 |
| Créd.Mut.Ep.Ind.C | 134,65 | 130,05 |
| Créd.Mut.Ep.J | 22910,31 | 22910,31 |
| Créd.Mut.Ep.Monde | 1651,04 | 1606,85 |
| Créd.Mut.Ep.Oblig. | 1862,41 | 1825,89 |
| Créd.Mut.Ep.Quatre | 1113,85 | 1092,01 |
| **LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE** | | |
| Asie 2000 | 881,24 | 865,28 |
| Saint-Honoré Capital | 19651,80 | 19078,82 |
| St-Honoré Marché Émer. | 890,13 | 857,86 |
| St-Honoré Pacifique | 810,96 | 796,86 |
| **LEGAL & GENERAL BANK** | | |
| Sécuritaux | 1830,41 | 1830,41 |
| Stratégie Actions | 1142,79 | 1108,86 |
| Stratégie Rendement | 1945,78 | 1888,53 |
| **LA POSTE** | | |
| Amplitude Amérique | 110,67 | 107,93 |
| Amplitude Europe C/D | 152,53 | 148,81 |
| Amplitude Monde C | 1045,21 | 1019,72 |
| Amplitude Monde D | 997,14 | 972,82 |
| Amplitude Pacifique | 115,48 | 112,66 |
| Elanciel D | 172,99 | 168,36 |
| Émergence Poste D | 140,70 | 137,27 |
| Géobilys C | 648,35 | 636,77 |
| Géobilys D | 618,80 | 608,66 |
| Kaleis Dynamisme | 1070,90 | 1049,90 |
| Kaleis Equilibre | 1050,48 | 1029,88 |
| Kaleis Sérénité | 1027,28 | 1017,11 |
| Latitude C | 148,28 | 148,28 |
| Latitude D | 135,09 | [illegible] |
| Oblitys D | 614,09 | [illegible] |
| Plénitude D | 196,62 | [illegible] |
| Poste Gestion C | 14833,51 | [illegible] |
| Revenus Trimestr. D | 5250,57 | [illegible] |
| Solstice D | 2371,28 | [illegible] |
| **SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT** | | |
| Actimonétaire C | 37940,36 | [illegible] |
| Actimonétaire D | 30893,89 | [illegible] |
| Cadence 1 D | 1077,85 | [illegible] |
| Cadence 2 D | 1069,14 | [illegible] |
| Cadence 3 D | 1055,46 | [illegible] |
| Capimonétaire C | 409,76 | [illegible] |
| Capimonétaire D | 369,72 | [illegible] |
| Sogeoblig C/D | 9177,91 | [illegible] |
| Interoblig C | 7368,10 | [illegible] |
| Intersélection France D | 700,21 | [illegible] |
| S.G. France opport. C | 1962,01 | [illegible] |
| S.G. France opport. D | 1872,59 | [illegible] |
| Sogenfrance C | 1751,02 | [illegible] |
| Sogenfrance D | 1600,52 | [illegible] |
| Sogépargne D | 311,92 | [illegible] |
| Soginter C | 2439,31 | [illegible] |
| *Fonds communs de placements* | | |
| Favor D ◆ | 1507,15 | [illegible] |
| Sogeliance D ◆ | 1674,13 | [illegible] |
| Sogenfrance Tempo D ◆ | 192,70 | [illegible] |

**SYMBOLES**
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

L'ombre de Michael Johns

**ATHLÉTISME** Le double champion olympique (*200 m, 400 m*) américain d'Atlanta, Michael Johnson, blessé lors de la course au titre de l'homme le plus rapide de la planète, le 1er juin, à Toronto (Canada), ne participe pas aux championnats des Etats-Unis qui se déroulent actuellement à Indianapolis. ● UN CLAQUAGE à la cuisse droite le prive en effet des sélections américaines aux championnats du monde d'Athènes (1er-10 août). ● L'ABSENCE de Johnson, recordman du monde du 200 m (19 sec 32), ajoutée notamment à celles de Dan O'Brien, recordman du monde du décathlon, et de Carl Lewis, multiple champion olympique, qui a décidé de raccrocher, est un coup dur pour l'athlétisme américain. ● LE PRÉSIDENT de la Fédération internationale (IAAF), Primo Nebiolo, a toutefois estimé qu'une dérogation pourrait lui être accordée.

# L'ombre de Michael Johnson plane sur les championnats des Etats-Unis

## Blessé, le 1er juin, lors d'un duel sur 150 mètres avec le Canadien Donovan Bailey, le coureur ne pourra pas disputer les sélections préparatoires aux championnats du monde qui auront lieu au mois d'août en Grèce

ATLANTA
*correspondance*

A le voir bousculer sans effort les vieux principes de l'athlétisme et repousser, avec des gestes de pantin et son style de coureur-statue, les limites jusque-là jugées infranchissables, on avait fini par le croire au-dessus des lois. Et même, qui sait, plus tout à fait humain. Mais l'impression était trompeuse. Ses trois médailles d'or olympiques, sa poignée de titres mondiaux et son record du monde du 200 m n'y changent rien : Michael Johnson, vingt-neuf ans, est fait de chair, d'os et de muscles. Une constitution que les experts voulaient bien jurer à l'épreuve des balles jusqu'à ces derniers jours et son renoncement, dimanche 1er juin, au plus fort de son bras de fer sur 150 m avec le Canadien Donovan Bailey (*Le Monde* du 3 juin).

Frappé en pleine course par un claquage à la cuisse droite, Michael Johnson n'a pas seulement laissé échapper le titre honorifique d'homme le plus rapide de la planète et un chèque de 9 millions de francs. Il a surtout vu s'envoler sous ses yeux, en bout de piste, ses beaux projets pour l'été. *« Ce face-à-face avec Bailey constitue une excellente opportunité, autant pour moi que pour la promotion de l'athlétisme en Amérique du Nord*, soutenait-il à la veille de l'épreuve. *Je n'ai rien à perdre et sûrement beaucoup à gagner. »* A l'évidence, il se trompait.

Sa blessure à la cuisse, suspectée par beaucoup de n'être qu'un faible alibi à une défaite qui s'annonçait humiliante, semble aujourd'hui bien réelle. A son retour de Toronto, Michael Johnson en a longuement observé les dégâts. Puis il a fait savoir que les championnats des Etats-Unis, qui devaient débuter mercredi 11 juin, à Indianapolis, devraient se passer de sa présence. Plus grave : Michael Johnson peut déjà tirer un trait définitif sur son voyage vers la Grèce, au début du mois d'août, où l'attendaient les championnats du monde. Son absence du rendez-vous national, désigné depuis toujours comme épreuve de sélection pour l'équipe américaine, ruine ses chances de boucler son été par un ou plusieurs titres mondiaux supplémentaires.

### SÉLECTION « PROTÉGÉE »

L'idée d'un nouveau doublé 200-400 m l'avait quitté, dit-on. Plus avare de ses efforts, il avait prévu d'attendre le dernier moment pour faire son choix entre les deux distances. Mais il n'avait caché à personne son intention de poursuivre jusqu'à l'étouffer le record du monde du 400 m (43 sec. 29, par son compatriote Harry Reynolds, le 17 août 1988, lors du meeting de Zurich, en Suisse). La règle peut sembler injuste, voire stupide dans un sport qui peine souvent, depuis ces dernières années, à présenter au public des visages immédiatement reconnaissables. Mais l'athlétisme américain n'a jamais toléré les exceptions.

Brad Hunt, l'agent de Michael Johnson, peut bien taper du pied et réclamer au nom du bon sens que les grands noms de la piste (et accessoirement ses meilleurs clients) aient désormais droit aux égards d'une sélection dite « protégée », sa voix se perd dans les nuages bien avant d'avoir atteint les bureaux de la Fédération américaine d'athlétisme (USTA). Seul, pour l'instant, le tout-puissant président italien de la Fédération internationale (IAAF), Primo Nebiolo, retient l'idée. *« Pas question de s'impliquer dans les affaires de l'USTA qui a sa propre politique de sélection pour le Mondial*, a-t-il confié, vendredi 6 juin. *Je suggère simplement que pour Michael Johnson ainsi que pour Dan O'Brien* (NDLR : recordman du monde du décathlon), *les Américains réfléchissent à une solution de secours avec la « wild card ». Pour ma part, j'y suis favorable. »*

### PROPOS FÉROCES

En quittant Toronto d'un pas mal assuré, dimanche 1er juin, Michael Johnson ne portait pas seulement sur le visage la douleur d'une cuisse déchirée par une mauvaise blessure. Il venait d'en finir prestement et sans manières d'une conférence de presse où personne, pas même les journalistes américains, ne semblait vraiment prêt à croire en son excuse.

Et, pis, Donovan Bailey avait profité de la joyeuse panique qui avait enveloppé sa victoire pour lui régler son compte en le traitant de *« lâche »*. Depuis, l'annonce de son forfait pour les championnats américains a apporté un certain crédit à son abandon. Et Donovan Bailey a tempéré ses féroces propos de vainqueur par un communiqué de presse plus pacifique, lui exprimant publiquement son souhait que *« cette blessure ne menace pas la suite de sa saison »*. Mais Michael Johnson n'oubliera pas si facilement le goût de ce douloureux échec.

*Alain Mercier*

# Dix mois après les succès aux JO d'Atlanta, la crise

ATLANTA
*correspondance*

L'Amérique a la mémoire courte. En août 1996, elle se gonflait de fierté en relisant sans lassitude le compte rendu de la performance de ses athlètes aux Jeux olympiques du Centenaire, qui étaient disputés sur son sol, à Atlanta. Au bilan, une moisson non négligeable, avec vingt-trois médailles, dont treize titres. Un triomphe collectif qui allait à coup sûr, promettaient alors tous les experts, remonter vers la surface un sport menacé d'asphyxie.

Dix mois plus tard, les championnats des Etats-Unis débutent sur fond de crise. Ces dernières semaines, la presse américaine s'est souvent penchée au chevet du malade. Et elle l'a trouvé tout simplement moribond. Son calendrier estival ne compte plus qu'un seul meeting du Grand Prix, le Prefontaine Classic, à Eugene (Oregon), dont l'existence est suspendue à la bonne volonté de son premier partenaire, Nike, l'équipementier fidèle de l'événement, par tradition autant que par voisinage.

Les autres ont tous renoncé, incapables de boucler leur budget et de séduire au moins une chaîne de télévision. La Fédération américaine a bouclé l'année 1996 avec un passif de 9 millions de francs. Orpheline, depuis la démission forcée d'Ollan Cassell, elle semble résignée à faire le compte des victimes. Une cellule de crise s'est lancée à la recherche d'un homme providentiel. Cette profonde dépression post-olympique, Michael Johnson, triple médaillé d'or à Atlanta (200 m, 400 m, 4 × 400 m), se disait volontiers prêt à l'endiguer, en allant par exemple défier le champion olympique du 100 mètres, le Canadien Donovan Bailey, à Toronto (Canada), sur 150 mètres. Une course-spectacle censée créer l'événement et attirer vers la piste un public non initié. Mais lui aussi a renoncé. Sa blessure à la cuisse est perçue par beaucoup comme le dernier coup du sort dans une spirale décidément défavorable à l'athlétisme américain.

*A. M.*

# A un an de la Coupe du monde, le Brésil impressionne

RECLUS dans l'inconfort du banc de touche, Mario Zagallo a l'air d'un homme trop vieux pour le football. Ses cheveux sont définitivement blancs, francs comme son âge, comme cette soixantaine dont il voit venir la fin (*Le Monde* du 3 juin). Ses joues accusent des traces de couperose, et son regard se noie derrière l'épaisseur de ses lunettes, au point de douter qu'il puisse suivre ces quatre-vingt-dix minutes de ballon, ce petit bout d'histoire du foot, ce *énième* Brésil-Angleterre, mardi 10 juin.


FOOTBALL

On aurait tort de s'inquiéter. Dès le coup d'envoi, l'entraîneur des champions du monde jette les apparences aux orties. L'homme est au jeu, rien qu'au jeu, comme s'il n'y avait que le football pour le faire vivre, comme s'il respirait au détour d'un dribble, d'un tir de l'un de ses onze artistes, l'air pur d'une éternelle jeunesse. Dans la longue chronique des succès de la *selecçao*, Mario Zagallo possède un titre unique. Joueur (1958, 1962) ou directeur technique (1970, 1994), il a participé aux quatre sacres mondiaux brésiliens.

Alors, pour lui, le Parc des Princes est une adresse comme une autre. N'est-il pas un Brésilien comme les autres ? Un citoyen de ce pays où le football est un peu plus qu'un sport, à peine un peu moins qu'une religion ? Il suffit de le voir sauter d'un reporter à l'autre, susurrer une confidence dans chacun des micros qui se tendent, sourire sous tous les angles. Le Brésil a battu l'Angleterre par un but à zéro. Et Mario Zagallo ne fait plus son âge. Il oublie l'heure, la nuit qui s'avance et l'avion à prendre pour Rio de Janeiro. Le voici, triomphant, arrogant, convaincant, *maître de lui-même*, comme de l'univers.

Il faut se méfier de ces Brésiliens et de leur football. Ils sont capables de tout et d'un peu plus, même lorsqu'ils s'échinent à économiser leur talent. Contre l'Italie, dimanche 8 juin, ils en ont longuement dévoilé les outrageantes facettes. Rythme, vitesse, technique individuelle et collective. Contre l'Angleterre, ils ont joué plus modeste. Le Tournoi de France s'achevait à Paris. Vendredi 13 juin, ils seront en Bolivie. Ils affronteront le Costa-Rica pour leur premier match de la Copa America.

Pourtant, ils ont agi comme Zagallo. Impossible de se contenir tout à fait, de faire son âge et sa fatigue, de ne jamais avoir l'air d'artistes, taquinant le ballon comme d'autres la muse. Par moment, le Brésil semble intouchable, bardé de trop d'assurance, trop de force tranquille prête à exploser partout où ne l'attend pas.

### VICTOIRE SANS PÉRIL

L'Angleterre s'est embourbée dans l'un de ces quarts d'heure de grâce où il faut endurer le pénible rôle de faire-valoir, où le ballon colle ostensiblement aux pieds des « auriverde ». Les champions du monde auraient pu faire plus, mieux. Cela se sentait à chaque minute, il y avait tant de coups d'éclat en réserve de la patrie.

Peut-être parce que le football est aussi un métier, surtout parce que leur programme est chargé, ils se sont offert une victoire sans péril, et quinze petites minutes de fête. Tout juste les facétieux Brésiliens ont-ils voulu que ce soit un autre « vieux » qui se distingue. Celui-là n'a que de très rares cheveux blancs. Son crâne se dégarnit à peine. Romario n'a que trente et un an. Parfois, son allure provoque les sourires. Il trottine, jusqu'aux abords des dix-huit mètres. Dans cet espace réduit, il retrouve toute sa force, des jambes et des reins de vingt ans, ses envolées américaines qui assomment les défenses de leurs soudaines accélérations.

A la soixante et unième minute de la rencontre, toute l'Angleterre a dit que Romario ne faisait vraiment pas son âge. Il a marqué comme un jeune homme. Les jeunes, Mario Zagallo n'en manque pourtant pas. Au Tournoi de France, le Brésil a aussi confirmé l'un de ses traditionnels atouts. Il possède d'imposantes réserves de joueurs, que le phénomène Ronaldo avait un peu fait oublier. Il y a ceux qui jouent en Europe, les plus connus, et ceux qui exercent encore au pays. La France a découvert Denilson de Sao Paulo, brillant contre l'Italie. Le Parc s'est entiché de Djalminha, son successeur d'un soir, habile contre l'Angleterre, capable de ces mille et un exploits techniques dont on raffole là-bas.

Zagallo ne pouvait donc être que satisfait. A Paris, il a aimé *« la défense, l'attaque, le milieu »*. On lui arracherait en vain un reproche. Au fond, il n'y a qu'une chose qui l'énerve : il est formellement interdit de lui demander si cette équipe est supérieure à celle qui s'est imposée lors de la Coupe du monde 1994, aux Etats-Unis. Il réfute toute comparaison. Le « vieux » a sans doute la tête en France, en 1998, et pense déjà à un cinquième titre mondial. Tout le reste est caduc. *Il a déjà oublié* que l'Angleterre défaite par les siens sort victorieuse du Tournoi de France.

*Pascal Ceaux*

## *Une fête du football le 9 juin 1998*

**Le Comité français d'organisation (CFO) a donné, mardi 10 juin, quelques bribes d'information sur la grande fête du football qui sera organisée à Paris le 9 juin 1998, veille du début de la Coupe du monde de football. Jean-Pascal Lévi-Trumet s'est vu confier la création artistique et la mise en scène de cette fête, tandis que William Perkins et Gad Weil en assureront la production déléguée. Le premier a notamment assuré, en 1990, l'hommage au général de Gaulle, ainsi que, en 1995, le spectacle de clôture des commémorations du cinquantenaire du débarquement en Normandie. Les seconds ont réalisé, en 1990, la transformation des Champs-Elysées en vaste champ de blé, manifestation intitulée « Une grande moisson », ainsi que la cérémonie d'ouverture du 700e anniversaire de la dynastie Grimaldi à Monaco.**

**Le coprésident du comité organisateur, Michel Platini, a refusé de dévoiler les manifestations prévues, déclarant seulement que des avenues, des places et des monuments de Paris seront parés d'habits de lumière.**

# Un toit pour le Stade de France

MARDI 10 JUIN, les bâtisseurs du Stade de France ont célébré à leur façon le compte à rebours avant le début de la Coupe du monde de football de 1998. Le dernier élément de la couverture du stade de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), une pièce de 50 tonnes, a été monté en milieu de matinée, à l'aide d'une des grues géantes habituellement utilisées pour la réalisation de plates-formes off-shore. La pose du premier secteur avait eu lieu le 22 août 1996 dans des conditions climatiques idéales. Prévue pour résister à des vents de plus de 145 km/h, la structure métallique ressemble quelque peu à une grande soucoupe volante.

Elle est composée de dix-huit secteurs principaux et de dix-huit autres secondaires, les uns reliés aux autres et suspendus à dix-huit aiguilles (des poteaux) par des haubans, à la manière d'un pont.

Situé à 42 mètres au-dessus de la future pelouse du stade, le toit représente une surface de 6 hectares en forme d'anneau posé au-dessus des gradins.

Lourd de 14 000 tonnes (une fois trois quarts le poids de la tour Eiffel), il totalise une superficie supérieure à la place de l'Etoile mais inférieure à la place de la Concorde (8 hectares).

L'habillage doit être achevé à la fin du mois de juillet avec la pose d'un revêtement d'étanchéité, actuellement en cours de finition. Le toit a déjà reçu 70 % des équipements de sonorisation pour un total prévu de 36 enceintes d'une puissance totale de 110 000 watts.

A terme, la structure comportera également 550 projecteurs adaptés à la retransmission télévisée en haute définition (TVHD), permettant le confort de vision des spectateurs, mais aussi la croissance de la pelouse. D'une capacité de 80 000 places, le Stade de France doit accueillir neuf rencontres de la Coupe du monde, dont le match d'ouverture, le 10 juin 1998, et la rencontre finale, le 12 juillet.

## DÉPÊCHES

■ **AUTOMOBILISME : Bernie Ecclestone**, président de l'Association des constructeurs de formule 1 (Foca), a menacé, mardi 10 juin, de boycotter l'un des Grand Prix disputés en Italie (celui de Saint-Marin, sur le circuit d'Imola, ou le GP d'Italie, à Monza, NDLR) si le Parlement vote la loi qui lui a été présentée visant à interdire aux compagnies de tabac toute publicité, directe ou indirecte, pour leurs produits, notamment par le biais du partenariat. – *(AFP.)*

■ **Le pilote canadien de formule 1 Jacques Villeneuve (Williams)** s'est vu infligé un blâme par le conseil mondial de la Fédération internationale automobile (FIA), mercredi 11 juin, à Paris, à l'Hôtel Crillon, à la suite de ses critiques concernant le règlement pour la saison 1998. A son arrivée, Villeneuve s'est contenté de déclarer qu'il ne regrettait rien sur le fond mais que, la prochaine fois, il y mettrait *« un peu plus les formes »*.

■ **OMNISPORTS : soixante-dix-neuf pays** ont accepté l'invitation de participer aux Jeux olympiques d'hiver de Nagano, en février 1998, a annoncé, mardi 10 juin, le Comité international olympique. Quelque 2 500 athlètes devraient participer à ces jeux, contre 1 737 lors des Jeux de Lillehammer (Norvège), en 1994, auxquels soixante-sept pays avaient pris part. – *(AFP.)*

■ **RUGBY : la France** sera officiellement candidate à l'organisation de la Coupe du monde en 2007, a confirmé, lundi 9 juin, la Fédération française de rugby (FFR). Bernard Lapasset, président de la FFR, l'a confirmé à Vernon Pugh, l'actuel président de l'International Board. La prochaine Coupe du monde, celle de 1999, doit se dérouler notamment au pays de Galles, tandis que l'édition 2003 reviendra à l'hémisphère Sud au nom du principe d'alternance.

■ **TENNIS : Steffi Graf**, qui a été opérée d'un tendon d'un genou, mardi 10 juin, dans un hôpital privé de Vienne (Autriche), ne pourra participer au tournoi de Wimbledon (23 juin-6 juillet), qu'elle a remportée sept fois, ni peut-être à l'US Open (25 août-7 septembre). – *(Reuter.)*

# Certains pays européens sous-estimeraient les cas de « vache folle »

## Londres réclame l'harmonisation des mesures préventives

**SELON** un document scientifique rédigé par un groupe international de spécialistes et soumis pour publication au *Veterinary Record*, journal officiel de l'association vétérinaire britannique, l'épidémie d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB, ou maladie de la « vache folle ») ferait l'objet d'une sous-déclaration dans les pays de l'Union européenne. Ce document confirme les points de vue exprimés en privé tant auprès des fonctionnaires de la Commission européenne à Bruxelles que des experts français, spécialistes de cette question. La publication de ses grandes lignes dans la presse britannique intervient au moment où le gouvernement britannique de Tony Blair engage une vigoureuse contre-attaque diplomatique sur ce dossier aux aspects économiques, sanitaires et symboliques importants.

Les quelques contacts établis ces derniers temps entre le nouveau gouvernement travailliste de Tony Blair et les responsables de la Commission européenne ne laissent guère d'espoir à Londres quant à la levée prochaine, à court ou moyen terme, de l'embargo mondial sur les exportations de bovins britanniques et les produits dérivés de ces animaux, décrété depuis plus d'un an par l'Union européenne. La contre-attaque de Londres n'est pas sans originalité. Le gouvernement britannique a menacé ses partenaires européens d'interdire leurs exportations de viande bovine vers la Grande-Bretagne s'ils ne parviennent pas à une harmonisation des contrôles sanitaires contre la maladie de la « vache folle ».

Jack Cunningham, ministre de l'agriculture, a estimé *« absurde »* que de la viande n'ayant pas été soumise au préalable à des contrôles aussi stricts que ceux en vigueur pour les bovins britanniques puisse être commercialisée en Grande-Bretagne. A Londres, on attend avec impatience une harmonisation des mesures préventives de lutte contre l'ESB avant le conseil européen des ministres de l'agriculture qui doit se tenir le 22 juillet. *« Après cette date, je ne pourrai plus justifier un délai supplémentaire et nous appliquerons ces règles de manière unilatérale dans notre pays »*, a menacé M. Cunningham.

**MESURES DRASTIQUES**

En pratique, une telle mesure signifierait que les Britanniques n'accepteraient plus d'importations de viande bovine n'ayant pas satisfait au contrôle en vigueur pour leurs propres troupeaux, qui comporte une série de mesures drastiques concernant l'isolement et la destruction des têtes et des différents abats bovins potentiellement infectieux.

Londres a, dans le même temps, annoncé une série de nouvelles mesures préventives concernant la scrapie ou « tremblante du mouton ». Ces mesures portent notamment sur l'abattage obligatoire des bêtes infectées, Londres précisant qu'aucune nouvelle preuve scientifique ne permet de conclure à un lien entre la tremblante du mouton et la maladie de la « vache folle ». L'existence de ce lien est, néanmoins, suspecté depuis longtemps par les experts. Evoquant la prochaine publication du *Veterinary Record*, des experts britanniques estiment que, dorénavant, la consommation de viande provenant de certains pays de l'Union européenne présente un risque infectieux plus élevé que celle de la viande britannique. Les hypothèses permettant de suspecter une diffusion plus large de l'agent responsable de l'ESB dans les cheptels des pays européens se fondent sur une série de données concernant les flux commerciaux d'animaux vivants en provenance de Grande-Bretagne.

Les experts européens estiment, en substance, qu'aucun pays de l'Union ne peut avoir échappé à cette nouvelle maladie animale. Selon eux les statistiques officielles reflètent soit l'absence d'un système d'épidémio-surveillance performant, soit une volonté délibérée des éleveurs ou des autorités sanitaires (ou des deux) de cacher la réalité.

**SITUATIONS SIMILAIRES**

L'étude soumise au *Veterinary Record* expose les données et les hypothèses pays par pays. Le Portugal (96 cas d'ESB reconnus, dont 6 importés), devrait selon ce travail présenter plus de 250 cas importés. L'Allemagne devrait recenser au moins 200 cas d'ESB ayant frappé des animaux importés de Grande-Bretagne, alors que 5 seulement sont annoncés. Pour la République d'Irlande (218 cas, dont 12 importés), l'estimation prévisible dépasse le millier. Pour l'Espagne (aucun cas déclaré) la prévision est de 50, tout comme pour l'Italie, qui n'a déclaré que 2 cas.

La situation de la France est différente, puisque les cas répertoriés sont tous autochtones, alors que l'on aurait dû attendre une trentaine de cas importés. La Belgique, les Pays-Bas et le Danemark sont dans des situations similaires.

On sait, par ailleurs, que la diffusion internationale – officielle ou frauduleuse – des farines de viandes et d'os fabriquées en Grande- Bretagne à partir de carcasses contaminées a constitué un puissant facteur de dissémination de l'agent pathogène. L'incidence de l'ESB due à ce facteur devrait, elle aussi, être retrouvée à une échelle géographique beaucoup plus large. *« De nombreux éléments laissent effectivement penser que nous sommes, selon les pays, en face d'une sous-déclaration ou d'une non-déclaration des cas d'ESB »*, a affirmé au *Monde* le professeur Marc Savey, vice-président du comité des experts français sur les maladies à prions.

Dans de telles conditions, l'absence d'harmonisation des mesures préventives est un élément susceptible de conduire rapidement à une nouvelle crise. Une conférence internationale consacrée aux farines animales – produit toujours potentiellement dangereux dont la fabrication ne correspond en Europe ni aux directives édictées par Bruxelles ni aux précautions réclamées par les experts de la Commission européenne – est fixée début juillet à Bruxelles.

*Jean-Yves Nau*

# L'« Hydroptère » se prépare à « voler » de nouveau au-dessus des flots

## Le trimaran mutant va tenter le record de distance en 24 heures

**Hissé sur ses « foils », sortes de patins en forme d'aile d'avion, l'*Hydroptère* avait réussi à croiser régulièrement à plus de 60 km/h avant de se briser, en juin 1995. Deux ans plus tard, après avoir repris tous leurs calculs et revu la conception des pièces défaillantes avec l'aide d'ingénieurs spécialisés dans les techniques aéronautiques, ses promoteurs se sentent prêts à affronter l'Atlantique.**

**L'IMAGE** a fait le tour du monde. En juin 1995, un étonnant trimaran glisse à quelques mètres au-dessus de la mer. Sa vitesse est de 34 nœuds (63 km/h). Quelques instants plus tard, un de ses flotteurs se brise dans un énorme craquement, et le voilier s'enfonce dans les flots.

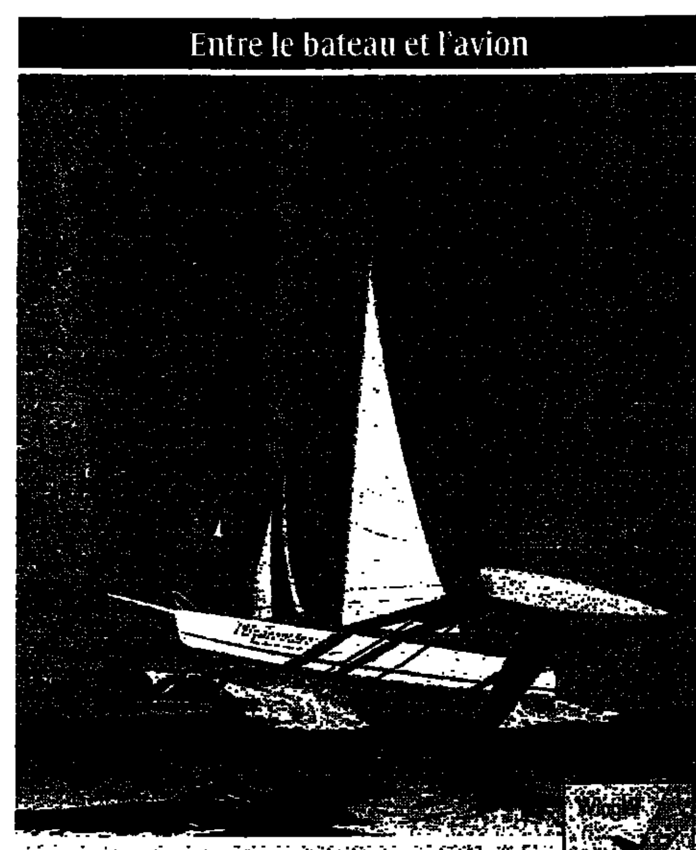
Un tel échec aurait pu être fatal pour l'*Hydroptère*. Mis à l'eau en octobre 1994, ce voilier capable de se hisser sur des foils (patins placés sous les flotteurs) avait, jusque-là, donné raison aux initiateurs de ce projet révolutionnaire. La seule force du vent pouvait permettre à un bateau d'obtenir ce que la puissance des moteurs thermiques rendait possible depuis près d'un siècle : extraire une coque de l'eau.

Mais cette sortie destinée surtout aux télévisions aura, finalement, permis de faire progresser la recherche dans un domaine encore peu connu. Car ce mélange de bateau et d'avion dessiné par les architectes Marc Van Peteghem et Vincent Lauriot-Prevots, doit dompter deux éléments aussi différents que l'eau et l'air.

Lorsque le bras de liaison entre la coque centrale et le foil sous le vent s'est brisé, aucun instrument de mesure n'était branché. Pour les responsables du projet, la rupture de cet élément a probablement été provoquée par la vague d'étrave de la frégate *Surcouf* à bord de laquelle étaient placés les observateurs. L''échec de juin 1995 a amené les concepteurs de l'engin à reconsidérer entièrement sa construction. Aujourd'hui, ils se sentent capables de prendre le risque d'envoyer des hommes au milieu de l'Atlantique.

Remis à l'eau pendant l'été, l'*Hydroptère* ne sera pas prêt comme prévu pour la Transat en double Le Havre-Carthagène qui doit partir le 11 octobre. Alain Thébault, à la fois concepteur, pilote d'essai et metteur au point, devrait en revanche tenter de battre dès l'automne le record de distance en 24 heures pour un voilier.

**Entre le bateau et l'avion**



*Les simulations ont permis d'étudier le comportement des bras et des foils dans différentes conditions de mer et de vent. L'*Hydroptère *va tenter de battre le record des 540 milles en 24 heures détenu par le* Primagaz *de Laurent Bourgnon.*

Le principe de l'*Hydroptère* avait été largement validé par les 500 heures *« de vol »* des premiers essais. Mais il a été victime de sa légèreté. La poussée vélique n'ayant rien de commun avec la puissance de moteurs, l'*Hydroptère* a besoin d'être le moins lourd possible pour décoller. Sa fabrication avait fait appel aux techniques les plus avancées de la construction navale. Conçu pour des conditions extrêmes, il n'a cependant pas résisté à une conjonction d'éléments imprévus. Depuis deux ans, tout le travail a consisté à concevoir et à construire un nouveau bras de liaison capable de résister à toutes les conditions. Et pendant une Transat, celles-ci peuvent être extrêmement violentes.

Philippe Nicot, ingénieur chez Dassault-Aviation, s'est livré à un énorme travail de simulation. *« Nous avons dû calculer l'effort exercé sur les foils, qui sont les plans porteurs*, explique-t-il. *La difficulté provient du fait qu'ils se trouvent dans un milieu hétérogène, à la limite entre l'air et l'eau. »* Un programme tenant compte des différents modèles statistiques de vagues a dû être mis au point. Toutes les forces exercées sur chaque élément du bateau ont été calculées à partir de la position de l'*Hydroptère* – son inclinaison, sa vitesse, ses mouvements latéraux et longitudinaux.

Ces études ont permis de comprendre l'importance des forces exercées sur les bras de liaison. *« Ce sont de véritables leviers*, explique François Lefaudeux, président du comité technique de l'*Hydroptère*, ingénieur général de l'armement. *Les 5 tonnes du bateau reposent sur les winglets, ces petites ailes à l'extrémité des foils. La pression y est de l'ordre de 10 tonnes au mètre carré. »* Les simulations ont montré aux ingénieurs aéronautiques travaillant sur l'*Hydroptère* que les efforts sur les parties immergées augmentent en fonction de la vitesse, contrairement à ce qui se passe pour les ailes d'avion où la pression ne dépasse pas une certaine limite.

**TECHNIQUES AÉRONAUTIQUES**

Construits en matériaux composites par un chantier naval, les bras n'avaient pas résisté aux sollicitations rencontrées dès que l'*Hydroptère* sort de l'eau, c'est-à-dire à partir d'une dizaine de nœuds jusqu'à sa vitesse de croisière sur foils de 25 et 30 nœuds. Les initiateurs du projet ont alors décidé de confier la réalisation de ces pièces maîtresses à l'Aérospatiale.

A Nantes, dans les salles de montage où sont fabriquées les voilures d'ATR-42 et les empennages d'Airbus, un coin des ateliers est réservé depuis plusieurs mois au nouveau bras de liaison de l'*Hydroptère*. Des couches de 120 à 140 feuilles de carbone d'un dixième de millimètre d'épaisseur sont réparties en fonction du diagramme des efforts établi d'après les simulations. Préimprégnées de résine, elles sont soudées dans les fours autoclaves à 7 bars de pression.

Ces techniques employées en aéronautique assurent une meilleure solidité aux matériaux les plus sollicités sur l'*Hydroptère*. L'envergure du trimaran a ainsi pu être portée de 22 à 24 mètres, pour 18 mètres de long. L'augmentation de la puissance devrait lui permettre de filer à une vitesse moyenne supérieure à 20 nœuds. Ce sera le seul moyen pour l'*Hydroptère* de tenter de ravir à *Jet-Services* son fabuleux record de traversée de l'Atlantique. Eric Tabarly, qui a été le premier à rêver d'un voilier sur foils il y a plus de vingt ans, estime que les six jours et demi du record 1990 devraient pouvoir être ramenés à cinq jours.

*Christophe de Chenay*

### *La vitrine technologique d'une région*

**Le projet de l'*Hydroptère* a débuté en 1987, à la suite des expériences menées sur le trimaran à foils *Paul-Ricard* construit en 1979 pour Eric Tabarly. Une maquette puis un prototype au tiers ont d'abord été construits et présentés au Salon de l'aéronautique en 1991. A l'initiative de Dassault-Aviation, un comité de parrainage présidé par le double vainqueur de la Transat a été constitué avec Matra, le CNES, la direction des constructions navales, les Chantiers de l'Atlantique et les Pays de la Loire. Olivier Guichard, président (RPR) de cette région, y voit un moyen de mettre en valeur les entreprises navales et aéronautiques du pays nantais. Elles ont été rejointes par Aerospatiale il y a deux ans. Les différentes entreprises apportent leurs moyens de recherche, mais il est encore difficile d'évaluer un budget précis pour la construction et la mise au point du trimaran.**

# Mercedes adapte une pile à combustible sur un bus électrique

STUTTGART
*de notre envoyé spécial*

Vu de l'extérieur, le Nebus est aisément reconnaissable. Une sorte de dôme, dissimulant sept bonbonnes contenant 45 000 litres d'hydrogène sous pression, coiffe son toit. A l'intérieur, une autre différence s'impose : ce bus animé par une pile à combustible qui alimente des moteurs électriques dissimulés dans les moyeux des roues, n'engendre ni trépidations ni à-coups à l'accélération. Silencieux, le Nebus (pour New Electric Bus) de Daimler-Benz n'émet lorsqu'il roule qu'un sifflement étouffé.

Après six années de recherches, le groupe Daimler-Benz est convaincu que la pile à combustible est une technologie exploitable. Le Nebus, prototype présenté récemment à Stuttgart, s'inscrit dans la perspective d'une industrialisation *« juste après l'an 2000 »*. Redécouverte d'un principe scientifique qui n'a rien d'inédit, la pile à combustible (inventée en 1839 par William Robert Grove) n'avait, jusqu'alors, été développée que pour le stockage d'énergie destinée aux sous-marins et aux missions spatiales. Elle consiste à provoquer une réaction « froide » entre hydrogène et oxygène, qui produit de la vapeur d'eau et libère de l'électricité.

Parfaitement « propre », la pile à combustible a été remise à l'honneur par la lutte contre la pollution urbaine. Encore fallait-il pouvoir aller au-delà de simples applications ponctuelles. Encombrant et nécessitant des manipulations délicates, le recours à l'hydrogène (un gaz qui reste cher à produire) n'est pas une panacée. Malgré ses 18 tonnes (près de 3 tonnes de plus qu'un bus identique en configuration classique), le Nebus représente une intéressante préfiguration de ce qui pourrait être une fabrication en série. Son autonomie est de 250 kilomètres (un bus parcourt en moyenne 140 à 170 kilomètres par jour) et la durée de vie des composants de la pile est pratiquement illimitée.

Selon Daimler-Benz, un pas décisif pourrait être franchi sous peu, lorsqu'il ne sera plus nécessaire de stocker de l'hydrogène. Celui-ci pourrait être produit directement à bord du véhicule à partir de méthanol liquide, beaucoup moins encombrant et dégageant moins de gaz carbonique qu'un moteur classique. *« Il n'est pas absolument nécessaire d'attendre l'aboutissement des travaux sur le méthanol pour mettre en service les autobus urbains à pile à combustible »*, estime Kurt Lauk, responsable du secteur véhicules industriels de Daimler-Benz. Avant de reconnaître néanmoins que ce genre de véhicule *« coûte encore trop cher pour un service de ligne rentable selon les critères du budget lourdement sollicité des communes »*.

Le groupe, qui a consacré en cinq ans 18 millions de deutschemarks (plus de 60 millions de francs) au développement du Nebus, a fixé son prix de vente à quelque 500 000 marks (environ 1,7 million de francs), sans compter les équipements annexes nécessaires. Ecologique, un tel achat représente un surcoût d'environ 500 000 francs pour une collectivité locale. Aussi les concepteurs du Nebus plaident-ils vigoureusement en faveur de l'attribution d'aides publiques.

*Jean-Michel Normand*

### *Renault prépare une Laguna à hydrogène liquide*

**Outre Daimler-Benz, d'autres constructeurs européens (PSA et Renault), japonais (Toyota et Nissan) et américains mènent des recherches sur la pile à combustible. Aux Etats-Unis, les « big three » travaillent, comme Daimler-Benz, en liaison avec la société canadienne Ballard, spécialisée dans la fabrication de piles. Ford prépare un pick-up et General Motors un monospace (tous les deux utilisent de l'hydrogène comprimé), alors que le prototype de Chrysler est une berline.**

**En France, Renault présentera à l'automne un break Laguna Nevada équipé d'une pile à combustible fonctionnant à l'hydrogène sous forme liquide, carburant qui offre une autonomie supérieure à celle du Nebus en réduisant l'encombrement. Le constructeur continue ses travaux autour de l'utilisation du méthanol, qui libère de l'hydrogène quand il est chauffé à 260 degrés alors qu'il faut porter l'essence à 1 200 degrés pour parvenir au même résultat. De son côté, PSA supervise, depuis janvier 1996, le programme européen Hydro-Gen, pour lequel 7 millions d'écus (45,5 millions de francs) ont été investis, et qui devrait conduire, d'ici quatre ans, à l'intégration d'une pile à combustible dans un monospace.**

# Littératures de marche

## De nouvelles collections de guides littéraires, concis et synthétiques, réveillent la connivence entre écrivain et voyageur

**LE VOYAGE** littéraire, la littérature de voyage, sont de vieux travers *européens qui plongent* leurs racines dans l'Antiquité et attinrent leur pinacle au XIXe siècle. Nous le constations encore récemment en utilisant *in situ* le guide *Corse*, bâti par Jean-Eric Pieraggi avec l'aide d'une cinquantaine d'auteurs, de Sénèque à Michel Labro, via Frédéric II de *Prusse et ce Pietro Cirneo* qui commit vers 1490 le *De Rebus Corsica*.

Aucun des quarante noms cités dans le travail de Pieraggi n'est tiré par les cheveux, chaque paragraphe extrait d'une œuvre vient à propos, tout coule de source. Il manque seulement, *faute de compatibilité* chronologique sans doute, une ou deux citations bien senties de Nicolas Giudici, auteur sans pitié de *Crépuscule des Corses* (Grasset, 1997). Sinon le choix de textes est si varié, si pertinent, qu'on éprouve même le sentiment osé d'avoir « *tout compris* » *du dossier corse en sortant* de ce petit livre.

### LIGNES MOINS CONNUES

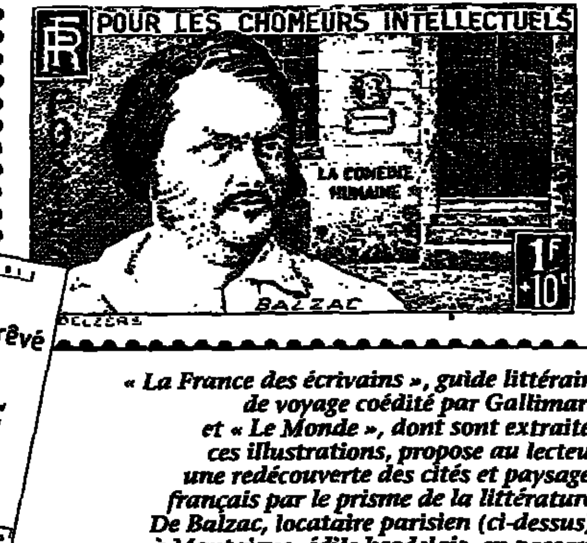
*Corse* est l'un des premiers titres d'une nouvelle collection romande où figurent déjà *Himalaya*, *Venise* et *Istamboul*, sites présentés, expliqués donc, uniquement par romanciers, voyageurs, publicistes de jadis, naguère ou aujourd'hui. Le *Venise* du jeune universitaire italianisant Jean-Luc Marret est, à cet *égard, un régal. Ne sont oubliés ni* Proust, ni Thomas Mann, ni Morand mais également des lignes moins connues comme celles de l'Arétin, Balzac, D'Annunzio ou Wagner. On envie ceux qui, conduits par la mini-anthologie de Marret, découvriront pour la première fois « *cette pauvre ville qui craque de tous côtés et s'enfonce d'heure en heure* » (Balzac, 1837).


Le sauvage et le peigné en Corse

Bordeaux, la retraite du maire

Balbec réel, Cabourg rêvé

GUIDES GALLIMARD




COLLECTION PARTICULIÈRE

*« La France des écrivains », guide littéraire de voyage coédité par Gallimard et « Le Monde », dont sont extraites ces illustrations, propose au lecteur une redécouverte des cités et paysages français par le prisme de la littérature. De Balzac, locataire parisien (ci-dessus), à Montaigne, édile bordelais, en passant par Maupassant et Mérimée, intrépides voyageurs en Corse, et Marcel Proust, élégant estivant à Cabourg (ci-contre) : une manière de se laisser conduire par des cornacs au long regard.*

Nouveau-nés aussi sont les guides littéraires Gallimard. L'aîné de la collection, *La France des écrivains*, est un volume exceptionnel, coordonné par notre collaborateur Emmanuel de Roux ; il ne laisse à l'écart aucun terroir français et fait parler une soixantaine d'auteurs, de *Goethe à Pagnol. Une forêt littéraire* où l'on rencontre, c'était prévu, Joë Bousquet à Carcassonne et Jules Verne à Amiens, mais, ce qui l'était moins, Voltaire en Champagne-Ardenne et François Maspero dans le Roissy-Express.

Gallimard illustre ses guides de quelques vignettes en noir et blanc, sans oublier des cartes. Les guides Favre sont sans illustration, comme une troisième collection pour aider à voyager en littérature, conçue par Hermé. Elle vient d'être relancée avec le *Berlin* de la germaniste Nathalie Faure, qui n'oublie pas le Mur vu par Tournier, Le Carré ou Gombrowicz et ne nous épargne même pas le Jardin zoologique regardé par *Henri Béraud ou Walter Benjamin*. Les explications de la coordinatrice sont succinctes, à l'instar de celles des guides Favre et Gallimard.

Mme Faure a découpé les auteurs sélectionnés, qu'on peut donc retrouver dans plusieurs chapitres thématiques, ainsi qu'avait procédé Pieraggi pour sa *Corse*, apportant aussi un index bibliographique et des repères biographiques, ce qui devrait être une règle pour tout guide littéraire. Gallimard a préféré offrir des pleines pages d'un même auteur, d'un seul trait. Quelle est la meilleure méthode pour donner envie d'aller à la source, de lire un texte *in extenso* ? Difficile à dire : ce qui est certain, c'est que les titres publiés à ce jour par les trois nouvelles collections comportent presque chaque fois des « découvertes » comme les réflexions de Le Corbusier arpentant Istamboul ou, celles d'alpinistes dans *Himalaya*. Ces trouvailles poussent souvent le lecteur à aller au volume intégral.

*La parution simultanée de deux* guides sur le même site, par exemple l'ancienne Constantinople, permet parfois de disposer d'inventaires différents. Il y a certes dans chaque *Istamboul* les inévitables Loti et Nerval, mais Gallimard et Favre on su chacun de leur côté faire remonter des écrits méconnus dus à Cristobal de Villalon, Moltke ou Leïla Hanoum. La palme de l'originalité quant aux destinations revient à Favre qui, après *Himalaya*, va sortir un *Kurdistan* et un *Tibet* alors que ses concurrents privilégient les sites classiques. D'une manière générale, les morceaux choisis jusqu'ici par les trois éditeurs balaient en tout cas un spectre si large, du quotidien aux mythes, que le voyageur arrive généralement bien équipé en *terra incognita*. Il lui restera à confronter littérature et réalité.

*Jean-Pierre Péroncel-Hugoz*

★ **Guides Gallimard, collection dirigée par P. Marchand : *La France des écrivains*, 224 p., 98 F, coédité avec *Le Monde*. Tous les autres titres ont *environ 180 pages et coûtent* 87 F : *Rajasthan* (G. Deleury), *Prague* (S. Germain), *Istamboul* (J.-C. Berchet). Guides Favre : *Lausanne*, 190 p., 96 F, dirigé par J.-L. Gouraud ; *Corse* (J.-E. Pieraggi), *Himalaya* (A. Velter), *Venise* (J.-L. Marret), *Istamboul* (G.-G. Lemaire). Guides Hermé, 200 p., 96 F, dirigés par Ch. Ausseur : *Berlin* (N. Faure), *New York* (Ch. Ausseur).**

## L'Allemagne des villes

**Initiative heureuse au pays de Goethe que celle d'inviter le visiteur à s'établir en ville : pour le convaincre, l'Office national allemand du tourisme lui confie les clés de 77 cités.**

**D'Aix-la-Chapelle à *Weimar, de Berlin* à Hambourg, Dresde, Trèves ou Lübeck, la brochure « A la Rencontre des villes allemandes » consacre cent pages à la présentation d'étapes. Avec des points *forts pour faciliter le choix* : à Hanovre, par exemple, le Grosser Garten (« grand jardin ») baroque resté en l'état depuis sa création ; à Eisleben, l'église où a prêché Martin Luther. A l'amateur d'art, il est rappelé que Brême possède le plus important musée d'art contemporain du pays. L'agenda des manifestations et les *forfaits incluant gîte, visites et spectacles* simplifient les réservations (brochure gratuite sur demande, avec frais d'envoi *postal, tél. : 01-40-20-17-04, ou minitel 3615* Allemagnetour).**

**● Au fil des pages, on découvre dix métropoles régionales, douze hauts lieux de l'Histoire, les cités de Saxe ou celles de Thuringe. Il reste à choisir la formule. Exemple : Leipzig, la ville baroque de Johann Sebastian Bach, où le week-end commence à *690 F par personne (2 nuits*, 2 étoiles, avec petits déjeuners, visite guidée et place d'opéra réservée) ; 900 F en 4 étoiles ; à partir de 1 000 F pour un parcours sur les traces du compositeur.**

**● Autre étape, Dresde, qui compte de remarquables musées, dont la galerie Alte Meister (collection de maîtres anciens, Vermeer, Cranach, Dürer, Altdorfer, Holbein, etc.), et où se déroulent, durant la deuxième quinzaine de juin, deux rendez-vous musicaux : le Festival de Saxe et de Bohème (12 au 29 juin) et la Fête des *terrasses (28-29 juin)* sur les berges de l'Elbe peuplées de châteaux et de villas. Un forfait similaire, valable dans une *trentaine d'établissements, inclut un* « pass » de libre circulation sur les transports locaux.**

**● Une carte routière ouvre les présentations et les villes sont classées par région. Ainsi, à Munich, ville du Sud, qui recèle deux opéras, quarante-cinq musées et collections et une quarantaine *de théâtres, le budget pour un week-end* de 2 jours (une nuit sur place) est affiché à partir de 200 F. Coup d'envoi du festival d'été, musique, cabaret, cirque et théâtre, le 20 juin, pour trois semaines.**

**● A la belle saison, les fugues citadines s'avèrent moins prisées que les parties de campagne. Alors, les compagnies *aériennes cassent les prix pour remplir les* avions. Les places soldées étant limitées, les premiers inscrits sont les mieux servis. Lufthansa (réservation, tél. : 08-01-63-38-38) vend dès maintenant à *prix unique tous les vols directs* France-Allemagne de juillet-août. Soit 990 F de Paris ou de province vers neuf villes allemandes. Selon le même principe, les vols avec correspondances coûtent 1 290 F. Air France applique des réductions (tél. : 01-44-08-22-22) sur 30 destinations européennes, parmi lesquelles l'Allemagne. Compter de 950 F à 1 550 F de Paris ou de province vers une dizaine de villes, à condition d'acheter son *billet avant le 28 juin pour des départs* effectués entre le 14 juillet et le 26 août. De bons tarifs sur Lufthansa sont commercialisés par Nouvelles Frontières (tél. : 08-03-33-33-33), notamment 810 F Paris-Munich et 980 F Paris-Berlin et départs de province. On trouve aussi des formules attrayantes (Europauli, Visit *Europe*, Frantour) *dans les agences de* voyages, ou encore un week-end sous les lambris du Breidenbacher Hof (5 étoiles, 2 590 F de Paris, Les Voyages Excellence tél. : 01-46-34-54-54) pour passer le solstice d'été au 5e Festival de Jazz de Dusseldorf.**

*Florence Evin*

## PARTIR

■ **TANGO ET BALEINES.** Pour le tango, aller à Buenos Aires, capitale de l'Argentine ; pour les baleines, à la péninsule Valdes. Un périple les réunit, passant de la cordillère des Andes à la terre de Feu. A bord d'un voilier, une croi*sière de 10 jours suivra les ba*leines, admirant au passage lions de mer, manchots Magellan et les oiseaux qui nichent sur les côtes. Du 20 octobre au 16 novembre (28 750 F) avec possibilité de ne faire que la croisière, du 7 octobre au 5 novembre (8 500 F).
★ **Equinoxiales, tél. : 01-47-53-71-89.**

■ ***CONTES ET RANDONNÉES.*** *Le* Festival des Nuits de la Nesque associe plusieurs villages de Vaucluse qui proposent des spectacles et, du 4 au 9 août, une rando-contes, les Randonnailles, à travers pays du Ventoux et monts de Vaucluse, des plateaux de lavande *aux coteaux plantés de vignes.* Pour animer cette balade, comédiens, musiciens et conteurs. Bouquet final, la « Nuit des légendes », à Pernes-les-Fontaines. Séjour à partir de 2 635 F, hébergement, repas, transports et spectacles inclus.
★ **Provence Grandeur Nature, tél. : 04-90-76-68-27.**

■ **L'INDE DES POÈTES.** Un voyage à travers les bibliothèques de l'Inde du Nord, conservatoires de manuscrits et de miniatures. De Delhi à Calcutta, avec des étapes à Lucknow, Benarès, Patna, Calcutta, et à Shantiniketan, l'ashram de Tagore. Le photographe Henri Guillou a, au fil de cet itinéraire, observé cette passion du livre. La Route des Indes, qui a l'initiative *de ce circuit (14 jours*, 14 980 F), expose, jusqu'au 31 juillet, son travail.
★ **La Route des Indes, 7, rue d'Argenteuil, 75001 Paris, tél. : 01-42-60-60-90.**

■ **SPORTS ET LANGUE.** Spécialiste des séjours linguistiques, EF propose, en juillet et en août, à Torquay (côte sud du Royaume-Uni), aux élèves de la 4e à la terminale, cours d'anglais en petits groupes et pratique de divers sports (voile, plongée, tennis, squash) avec des moniteurs. De 7 485 à 8 045 F le séjour de 3 semaines en pension dans une famille d'accueil avec visites éducatives (2 journées à Londres) et tournois sportifs.
★ **EF, tél. : 01-42-61-50-22.**

■ **TRADITIONS DE MONGOLIE.** Au premier rang, le Nadam, fête nationale avec courses de chevaux montés et lutte noble. Couleur, dignité, et le plaisir d'écouter un « chant long ». Autres temps *forts : les temples lamaïques qui* ont échappé aux destructions à Oulan-Bator et les monastères d'Erdene-Zu et Amarbayasgalan (la Félicité tranquille). 18 jours (29 800 F), préparé et conduit par des chercheurs du Musée Guimet.
★ **Association française des amis de l'Orient, tél. : 01-47-23-64-85.**

# Très nuageux avec des averses

**DE L'AIR CHAUD** se maintient encore sur la France, avec un flux de sud-ouest dominant. La dépression située sur les îles Britanniques se comble peu à peu, mais elle dirige de l'air froid d'altitude sur le nord du pays, avec des averses

**Bretagne, Pays de Loire, Basse-Normandie.** – Les nuages resteront nombreux une bonne partie de la journée, avec des averses, plus fréquentes à la mi-journée. Le vent de sud-ouest soufflera à 60 km/h en rafales près des côtes. Les températures maximales avoisineront18 à 22 degrés.

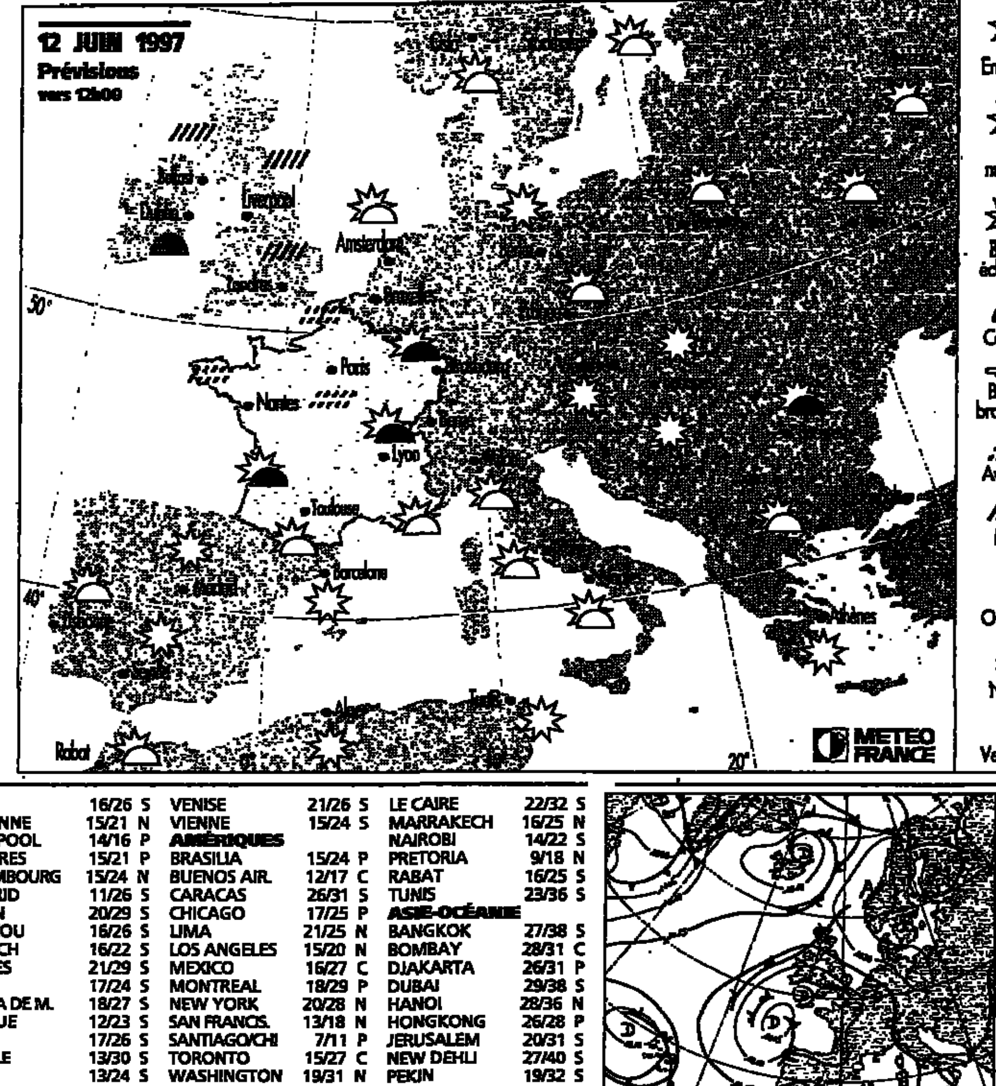
**Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes.** – Les belles éclaircies du début de matinée ne dureront pas, car le ciel deviendra nuageux au fil des heures. Des averses se produiront dès le début d'après-midi. Le thermomètre indiquera 20 à 23 degrés au meilleur moment de la journée.

**Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.** – Des nuages et des éclaircies alterneront le matin. L'après-midi se produiront des averses locales. Des orages éclateront sur le relief. 22 à 26 degrés sont attendus l'après-midi.

**Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.** – Le soleil fera encore de belles apparitions en cours de matinée. L'après-midi, le ciel sera plus nuageux, avec un risque d'averse. Des orages isolés pourraient éclater sur les Pyrénées. Il fera 22 à 26 degrés.

**Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.** – De belles éclaircies se dessineront le matin. L'après-midi, le ciel deviendra très nuageux, avec quelques averses locales. Des orages locaux éclateront en fin de journée sur le relief. Les températures maximales avoisineront 26 degrés

**Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.** – Le temps restera bien ensoleillé toute la journée, sur l'ensemble des régions. Il fera chaud, avec 26 à 30 degrés l'après-midi.




## LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **FRANCE.** La SNCF a mis en service de nouveaux trains RER directs entre la gare du Nord et l'aéroport parisien de Roissy-Charles-de-Gaulle sur la ligne B. En semaine, sur les deux trains circulant toutes les quinze minutes, l'un se rend directement à l'aéroport. Les usagers peuvent les emprunter de 9 heures à 16 h 30, puis de 18 h 40 à 21 heures en semaine, de 7 heures à 21 heures le week-end. – *(AFP.)*

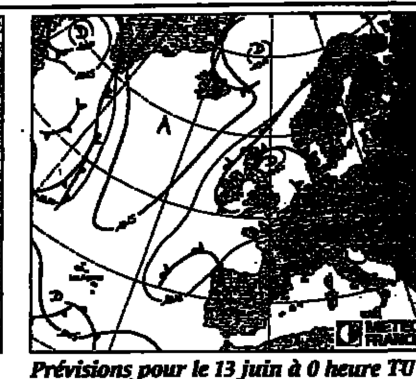
■ **POLYNÉSIE.** La compagnie Corsair-Nouvelles Frontières établira une troisième fréquence hebdomadaire Paris-Papeete, via Los Angeles, à compter du mardi 1er juillet. Cette nouvelle liaison, le mardi, viendra en complément de celles opérant le vendredi, via San Francisco, et le dimanche, via Los Angeles. Le prix de base a été fixé à 5 450 F pour un vol aller-retour (8 180 F en classe Grand Large). Réservations au 08-03-33-33-33.

**PRÉVISIONS POUR LE 12 JUIN 1997**
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

| | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | PAPEETE | 21/26 S | KIEV | 16/26 S | VENISE | 21/26 S |
| | | | | POINTE-A-PIT. | 26/31 S | LISBONNE | 15/21 N | VIENNE | 15/24 S |
| | | | | ST-DENIS-RÉ. | 21/27 S | LIVERPOOL | 14/16 P | **AMÉRIQUES** | |
| | | | | **EUROPE** | | LONDRES | 15/21 P | BRASILIA | 15/24 P |
| | | | | AMSTERDAM | 16/21 S | LUXEMBOURG | 15/24 N | BUENOS AIR. | 12/17 C |
| **FRANCE métropole** | | NANCY | 16/23 N | ATHENES | 19/27 S | MADRID | 11/26 S | CARACAS | 26/31 S |
| AJACCIO | 15/26 S | NANTES | 13/21 P | BARCELONE | 19/25 S | MILAN | 20/29 S | CHICAGO | 17/25 P |
| BIARRITZ | 16/23 N | NICE | 18/24 S | BELFAST | 13/18 P | MOSCOU | 16/26 S | LIMA | 21/25 N |
| BORDEAUX | 15/24 N | PARIS | 15/22 P | BELGRADE | 15/25 S | MUNICH | 16/22 S | LOS ANGELES | 15/20 N |
| BOURGES | 14/22 N | PAU | 15/23 N | BERLIN | 15/28 S | NAPLES | 21/29 S | MEXICO | 16/27 C |
| BREST | 12/17 P | PERPIGNAN | 17/27 S | BERNE | 16/24 N | OSLO | 17/24 S | MONTREAL | 18/29 P |
| CAEN | 15/19 P | RENNES | 13/21 P | BRUXELLES | 17/22 N | PALMA DE M. | 18/27 S | NEW YORK | 20/28 N |
| CHERBOURG | 12/18 P | ST-ETIENNE | 14/25 N | BUCAREST | 16/25 N | PRAGUE | 12/23 S | SAN FRANCS. | 13/18 N |
| CLERMONT-F. | 13/23 N | STRASBOURG | 17/26 N | BUDAPEST | 17/25 S | ROME | 17/26 S | SANTIAGO/CHI | 7/11 P |
| DIJON | 15/24 N | TOULOUSE | 15/25 N | COPENHAGUE | 11/19 S | SEVILLE | 13/30 S | TORONTO | 15/27 C |
| GRENOBLE | 17/28 S | TOURS | 13/21 N | DUBLIN | 12/17 C | SOFIA | 13/24 S | WASHINGTON | 19/31 N |
| LILLE | 15/22 P | **FRANCE outre-mer** | | FRANCFORT | 18/25 S | ST-PETERSB. | 16/24 N | **AFRIQUE** | |
| LIMOGES | 13/21 N | CAYENNE | 23/30 P | GENEVE | 17/23 S | STOCKHOLM | 14/27 S | ALGER | 22/31 S |
| LYON | 17/26 N | FORT-DE-FR. | 26/30 S | HELSINKI | 12/28 S | TENERIFE | 14/20 S | DAKAR | 22/27 S |
| MARSEILLE | 18/28 S | NOUMEA | 20/23 C | ISTANBUL | 16/21 P | VARSOVIE | 15/22 S | KINSHASA | 20/28 N |

| | |
|---|---|
| LE CAIRE | 22/32 S |
| MARRAKECH | 16/25 N |
| NAIROBI | 14/22 S |
| PRETORIA | 9/18 N |
| RABAT | 16/25 S |
| TUNIS | 23/36 S |
| **ASIE-OCÉANIE** | |
| BANGKOK | 27/38 S |
| BOMBAY | 28/31 C |
| DJAKARTA | 26/31 P |
| DUBAI | 29/38 S |
| HANOI | 28/36 N |
| HONGKONG | 26/28 P |
| JERUSALEM | 20/31 S |
| NEW DEHLI | 27/40 S |
| PEKIN | 19/32 S |
| SEOUL | 19/28 S |
| SINGAPOUR | 27/30 P |
| SYDNEY | 6/18 N |
| TOKYO | 19/24 C |

*Situation le 11 juin à 0 heure TU*


*Prévisions pour le 13 juin à 0 heure TU*

JARDINAGE

# La Réunion ou l'exotique au naturel

## Une terre volcanique, une latitude favorable et les apports des colons ont fait de l'île de l'océan Indien un paradis des jardiniers

**LA RÉUNION**
*de notre envoyé spécial*

Lorsque l'île de la Réunion fut découverte par les navigateurs arabes vers le XIe siècle, puis redécouverte par les Portugais quelques siècles plus tard, les tortues de terre géantes, les dodos, quatre espèces de perruches et près de deux cents plantes endémiques vivaient et croissaient en harmonie. La Réunion était un paradis que l'homme n'avait pas encore souillé, qu'aucun animal dangereux ne hantait. Les oiseaux se laissaient attraper sans qu'il soit nécessaire de leur mettre du sel sur la queue.

L'homme s'est installé, a éradiqué – adieu tortues, dodos et perroquets –, débroussaillé, transformé les bas de l'île en champs de canne à sucre, cultivés par des esclaves arrachés à leurs pays d'origine, Afrique continentale, Madagascar, Inde. Le colon a planté le vétiver et le *Pelargonium rosa* dans les hauts pour produire les huiles essentielles et les fixateurs de parfum les plus réputés du monde. Sous peu, ces produits de luxe seront devenus des mythes.

Faute d'avoir reçu les aides gouvernementales nécessaires au maintien d'une activité pénible et héritière d'un savoir-faire ancestral, les cultures de plantes à parfum disparaîtront. Reste la vanille dans les bas humides. Pour combien de temps ? Canne, huiles essentielles, vanille firent la richesse de la Réunion, qui se tourne aujourd'hui vers le tourisme pour tenter de faire reculer un chômage qui atteint 39 % de la population active – 620 000 personnes vivent dans ce département d'outre-mer.

La Réunion offrant peu de plages où se prélasser, les vacanciers viennent marcher dans la forêt, escalader le piton de la Fournaise, planer en parapente, faire du VTT, du surf, de la plongée sous-marine, pêcher le gros en mer. Les jardiniers devraient eux aussi accourir pour découvrir la flore exceptionnelle d'une île d'où ils repartiront sans aucun doute leur petit frangipanier ou leur petite collection d'anthurium soigneusement emballés dans leurs bagages, et toujours charmés par l'accueil des nés-natifs. Car les jardins de la Réunion ont de quoi faire rêver les métropolitains amateurs de culture de plantes exotiques.

Les riches jardiniers d'autrefois ont introduit inconsciemment quelques belles plantes – agaves, vigne marron, goyave, fuschia, lantanas – qui ont trouvé de si bonnes conditions climatiques et un sol volcanique si fertile qu'elles sont devenues des pestes qui envahissent certaines parties de l'île et menacent son équilibre fragile. Dans les années 30, l'Office national des forêts a introduit le *Cryptomeria japonica*, un résineux à la croissance rapide. A la Réunion, son bois ne vaut rien, il acidifie un sol qui n'a pas besoin de l'être, son ombre interdit toute végétation sous son couvert... et les oiseaux refusent d'y nicher. L'ONF a donc commis la même erreur sous les tropiques qu'en métropole. La diversité extraordinaire des forêts réunionnaises, ses subtils camaïeux de verts et de gris sont, çà et là, troués par un vert épinard uniforme que l'on a tout loisir d'admirer lorsque l'on survole l'île en hélicoptère.

Par chance, la géographie si particulière de cette île volcanique – les profonds cirques provoqués par l'effondrement des strates d'éruptions et le déplacement de l'activité volcanique vers le sud – offre de nombreux microclimats et donc des conditions de cultures très variées : peu de pluie sur la côte « sous le vent », averses quotidiennes sur celle dite « au vent », certains sommets de l'île détenant le record mondial des précipitations, avec 10 mètres d'eau par an.

Les Réunionnais de la campagne profitent de cette variété climatique exceptionnelle pour cultiver des jardins colorés, parfumés, associant fleurs, feuillages et fruits ; ils dispersent leurs plantes d'une main et d'un oeil si heureux qu'elles semblent avoir poussé là de toujours. Ces enclos exubérants s'admirent de la route. Certains peuvent se visiter, des panneaux indiquent les chemins à prendre.

Il en est un vraiment étonnant. Située à Hell-Bourg, au fond du cirque de Salazie, la Villa Folio fait face à l'église du village. Elle est enfouie au coeur d'un jardin envahi par les fougères arborescentes, les daturas, les camélias, les orchidées, les passiflores, les anthuriums, les bégonias, les gardenias, les bananiers, les plantes à tisane, les fruitiers, les impatientes, les citronnelles.

Pour le visiter, il suffit de tirer la sonnette. Les propriétaires viennent au-devant du visiteur. Pendant une heure (20 F l'entrée, gratuit pour les moins de dix ans), ils le promènent dans le dédale des allées rouges, lui font découvrir toutes leurs merveilles botaniques, lui comptent l'histoire de la Réunion, de ses coutumes, de son habitat traditionnel, lui montrent les bois autrefois utilisés dans la construction des maisons. Qui sait, ils lui feront peut-être goûter le rhum arrangé, une « infusion » qui associe quelques-unes des plantes médicinales et aromatiques de l'île, dont la célèbre vanille bourbon, au vigoureux rhum local.

*Alain Lompech*

★ **Renseignements : Comité du tourisme de la Réunion, 90, rue La Boétie, 75008 Paris. Tél. : 01-40-75-02-79. Le Guide du routard recense les jardins à visiter et donne de précieuses adresses (Hachette, 160 p., 73 F).**

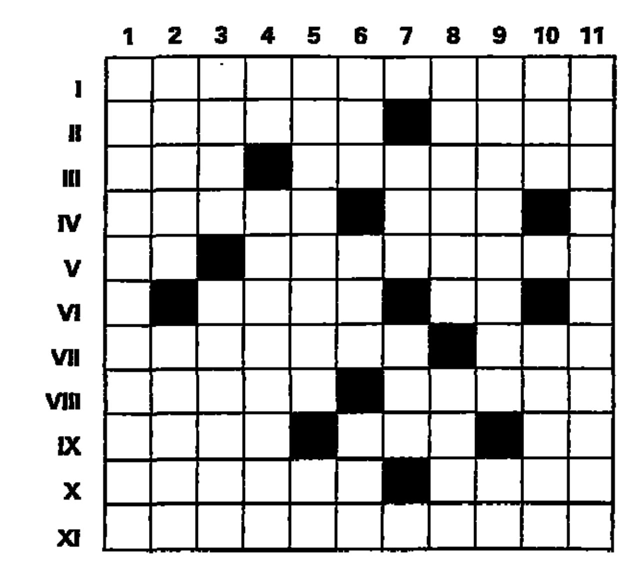
### *Un volcan dans l'océan*

**Surgissant de l'océan Indien, l'île de la Réunion est à 9 200 km de Paris, 800 km de Madagascar et 180 km de l'île Maurice. Sa superficie est de 2 512 km². Son plus haut sommet culmine à 3 069 mètres. Un volcan en activité – le piton de la Fournaise – agrandit parfois la superficie de l'île. Le vol dure 12 heures. Depuis qu'Air France n'est plus en situation de monopole, les tarifs sont descendus en chute libre. Quatre compagnies se partagent cette destination : Air Liberté, AOM, Corsair et Air France. A titre d'exemple, le prix du vol aller-retour, du 27 juin au 6 septembre, est de 4 990F, du 7 septembre au 25 octobre et du 30 mars au 26 juin, de 3 390F. Air Liberté, tél. : 01-49-79-09-09.**

## MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 97121

*♦ SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*




**HORIZONTALEMENT**

I. Il faut la poser pour entrer dans la campagne. – II. Labourait à la campagne. Ne laisse pas de traces a priori. – III. Suit les grandes affaires aux Etats-Unis. Peut être comparé à un roc. – IV. En Mayenne. Roi au théâtre. – V. Sur la planche. Modifiât l'atmosphère. – VI. Une boîte et des chaînes. Double la mise. – VII. Dénoyauté. Apporte du nouveau. – VIII. Responsable d'une bonne partie de la circulation. Son pas est une maladresse. – IX. Passai le temps. Parasite qui porte bonheur. Tenue minimum. – X. Titre de transport. Le mieux à Londres. – XI. En jette beaucoup.

**VERTICALEMENT**

1. Un tremplin avant la grande scène. – 2. Pour remettre toute la famille à sa place. Sachet de tisane. – 3. Sa situation n'est pas très élevée. Opposant au fascisme en Italie. – 4. Un peu d'érudition. Quand la Lune subit le Soleil. – 5. Difficile à croire. Chez la puce. – 6. Dieu au Vatican. Arrivé à bon port. S'oppose à la force. – 7. Gardé pour ne pas en prendre. Ne vaut plus rien en Europe. – 8. Médecin familial et familier. Capitale en Amérique. – 9. Dans un ordre. Point de départ. – 10. Le petit peut devenir étoile. Dada et surréaliste. – 11. Victime de l'isolement.

*Philippe Dupuis*

**SOLUTION DU N° 97120**
**HORIZONTALEMENT**

I. Nostradamus. – II. Entremet. SE. – III. Ça. Ajusteur. – IV. RC. Des. OPEP. – V. Orbital. Ali. – VI. Meute. Aar. – VII. Asti. Missel. – VIII. Iole. Semi. – IX. Cannelle. Se. – X. Ide. Faine. – XI. Enracinasse.

**VERTICALEMENT**

1. Nécromancie. – 2. Onagres. ADN. – 3. St. Butiner. – 4. Tradition. – 5. Rejeté. Lefc (clef). – 6. Amusa. Mêlai. – 7. Dés. Lai. Lin. – 8. Atto. Assena. – 9. Eparse. Es. – 10. Usuel. Ems. – 11. Serpillière.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037


Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex

Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax
21 bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

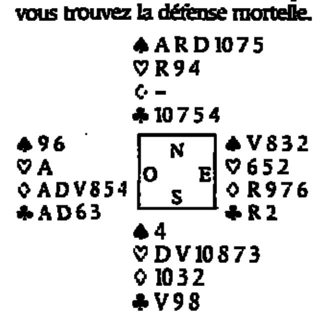
PRINTED IN FRANCE

## BRIDGE

PROBLÈME N° 1741

**RECONSTITUTION INDISPENSABLE**

L'art de la défense consiste avant tout à reconstituer les mains cachées, afin de pouvoir jouer le coup comme à cartes ouvertes. Ne regardez pas les mains d'Est et de Sud, et voyez si vous trouvez la défense mortelle.




Ann. : S. don. Tous vuln.

| Sud | Ouest | Nord | Est |
|---|---|---|---|
| passe | 1 ◇ | 1 ♠ | 2 ◇ |
| 2 ♡ | 5 ◇ | 5 ♡ | contre |
| passe | passe | passe | |

Ouest a entamé l'As de Carreau. Le déclarant a coupé avec le 4 de Coeur du mort. Il a tiré l'As de Pique, puis le Roi et la Dame de Pique, sur lesquels il a défaussé le 8 et le 9 de Trèfle. *Comment Hochzeit, en Ouest, aurait-il dû jouer* pour battre CINQ CŒURS ?

*Réponse*

Si Ouest reconstitue bien les mains, il peut trouver la bonne défense. Il sait, en effet, qu'Est a quatre Piques, certainement trois Coeurs (Sud ayant six Coeurs par Dame Valet), quatre Carreaux par le Roi (pour avoir dit 2 Carreaux et avoir fourni le 7 de Carreau), et enfin deux Trèfles avec le Roi de Trèfle (sinon, il n'aurait pas pu dire 2 Carreaux).

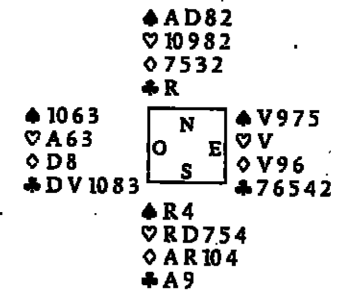
Après avoir coupé le troisième Pique avec l'As de Coeur sec, *Ouest a continué Carreau !* Le déclarant s'est alors empressé de couper avec le 9 de Coeur, puis il a repris la main en coupant le quatrième Pique pour faire *une troisième coupe à Carreau* (avec le Roi de Coeur) et inscrire... 16 IMPs, car, à *l'autre table*, E-O avaient joué et réussi 5 Carreaux.

Or Hochzeit, après avoir coupé avec l'As de Coeur, *aurait dû contre-attaquer un petit Trèfle* sous son As pour donner la main à Est, afin qu'il joue atout et empêche la troisième coupe à Carreau du mort...

**LA SÉLECTION FRANÇAISE**

La sélection française a eu lieu il y a quelques semaines, et les 136 donnes jouées en huit jours ont désigné l'équipe de France qui nous représentera au championnat d'Europe du 14 au 29 juin à Montecatini, en Italie : 1. Chemla-Perron, 2. Levy-Mari, 3. Mouiel-Multon.

Voici une donne gagnée par Perron.




Ann. : O. don. N.-S. vuln.

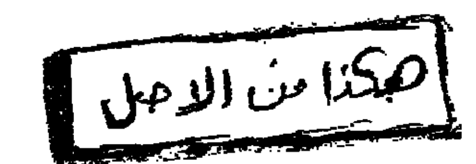
| Ouest Abécassis | Nord Chemla | Est Quantin | Sud Perron |
|---|---|---|---|
| passe | passe | passe | 1 ♡ |
| passe | 2 ♠ | passe | 2 SA |
| passe | 3 ♣ | passe | 3 ◇ |
| passe | 4 ♡ | passe | 4 SA |
| passe | 5 ◇ | passe | 6 ♡... |

Ouest ayant entamé la Dame de Trèfle, *comment Michel Perron, en Sud, a-t-il gagné* le PETIT CHELEM À CŒUR contre toute défense ?

*Note sur les enchères*

L'enchère de « 2 Piques » après « passe » montre une force à Pique, un fit quatrième à Coeur et une main limite de manche. « 3 Trèfles » est un contrôle à Trèfle.

*Philippe Brugnon*








**CINÉMA** *Shoah*, **le film de Claude Lanzmann, est à nouveau projeté sur grand écran au Cinéma des cinéastes, à Paris. ● POUR SON DEUXIÈME ESSAI, Laurence Ferreira Barbosa offre avec** *J'ai horreur de l'amour* **une surprenante et très originale comédie de mœurs, servie par une interprétation exceptionnelle. Parmi les autres sorties de la semaine,** *Mother*, **d'Albert Brooks, adopte un ton léger et ironique de bon aloi. ● LE NOUVEAU FILM d'Abel Ferrara,** *The Blackout*, **trahit en revanche une crise d'inspiration du prolixe réalisateur américain.**







D.R.

# Le long voyage de « Shoah » à travers l'actualité et la mémoire

## La réédition du documentaire de Claude Lanzmann incite à prendre la mesure des effets qu'il a suscités en douze ans d'existence. Dans un entretien au « Monde », le réalisateur revient sur le problème de la représentation du génocide

**SHOAH, dans le cadre de Documentaire sur grand écran. Les dimanches 15 juin, 22 juin, 29 juin et 6 juillet à 13 h 30 au Cinéma des cinéastes, 7 avenue de Clichy, Paris 17ᵉ. Tél. : 01-53-42-40-20. Claude Lanzmann participera à un débat à l'issue de chaque projection.**

La sortie, le 30 avril 1985, du film de Claude Lanzmann fut un événement. La circulation (ou non) de *Shoah* à travers le monde a suscité débats et polémiques, l'ampleur du film (neuf heures trente) ajoutant à la gravité du thème. L'histoire du cinéma compte nombre de films événements, mais il est exceptionnel qu'une œuvre, passé le moment de sa sortie, produise autant d'échos. A commencer par son titre, l'emploi du terme « shoah » ayant permis de désigner l'extermination des juifs d'Europe (dans un autre esprit que le terme « rival » d'« holocauste », venu du feuilleton télévisé américain). Culminant au moment de la sortie du film de Steven Spielberg, *La Liste de Schindler*, l'existence du film et les partis pris de son auteur ont alimenté une réflexion de fond sur les conditions de représentation de la Shoah. Réflexion doublement féconde, en ce qu'elle ne concerne pas seulement les films (mais aussi, par exemple, les historiens ou les médias), et parce qu'elle interroge, au-delà de son sujet, tout système de représentation. Simultanément, son existence a fonctionné non comme « réponse » – qui leur répond a déjà perdu – mais comme contre-poison aux thèses négationnistes, demeurant au centre d'une actualité hélas ! sans cesse renouvelée. Le film a engendré une masse de textes (dans les revues, les universités) et plusieurs livres. Récemment, Jean-François Forges soulignait dans *Eduquer contre Auschwitz* (ESF éditeur, commenté par Pierre Vidal-Naquet dans « Le Monde des livres » du 23 mai) la valeur pédagogique du grand œuvre de Lanzmann. Bref, en douze ans d'existence s'est développé un « effet *Shoah* ».

Celui-ci tient, indissolublement, au thème traité par Lanzmann et à la manière dont il l'a traité. En

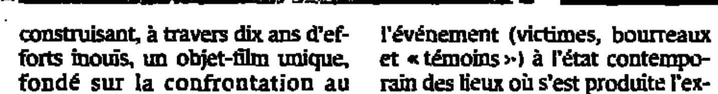









D.R.



construisant, à travers dix ans d'efforts inouïs, un objet-film unique, fondé sur la confrontation au présent de la parole d'acteurs de l'événement (victimes, bourreaux et « témoins ») à l'état contemporain des lieux où s'est produite l'extermination, en se concentrant sur l'antichambre la plus immédiate de la mort, il a inventé une forme cinématographique. Une forme qui construit le rapport à l'indicible en ne montrant pas, mais en invoquant, tel un médium du réel, une vérité au-delà des frontières du concevable mais dont on ne peut exclure qu'elle se reproduise.

Savoir si cette forme est utilisable pour d'autres sujets que la Shoah renvoie au débat sur l'unicité de celle-ci, sa nature et sa place dans la longue histoire des horreurs humaines. *Shoah* pose également la question de la possibilité de faire d'autres films autour du même sujet. Qu'un film – et non son réalisateur, aussi ombrageux et péremptoire ait-il pu être – puisse prétendre constituer l'unique réponse cinématographique à un événement historique invite à davantage de réflexion qu'un rejet agacé contre le péché d'arrogance. Questions ouvertes, toujours relancées – récemment par la présentation de *La Trêve* à Cannes. Questions reformulées de manière féconde par Jacques Rancière, quand le philosophe soutient que seul l'art peut regarder en face le soleil noir de la Shoah, et en construire des représentations.

*J.-M. F.*

### Claude Lanzmann, réalisateur

# « Ne pas comprendre a été ma loi d'airain »

**« Quelles ont été les principales étapes de la diffusion de *Shoah* ?**

– Le film est comme une source, cela ne s'interrompt jamais. En avril, j'étais encore en Lituanie, à Vilnius, pour le présenter pour la première fois dans ce pays (*Le Monde* du 23 mai). En Allemagne, il a reçu un accueil formidable. Il a été diffusé très vite à la télévision et repasse régulièrement en salles. Il a énormément circulé aussi aux Etats-Unis et en Israël, où les gens étaient bouleversés. Grâce à Vaclav Havel, il a été diffusée en République tchèque pour le 50ᵉ anniversaire de la déportation des juifs de Prague à Theresienstadt. Lorsqu'ils étaient en prison, Havel et son frère avaient entièrement traduit le texte, sous forme de samizdat *[Claude Lanzmann montre l'un des vingt-cinq exemplaires, dédicacé par le président tchèque]*. Récemment, *Shoah* a été diffusé à la télévision bosniaque, déclenchant des réactions extraordinaires.

**– Et en Pologne ?**

– En 1985, on m'a fait savoir que Jaruzelski, malgré les réactions très hostiles des Polonais, voulait que le film soit montré dans son pays. Mais seule une version, grotesquement caviardée, est passée à la télévision.

**– La Pologne est une exception ?**

– Hélas non ! Le film n'a pas été diffusé dans l'ex-URSS. En Italie, après un accueil passionné au Festival de Venise, le film a été acheté par la RAI, mais celle-ci l'a diffusé au milieu de la nuit, en version incomplète et sans sous-titres. Lors d'un récent colloque pour les dix ans de la mort de Primo Levi, les intellectuels italiens ont lancé un appel pour que le film soit programmé dans des conditions normales. En Espagne, il n'y a eu qu'une seule projection, non sous-titrée, et dans des conditions scandaleuses : devant la salle étaient installés des stands tenus par des types en chemise brune avec croix gammée, distribuant les textes négationnistes, sous le regard indifférent de la police.

**– Mais le film a reçu un accueil inattendu dans des régions moins directement concernées.**

– Oui. En Australie, et en Côte-d'Ivoire, par exemple, où sa diffusion à la télévision a été suivie de débats expliquant que si Hitler avait gagné il serait arrivé la même chose aux Africains… Au Japon, il n'avait pas trouvé de distributeur, ce que je trouvais dommage mais logique, ce n'est pas leur histoire. Mais, un jour, un Japonais a traduit le livre, plus tard des universitaires ont dénoncé l'absence de *Shoah* à l'occasion du cinquantième anniversaire d'Hiroshima. Des organismes français (Unifrance, le CNC, l'ARP) ont financé le sous-titrage – 500 000 F – et des projections à l'Institut franco-japonais, début 1995, ont déclenché un grand écho. J'ai fait des conférences dans les universités devant des salles combles. Le documentariste Noriaki Tsuchimoto, qui a consacré quinze ans à l'empoisonnement par le mercure de la population de Minamata, a exigé que *Shoah* soit projeté en même temps que ses films. Un groupe de pêcheurs de Minamata a fait le voyage à Auschwitz…

**– Faites-vous une différence entre la diffusion du film en salles et à la télévision ?**

– Au début je ne supportais que la diffusion cinéma, la télévision déforme le rythme et les voix. Mais je me suis aperçu que des gens n'ayant jamais vu le film au cinéma le recevaient avec une force immense. Maintenant qu'il existe en vidéo certains le regardent par petites tranches, je n'aime pas ça, mais que chacun se débrouille comme il veut avec ce film.

**– Le film a une évidente valeur pédagogique, mais sa longueur pose problème, notamment en milieu scolaire. Est-il envisageable d'en présenter une version courte ?**

– Elle existe, j'ai conçu pour les Néerlandais, à leur demande, un montage de trois heures : les élèves utilisent cette version en cours, mais après avoir vu l'intégralité hors des heures de classe. En France de nombreux professeurs ont demandé à leurs élèves de voir le film, ou l'ont projeté en dehors des horaires scolaires.

**– Pourquoi avez-vous refusé que *Shoah* soit montré dans le cadre du programme de la Vidéothèque « Camps et génocides à l'écran » ?**

– Et je n'ai pas non plus voulu mettre les pieds dans le colloque qui l'a précédé, je désapprouve cette approche comparatiste, qui nie l'unicité de la Shoah – unicité qui ne diminue en rien l'horreur des autres massacres. La recherche historienne est nécessaire, mais il existe une conception universitaire qui, en transposant tout au même niveau d'abstraction, dénature son objet. Face à la Shoah, il y a une obscénité absolue du projet de comprendre. Ne pas comprendre a été ma loi d'airain pendant toutes les années de réalisation de *Shoah*, c'était un mode à la fois opératoire et éthique : j'étais comme un cheval avec des œillères, voulant fixer droit l'horreur autant que je le pouvais. Tout le reste relève de ce que j'appelle des canailleries académiques.

**– Il n'y a pas de raisons à l'extermination ?**

– Bien sûr que si, mais on peut prendre toutes les explications : le chômage, la crise économique, l'antisémitisme chrétien, la psychologie de Hitler, le mauvais médecin juif, la psychanalyse de masse, etc., à un moment il faut passer au meurtre de masse, il faut affronter le gazage des 600 adolescents au crématoire de Birkenau, qui courent comme des fous dans la cour parce qu'ils savent ce qui va arriver, et qu'on matraque à mort ; on les met en sang, on leur donne le choix entre le gaz ou les lance-flammes. Et là, comment parler de raison ?

**– Vous avez participé à des centaines de débats à la suite de projections du film. Quelles questions reviennent le plus souvent ?**

– Elles concernent des aspects précis, sur Abraham Bomba, qui coupait les cheveux des femmes à l'entrée des chambres à gaz de Treblinka, sur la scène devant l'église et les réactions actuelles des Polonais… Il est compliqué de discuter de *Shoah*, ce n'est pas un film sur les survivants, c'est un film sur les morts. Les personnages sont des gens qui n'auraient pas dû survivre, ils reviennent d'au-delà du seuil du crématoire.

**– En regard de la gravité du sujet, vous semble-t-il légitime de débattre aussi de la forme du film ?**

– Bien sûr, c'est essentiel. *Shoah* fonctionne sur une construction narrative très complexe, par cercles et récurrences, parfois à quatre heures de distance dans le déroulement de la projection. Le film est construit à partir de ces systèmes de présence et d'absence, c'est ce qui m'intéresse quand je discute avec les gens. Je suis contre les généralités, en tant qu'auteur d'un film. Sinon, souvent, on assiste à des dérapages terribles. Récemment, à Beaubourg, une spectatrice dit : « *Il nous faudrait un* Shoah *français* », qui est une phrase terrifiante. Cette dame aurait aimé qu'il y ait Vichy dans le film, et qu'il y ait Drancy, etc., et les départs. Mais non, le film, c'est l'arrivée. Je n'ai rien contre le fait de faire le procès de Vichy, mais c'est autre chose.

**– Cela pose le problème du caractère unique de votre film.**

– Qu'il soit unique, je le crois. Qu'il interdise de faire d'autres films, bien sûr que non. A la sortie de *La Liste de Schindler*, j'ai reproché à Spielberg de n'avoir réfléchi assez ni sur la Shoah, ni sur le cinéma, ni sur les relations entre les deux. Alors il a fait une illustration d'une réalité qui met toute fiction au défi de rendre compte d'elle-même. Je ne vois pas comment on peut montrer 3 000 personnes mourant ensemble, pères, mères, enfants, dans une chambre à gaz. Mais il existe d'autres possibilités.

**– Après le film, Spielberg a lancé un programme d'enregistrement des témoignages des survivants…**

– Il y a une inflation mémorielle, issue des possibilités techniques, que je récuse complètement. Du point de vue historique, ces histoires individuelles n'apportent rien de neuf, elles n'ont d'intérêt que pour celui qui parle et pour sa famille – ce qui est d'ailleurs tout à fait honorable. Mais derrière cette démarche je perçois la folie programmatique, au sens du programme d'ordinateur. Ce qui compte, c'est d'informer. A la lettre : de donner une forme. Où est la forme ? On ajoute des histoires à des histoires. Seules les œuvres d'art transmettent. »

*Propos recueillis par Jean-Michel Frodon*

### D'autres documents

**Claude Lanzmann a récemment décidé d'utiliser une partie de l'immense matériel tourné pour *Shoah*. Arte diffusera au second semestre *Un vivant qui passe*, que le cinéaste vient de terminer : un montage d'entretiens avec le médecin suisse qui fut le représentant de la Croix-Rouge à Berlin durant les années noires. A ce titre, il participa à une mission d'inspection à Auschwitz, puis dirigea la célèbre visite de Theresienstadt où les nazis forcèrent les déportés à maquiller le camp en riant séjour. Dans les deux cas, les inspecteurs ne trouvèrent rien de particulier à dénoncer. Lanzmann envisage de réaliser ensuite un autre document à partir des longs entretiens qu'il a eus avec le dernier président du Judenrat de Theresienstadt. Mais il lui paraît impossible de reprendre la conception particulière de *Shoah*.**

### Livres et cassettes

● **Le texte intégral du film**, avec une préface de Simone de Beauvoir, a été publié chez Fayard (*Shoah*, de Claude Lanzmann. 220 pages, 98 F). Lanzmann a de son côté rédigé la préface de *Trois Ans dans une chambre à gaz d'Auschwitz* (Pygmalion Gérard Watelet), écrit par l'un des survivants des commandos spéciaux d'Auschwitz, Filip Müller, qui est l'un des « acteurs » du film.
● **La sortie** de *Shoah* avait par ailleurs suscité, en France, la publication de deux ouvrages collectifs, le passionnant *Au sujet de Shoah* (Belin, 316 pages) et *Shoah, le film, des psychanalystes écrivent* (Jacques Grancher, 223 pages). *Eduquer contre Auschwitz*, de Jean-François Forges (ESF. 156 pages), consacre de larges passages à l'intérêt pédagogique du film. Robert Redeker a publié une autre réflexion sur les vertus d'enseignement de l'œuvre, « Le film *Shoah* en classe de philosophie », dans le numéro 70 (été 1995) de la revue *Commentaire*.
● **Edité** chez René Chateau en un coffret de quatre cassettes, la vidéo de *Shoah* a été épuisée. Mais le catalogue de cet éditeur ayant été récemment repris par TF1 vidéo, cette société s'est engagée à une rapide reparution.

# Trente films sur les génocides

**ARTICULÉE** à un colloque en Sorbonne du 29 au 31 mai, une programmation cinématographique intitulée « Camps et génocides à l'écran » s'est tenue du 3 au 8 juin à la Vidéothèque de Paris. Selon son organisateur, Philippe Mesnard, enseignant au Centre de sociologie des pratiques et des représentations politiques, le but de cette manifestation était d'« *offrir un appareil critique qui ne fonctionne pas par exclusion et débattre selon une visée comparatiste de la représentation cinématographique des camps et des génocides, tout en se gardant évidemment de l'amalgame* ». Délicate ambition, au regard du débat qui divise les tenants d'une spécificité absolue de la Shoah et ceux qui remettent en cause, au nom de l'exemplarité, cette singularité.

Insuffisamment cadrés, compte tenu de leur caractère problématique (de la Shoah aux camps de réfugiés palestiniens en passant par les génocides arménien et rwandais…), les débats ont donné lieu à quelques regrettables confusions, quand Pierre Salignon, responsable de Médecins sans frontières, compara Srebrenica au ghetto de Varsovie, ou lorsque le réalisateur israélien Eyal Sivan imputa à l'Etat hébreu « *la purification ethnique de la Palestine* ». Restaient les films, une trentaine, pour la plupart connus, mais dont la simple projection sur une durée aussi restreinte offrait la possibilité d'une mise en perspective.

#### UN FAUX DÉBAT

*Elle aura permis de constater* combien la question du documentaire ou de la fiction se révèle être un faux débat. Si la plupart des films présentés – des recueils de témoignages – offrent un intérêt télévisuel et historique, il est clair qu'un très petit nombre restera dans l'histoire – celle du cinéma, celle de l'humanité. La différence tient en un mot : la forme, qui n'est rien d'autre que la manière dont l'absence prend corps comme dans *Nuit et brouillard*, d'Alain Resnais, ou *Shoah*, mais aussi des récents *In Memory*, d'Abraham Ravett (Etats-Unis, 1993) ou *Drancy Avenir*, d'Arnaud des Pallières (France, 1996).

Le premier est un film de treize minutes, d'une simplicité bouleversante, qui utilise des archives filmées du ghetto de Lodz, en Pologne, empruntées aux bourreaux donc, et les « encadre » de deux longues images noires sur lesquelles résonne la prière juive des morts. Le second est un long-métrage extrêmement travaillé, dont la puissance émane de l'effet concerté de textes en voix *off*, d'une enquête de fiction (une jeune historienne entreprend une étude sur le camp de Drancy), d'un extrait de film avorté (Orson Welles incarnant Shylok dans une adaptation du *Marchand de Venise*) et de plans d'une inquiétante beauté, tel celui enregistré par une caméra posée au ras d'un embranchement ferroviaire, vers lequel des cohortes de wagons avancent silencieusement, puis disparaissent avec fracas tantôt à gauche, tantôt à droite de l'écran. Telle est finalement la réussite du film : suggérer qu'après Auschwitz on ne saurait plus même distinguer innocemment sa droite de sa gauche.

*Jacques Mandelbaum*

# Une comédie de mœurs au risque de la folie

## J'ai horreur de l'amour. Ce deuxième film est servi à la perfection par son actrice principale

**Film français de Laurence Ferreira Barbosa. Avec Jeanne Balibar, Jean-Quentin Chatelin, Laurent Lucas, Bruno Lochet. (2 h 14.)**

Avec un titre semblable, il y avait intérêt à se méfier. Entre paradoxe péremptoire, fausses pistes et antiphrase, le deuxième film de Laurence Ferreira Barbosa est un objet-piège, aux enjeux imprévus et aux séductions décalées. Une fausse comédie réaliste, qui s'avère un surprenant exercice de burlesque fantastique, en se prenant lui-même à contre-pied (et les spectateurs du même coup) en plein cours de son déroulement. Bref, une œuvre ambitieuse, originale et dérangeante.

Sur son vélomoteur, Annie sillonne Paris, elle va voir ses patients, surtout des personnes âgées, ou l'entourage de malades qui supportent difficilement le voisinage du mal. Le docteur Simonin réconforte plus qu'elle ne soigne. Elle fait ce qu'elle peut, avec plus de bonne volonté que d'adresse. A voir son cabinet, petit et froid, aussi impersonnel que son appartement dans un autre immeuble moderne, à deviner son existence de jeune femme seule, on pressent qu'il ne lui reste guère de forces pour affronter et partager la vie. Elle ne manque pourtant ni d'énergie, quand elle fait face à son « ex » envahissant, ni d'initiative généreuse, quand elle embauche comme secrétaire le gros nounours loubard ancien taulard au lieu de lui acheter les atroces lithos qu'il vend au porte-à-porte. Mais ce ne sont que fragments d'une vie en morceaux.

Les morceaux vont s'organiser, et puis s'affoler, autour des deux rencontres sur lesquelles est construit le scénario, les deux aventures symétriques qui font d'Annie non la représentante d'une catégorie socio-professionnelle (femme médecin généraliste parisienne) ou socio-affective (célibataire trentenaire fin de siècle), mais l'héroïne d'une histoire. Annie rencontre Laurent, son client, et Richard, qui le deviendra. Laurent a le sida, il refuse la mécanique (le « protocole ») de prise en charge médicale et sentimentale qui devrait accompagner sa maladie. Vaillante et désemparée, Annie affronte l'angoisse et les refus du jeune homme. Richard, qui se fait appeler Piotr, cultive un dandysme du désenchantement que la jeune femme ne trouve pas sans charme. Avant que son angoisse bavarde ne dévoile une paranoïa agressive et qu'il commence à la persécuter, l'accusant de lui avoir transmis le sida.

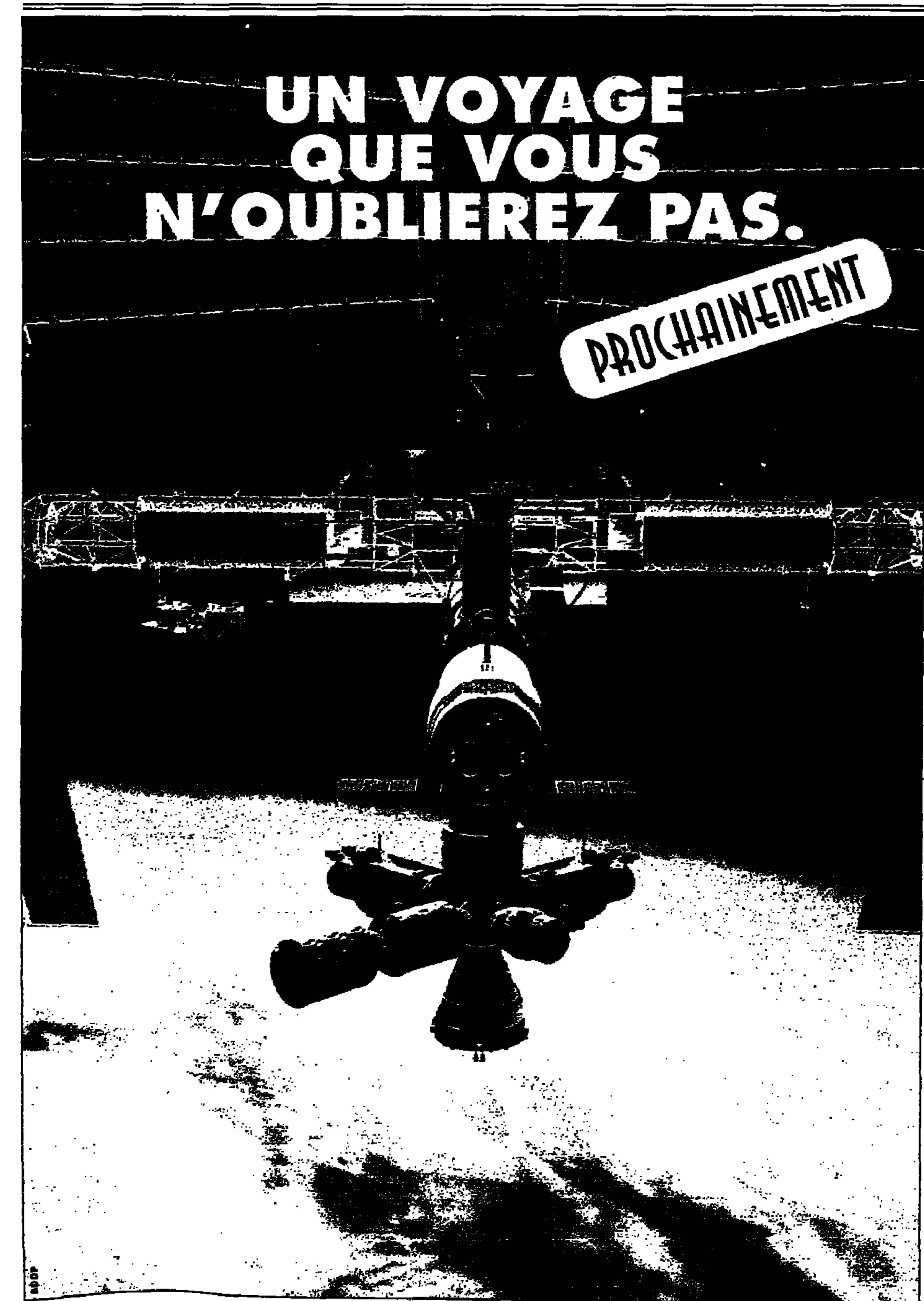
La mobilité des protagonistes et des situations, l'adresse du scénario pour enchevêtrer des intrigues secondaires, les dialogues ciselés, la légèreté un peu distante de la mise en scène comme le jeu de Jeanne Balibar, de Jean-Quentin Chatelin (Richard) et de Bruno Lochet (le secrétaire) – Laurent Lucas (Laurent) seul restant dans le registre dramatique – conspirent pour donner à *J'ai horreur de l'amour* les apparences d'une comédie. Une comédie contemporaine, dont le ressort caché serait de biaiser le traitement du « sujet de société » (le sida) par une thèse plus complexe, la contamination par le discours, les effets de prolifération malsaine de postures et d'expressions (celles du médecin, celles du malade, celles du marginal) où chacun cherche à se rassurer et s'enferme pour son propre malheur.

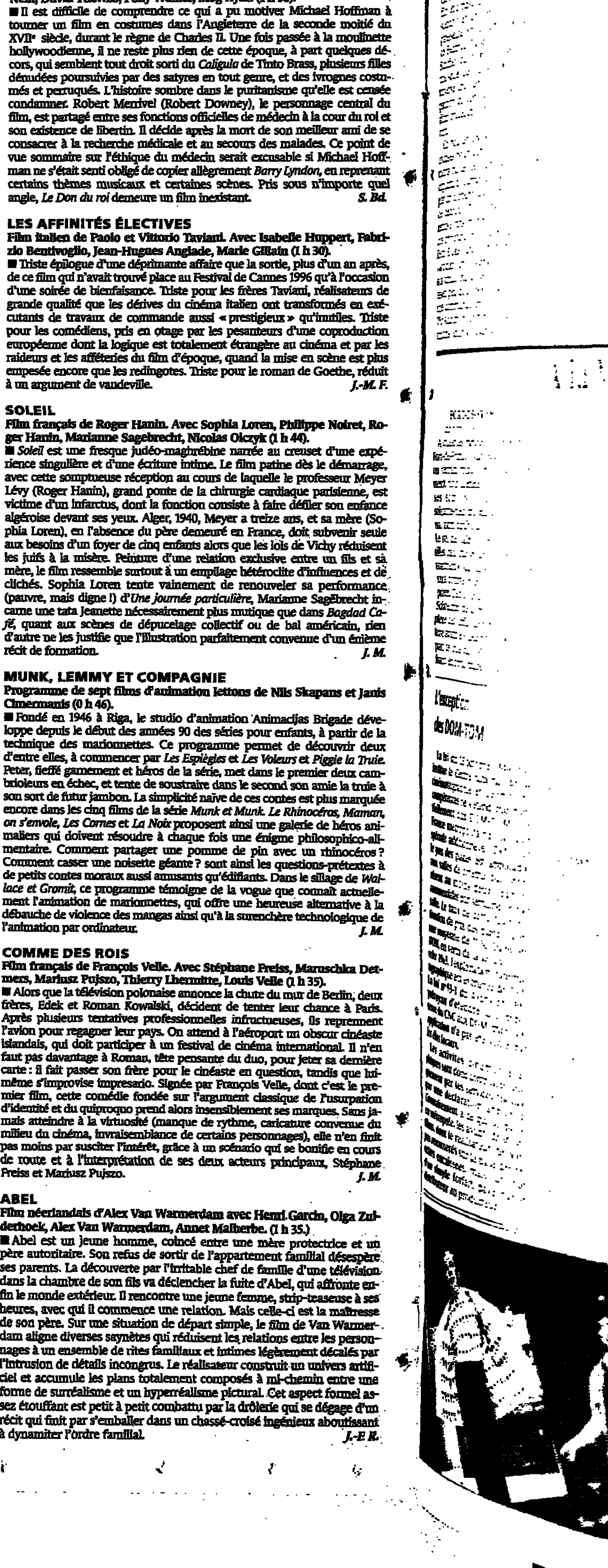
**MISE À SAC**

Le film est ainsi, mais pas seulement. Il se limiterait à cette chronique acide si Laurence Fereira Barbosa pratiquait un cinéma d'exécution, au service d'un récit dont la caméra ne serait que l'illustratrice. Mais la réalisatrice va plus loin, elle pousse la logique de son scénario, de ses personnages et de sa mise en scène dans leurs derniers retranchements, et tout bascule. Il faut un effort pour franchir cette frontière, effort (trop) visible qui, vers le milieu de la projection, installe un long « tunnel ». Avant de pouvoir cingler (c'est bien le mot) vers une mise à sac délirante, proche d'un grotesque revendiqué, des éléments réalistes mis en place durant la première partie. Puis de leur sauvetage par les seules féeries de la fiction. Nulle victoire réelle ici, sinon celle du cinéma, véritable « sujet » du film. Ce « malaisant » et finalement réjouissant retournement repose dans une grande mesure sur l'interprétation de Jeanne Balibar et sur la manière dont Laurence Ferreira Barbosa la filme. On a, heureusement, cessé d'avoir besoin de s'exclamer lorsqu'une femme signe une réalisation. Mais il reste exceptionnel qu'un(e) cinéaste emploie de cette manière une héroïne : à l'unisson, la réalisatrice et l'actrice font d'Annie un personnage qui ne recourt à rien de ce qui fait d'ordinaire la séduction féminine à l'écran.

Avec le renfort de Valeria Bruni Tedeschi, la cinéaste s'était déjà avancée dans cette voie avec son premier film, *Les gens normaux n'ont rien d'exceptionnel* – qui n'était pas plus un film « sur la folie » que celui-ci n'est un film « sur le sida ». Mais la présence physique de l'interprète maintenait une relation plus traditionnelle avec le spectateur, ici mise à mal par une sorte d'abstraction, de déphasage revendiqué auxquels concourent la voix, le regard, les gestes qui tous recèlent une part d'étrangeté ne se révélant que peu à peu. La manière d'être à l'écran de Jeanne Balibar devient ainsi à la fois le combustible et le chiffre de ce film gigogne.

*J.-M. F.*



# LES AUTRES NOUVEAUX FILMS

### CERTAINS L'AIMENT COURT III

**Programme de cinq courts métrages (1 h 16).**

■ « Certains l'aiment court » sacrifie aujourd'hui au fantastique. *Double jeu*, d'Emmanuel Oberg, met en scène un journaliste spécialisé qui teste un nouveau jeu vidéo, sans se rendre compte que le tueur virtuel qu'il commande a pris réalité. *Les Escarpins sauvages*, film d'animation des frères Poiraud, organise une variation sanglante, si l'on peut dire, s'agissant de marionnettes, autour de la figure d'un savant fou. *Descente*, de Philippe Haïm, conduit, *via* l'ascenseur de son entreprise, un cadre tout droit en enfer. L'ingéniosité de ces films est trop souvent leur seul argument, et partant leur limite. C'est pourquoi *La Vis*, de Didier Flamand, apparaît comme le plus abouti de la série par son sens de la composition et de la durée. Pastiche de film expressionniste chichement dialogué dans une parodie d'esperanto, il met en scène un bricoleur (Jean Reno, affublé d'une moustache à la Hitler) allant déposer une réclamation à l'entreprise Metallika au sujet d'une vis pas conforme. Une variation sur le totalitarisme qui a le mérite de ne pas enfoncer le clou.

*J. M.*

### LE DON DU ROI

**Film américain de Michael Hoffman. Avec Robert Downey Jr., Sam Neill, David Thewlis, Polly Walker, Meg Ryan (1 h 58).**

■ Il est difficile de comprendre ce qui a pu motiver Michael Hoffman à tourner un film en costumes dans l'Angleterre de la seconde moitié du XVII[e] siècle, durant le règne de Charles II. Une fois passée à la moulinette hollywoodienne, il ne reste plus rien de cette époque, à part quelques décors, qui semblent tout droit sorti du *Caligula* de Tinto Brass, plusieurs filles dénudées poursuivies par des satyres en tout genre, et des ivrognes costumés et perruqués. L'histoire sombre dans le puritanisme qu'elle est censée condamner. Robert Merrivel (Robert Downey), le personnage central du film, est partagé entre ses fonctions officielles de médecin à la cour du roi et son existence de libertin. Il décide après la mort de son meilleur ami de se consacrer à la recherche médicale et au secours des malades. Ce point de vue sommaire sur l'éthique du médecin serait excusable si Michael Hoffman ne s'était senti obligé de copier allègrement *Barry Lyndon*, en reprenant certains thèmes musicaux et certaines scènes. Pris sous n'importe quel angle, *Le Don du roi* demeure un film inexistant.

*S. Bd.*

### LES AFFINITÉS ÉLECTIVES

**Film italien de Paolo et Vittorio Taviani. Avec Isabelle Huppert, Fabrizio Bentivoglio, Jean-Hugues Anglade, Marie Gillain (1 h 30).**

■ Triste épilogue d'une déprimante affaire que la sortie, plus d'un an après, de ce film qui n'avait trouvé place au Festival de Cannes 1996 qu'à l'occasion d'une soirée de bienfaisance. Triste pour les frères Taviani, réalisateurs de grande qualité que les dérives du cinéma italien ont transformés en exécutants de travaux de commande aussi « prestigieux » qu'inutiles. Triste pour les comédiens, pris en otage par les pesanteurs d'une coproduction européenne dont la logique est totalement étrangère au cinéma et par les raideurs et les afféteries du film d'époque, quand la mise en scène est plus empesée encore que les redingotes. Triste pour le roman de Goethe, réduit à un argument de vaudeville.

*J.-M. F.*

### SOLEIL

**Film français de Roger Hanin. Avec Sophia Loren, Philippe Noiret, Roger Hanin, Marianne Sagebrecht, Nicolas Olczyk (1 h 44).**

■ *Soleil* est une fresque judéo-maghrébine narrée au creuset d'une expérience singulière et d'une écriture intime. Le film patine dès le démarrage, avec cette somptueuse réception au cours de laquelle le professeur Meyer Lévy (Roger Hanin), grand ponte de la chirurgie cardiaque parisienne, est victime d'un infarctus, dont la fonction consiste à faire défiler son enfance algéroise devant ses yeux. Alger, 1940, Meyer a treize ans, et sa mère (Sophia Loren), en l'absence du père demeuré en France, doit subvenir seule aux besoins d'un foyer de cinq enfants alors que les lois de Vichy réduisent les juifs à la misère. Peinture d'une relation exclusive entre un fils et sa mère, le film ressemble surtout à un empilage hétéroclite d'influences et de clichés. Sophia Loren tente vainement de renouveler sa performance (pauvre, mais digne !) d'*Une journée particulière*, Marianne Sagëbrecht incarne une tata Jeanette nécessairement plus mutique que dans *Bagdad Café*, quant aux scènes de dépucelage collectif ou de bal américain, rien d'autre ne les justifie que l'illustration parfaitement convenue d'un énième récit de formation.

*J. M.*

### MUNK, LEMMY ET COMPAGNIE

**Programme de sept films d'animation lettons de Nils Skapans et Janis Cimermanis (0 h 46).**

■ Fondé en 1946 à Riga, le studio d'animation Animacijas Brigade développe depuis le début des années 90 des séries pour enfants, à partir de la technique des marionnettes. Ce programme permet de découvrir deux d'entre elles, à commencer par *Les Espiègles* et *Les Voleurs* et *Piggie la Truie*. Peter, fieffé garnement et héros de la série, met dans le premier deux cambrioleurs en échec, et tente de soustraire dans le second son amie la truie à son sort de futur jambon. La simplicité naïve de ces contes est plus marquée encore dans les cinq films de la série *Munk et Munk*. *Le Rhinocéros*, *Maman, on s'envole*, *Les Cornes* et *La Noix* proposent ainsi une galerie de héros animaliers qui doivent résoudre à chaque fois une énigme philosophico-alimentaire. Comment partager une pomme de pin avec un rhinocéros ? Comment casser une noisette géante ? sont ainsi les questions-prétextes à de petits contes moraux aussi amusants qu'édifiants. Dans le sillage de *Wallace et Gromit*, ce programme témoigne de la vogue que connaît actuellement l'animation de marionnettes, qui offre une heureuse alternative à la débauche de violence des mangas ainsi qu'à la surenchère technologique de l'animation par ordinateur.

*J. M.*

### COMME DES ROIS

**Film français de François Velle. Avec Stéphane Freiss, Maruschka Detmers, Mariusz Pujszo, Thierry Lhermitte, Louis Velle (1 h 35).**

■ Alors que la télévision polonaise annonce la chute du mur de Berlin, deux frères, Edek et Roman Kowalski, décident de tenter leur chance à Paris. Après plusieurs tentatives professionnelles infructueuses, ils reprennent l'avion pour regagner leur pays. On attend à l'aéroport un obscur cinéaste islandais, qui doit participer à un festival de cinéma international. Il n'en faut pas davantage à Roman, tête pensante du duo, pour jeter sa dernière carte : il fait passer son frère pour le cinéaste en question, tandis que lui-même s'improvise impresario. Signée par François Velle, dont c'est le premier film, cette comédie fondée sur l'argument classique de l'usurpation d'identité et du quiproquo prend alors insensiblement ses marques. Sans jamais atteindre à la virtuosité (manque de rythme, caricature convenue du milieu du cinéma, invraisemblance de certains personnages), elle n'en finit pas moins par susciter l'intérêt, grâce à un scénario qui se bonifie en cours de route et à l'interprétation de ses deux acteurs principaux, Stéphane Freiss et Mariusz Pujszo.

*J. M.*

### ABEL

**Film néerlandais d'Alex Van Warmerdam avec Henri Garcin, Olga Zuiderhoek, Alex Van Warmerdam, Annet Malherbe. (1 h 35.)**

■ Abel est un jeune homme, coincé entre une mère protectrice et un père autoritaire. Son refus de sortir de l'appartement familial désespère ses parents. La découverte par l'irritable chef de famille d'une télévision dans la chambre de son fils va déclencher la fuite d'Abel, qui affronte enfin le monde extérieur. Il rencontre une jeune femme, strip-teaseuse à ses heures, avec qui il commence une relation. Mais celle-ci est la maîtresse de son père. Sur une situation de départ simple, le film de Van Warmerdam aligne diverses saynètes qui réduisent les relations entre les personnages à un ensemble de rites familiaux et intimes légèrement décalés par l'intrusion de détails incongrus. Le réalisateur construit un univers artificiel et accumule les plans totalement composés à mi-chemin entre une forme de surréalisme et un hyperréalisme pictural. Cet aspect formel assez étouffant est petit à petit combattu par la drôlerie qui se dégage d'un récit qui finit par s'emballer dans un chassé-croisé ingénieux aboutissant à dynamiter l'ordre familial.

*J.-F. R.*

# Abel Ferrara frappé d'amnésie

**The Blackout.** La présence de Claudia Schiffer et de Béatrice Dalle ne suffit pas à masquer les errances d'un film paresseux

**Film américain d'Abel Ferrara. Avec Matthew Modine, Dennis Hopper, Béatrice Dalle, Claudia Schiffer. (1 h 39.)**

*The Blackout* est une parodie d'un film d'Abel Ferrara. Tournée par un autre l'entreprise aurait, au moins, pu faire sourire, mais Ferrara en est en malheureusement l'auteur. *The Blackout* est le film d'un réalisateur qui aurait trop lu les critiques, en aurait conclu que des intentions suffisent à faire un film, et à masquer une absence de scénario et une mise en scène paresseuse. Mis à part la présence de Béatrice Dalle et de Claudia Schiffer, qui n'ont d'ailleurs pas *une seule scène ensemble*, Ferrara traverse une véritable crise d'inspiration, qui consiste à recycler ses films précédents en les caricaturant.

On pouvait encore trouver des excuses pour certains des errements passés de Ferrara, dont la capacité à tourner plusieurs films par an contient une certaine part de déchets. *Body Snatchers*, un remake sans intérêt de *L'Invasion des profanateurs de sépultures*, de Don Siegel, était un film hollywoodien, un système où Ferrara n'a jamais été à l'aise, sans doute assez peu doué pour transformer une commande en film d'auteur. *The Addiction*, un film de vampires urbains, était le résultat d'une collaboration hybride entre Ferrara et Nicholas St-John, son scénariste habituel, responsable de toutes les citations philosophiques qui ampoulaient le film et le confinaient au ridicule. Avec *The Blackout*, Ferrara est véritablement sur son terrain. A la tête d'une production indépendante, œuvrant dans son genre de prédilection : le film noir. Ferrara aura en un peu plus de dix ans, avec *L'Ange de la vengeance*, *New York deux heures du matin*, *King of New York*, *Bad Lieutenant* et *Nos Funérailles*, renouvelé le genre d'une manière très personnelle, transformant ses gangsters en héros existentiels, pesant à chaque fois le bien et le mal avant d'agir, et insufflant une part autobiographique de plus en plus importante de film en film.

De ce point de vue, *The Blackout* ne fait pas avancer les choses. Ferrara parle de lui, mais à la troisième personne. Quelques détails viennent nous rappeler que nous sommes bien dans un film de Ferrara. Un acteur hollywoodien (Matthew Modine), partagé entre l'alcool et la cocaïne, émerge après un immense trou de mémoire, dû à l'abus de diverses substances toxiques, et n'arrive pas à savoir s'il a ou non étranglé sa petite amie (Béatrice Dalle). En digne personnage de Ferrara, Modine est partagé entre le bien et le mal, la lumière et les ténèbres, la volonté de remettre sa carrière sur le droit chemin – symbolisée par sa nouvelle union avec Claudia Schiffer, le mannequin vedette promue ici nounou zen et végétarienne – et une tendance naturelle vers l'autodestruction. Ce dilemme, qui prenait tout son sens dans *King of New York*, où le gangster interprété par Christopher Walken cherchait à remettre la main sur son empire fondé sur le trafic de cocaïne pour construire des hôpitaux dans le Bronx, tombe ici complètement à plat. *The Blackout* sombre dans la psychologie, l'étude du cas pathologique, dont on saisit tous les ressorts au bout de cinq minutes de film.

**COCAÏNE ET STUPRE**

Cette absence de dramatisation est imputable à un scénario inexistant. Pour le remplacer, Ferrara a sorti de sa panoplie une série de tics qui servent surtout à masquer les blancs de son histoire : Modine, le nez constamment plongé dans la cocaïne, ou en train de vider tout ce qui ressemble de près ou de loin à une bouteille d'alcool, Dennis Hopper, un propriétaire de boîte de nuit, âme damnée de Modine, en train de se vautrer dans le stupre avec lui, en compagnie d'une, puis deux, puis trois filles. Cette description de l'ordinaire hollywoodien colle surtout à la mythologie qu'en véhiculent les journaux à scandales. Elle est vulgaire car elle correspond consciencieusement aux clichés qu'en a le public. A cela s'ajoutent des échanges savoureux, sur une piste de boîte de nuit, entre Modine et Hopper sur la signification des images, le travelling comme affaire de morale, le cinéma et la vérité, qui rappellent les poèmes de Rimbaud qu'Alain Cuny déclamait dans *Emmanuelle*. A force de se prendre au sérieux, Ferrara sombre dans le ridicule.

*The Blackout* contient pourtant une idée intéressante dont Ferrara ne tire pas grand-chose. C'est en se revoyant sur un écran vidéo que Modine réalise qu'il a bien étranglé celle qu'il croyait être sa petite amie. Outre une variation intéressante autour de *Vertigo* (Modine est durant tout le film à la recherche d'un cadavre, et ce dernier se révèle être celui d'une autre femme), Ferrara explore le principe qu'une mémoire se limiterait à un enregistrement vidéo et la vie d'un individu à ce que la caméra se résoudrait à en montrer. Cette vampirisation de l'existence, pompée par une caméra comme du sang par un vampire, aurait dû être le véritable sujet de *The Blackout*, film raté, énervant, parfois vulgaire, dirigé par un réalisateur amnésique qui ne se rend compte que cinq minutes avant la fin qu'il a un film à réaliser.

*Samuel Blumenfeld*

# Règlement de comptes œdipien

**Mother.** Une surprenante comédie ironique

**Film américain d'Albert Brooks avec Albert Brooks, Debbie Reynolds, Rob Morrow, Lisa Kudrow. (1 h 44.)**

Après son deuxième divorce, John Hendrickson, un écrivain de science-fiction quadragénaire, décide de retourner s'installer chez sa mère afin de trouver les causes profondes de ses difficiles relations avec les femmes et de mettre un terme au blocage qui l'empêche d'écrire. Tout est lié, pense-t-il, à celle qui n'a jamais cessé de le considérer comme un gamin irresponsable et peu doué. Sur un sujet pareil on pouvait craindre un lourd produit psychologique, affrontement en huis clos débouchant sur un psychodrame. Pas du tout. *Mother* adopte un ton léger et humoristique, l'écrivain et sa mère deviennent ainsi les personnages d'une comédie où dialogues et situations provoquent un rire toujours surprenant.

Sans afféterie ni surcharge (le film est presque dénué de musique « dramatique »), le cinéaste met en place de façon minimaliste des séquences où ses protagonistes s'affrontent à coups de vacheries gentilles et de bons mots meurtriers. Un sens certain de la durée permet la répétition, le ressassement, le radotage, donnant toute sa force comique au film. Quelques personnages secondaires gravitent autour des deux héros, alimentant leur duel feutré : le frère d'Henrickson, modèle de réussite sociale et fierté de sa maman, qui se révélera le plus névrosé des deux, les incroyables voisines de Mrs. Hendrickson dont la rencontre dans un supermarché donnera lieu à un des moments les plus hilarants.

Progressant comme une sorte d'analyse sauvage, le récit – parodiant le schéma hollywoodien classique – s'achemine vers la découverte d'un secret qui libérera les personnages. Cette révélation ne donne lieu à aucune emphase formelle, et débouche ironiquement sur la découverte d'une vérité décevante et rassurante à la fois.

La surprise du film provient aussi de l'interprétation de Debbie Reynolds. Celle qui fut la jeune première de *Chantons sous la pluie* incarne ici avec une finesse doublée d'un incroyable dynamisme la redoutable génitrice du héros. *Mother* confirme en tout cas le talent très particulier du cinéaste-acteur Albert Brooks, qui mène depuis vingt ans une carrière très hétéroclite à Hollywood (il fut le jeune homme amoureux de Sybill Shepperd dans *Taxi Driver* et collabora au scénario de plusieurs films à succès), tout en réalisant des films très personnels, comme *Real Life* (1979) ou *Lost in America* (1985).

*Jean-François Rauger*

# A la Martinique, Max Elizé se lance dans l'aventure du multiplexe

FORT-DE-FRANCE
*de notre envoyée spéciale*

A quelques minutes du centre de Fort-de-France (Martinique), entre un terrain militaire et un lotissement nouvellement construit par ses soins, Max Elizé, âgé de soixante-neuf ans, imagine Madiana, nom caraïbe de la Martinique. Le roi des salles obscures aux Antilles, celui que ses adversaires surnomment « Mad Max », se dépense sans compter pour son nouveau projet. C'est ici, sur la commune de Schoelcher, que le premier multiplexe des Antilles devrait surgir de terre avant le 31 décembre 1998. Un pari de quelque 150 millions de francs, en partie financé grâce à des fonds de la Communauté européenne. A ce jour, aucun multiplexe au monde n'a été construit pour moins d'un million de spectateurs potentiels. Avec 350 000 habitants répartis sur les 1 000 kilomètres carrés de la Martinique, Madiana est donc loin du compte. Mais Max Elizé connaît tout cela.

Né sans patrimoine, *« quatre-vingts ans tout juste après le décret d'abolition de l'esclavage »*, rappelle-t-il, cet homme ne fait pas les choses à la légère. Et dans ses bureaux de Fort-de-France, ce sont des spécialistes belges envoyés par le groupe Beert qui peaufinent les derniers plans. En tout 20 000 mètres carrés bâtis, dix salles de cinéma, deux mille trois cent soixante-cinq fauteuils. Avec des contraintes anti-sismiques particulières à la Martinique et un surcoût lié à l'importation de tous les matériaux. Pour Max Elizé, Madiana est la nouvelle étape nécessaire à la survie de l'exploitation cinématographique aux Antilles qui, en dix ans, est passée de 3,5 millions à 1,5 million d'entrées.

**LES TEMPS CHANGENT**

La rencontre entre le cinéma et la famille Elizé commence le 31 décembre 1939, quand Maxence Elizé, ancien banquier, ancien épicier et père de Max, décide d'ouvrir dans sa commune de Saint-Pierre une petite salle qu'il baptise en toute modestie l'Elysée. Très vite il comprend qu'il doit développer son affaire et s'intéresser à Fort-de-France, le chef-lieu. Maxence Elizé loue alors à la municipalité le théâtre de la ville, reçoit Louis Jouvet, Jean-Louis Barrault, s'intéresse à l'art lyrique, et monte *La Tosca*. Jacques Brel, Charles Aznavour, Dalida, Pierre Perret se produisent aux Antilles. Mais les temps changent, la chanson française ne fait plus recette et la municipalité crée son propre festival. *« Nous nous sommes retirés sur le cinéma »*, résume Max Elizé. Le dimanche, c'était le jour des abonnés. *La Kermesse héroïque*, *Le Roman d'un tricheur* attirent les foules, tout comme les films muets joués avec accompagnement d'orchestre, qui se perpétuent encore à la Martinique au lendemain de la guerre.

L'arrivée de la télévision sur l'île, en 1963, bouleverse les habitudes et contraint le circuit Elizé à s'adapter. L'entreprise se lance, longtemps avant les circuits de métropole, dans l'implantation de fast-foods à côté des cinémas. Parallèlement, Max Elizé se laisse tenter par la politique. *« J'ai été deux fois mandataire de Giscard, accrédité auprès du préfet »*, se souvient en souriant celui qui fut aussi président du conseil régional. Contre le socialisme, à défaut d'être contre les socialistes, Max Elizé va lutter avec acharnement pour préserver le statut particulier des exploitants de cinéma aux Antilles.

Avec aujourd'hui une dizaine de sites, dont deux en Guadeloupe, deux en Guyane, quatre en Martinique, il domine complètement le paysage cinématographique des Antilles. Lui reproche-t-on d'avoir éliminé ses concurrents ? Il s'offre le luxe d'affirmer que *« la concurrence, ce n'est pas le cinéma, mais les autres loisirs »*. Et rappelle qu'il alimente aujourd'hui en films les quelques salles municipales qui subsistent et se réaménagent… grâce à des financements publics.

**« LE MEILLEUR RENDEMENT »**

Désormais unique importateur de films pour les Antilles (*« depuis dix ans, personne ne veut prendre ce risque »*), Max Elizé trouve aussi aujourd'hui dans l'activité de distribution une source non négligeable de bénéfices. Ses choix ? *« Ceux du box-office »*. 80 % de films américains en version française, 20 % de films français. *« Je ne peux passer que cent vingt films environ par an. Ma préférence va vers les cent vingt qui ont le meilleur rendement commercial. »* Le multiplexe de Madiana, en multipliant les écrans, devrait permettre de diversifier les genres. Car cet entrepreneur averti, qui affirme *« ne rien connaître au cinéma et ne jamais y aller »*, sait qu'il a intérêt à *« faire naître le goût le plus large pour les films »*.

Et pourquoi pas, pour les films antillais. Principale figure de ce cinéma, le réalisateur guadeloupéen Christian Lara vient d'ailleurs d'enterrer la hache de guerre avec Max Elizé, son *« adversaire depuis dix-huit ans »*. Longtemps choqué du peu d'empressement du circuit Elizé à participer à la production antillaise, le réalisateur de *Coco la Fleur*, gros succès commercial aux Antilles, fume donc aujourd'hui le calumet de la paix. Aujourd'hui, Max Elizé participe au financement de *Sucre amer*... le prochain film de Christian Lara.

Pourtant, tout en reconnaissant à une entreprise privée le droit de se gérer comme elle l'entend, le réalisateur déplore que les Antilles soient à un régime d'exception en matière cinématographique.

Enfin, Max Elizé est en conflit latent avec des compagnies aériennes qui ne respectent pas les douze mois de délai de diffusion. Profitant d'un statut mal défini, elles diffusent en effet gratuitement à bord des avions des films qui parfois ne sont même pas encore en salles dans l'île. Ce particularisme antillais peut-il longtemps résister aux voix qui s'élèvent pour le faire entrer dans le giron du CNC métropolitain ? Max Elizé se déclare déterminé à fermer ses salles du jour au lendemain si le statut des Antilles est remis en question. Sur le point de prendre sa retraite et de laisser son entreprise à ses deux enfants, il vient de racheter l'unique télévision privée ATV et investit dans l'immobilier et la restauration.

*Annette Vezin*

## L'exception des DOM-TOM

**La loi du 25 octobre 1946 qui institue le Centre national de la cinématographie et définit ses compétences ne s'étend que partiellement aux DOM-TOM. En France métropolitaine, la taxe spéciale additionnelle (TSA) sur le prix des places est applicable aux salles de cinéma qui organisent au moins deux séances commerciales par semaine et par salle. Le taux de cette taxe est fonction du prix des places, avec une moyenne de 11 %. Dans les DOM, en vertu de la loi du 23 février 1963, l'exploitation cinématographique est exonérée de TSA. La loi n° 93-1 du 4 janvier 1993 prévoyait d'étendre la compétence du CNC aux DOM, mais son application n'a pas été votée par les élus locaux.**

**Les activités cinématographiques sont donc contrôlées uniquement par les services fiscaux, par une déclaration annuelle. Contrairement à ce qui se passe en métropole, les ayants droit des films, dont le réalisateur, ne sont pas rémunérés sur la base des recettes encaissées, mais sur celle d'un simple forfait, payé par le distributeur au producteur.**

## LES ENTRÉES À PARIS

■ **Nouvelle semaine paradoxale, qui voit** la fréquentation globale remonter par rapport à la période correspondante de 1996, sans rien devoir de ce sursaut à ses (trop) nombreuses sorties. Parmi les dix nouveautés, on remarque surtout trois cinglants échecs : *Anna Karenine*, à 37 000 spectateurs dans quarante salles, *Michael*, à 32 000 dans trente-quatre salles, et *Tonka*, 4 000 dans quinze salles. Mais *Gridlock'd*, à 11 000 dans vingt et une salles, *Voyage au début du monde*, à 4 800 dans huit salles, ou *Madame Jacques sur la Croisette*, avec moins de 1 000 spectateurs dans son unique salle déçoivent également, et plus encore *Etoile du soir*, *Un prisonnier sur la terre* ou *Hellraiser IV*.

■ **« La Vie de Jésus »**, de Bruno Dumont, obtient, proportionnellement, le moins mauvais score parmi les nouveautés, avec 11 000 entrées dans six salles. Trois autres « petits films » découverts à Cannes tirent aussi leur épingle du jeu : *Ma Vie en rose*, qui atteint 35 000 en deux semaines, *L'Autre Côté de la mer*, à 38 000 en trois semaines, et *Hamlet*, à 37 000 en quatre semaines. Mais ces résultats ne sont pas de nature à peser sur les chiffres globaux de la fréquentation, qui restent donc dépendants des mêmes champions.

■ **La barre du million d'entrées** sur Paris périphérie est atteinte par *Le Cinquième Elément*, de Luc Besson (1 062 000 en cinq semaines grâce à 81 000 nouveaux amateurs). *La Vérité si je mens !*, de Thomas Gilou, reste très en vogue à 52 000 entrées en sixième semaine (total : 771 000). Et *Les Pleins Pouvoirs*, de Clint Eastwood, s'accrochent, avec 42 000 spectateurs en troisième semaine (total : 210 000). Problème : qui viendra se mêler à ce trio de tête ?

*J.-M. F.*

★ Chiffres : *Le Film français*.





## LA SÉLECTION DU « MONDE »

**LES ANGES DÉCHUS** (Hongkong, 1 h 36) de Wong Kar-Wai.
**LE CINQUIÈME ÉLÉMENT** (français, 2 h 06) de Luc Besson.
**LA FABRIQUE DE L'HOMME OCCIDENTAL** (français, 1 h 15) de Gérald Caillat.
**GOODBYE SOUTH, GOODBYE** (taïwanais, 1 h 52) de Hou Hsiao Hsien.
**KIDS RETURN** (japonais, 1 h 47) de Takeshi Kitano.
**LEVEL FIVE** (français, 1 h 46) de Chris Marker.
**MADAME JACQUES SUR LA CROISETTE** (français, 0 h 40) d'Emmanuel Finkiel.
**LA MOINDRE DES CHOSES** (français, 1 h 45) de Nicolas Philibert.
**NOUS SOMMES TOUS ENCORE ICI** (franco-suisse, 1 h 20) d'Anne-Marie Miéville.
**PORT DJEMA** (franco-gréco-italien, 1 h 35) d'Eric Heumann.
**REPRISE** (français, 3 h 12) d'Hervé Le Roux.
**UN INSTANT D'INNOCENCE** (franco-iranien, 1 h 18) de Mohsen Makhmalbaf.
**LA VIE DE JÉSUS** (français, 1 h 36) de Bruno Dumont
**LE VILLAGE DE MES RÊVES** (japonais, 1 h 52) de Yoichi Higashi.
**VOYAGE AU DÉBUT DU MONDE** (portugais, 1 h 33) de Manoel de Oliveira
**WHEN WE WERE KINGS** (américain, 1 h 28) de Leon Gast.

## FESTIVALS

**CINÉMA JAPONAIS**
Cent films japonais vont être présentés pendant tout l'été au Racine Odéon. Une occasion pour redécouvrir les œuvres d'Ozu, Mizoguchi, Kurosawa, Naruse, Kobayashi, ainsi que plusieurs classiques méconnus, comme *La Jeunesse de la bête*, de Seijun Suzuki, *Baby Cart dans la terre de l'ombre*, de Kenji Misumi, et *La Guerre des monstres*, d'Inoshiro Honda. La rétrospective du cinéma japonais se poursuit à Beaubourg, alternant les projections de classiques et de découvertes du cinéma muet et des années 30.
*Le Racine Odéon, 6, rue des Ecoles, Paris-6e. Mº Odéon. Du 11 juin au 23 septembre. Tél. : 01-43-26-19-68. Centre Georges-Pompidou, salle Garance, angle de la rue Saint-Merri, Paris-4e. Mº Rambuteau. Jusqu'au 2 septembre. Tél. : 01-42-78-37-29.*

**INTÉGRALE INGMAR BERGMAN**
Le Cinéma Saint-André-des-Arts présente, à raison d'un film par jour, l'intégrale des films du cinéaste suédois. Trente-six films au total parmi lesquels ceux, moins connus, de la première période : *Crise*, *Il pleut sur notre amour* (1946) ; *Eternel mirage*, *Musique dans les ténèbres* (1947) ; *Ville portuaire*, *La Prison* (1948) ; *La Fontaine d'Aréthuse* (1949) ; *Vers la joie* (1950) ; *Jeux d'été* (1951) ; *L'Attente des femmes* (1952) ; *Monika* (1953). Tous les films sont présentés en version originale sous-titrée en français.
*A partir du 11 juin. Saint-André-des-Arts, 30, rue Saint-André-des-Arts, Paris-6e. Mº Saint-Michel. Tél. : 01-43-26-80-25.*

**JEAN DOUCHET AU GRAND ACTION**
Durant une semaine, le Cinéma Grand Action offre une carte blanche à Jean Douchet, enseignant et critique. Au programme, quatorze films : *Frontière chinoise* (John Ford, 1965), *Le Déjeuner sur l'herbe* (Jean Renoir, 1959), *Stromboli* (Roberto Rossellini, 1949), *Laura* (Otto Preminger, 1944), *Brigadoon* (Vincente Minnelli, 1954), *Les Nus et les Morts* (Raoul Walsh, 1958), *Une étoile est née* (George Cukor, 1954), *Le Secret derrière la porte* (Fritz Lang, 1947), *Les Enchaînés* (Alfred Hitchcock, 1946), *Guêpier pour trois abeilles* (J. L. Mankiewicz, 1967), *L'Aurore* (F. W. Murnau, 1927), *Le Héros sacrilège* (Kenji Mizoguchi, 1955), *Viridiana* (Luis Bunuel, 1951) et *La Servante aimante*, premier long métrage de Jean Douchet, sorti sur les écrans en novembre 1996. Chaque jour, un ou plusieurs débats sont également prévus.
*Du 11 au 17 juin. Grand Action, 5, rue des Ecoles, Paris-5e. Mº Cardinal-Lemoine, Jussieu. Tél. : 01-43-29-44-40. 30 F, chaque séance.*

**LES COMIQUES OUBLIÉS**
La Cinémathèque française présente quelques (re)découvertes du cinéma comique. Au hasard du florilège, deux films avec les acteurs italiens Franco & Ciccio : *Deux idiots chez les Fritz*, *Deux corniauds au régiment* ; trois films interprétés par les comiques américains The 3 Stooges (*On a volé un train*, *Jouvence* et *Boule de gomme*) ; *Deux Nigauds contre Frankenstein* (Charles T. Barton, 1948) avec les acteurs Abbott et Costello ; *Le Curé de Saint-Amour* (Emile Couzinet, 1952) avec Duvallès...
*Du 11 au 29 juin. Cinémathèque française, Salle République, 18, rue du Faubourg-du-Temple, Paris-11e. Mº République. Tél. : 01-47-04-24-24.*

**6e FESTIVAL DU FILM COURT**
Au programme de cette sixième édition du festival Côté court, une sélection française (trente et un films en compétition, dix films dans le Panorama), une sélection internationale (vingt-six films de dix-huit pays). En marge des sélections, deux nuits du court proposent une rétrospective de films musicaux des années 30 à aujourd'hui, des tables rondes et un forum consacré à la distribution des programmes de courts métrages. En outre, le festival reçoit Jan Svankmajer, chef de file du cinéma d'animation tchèque, et Matthias Muller, expérimentateur allemand militant pour un cinéma alternatif.
*Du 13 au 22 juin. Ciné 104, 104, avenue Jean-Lolive, 93 Pantin. Mº Eglise de Pantin. Tél. : 01-48-46-95-08.*

**ANNECY 97 À PARIS**
La Bibliothèque publique d'information reprend la programmation du Festival international du cinéma d'animation d'Annecy qui a eu lieu du 26 au 31 mai. Ces projections s'articulent autour de trois axes : reprise du palmarès 1997, des programmes Découverte, un choix de films pour enfants.
*Du 11 au 15 juin. Centre Georges-Pompidou, petite salle (1er sous-sol), angle de la rue Saint-Merri, Paris-4e. Mº Rambuteau. Tél. : 01-44-78-44-22.*

## NOUVEAUX FILMS

**ABEL**
Film hollandais d'Alex Van Warmerdam, *avec Henri Garcin*, *Alex Van Warmerdam*, Olga Zuiderhoek, Annet Malherbe (1 h 35).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).
**LES AFFINITÉS ÉLECTIVES**
Film italien de Paolo, Vittorio Taviani, avec Isabelle Huppert, Jean-Hugues Anglade, Marie Gillain, Fabrizio Bentivoglio, *Massimo Popolizio*, *Laura Marinoni* (1 h 30).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; Gaumont Opéra I, dolby, 2e (01-43-12-91-40) (+) ; Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77) (+) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (01-43-59-36-14) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20).
**CERTAINS L'AIMENT COURT 3**
Film français d'Emmanuel Oberg.



Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20) (+) ; Le Gambetta, 20e (01-46-36-10-96) (+).
**COMME DES ROIS**
Film français de François Velle, avec Stéphane Freiss, Maruschka Detmers, Mariusz Pujszo, Thierry Lhermitte, Louis Velle, Jacques Sereys (1 h 35).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC George-V, 8e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (01-47-42-56-31) (+) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Mistral, dolby, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20) ; UGC Convention, 15e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96) (+).
**LE DON DU ROI**
Film américain de Michael Hoffman, avec Robert Downey Jr., Sam Neill, David Thewlis, Polly Walker, Meg Ryan, Ian McKellen (1 h 58).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (+) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; UGC Opéra, dolby, 9e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (+) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+).
VF : UGC Lyon Bastille, 12e.
**J'AI HORREUR DE L'AMOUR**
Film français de Laurence Ferreira Barbosa, avec Jeanne Balibar, Jean-Quentin Châtelain, Laurent Lucas, Bruno Lochet, Alexandra London, Eric Savin (2 h 14).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40) (+). Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88) (+) ; 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (+) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (01-42-22-87-23) (+) ; La Pagode, dolby, 7e (+) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (+) ; Escurial, 13e (01-47-07-28-04) (+) ; Gaumont Alésia, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; Miramar, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27) (+) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, 19e (+).
**MOTHER**
Film américain d'Albert Brooks, avec Debbie Reynolds, Albert Brooks, Rob Morrow, Lisa Kudrow, Isabel Glasser, Peter White (1 h 44).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (01-43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20).
VF : Paramount Opéra, dolby, 9e (01-47-42-56-31) (+).
**MUNK, LEMMY ET COMPAGNIE**
Dessin animé letton de Nils Skapans, Janis Cimermanis, (46).
VF : Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09) ; Le République, 11e (01-48-05-51-33).
**SOLEIL**
Film franco-italien-allemand de Roger Hanin, avec Sophia Loren, Philippe Noiret, Marianne Sägebrecht, Michel Creton, Roger Dumas, Roger Hanin (1 h 44).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (+) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08) (+) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (01-43-87-35-43) (+) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88) (+) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67) (+) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (+) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27) (+) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+).
**THE BLACKOUT**
Film américain d'Abel Ferrara, avec Matthew Modine, Claudia Schiffer, Béatrice Dalle, Sarah Lassez, Dennis Hopper, Steven Bauer (1 h 46).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77) (+) ; UGC Danton, dolby, 6e ; Publicis Champs-Elysées, 8e (01-47-20-76-23) (+) ; UGC Triomphe, dolby, 8e ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; Miramar, dolby, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+).
VF : Gaumont Opéra I, dolby, 2e (01-43-12-91-40) (+) ; Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96) (+).

## EXCLUSIVITÉS

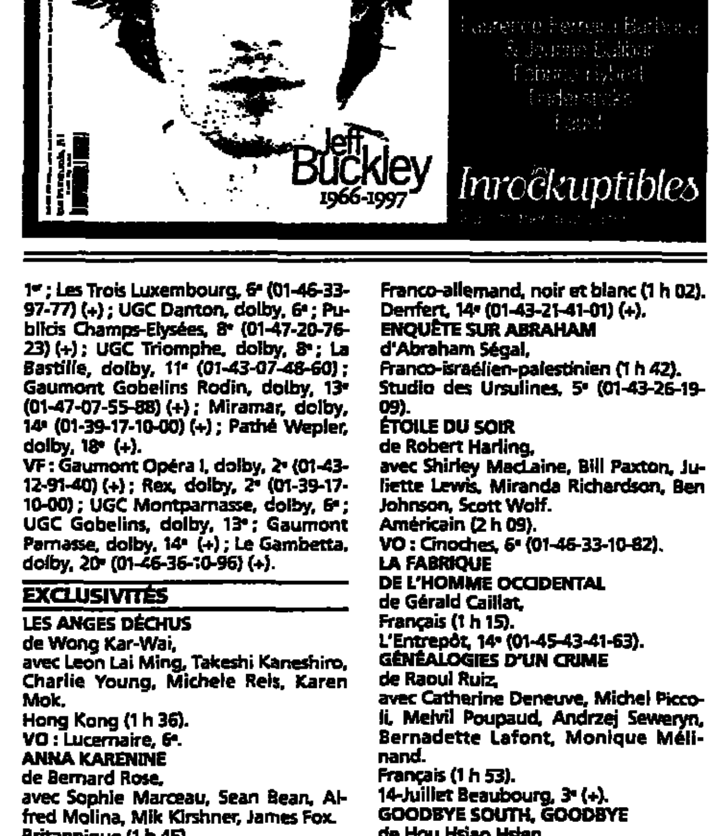
**LES ANGES DÉCHUS**
de Wong Kar-Wai,
avec Leon Lai Ming, Takeshi Kaneshiro, Charlie Young, Michele Reis, Karen Mok.
Hong Kong (1 h 36).
VO : Lucernaire, 6e.
**ANNA KARENINE**
de Bernard Rose,
avec Sophie Marceau, Sean Bean, Alfred Molina, Mik Kirshner, James Fox.
Britannique (1 h 45).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88) (+) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (+) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (01-43-59-04-67) (+) ; 14-Juillet Bastille, 11e (+) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00) (+) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (+).
VF : Gaumont Opéra I, dolby, 2e (01-43-12-91-40) (+) ; Bretagne, 6e (01-39-17-10-00) (+) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (01-43-87-35-43) (+) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67) (+) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27) (+) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+).
**ASSASSIN-S (**)**
de Mathieu Kassovitz,
avec Michel Serrault, Mathieu Kassovitz, Medhi Benoufa, Robert Gendreu, Danièle Lebrun, François Levantal.
Français (2 h 10).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (+) ; UGC George-V, 8e ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+).
**L'AUTRE CÔTÉ DE LA MER**
de Dominique Cabrera,
avec Claude Brasseur, Roschdy Zem, *Marthe Villalonga*, *Agoumi*, *Catherine* Hiegel, Marilyne Canto.
Français (1 h 30).
UGC Forum Orient Express, 1er ; Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77) (+) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; Gaumont Opéra Français, 9e (01-47-70-33-88) (+) ; La Bastille, 11e (01-43-07-48-60) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (01-39-17-10-00) (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (+).
**BIG NIGHT**
de Campbell Scott,
*Stanley Tucci*,
avec Stanley Tucci, Tony Shalhoub, Isabella Rossellini, Minnie Driver, Ian Holm, Caroline Aaron.
Américain (1 h 40).
VO : Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34).
**LE CINQUIÈME ÉLÉMENT**
de Luc Besson,
avec Bruce Willis, Gary Oldman, Ian Holm, *Chris Tucker*, *Milla Jovovich*.
Français (2 h 06).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra I, dolby, 2e (01-43-12-91-40) (+) ; Bretagne, dolby, 6e (01-39-17-10-00) (+) ; UGC Danton, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08) (+) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (01-47-20-76-23) (+) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (01-47-00-02-48) (+) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00) (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (+) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (+) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24) (+) ; UGC Maillot, 17e ; 14-Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (+).
VF : Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; *Gaumont Opéra Français*, dolby, 9e (01-47-70-33-88) (+) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67) (+) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27) (+) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (01-46-36-10-96) (+).
**DIEU SAIT QUOI**
de Jean-Daniel Pollet,
Français (1 h 30).
Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20) (+) ;
**DU JOUR AU LENDEMAIN**
de Jean-Marie Straub,
Danièle Huillet,
avec Christine Whittlesey, Richard Salter, Claudia Barainsky, Ryszard Karczykewski.
Franco-allemand, noir et blanc (1 h 02).
Denfert, 14e (01-43-21-41-01) (+).
**ENQUÊTE SUR ABRAHAM**
d'Abraham Ségal,
Franco-israélien-palestinien (1 h 42).
Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).
**ÉTOILE DU SOIR**
de Robert Harling,
avec Shirley MacLaine, Bill Paxton, Juliette Lewis, Miranda Richardson, Ben Johnson, Scott Wolf.
Américain (2 h 09).
VO : Cinoches, 6e (01-46-33-10-82).
**LA FABRIQUE DE L'HOMME OCCIDENTAL**
de Gérald Caillat,
Français (1 h 15).
L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).
**GÉNÉALOGIES D'UN CRIME**
de Raoul Ruiz,
avec Catherine Deneuve, Michel Piccoli, Melvil Poupaud, Andrzej Seweryn, Bernadette Lafont, Monique Mélinand.
Français (1 h 53).
14-Juillet Beaubourg, 3e (+).
**GOODBYE SOUTH, GOODBYE**
de Hou Hsiao Hsien,
avec Jack Kao, Hsu Kuei-Ying, Lim Giong, Anne Shizuka Inoh, Hsi Hsiang, Lien Pi-Tung.
Taiwanais (1 h 52).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (+).
**GRAINS DE SABLE**
de Ryosuke Hashiguchi,
avec Yoshinari Okada, Kota Kusano, Ayumi Hamazaki, Koji Yamaguchi, Kumi Takada.
Japonais (2 h 09).
VO : 14-Juillet Parnasse, 6e (+).
**GRIDLOCK'D (*)**
de Vondie Curtis Hall,
avec Tim Roth, Tupac Shakur, Thandie Newton, Wondie Curtis Hall, Tom Towles, Charles Fleischer.
Américain (1 h 31).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC George-V, 8e ; Majestic Bastille, dolby, 11e (01-47-00-02-48) (+) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+).
VF : Rex, 2e (01-39-17-10-00) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (01-47-42-56-31) (+).
**HAMLET**
de Kenneth Branagh,
avec Kenneth Branagh, Julie Christie, Billy Crystal, Gérard Depardieu, Charlton Heston, Derek Jacobi.
Britannique (4 h 01).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; *Max Linder Panorama*, *THX*, *dolby*, 9e (01-48-24-88-88) (+).
**HELLRAISER 4 (*)**
de Kevin Yacher,
avec Bruce Ramsay, Valentina Vargas, Doug Bradley, Charlotte Chatton, Adam Scott, Kim Myers.
Américain (1 h 30).
VF : Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00).
**KIDS RETURN**
de Takeshi Kitano,
avec Masanobu Ando, Ken Kaneko, Leo Morimoto, Hatsuo Yamaya, Mitsuko Oka.
Japonais (1 h 47).
VO : *14-Juillet Parnasse*, *dolby*, *6e* (+).
**LEVEL FIVE**
de Chris Marker,
avec Catherine Belkhodja, la participation de Nagisa Oshima, Kenji Tokitsu, Ju'nishi Ushiyama.
Français (1 h 46).
Accatone, 5e (01-46-33-86-86).
**LOOKING FOR RICHARD**
d'Al Pacino,
avec Al Pacino, Harris Yulin, Penelope Allen, Alec Baldwin, Kevin Spacey, Winona Ryder.
Américain (1 h 53).
VO : Action Ecoles, dolby, 5e (01-43-25-72-07).
**MA VIE EN ROSE**
d'Alain Berliner,
avec Michèle Laroque, Jean-Philippe Ecoffey, *hélène Vincent*, *Georges du* Fresne, Daniel Hanssens, Laurence Bibot.
Français (1 h 28).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, 6e ; UGC Montparnasse, 6e ; UGC George-V, 8e ; UGC Opéra, 9e ; UGC Gobelins, 13e ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27) (+) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (+).
**MADAME JACQUES SUR LA CROISETTE**
d'Emmanuel Finkiel,
avec Nathan Cogan, Shulamit Adar, Maurice Chevit, Jacques Spiesser, Rywka Wajbrot.
Français (40).
*Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).*
**MARION**
de Manuel Poirier,
avec Coralie Tâtard, Pierre Berriau, Elisabeth Commelin, Marie-France Pisier, Jean-Luc Bideau, Laure Fernandez.
Français (1 h 46).
Reflet Médicis I, 5e (01-43-54-42-34).
**MARS ATTACKS !**
de Tim Burton,
avec Jack Nicholson, Glenn Close, Annette Bening, Pierce Brosnan, Danny DeVito, Martin Short.
Américain (1 h 45).
VO : Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08) (+) ; Denfert, dolby, 14e (01-43-21-41-01) (+).
VF : Cinoches, 6e (01-46-33-10-82) ; Grand Pavois, dolby, 15e (01-45-54-46-85) (+) ; *Saint-Lambert*, *dolby*, 15e (01-45-32-91-68).
**LA MOINDRE DES CHOSES**
de Nicolas Philibert,
avec les pensionnaires, les soignants de la clinique de La Borde.
Français (1 h 45).
Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47).
**NOUS SOMMES TOUS ENCORE ICI**
d'Anne-Marie Miéville,
avec Aurore Clément, Bernadette Lafont, Jean-Luc Godard.
Franco-suisse (1 h 20).
Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65) ; Le République, 11e (01-48-05-51-33).
**LES PLEINS POUVOIRS**
de Clint Eastwood,
avec Clint Eastwood, Gene Hackman, Ed Harris, Laura Linney, Scott Glenn, Dennis Haysbert.
Américain (2 h 01).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (+) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (+) ; UGC Maillot, 17e.
VF : Rex, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (01-47-42-56-31) (+) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Miramar, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; UGC Convention, dolby, 15e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+).
**PORT DJEMA**
d'Eric Heumann,
avec Jean-Yves Dubois, Nathalie Boutefeu, Christophe Odent, Edouard Montoute, Claire Wauthion, Frédéric Pierrot.
Franco-gréco-italien (1 h 35).
Lucernaire, 6e.
**LA RENCONTRE**
d'Alain Cavalier,
Français (1 h 15).
Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).
**REPRISE**
d'Hervé Le Roux,
Français (3 h 12).
Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).
**SCHIZOPOLIS**
de Steven Soderbergh,
avec Steven Soderbergh, *Betsy* Brantley, David Jensen, Eddie Jemison, Scott Allen, Mike Malone.
Américain (1 h 36).
VO : Lucernaire, 6e.
**SELECT HOTEL (**)**
de Laurent Bouhnik,
avec Julie Gayet, Jean-Michel Fête, Serge Blumental, Marc Andreoni, Sabine Bail, Eric Aubrahn.
Français (1 h 25).
14-Juillet Beaubourg, 3e (+).
**LA SERVANTE AIMANTE**
de Jean Douchet,
avec Catherine *Hiegel*, *Jean-Yves Dubois*, Alain Pralon, Claire Vernet, Nicolas Silberg.
Français (2 h 46).
Grand Action, 5e (01-43-29-44-40) ; Denfert, 14e (01-43-21-41-01) (+).
**TONKA**
de Jean-Hugues Anglade,
avec Jean-Hugues Anglade, Pamela *Soo*, *Alessandro Haber*, *Wu Hai*, *Marisa* Berenson.
Français (1 h 50).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Montparnasse, 6e ; UGC Odéon, 6e ; UGC Normandie, dolby, 8e.
**TOUT LE MONDE DIT « I LOVE YOU »**
de Woody Allen,
avec Alan Alda, Woody Allen, Drew Barrymore, Lukas Haas, Goldie Hawn, Gaby Hoffmann.
Américain (1 h 41).
VO : Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34) ; UGC Triomphe, dolby, 8e ; Denfert, dolby, 14e (01-43-21-41-01) (+) ; Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85) (+) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (01-45-32-91-68).
***UN INSTANT D'INNOCENCE***
de Mohsen Makhmalbaf,
avec Mirhadi Tayebi, Ali Bakhshi, Ammar Tafti, Marjam Mohamadamimi.
Franco-iranien (1 h 18).
VO : 14-Juillet Parnasse, 6e (+).
**UN PRISONNIER DE LA TERRE**
de John Berry,
avec Sam Waterston, Alexander Potapov, Alexander Gorbachev.
Américano-soviétique (*1 h 36*).
VO : Espace Saint-Michel, dolby, 5e (01-44-07-20-49) ; Mac-Mahon, 17e (01-43-29-79-89).
**LA VÉRITÉ SI JE MENS !**
de Thomas Gilou,
avec Richard Anconina, Vincent Elbaz, Elie Kakou, José Garcia, Bruno Solo, Richard Bohringer.
Français (1 h 40).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Danton, 6e ; UGC Montparnasse, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (+) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88) (+) ; UGC Opéra, 9e ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67) (+) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+) ; Mistral, dolby, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (+) ; UGC Convention, dolby, 15e ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24) (+) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (+) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96) (+).
**LA VIE DE JÉSUS**
de Bruno Dumont,
avec David Douche, Marjorie Cottreel, Kader Chaatouf, Geneviève Cottreil, Sébastien Delbaère, Sébastien Bailleul.
Français (1 h 36).
UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Saint-André-des-Arts II, 6e (01-43-26-80-25) ; UGC Rotonde, 6e ; UGC George-V, 8e ; UGC Opéra, 9e ; 14-Juillet Bastille, 11e (+) ; Le Cinéma des cinéastes, dolby, 17e (01-53-42-40-20) (+).
**LE VILLAGE DE MES RÊVES**
de Yoichi Higashi,
avec Keigo Matsuyama, Shogo Matsuyama, Mieko Harada, Kyozo Nagatsuka, Hoseil Komatsu, Kaneko Iwasaki.
Japonais (1 h 52).
VO : Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (+).
**VOYAGE AU DÉBUT DU MONDE**
de Manoel de Oliveira,
avec Marcello Mastroianni, Jean-Yves Gautier, Leonor Silveira, Diogo Doria, Isabel de Castro, Isabel Ruth.
Franco-portugais (1 h 33).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; Gaumont Opéra I, dolby, 2e (01-43-12-91-40) (+) ; Latina, 4e (01-42-78-47-86) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (01-43-54-15-04) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; Escurial, 13e (01-47-07-28-04) (+).
**WHEN WE WERE KINGS**
de Leon Gast,
avec Mohammed Ali, George Foreman, Don King, James Brown, B. B. King, Norman Mailer.
Américain (1 h 28).
VO : UGC Forum Orient Express, dolby, 1er ; Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (01-45-32-91-68) ; Le Cinéma des cinéastes, dolby, 17e (01-53-42-40-20) (+) ;
**Y AURA-T-IL DE LA NEIGE À NOËL ?**
de Sandrine Veysset,
avec Dominique Reymond, Daniel Duval, Jessica Martinez, Alexandre Roger, Xavier Colonna, Fanny Rochetin.
Français (1 h 30).
14-Juillet Parnasse, 6e (+).

## REPRISES

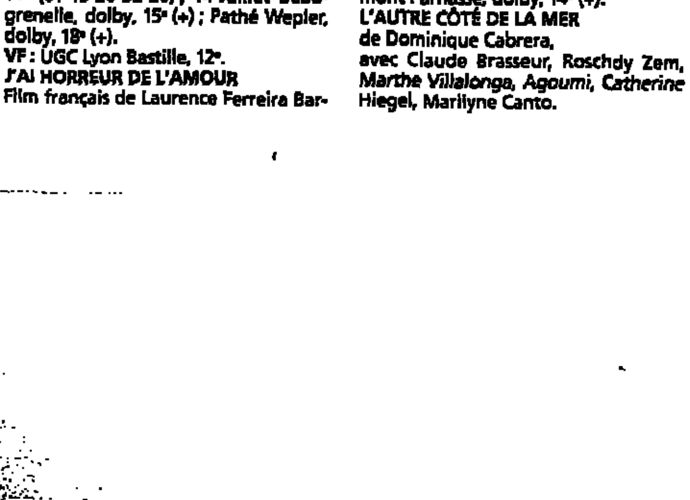
**ÈVE**
de Joseph L. Mankiewicz,
avec Bette Davis, Anne Baxter, George *Sanders*, *Celeste Holm*, *Gary Merrill*, Marilyn Monroe.
Américain, 1950, noir et blanc (2 h 18).
VO : Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).

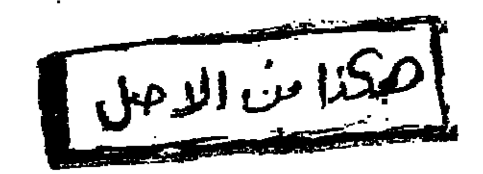
(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.
(+) Réservation au 01-40-30-20-10.












**TÉLÉVISION** La situation financière des chaînes publiques pourrait se dégrader en 1997, en raison des restrictions budgétaires qui leur ont été imposées. ● FRANCE 2 est celle qui souffre le plus. Déjà, pour l'exercice 1996, son déficit pourrait atteindre 70 millions de francs. ● LA SEPT-ARTE est elle aussi, dans une bien moindre mesure, dans le rouge, tandis que la situation déjà fragile de France 3 devrait se dégrader en 1997 malgré les mesures de rigueur déjà appliquées dans les régions. Les autres chaînes publiques (La Cinquième, RFI, RFO, Radio France et l'INA) seront à l'équilibre, voire légèrement bénéficiaires, pour l'exercice 1996. ● LA MARGE de manœuvre du gouvernement, favorable à un renforcement de la télévision publique, sera finalement assez faible, vu que le recours aux recettes du marché publicitaire est déjà fort important, notamment pour France 2 et France 3.

# France 2 devrait enregistrer un déficit d'au moins 70 millions de francs pour 1996

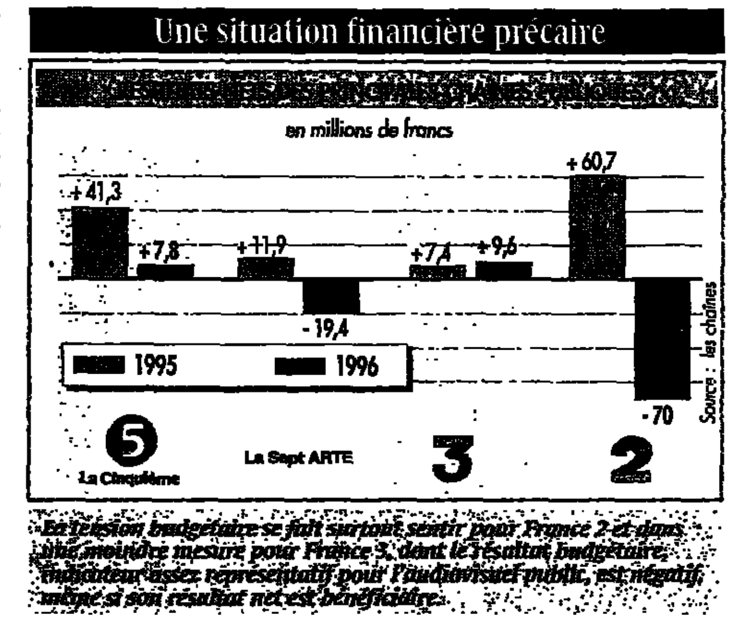
## La situation financière des principales chaînes de télévision publiques, confrontées à une réelle rigueur budgétaire, risque de se dégrader en 1997, et la marge de manœuvre du gouvernement Jospin pour la renforcer apparaît étroite

**JUSTE AVANT** les législatives, Lionel Jospin avait fait du renforcement des chaînes de télévision publiques l'une de ses priorités. L'équation sera d'autant plus complexe à résoudre que les budgets ont déjà été fortement réduits en 1997. Sans compter que des économies ont été imposées au service public depuis plusieurs années. La santé financière de France 3 et surtout de France 2 semble aujourd'hui précaire. En effet, cette dernière devrait tomber dans le rouge et accuser un déficit net d'au moins 70 millions de francs pour 1996. Ce résultat pourrait même être pire que prévu en fonction des méthodes comptables choisies pour l'amortissement des programmes. Le conseil d'administration de France 2, initialement prévu pour le 7 juin, a été repoussé au 18 juin. Dans la foulée des élections législatives, l'Assemblée nationale doit en effet désigner son nouvel administrateur au sein de la chaîne publique pour succéder à Michel Péricard.

Premier corollaire de ces mauvais résultats de France 2, la prime d'intéressement versée au personnel depuis 1993 – et qui s'était élevée à 3 200 francs la première année, 1 600 francs en 1994, puis seulement 900 francs en 1995 – ne sera pas distribuée en juillet : elle est supprimée pour l'exercice 1996 car *« le résultat net comptable de l'exercice est négatif »*. Cette année, France 2 devra réaliser une nouvelle fois 205 millions d'économies, tout en étant financée pour la première fois depuis 1990 majoritairement par les recettes publicitaires (à 51 %). *« Le déficit de France 2 s'élève à plus de 1 % de son budget. Il n'y a pas péril en la demeure, même si la situation semble plus tendue pour 1997. Les remèdes ne sont pas multiples : on n'imagine ni une privatisation de France 2, ni une augmentation importante de la redevance, ni un recours plus important à la publicité »*, affirme un administrateur.

### UN IMMEUBLE VENDU À DIOR

Mardi 10 juin, le conseil d'administration de France 3, qui s'est tenu sans aucun représentant de l'Assemblée nationale, a avalisé les comptes de la chaîne publique. Celle-ci a dégagé un bénéfice net de 9,6 millions (contre 7,4 millions l'année précédente), pour un budget global de 5,44 milliards de francs. Toutefois, le résultat budgétaire de France 3, indicateur de sa santé financière, s'est soldé par un déficit de 25 millions. A noter, les résultats exceptionnels de France 3 connaissent un déficit moindre (– 385 millions par rapport à – 495 millions en 1995) grâce à la vente, à la société Dior, d'un immeuble dont France 3 était propriétaire. Une cession qui s'explique par le prochain déménagement de France 2 et France 3 dans leur nouveau siège social. La politique de diversification de France 3 pèse finalement peu dans ses comptes puisque sa quote-part dans le bouquet numérique TPS est évaluée à plus de 11 millions en 1996 et celle d'Euronews à plus de 5 millions.




*La tension budgétaire se fait surtout sentir pour France 2 et dans une moindre mesure pour France 3, dont le résultat budgétaire, indicateur assez représentatif pour l'audiovisuel public, est négatif, même si son résultat net est bénéficiaire.*

Pour France 3, 1997 s'annonce beaucoup plus difficile à boucler. *« Nous devrons faire presque 13 % de recettes publicitaires en plus par rapport à 1996* [elles représentaient déjà 38,6 % du budget] *alors que nous plafonnerons en audience à 17,5 %, voire 18 %. Nous avons dû geler toutes nos prévisions de développement régional et nous renégocions les contrats avec nos gros fournisseurs, comme TDF et l'INA, pour tenter d'arriver à l'équilibre »*, explique-t-on à la chaîne. Déjà, la fermeture provisoire de certaines antennes de France 3 Sud envisagée pour cet été s'est soldée, en mai, par six jours de grève.

### LA SEPT-ARTE EN DÉSÉQUILIBRE

Un autre conseil d'administration, également tenu mardi 10 juin, a avalisé les comptes 1996 de La Sept-Arte, le pôle français de la chaîne culturelle. Le déficit net est de 19,4 millions sur un budget de 992 millions (malgré un résultat budgétaire à l'équilibre). Les comptes 1996 de La Cinquième, arrêtés plus tôt, montrent quant à eux un bénéfice net de 7,8 millions de francs pour un budget de 801 millions de francs. Bien qu'elles bénéficient d'une confortable trésorerie, les deux chaînes – dont la fusion n'est pas encore juridiquement entérinée – devront aussi sérieusement se serrer la ceinture cette année, puisque leurs budgets (tous deux abondés par le fruit de la redevance et le remboursement des exonérations de redevance) ont été sérieusement revus à la baisse (– 8,9 % pour La Cinquième et – 5,2 % pour La Sept-Arte).

*« Les deux chaînes se retrouvent avec des grilles dont le coût est supérieur à leur budget. Elles sont restées sur leur niveau de vie de 1996. On s'oriente vers des déficits en 1997 »*, ne cache pas Christian Vion, secrétaire général adjoint de La Sept-Arte et directeur financier de La Cinquième. *« Pour Arte, la grille des programmes est décidée par l'assemblée générale du GIE avec nos partenaires allemands et internationaux. De plus, le budget de La Sept-Arte doit financer, à parité avec le pôle allemand, le GIE à Strasbourg (253 millions en 1996 pour le pôle français). Pour La Cinquième, nous allons tenter de faire des économies sur la grille d'été et de rentrée »*, poursuit-il en assurant toutefois que la fusion entre La Cinquième et La Sept-Arte s'effectuera sans aucune compression de personnel.

Enfin, les autres sociétés de l'audiovisuel public, Radio-France, RFO, RFI et l'INA auraient quant à elles équilibré leur exercice 1996. Le gouvernement Juppé a joué au maximum la carte de la rigueur, en maniant les hausses de budget fictives, bien souvent gommées par des lois de finances rectificatives qui obligeaient les sociétés du service public de l'audiovisuel à gérer au plus serré. Plus que Matignon ou la Rue de Valois, Bercy dictait sa loi. *« On est arrivé au seuil maximum de la rigueur en deux ans. Toutes les chaînes de télévision publiques risquent d'être en déficit cette année »*, explique un proche du dossier. La marge de manœuvre de Lionel Jospin et de Catherine Trautmann risque là encore d'être étroite.

*Nicole Vulser*

# France 3 réglemente sévèrement les collaborations extérieures

**LA DIRECTION GÉNÉRALE** de France 3 ne ménage plus les *« ménages »*. Par une note interne de six pages, diffusée lundi 9 juin, Philippe Lévrier, directeur général de France 3, rappelle à ses équipes les règles et procédures qui conditionnent, *« dorénavant »*, toutes les collaborations extérieures des journalistes de France 3, quel que soit leur niveau de responsabilité.

Le texte, précis, laisse peu de place à l'ambiguïté : chaque collaboration extérieure devra faire l'objet d'une autorisation écrite préalable, mais les animations de type commercial, la publicité et le *« media training »*, sont, eux, rigoureusement interdits. Tout manquement à cette règle pourra, le cas échéant, donner lieu au licenciement du journaliste *« défaillant »* pour *« faute professionnelle »*.

Ce texte a été accueilli *« plutôt favorablement »* par les syndicats SNJ (à l'origine des discussions dès 1996) et CGT, ainsi que par la Société des journalistes (SDJ). *« C'est la première fois que les dispositions réglementant les collaborations extérieures sont aussi strictes »*, admet, satisfait, le président de la SDJ. Les anciens présidents de France Télévision, Hervé Bourges (1991-1993) et Jean-Pierre Elkabbach (1993-1996), avaient, eux aussi, rappelé aux journalistes les contraintes inhérentes à leur profession. Sans résultat probant, selon un délégué syndical.

### PAS D'AMNISTIE DÉGUISÉE

Cette fois, la direction générale de la chaîne a durci le ton et n'hésite plus à menacer les réfractaires, de *« poursuites disciplinaires »*, voire *« judiciaires »*. En fait, la rigueur du propos vient sanctionner des pratiques stigmatisées par l'*« affaire du faux 19/20 »* (*Le Monde* du 25 mars). Selon Bernard Gourinchas, directeur des relations sociales à France 3, ces règles ne sont *« en aucun cas »* destinées à *« jouer le rôle d'une amnistie déguisée pour les faits antérieurs à* [leur] *publication »*. Philippe Lévrier considère qu'il s'agit avant tout d'un *« guide de décision pour l'encadrement qui aura à statuer »* sur les demandes.

Reste que ce texte, s'il ne constitue pas encore *« l'acte fondateur d'une déontologie maison »*, a, selon les syndicats, *« le mérite d'être dissuasif »*. Il pourrait, même, contribuer à *« modifier des comportements qui tendaient à se multiplier en toute impunité »*. En tout cas, nul ne pourra plus plaider l'ignorance de la loi.

*Florence Amalou*

# Les désaccords persistent au sein du Syndicat du livre CGT

**ALORS QUE** les tensions grandissent entre le Syndicat du livre CGT et le groupe Hersant, les ouvriers de la presse parisienne continuent à afficher leurs désaccords et leurs divisions. La coordination formée par des rotativistes, des ouvriers du routage et de la distribution, s'est réunie, mardi 10 juin, à l'imprimerie du groupe Hersant, Roissy-Print, pour répondre à un texte du secrétaire général de la Fédération du livre (Filpac), Michel Muller, paru dans le numéro du mois de mai du journal syndical *Impac*.

Les divisions, permanentes depuis trois ans, ont pris un tour largement public, lors de la journée de grève organisée par le Syndicat du livre, le 10 avril. Pendant la manifestation, les rotativistes et leurs alliés avaient tenu une réunion pour dénoncer les *« dysfonctionnements »* du comité intersyndical du Livre parisien, qui regroupe les différentes catégories des ouvriers de la presse nationale.

Le conflit puise son origine en 1993, lorsque Roland Bingler, responsable des rotativistes, a perdu ses fonctions à la tête du syndicat parisien, au détriment d'une direction collégiale. Les rotativistes n'ont cessé depuis lors de protester contre la stratégie du comité inter, menaçant de créer leur propre syndicat. Une étape supplémentaire a été franchie avec la création d'une coordination regroupant plusieurs métiers. Les correcteurs, qui avaient participé à la création de leur coordination, sont revenus sur leur décision et préfèrent rester en position d'arbitre, sans vouloir isoler les rotativistes.

Dans *Impac* du mois de mai, Michel Muller s'interroge : *« Après avoir connu le meilleur du corporatisme, pendant très longtemps (sa capacité d'unir), serions-nous en train de vivre le pire ? »* Pour le secrétaire général de la Filpac, *« un bouleversement technologique et social entraîne*, de facto, *un bouleversement de notre champ syndical… On peut le regretter, on peut le plaindre, mais il en est ainsi. »* Il estime que la peur *« peut engendrer des attitudes négatives, essentiellement celle du repli sur soi, du rejet du nouveau (donc de l'autre), de s'enfermer dans des fausses certitudes comme dans une citadelle assiégée. »*

*Sans les citer*, Michel Muller dénonce l'attitude des rotativistes et les *« discours révélateurs d'une attitude totalement contraire à l'esprit même du syndicalisme, dont le premier fondement est la solidarité »*. *« Chacun sait que les salariés de 1997, eux aussi, restent attachés à l'unité et ils sauront le faire comprendre à ceux qui prônent la division : qu'ils viennent des milieux patronaux ou d'ailleurs »*, conclut-il.

### SITUATION EXPLOSIVE

La coordination autour des rotativistes a adressé à Michel Muller une lettre ouverte qui rejette ces *« attaques publiques incessantes, qui accusent nos adhérents de créer la division et de préparer la scission, alors qu'ils refusent la mort du syndicalisme qu'ils défendent »*. Ils veulent *« revitaliser un syndicalisme au plus près des réalités des entreprises et des adhérents »*. La coordination reproche à Michel Muller de vouloir *« uniformiser »* le syndicat et propose la création de *« cinq groupes professionnels, reflétant la réalité de l'activité syndicale, qui constitueraient un comité inter rénové, remis en ordre de marche »* et qui seraient *« la préparation, l'impression, la maintenance, l'expédition et la finition, la distribution »*.

Ces conflits tournent autour de la nécessité de moderniser l'un des derniers syndicats corporatistes, face au changement que connaît le processus de fabrication des journaux. Le poids de la CGT comme syndicat unique – avec un monopole d'embauche – demeure plus important dans la presse parisienne qu'en province et dans d'autres secteurs de la presse. La situation – que certains qualifient d'explosive – se complique, dans la mesure où, à ces enjeux stratégiques, se superposent des querelles de pouvoir personnel.

*Alain Salles*

# Jean-Marie Messier place un proche conseiller à la direction d'Havas

**LES ACTIONNAIRES** de la Compagnie générale des eaux ont été entendus. Comme ils l'avaient exigé lors de la montée en puissance du groupe de Jean-Marie Messier dans le capital d'Havas (*Le Monde* du 7 février), un représentant de la Générale des eaux arrive à la direction générale du groupe de communication. Jean-Marie Messier a choisi Eric Licoys, un de ses plus proches conseillers, pour *« être sûr*, explique ce dernier, *que les grandes décisions prises par l'actionnaire de référence vont être appliquées »*. Annoncée le 10 juin, la nomination d'Eric Licoys deviendra effective le 26 juin, à l'occasion du conseil d'administration d'Havas.

Le PDG de la Générale des eaux, qui avait songé à Jean-Pierre Denis, secrétaire général adjoint de l'Elysée, pour la direction d'Havas, a préféré choisir un profil moins marqué. Financier, Eric Licoys est aussi *« l'ombre portée »* de Jean-Marie Messier, et il connaît très bien Pierre Dauzier, le PDG d'Havas. Né en 1938, il a fait toute sa carrière dans la banque. C'est chez Lazard Frères qu'il s'est lié avec Jean-Marie Messier. Les deux hommes ont géré ensemble une société de capital-risque, Fonds Partenaires-Gestion. Depuis la fin de 1996, le tandem a été reconstitué à la Générale des eaux, où Eric Licoys a été nommé directeur général et conseiller du président. Il gardera ses fonctions à la Générale des eaux. Par ailleurs, Etienne Mallet, PDG d'Havas Images, est nommé conseiller pour l'audiovisuel auprès de M. Messier.

Pour Havas, les compétences financières d'Eric Licoys sont un atout pour lui permettre *« d'être prêt à des acquisitions et à des fusions, notamment dans le domaine du multimédia et de tous les métiers au carrefour de la communication et des télécoms »*. Eric Licoys veut s'employer à de plus larges missions : *« L'actionnariat, qui a été longtemps un problème chez Havas, est désormais clarifié. Les choix stratégiques sont arrêtés. Il faut les appliquer et revoir les contours de cet empire. »*

### UN ACTEUR EUROPÉEN DE POIDS

Le premier chantier du directeur général sera de régler le sort d'Havas Voyages. Havas avait pensé trouver un repreneur pour sa filiale de tourisme. Une solution refusée par American Express, allié de la société depuis 1995. Eric Licoys réfléchit désormais à une introduction en Bourse de la participation d'Havas (45 %) dans Havas Voyages *« au cours du deuxième semestre de 1997 »*.

Le pôle publicitaire, réuni autour d'Havas Advertising, devrait lui aussi être rapidement reconfiguré. Selon le directeur général, la branche publicitaire pourrait *« nouer des alliances internationales ou faire entrer des partenaires étrangers »*. Les périmètres des activités « édition et presse » seront aussi redéfinis à terme, pour être redéployés vers les *« produits multimédias »*.

Pour assurer les *« convergences commerciales et techniques »*, Jean-Marie Messier a créé Communication 2000, un comité où, à ses côtés, siégeront Pierre Dauzier, Pierre Lescure (Canal Plus), Philippe Germond (Cegetel) et Eric Licoys. Avec un tel dispositif, *« Générale des eaux, Havas, Canal Plus ont ensemble la chance unique de créer un acteur européen de poids, maîtrisant l'ensemble de la chaîne et des marges, des instruments et des programmes. Cela permettra d'assurer développement et profitabilité, face à la concurrence, en offrant au client l'éventail de choix nécessaire »*, devait déclarer le PDG de la Générale des eaux, lors de l'assemblée générale du groupe, le 11 juin.

Canal Plus aura un rôle central dans cette nouvelle organisation. La Générale des eaux souhaite voir la chaîne cryptée affirmer son assise en Europe et réfléchir à d'éventuelles *« alliances avec des partenaires internationaux »*. Pour faire pièce aux projets de la nouvelle majorité de revoir les seuils anti-concentration dans les chaînes de télévision privées, M. Messier semble décidé à faire valoir *« le rôle économique de Canal Plus »*.

*Guy Dutheil et Martine Orange*

### DÉPÊCHES

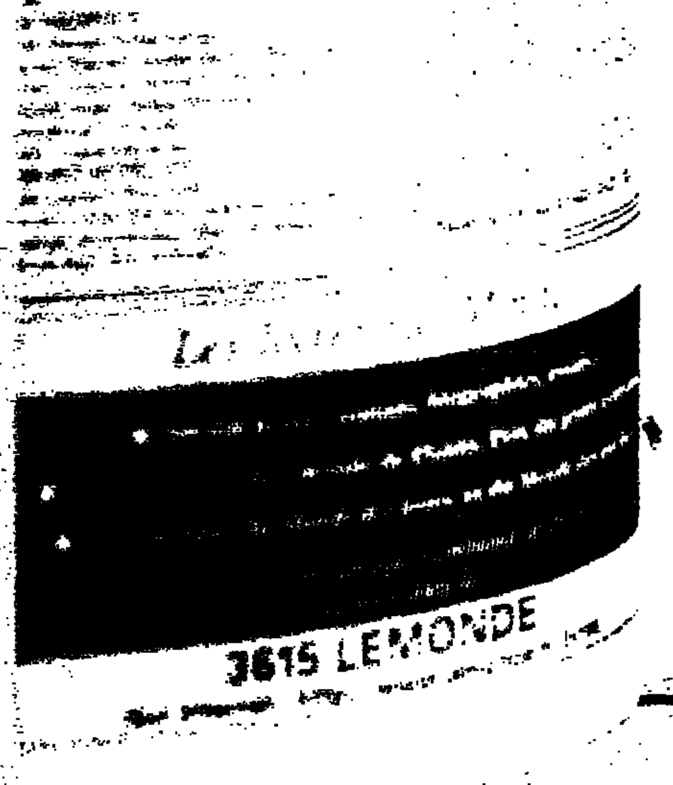
■ **RADIO : les 400 fréquences de la bande FM** que le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) doit attribuer dans différentes régions de France seront soumises à candidature, à partir de mercredi 11 juin. Les dossiers des candidats doivent être adressés auprès des centres techniques régionaux (CTR).

■ **AUDIOVISUEL : IT Com, premier opérateur européen de vidéo à la demande,** avec 10 000 terminaux installés, va procéder à une augmentation de capital et prévoit de doubler son chiffre d'affaires en 1997. Selon le PDG, Didier Flaender, IT Com, contrôlée à 51 % par ses fondateurs, entend profiter du développement de l'industrie hôtelière pour pousser sa cadence d'installation à 2 500 terminaux par mois contre 1 000 aujourd'hui.

■ **CÂBLE : le câble comptait au 30 avril en France 1,528 million de foyers abonnés** au service de base, contre 1,367 million un an plus tôt, soit une hausse de 11,78 %, selon les chiffres de l'Association des villes câblées (Avica), publiés mardi 10 juin.

■ **INTERNET : la Caisse des dépôts a mis en service** *Mercure*, le premier quotidien d'information destiné aux élus locaux sur Internet, alimenté par des dépêches de l'Agence France-Presse (AFP) sur la vie des régions. L'abonnement est de 250 francs par mois. La Caisse des dépôts, qui a investi près de 2 millions de francs dans ce projet, veut le rentabiliser grâce à la publicité qui sera commercialisée à partir de 1 200 abonnés.

■ **PRESSE : Elisabeth Schemla,** directrice adjointe de la rédaction de *L'Express* depuis avril 1996, quittera ses fonctions à la fin du mois de juin. Elle veut créer un hebdomadaire non généraliste, traitant des mutations de la société et de l'Europe.



هكذا من الاصل



# Une histoire d'os

*par Alain Rollat*

**ON CONNAISSAIT** la cour de ferme, la cour de récréation, la cour de service, la cour d'honneur, la cour des miracles, on connaît désormais la cour de cohabitation. Ce n'est pas une cour d'amour. C'est un pré carré qui se cultive à coups de serpette dans les palais de la République, de préférence sur les graviers de l'Elysée et de l'hôtel Matignon, chaque fois que la France est censée parler d'une seule voix. C'est un lieu scénique où cette voix supposée unique s'exprime par deux bouches différentes qui prennent en général un malin plaisir à être synchrones... dans la dissonance. Pour la plus grande joie des Français qui en redemandent à la télévision.

*La première représentation de la* nouvelle législature a eu lieu mardi après-midi en plein air. Le pensionnaire de la présidence, Jacques Chirac, a donné le ton. Il s'est avancé dans la cour élyséenne, au bas du perron, où l'attendait la caméra, et, là, sous l'oeil ravi d'un visiteur de marque, le premier ministre néerlandais, représentant du choeur de l'Union européenne, il a entonné mezza voce un solo digne du répertoire mitterrandien. C'est en effet François Mitterrand, son prédécesseur, qui expliquait à son orchestre que le summum de l'art cacophonique consiste à bannir le registre aigu quelle que soit l'œuvre à composer : *« Ne rien faire qui puisse être interprété comme une dispute sur les "os à ronger". »*

En l'occurrence, Maître Chirac tenait à reprendre la baguette après le couac provoqué la veille, à Luxembourg, par l'argentier de la troupe jospinienne, Dominique Strauss-Kahn. Il l'a fait de souveraine façon en susurrant d'une voix pateline, rue du Faubourg-Saint-Honoré, le grand air du *« Je t'aime, moi non plus... »*. Le contraire, autrement dit, du morceau choisi par le ténor socialiste, tout en ayant l'air d'abonder en son sens. Du pur Mitterrand : la France parle d'une seule voix, la mienne !

*Mais le* nouveau locataire de l'hôtel Matignon, Lionel Jospin, n'est pas un bleu. Il lui a aussitôt donné la réplique sur le même ton. On l'a vu s'avancer à la rencontre de son propre public, rue de Varenne, et, fixant à son tour la caméra, en présence du même premier ministre néerlandais, il s'est livré, en un clin d'oeil, *allegro*, à une plaisante reprise de *« Tout va très bien, madame la marquise... »*. Du pur Chirac opus 1986 : la France parle d'une seule voix, mais de ma bouche...

Cette ouverture en dyarchie mineure est prometteuse. Les experts en duo font pourtant la sourde oreille. Selon le critique de France 2, *« il n'y a pas eu d'accroc à la cohabitation »*. Son compère de TF 1 joue les blasés : seuls *« les amateurs de petites phrases voudront voir une fausse note »*, dit-il, là où il n'y a, de part et d'autre, qu'une interprétation classique. Leur collègue de France 3 se montre moins diplomate : *« Ce rappel à l'ordre est tout de même une première légère friction. »* On ne jettera pas la pierre à ces confrères : la cour de cohabitation est trop près de celle du roi Pétaud.

# Retour sur le conflit dans les Balkans

## Dans une soirée intitulée « Quelle paix pour la Bosnie ? », Arte revient sur la tragédie de l'ex-Yougoslavie avec deux films, un allemand, l'autre serbe, à ne pas manquer

**AU MOMENT** où la dernière guerre balkanique disparaît peu à peu de nos écrans, qu'elle occupa sans relâche pendant plus de quatre ans, Arte propose un regard original dans une Thema « Quelle paix pour la Bosnie ? ». Avec *Arrière-saison*, d'abord, un film allemand de Pepe Danquart et Mirjam Quinte sur Mostar. Cette ville n'a jamais suscité le même intérêt médiatique que Sarajevo parce que le drame qui s'y est déroulé démentait les théories simplistes. Pourtant, il illustrait particulièrement bien la véritable nature du conflit. Avec *Marble Ass*, ensuite, un film de Zelimir Zilnik sur les ravages sociopsychologiques de la guerre dans le camp serbe.




On entre dans *Arrière-saison* comme dans un livre, porté par un récit émouvant et intelligent. Tourné en noir et blanc (la photographie, superbe, est signée Michael Hammon), ce beau film documentaire, réalisé comme une fiction, s'ouvre sur une série de portraits et de cartes postales de Mostar, tournés entre l'été 1994 et l'été 1996. Ruines, immeubles éventrés, les stigmates de la guerre sont là, témoignant de l'inhumanité et de l'absurdité d'un conflit dont on ne livre pas la chronologie.

Rappelons donc que Mostar, autrefois pluriethnique, a connu deux guerres. La première, lorsque le déluge de feu et de fer s'abat en 1992 sur toute la Bosnie. Croates et Musulmans se battent côte à côte contre les Serbes. Ces derniers ont quitté la ville, mais Mostar préserve les apparences d'une *ville multiculturelle jusqu'au jour* où l'alliance croato-musulmane vole en éclats. Les Musulmans, chassés par leurs anciens alliés, défendent avec acharnement un réduit d'à peine quelques kilomètres carrés sur la rive est de la Neretva contre une armée croate *qui veut s'emparer de la ville tout* entière. Faute d'y être parvenus, les Croates détruiront le pont sur la Neretva, vieux de quatre siècles, et dresseront un mur invisible que Hans Koschnik, un Allemand nommé administrateur de la ville par l'Union européenne, tentera en vain de faire disparaître. *Arrière-saison* suit ses pas, montrant aussi bien la lâcheté de la communauté internationale que l'attitude *abjecte des Croates qui se battent* pour la partition ethnique de la Bosnie, espérant faire de Mostar la capitale de leur Etat purifié, avec les mêmes arguments fallacieux et les mêmes méthodes criminelles que les Serbes.

### FICTION SUBVERSIVE

A sa façon, *Marble Ass*, du réalisateur serbe Zelimir Zilnik, s'intéresse aussi aux gens plutôt qu'aux événements. Produit en 1995 par une radio antiguerre de Belgrade, *B 92*, ce film subversif mérite le détour. Provoquante, excessive à première vue, cette fiction risque de surprendre. Cru et violent, *Marble Ass* est à l'image d'une société où la glorification de la *guerre et de* la mort a bouleversé tous les repères. Mais cette peinture décapante des mœurs serbes d'aujourd'hui ne manque ni de tendresse ni de sincérité. A travers le personnage de Merlyn, Zilnik rend hommage à tous ceux qui, pour avoir rejeté la culture de la haine, du mensonge et de la violence, sont devenus des marginaux.

Le choix de ces deux films témoigne d'une volonté d'approche à contre-courant. Malheureusement, le débat qui suit, intitulé « Pressions et propagande, guerre des médias en ex-Yougoslavie », entretient une certaine confusion en dépit des bonnes intentions des organisateurs, *le service de l'information* d'Arte et Reporters sans frontières. La partie concernant le rôle crucial joué par les médias yougoslaves dans le déchaînement de la haine et le déclenchement du conflit est certes intéressante, mais la question posée d'entrée de jeu – *« Pourquoi de plus en plus de voix s'élèvent contre l'opinion majoritairement répandue selon laquelle les crimes commis sont essentiellement le fait des Serbes ? »* – méritait une réponse si on voulait vraiment se démarquer du révisionnisme en œuvre aujourd'hui.

*Florence Hartmann*

★ **Thema : « Quelle paix pour la Bosnie ? », Arte, *Jeudi 12 juin* à 20 h 45.**

**MERCREDI 11 JUIN**

## TF 1

**20.30**

**FOOTBALL**
France - Italie.
En direct du Parc des Princes (130 min). 3699643
*Après avoir fait bonne figure face au Brésil, les Tricolores se mesurent à la Squadra Azzurra, auteur d'un beau match nul face à ces mêmes Brésiliens (3-3).*

**22.40**

**COLUMBO**
Réaction négative.
Série d'Alf Kjellin, avec Peter Falk (100 min). 2546633
*Un photographe de renom fait habilement accuser un repris de justice du kidnapping de sa femme. Le célèbre lieutenant se laissera-t-il piéger ?...*

0.20 et 1.05, 1.45, 2.50, 3.25, 4.10, 4.50 TF 1 nuit.
0.35 Cas de divorce. Série.

1.15 et 1.55, 3.40, 4.20, 5.10 Histoires naturelles. Documentaire. 3.00 Les Grandes Espérances. Série. [9/12] (rediff.). 5.00 Musique. Concert (10 min).

## France 2

**20.55**

**UN AMOUR CLAIR OBSCUR**
Téléfilm de Jesus Gray, avec P. Rocard (105 min). 6404701
*Un adolescent perturbé, devenu aveugle à la suite d'un accident, voit sa vie transformée par l'arrivée d'une pensionnaire dans son institut spécialisé.*

**22.40**

**ÇA SE DISCUTE**
Magazine. Non-voyants, malvoyants : quelle vie sans vie ? (110 min). 2520695

0.30 Au bout du compte.
0.35 Journal, Météo.
0.50 Le Cercle de minuit. L'actualité de l'art (exposition César) (70 min). 4198724

2.05 Profession pilote. Documentaire. 2.35 Connaître l'Islam. Magazine (rediff.). 3.05 Source de vie. Magazine (rediff.). 3.50 Crocodile ballon. Documentaire. 4.05 24 heures d'info. Magazine. 4.15 Météo. 4.20 Chip et Charly. Les lingots de mamie Gold. 4.40 Pushing the limits. 5.10 Outremers.

## France 3

**20.50**

**LA MARCHE DU SIÈCLE**
Magazine présenté par Jean-Marie Cavada.
Passion collection : collectionneurs à la folie. Invités : Jean-Claude Dreyfus, Jean-Claude Baudot, Maurice Rheims, etc. (110 min). 807324

22.40 Journal, Météo.

**23.15**

**▶ UN SIÈCLE D'ÉCRIVAINS**
Documentaire de Paule Zajdermann.
Doris Lessing (50 min). 3532430

0.05 Cap'tain Café. Magazine présenté par Jean-Louis Foulquier. Invités : L'Affaire Luis Trio, Miossec, etc. (50 min). 1962980

1.00 La Grande Aventure de James Onedin. Feuilleton. L'épave. 1.50 Musique graffiti. Lolita Petrovskaïa, Masters 95 pianistes, dans Andante Spianato" et "Grande Polonaise", "Sonate Scarlatti" de Frédéric Chopin (20 min).

## Arte

**20.45**

**LES MERCREDIS DE L'HISTOIRE : TEMPS DE GUERRE**
Documentaire d'Alfred Behrens. [5/5] Vers la victoire, 1943-1945 (55 min). 2983053
*Dernier volet d'une série qui retrace la vie quotidienne de "ces temps de guerre" au travers de films d'amateurs tournés aux quatre coins de l'Europe.*

**21.40**

**CHRISTIAN ZACHARIAS**
Documentaire de Paul Smaczny.
Sur scène et en coulisses (60 min). 5615986

22.40 Erich Leinsdorf dirige Schönberg. Concert. *La symphonie de chambre nº 1 op. 9*, par l'Orchestre symphonique du Südwestfunk de *Baden Baden, dir. Erich Leinsdorf. Enregistré en* 1984 (25 min). 254237
23.05 Profil : Henri Cartier-Bresson, point d'interrogation. Documentaire de Sarah Moon et Robert Delpire (35 min). 9190053
23.40 La Lucarne : Passage nocturne. Téléfilm de Bill Viola (60 min). 7569343
0.40 Orage en mai ■ Film de Xaver Schwarzenberger (1987, v.o., rediff., 90 min). 7620638
2.10 Tracks. Magazine (30 min). 2691305

## M 6

**20.45**

**SOUHAITEZ-MOI BONNE CHANCE**
Téléfilm de Jérôme Boivin, avec Sandrine Dumas (105 min). 805017
*A trente-cinq ans, une femme qui n'a toujours pas trouvé l'âme sœur va-t-elle laisser passer le bonheur, toute à sa quête de l'homme idéal ?*

**22.30**

**LA JUSTICE DU MAL**
Téléfilm O de Bobby Roth, avec Robert Blake (105 min). 1229850
*Un inspecteur de la ville de Denver se lance sur la piste d'un assassin qui reconnaît dans une lettre retrouvée sur les lieux du crime avoir tué sa mère, sa femme et ses trois enfants.*

0.15 Secrets de femmes. Magazine □ (30 min). 28744
0.45 Best of pop rock.

1.50 Faites comme chez vous (rediff.). 2.35 Turbo (rediff.). 3.00 Coulisses : Patricia Kaas (rediff.). 3.25 Culture pub (rediff.). 3.55 Fréquenstar. Françoise Hardy (rediff.). 4.45 E = M 6 (30 min).

## Canal +

**21.00**

**JOHNNY MNEMONIC**
Film de Robert Longo, avec Keanu Reeves (1995, 95 min). 3976411
*En 2021, en Chine, des informations secrètes sont stockées dans le cerveau d'un « coursier » qui doit les convoyer aux Etats-Unis.*

22.35 Flash d'information.

**22.40**

**L'ÂGE DES POSSIBLES ■**
Film de Pascale Ferran, avec Anne Cantineau (1996, 99 min). 2538343

0.20 Trois vies et une seule mort ■ ■ Film de Raoul Ruiz (1995, 120 min). 3186883
2.55 Basket-ball NBA. En direct. Finale (5e manche) : Utah - Chicago (185 min). 52751947 *Chicago et Utah sont à égalité deux rencontres partout.*

## Radio

### France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. Myriam Tanant, metteur en scène [3/5].
20.30 Paroles sans frontière.
22.40 Nuits magnétiques. La cité interdite : Les usines de Boulogne-Billancourt. [2/4] Le chiffon rouge.

0.05 Du jour au lendemain. Giulia Sissa (*Le Plaisir et le Mal*). 0.48 Les Cinglés du music hall. 1.00

### France-Musique

20.30 Concert. Donné en direct de Manchester, par l'Orchestre philharmonique de la BBC, dir. Matthias Bamert : Œuvres de Korngold.
22.30 Musique pluriel. *Lignes d'incidence pour huit instruments et dispositif électronique*, de Jodlowski, par l'Electronique Sonus, l'Ensemble du CNSM de Lyon, dir. Daniel Kawka ; D'une pluie, la couleur pour flûte en ut, flûte de l'Inde Bansuri, *marimba et percussions*, de Naviner.
23.07 Musicales comédies. Kiss Me Kate, de George Sidney.

0.00 Jazz vivant. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

### Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. La Conversione di Clodoveo, Re di Francia - Oratorio (1715), de Caldara, par le Parlement de musique, dir. Martin Gester, Pascal Bertin (Clovis), Delphine Collot (Clothilde).

22.30 Les Soirées... (suite). 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.



### TV 5

20.00 Faut pas rêver. Invité : Didier Lockwood (France 3 du 6/6/97).
21.00 L'Hebdo. Magazine.
22.00 *Journal* (France 2).
22.35 Savoir plus santé. Magazine.
23.30 Bon baisers d'Amérique. Magazine.
0.30 Soir 3 (France 3, 30 min).

### Planète

20.35 Le Roi, la Vache et le Bananier. Chronique d'un retour au royaume de Ngweshe.
21.35 Des hommes dans la tourmente. [5/52]. Mitchell versus la tradition militaire.
22.00 *Vol au-dessus* des mers. [10/11]. Viking, la machine à tout faire.
22.55 Highgrove House. Le royaume de la nature.
23.45 Rue de l'abondance. Les nouveaux Belges.

### Animaux

21.00 *Le Monde* sauvage. A la poursuite du renard.
21.30 et 0.30 Flipper le dauphin.
22.00 Regards sur la nature. Du Canada au Serengeti.
23.00 Cheval mon ami. Crépuscule de Camargue.
23.30 Collection documentaire.

### Paris Première

20.00 et 23.20 20 h Paris Première. Invitée : Charlotte Rampling.
21.00 Paris modes.
21.55 Le J.T.S. Magazine.
22.25 ▶ Les Motifs de Fernand Léger. D'Alain Bergala.

### France Supervision

20.30 Cap'tain Café. Invités : Louis Chédid ; La Baronne ; Dan Bigras ; Le groupe Neg Marron.
21.25 Krzysztof Penderecki. Concert enregistré à Francfort (70 min). 31331237
22.35 Edgar Winter. Concert enregistré à Genève (90 min). 85243463
0.05 L'Elixir d'amour. Opéra en deux actes de Gaetano Donizetti. Enregistré à l'opéra de Lyon en 1996. Solistes : Roberto Alagna, Angela Gheorghiu (125 min). 30594638

### Ciné Cinéfil

20.30 Les Conspiratrices ■ *Film de Ralph Thomas* (1960, N., v.o., 110 min). 5868275
22.20 Laura ■ ■ Film d'Otto Preminger (1944, N., 85 min). 97303817
23.45 Breakfast for Two ■ Film d'Alfred Santell *(1937, N., v.o., 70 min).* 71820633

### Ciné Cinémas

20.30 Coldblooded Film de M. Wallace Wolodarsky (1995, 90 min). 5509052
22.00 Loulou Graffiti Film de Christian Lejalé (1991, 95 min). 5280817
23.35 Ciné Cinécourts.

### Festival

20.30 La Rançon du chien. Téléfilm de Peter Kassovitz (100 min). 10536988
22.10 Le Gorille sans cravate. *Téléfilm de Peter Patzak* (90 min). 49545481
23.40 Hôtel de police. Téléfilm de Marion Sarraut, avec Maria Blanco [3/8] (50 min). 44456527

### Série Club

20.40 Le Club. Magazine.
20.45 Caraïbes offshore.
21.35 et 1.30 Rancune tenace. Feuilleton [13/17].
22.30 Alfred Hitchcock présente. Le cabriolet jaune.
23.00 L'Age de cristal. Les collecteurs.
23.45 Lou Grant. La déchéance.
1.00 Espionne et tais-toi. Flamiche-en-Barzac (30 min).

### Canal Jimmy

20.30 Star Trek : la nouvelle génération.
21.15 Vélo. Magazine.
21.45 *Mister Gun.*
22.20 Seinfeld.
22.45 Spin City. La roue tourne (v.o.).
23.10 Absolutely Fabulous. Leur dernier délire (v.o.).
23.55 Friends (3e saison). *The One Where Chandler Can't Remember Which Sister* (v.o.). The One With All The Jalousy (v.o.).

### Disney Channel

20.10 Sports. Magazine.
21.00 La Fille de l'équipe.
21.30 Les Seigneurs des animaux. La légende de l'homme-loutre.
22.00 La Belle Anglaise. On ne peut rien.
22.55 *La Courte Echelle.* Le complot.
23.25 Animalement vôtre (30 min).

### Téva

20.30 et 23.30 Téva interview.
20.55 La Demoiselle de Russie. De Gérard Rougeron et Françoise Levie.
22.00 Téva débat. Magazine.
22.30 Murphy Brown. Héros d'un jour.
23.00 Téva vie pratique.

### Eurosport

15.00 et 23.30 Tennis. En direct. Tournoi messieurs du Queen's. 3e jour (300 min). 13418843
20.00 *Tir à l'arc.* Internationaux de France.
21.30 Wheelies. Magazine.
22.00 Tennis. En différé. Tournoi messieurs de Halle (Allemagne) (90 min).

### Voyage

20.00 et 23.30 Suivez le guide.
22.00 Blue Ocean. Ballongololah.
22.30 L'Heure de partir. Magazine (55 min).

### Muzzik

19.40 David Oïstrakh joue Brahms. Concert enregistré à Moscou, en 1972 (35 min). 501054740
20.15 Les Instantanés de la danse. Magazine.
20.30 Le Journal de Muzzik.
21.00 Portrait de Maurice Béjart le temps d'un ballet. De François Reichenbach.
22.35 Dame Joan Sutherland et Marilyn Horne. Concert enregistré à l'opéra de Sydney (145 min). 508896492
1.00 Joshua Redman Quartet. Concert enregistré à Bruxelles (105 min). 504049657

## Chaînes d'information

### CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 22.00, 2.00 World News. 21.00 IMPACT/Larry King Live. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 1.30 Moneyline. 2.15 American Edition.

### Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15, 19.45, 20.15, 20.45, 21.45, 22.45 Economia. 19.20, 20.20, 21.20, 22.20 Analysis. 19.39, 20.09, 20.39, 21.09, 21.39, 22.09, 22.39, 23.09 Europa. 19.50, 20.50, 21.50, 22.50 Sport. 23.15, 0.15, 1.15 No Comment. 23.45 Alice 0.45 Artissimo. 1.45 Visa.

### LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.16 Guillaume Durand. 20.13 et 20.45 Le 18-21. 20.30 et 22.30 Le Grand Journal. 21.10 et 22.12 Le Journal du Monde. 21.17 et 22.19, 22.44 Journal de l'Economie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 0.15 Le Débat.

**Signification des symboles :**
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.



dans les Balkans



# « The Lancet » rompt en visière

## Le prestigieux hebdomadaire médical britannique prend une position morale en condamnant les pratiques d'une multinationale de l'industrie pharmaceutique et manifeste ainsi son indépendance

**L'USAGE**, plus que l'éthique, veut que les revues médicales ne soient jamais très critiques vis-à-vis de l'industrie pharmaceutique en raison d'objectifs *a priori* associés au fait que ces revues trouvent généralement dans cette industrie la quasi-totalité de leurs indispensables ressources publicitaires.

*The Lancet*, le plus prestigieux, avec *The New England Journal of Medicine*, des hebdomadaires médicaux d'audience internationale et de langue anglaise, ne craint pourtant pas, dans sa dernière livraison datée du 7 juin, de rompre avec cette habitude. Dans un éditorial d'une virulence inhabituelle, la direction de la rédaction du *Lancet*, basée dans le très chic Bedford Square de Londres, donne avec hauteur une leçon de morale, solennelle et exemplaire.

L'affaire trouve son origine dans un important essai médicamenteux concernant le cancer de l'ovaire, affection grave et souvent mortelle. La dernière des expérimentations en cours cherchait à établir si une molécule commercialisée par la multinationale américaine Bristol-Myers Squibb (le paclitaxel, ou Taxol) est ou non plus efficace que le traitement dit « de référence », habituellement prescrit chez les femmes atteintes de cette affection maligne. Il s'agit ici d'un travail d'équipe conduit à l'échelon international auprès de plus de mille deux cents femmes souffrant d'une forme avancée de cette lésion ovarienne.

Au vu des premiers résultats, les services de Bristol-Myers Squibb avaient clairement laissé comprendre que l'affaire était entendue. Le message avait été publiquement délivré, fin mai, à Denver

THE LANCET

(Colorado), dans le cadre du congrès annuel de la société américaine d'oncologie clinique. *The Lancet* rapporte notamment que Tony Hooper, l'un des responsables de Bristol-Myers Squibb, avait alors *déclaré que l'essai comparatif en* cours concluait, sans ambiguïté aucune, à une plus grande efficacité du Taxol. Mieux, selon lui, les derniers résultats de l'essai en cours devaient impérativement conduire à la promotion commerciale de la molécule de sa firme.

C'était aller un peu vite en besogne. Il y a quelques jours, rapporte encore *The Lancet*, le comité des experts indépendants chargé de l'organisation et de l'évaluation de cet essai a, au vu de l'ensemble des résultats disponibles, conclu que rien ne justifiait l'arrêt de cette expérimentation qui devait, menée à son terme, inclure au total deux mille femmes, de manière à pouvoir véritablement obtenir un résultat significatif. Pour l'hebdomadaire, il est clair que l'initiative de Bristol-Myers Squibb est contraire à l'éthique et à l'intérêt des malades. *Plus généralement The Lancet* dénonce l'« *inacceptable* » système *des relations publiques de l'industrie* pharmaceutique, les voyages tous frais payés et les réceptions au champagne qui trop souvent accompagnent l'« information » sur le médicament et font de la presse d'information générale un outil de pression sur les prescripteurs et les autorités sanitaires.

« *Certains employés de l'industrie pharmaceutique ont peut-être besoin de quelques petites leçons de savoir-vivre* », conclut *The Lancet*, qui rappelle que deux règles, dans ce domaine, doivent être respectées. La première concerne la protection d'une recherche clinique de qualité. La seconde est la défense du droit qu'ont les patients aux résultats fiables, complets et non biaisés des essais médicamenteux auxquels une partie d'entre eux participent.

***Jean-Yves Nau***

## EN VUE

■ Un fleuriste de Thann vient de porter plainte contre des lycéens de la ville, qui, passionnés d'informatique, avaient scannérisé, repiqué sur disquettes et reproduit sur un excellent papier, fourni par l'Internet, une vingtaine de faux billets. La veille de la fête des mères, un jeune « complice » avait écoulé chez le commerçant un **« Gustave Eiffel »**, « *particulièrement réussi* » selon les enquêteurs, pour offrir 200 francs de roses à sa maman.

■ Lundi 9 juin, à Riga, en Lettonie, un mari furieux contre sa femme s'empare, pour on ne sait quelle raison, d'une grenade qu'il jette dans la cour de son immeuble. Son fidèle chien de garde, trop bien dressé, se précipite pour attraper l'objet et le rapporter à son maître, mais sa chaîne le retient. La grenade explose dans la gueule de l'animal. L'homme, honteux et confus, a pris la fuite.

■ Après la publication d'un rapport américain accusant la Suisse d'avoir profité de sa neutralité pour recycler l'or pillé par les nazis, la Confédération vient d'engager (après une période d'essai) deux sociétés de relations publiques pour rectifier son image. « *Nous adoptons les méthodes en vigueur aux Etats-Unis* », a commenté **Flavio Cotti**, ministre helvétique des affaires étrangères.

■ **La duchesse d'York** annonce qu'elle envoie ses vieux vêtements, jeans, tee-shirts, jupes et corsages aux pauvres d'Europe, notamment de Pologne et de Serbie. « *Fergie* » ne sait que faire de ses robes de soirée qui l'encombrent et qu'elle « *ne peut plus voir, même en photo* », dit-elle.

## REVUE DE PRESSE

**BFM**
*Philippe Alexandre*

■ Allons ! Ne nous faisons pas meilleurs que nous sommes : en voyant Jacques Chirac s'approcher des caméras, devant les marches de l'Elysée où il venait de recevoir le premier ministre social-démocrate hollandais, Wim Kok, un Européen sans scepticisme, nous nous sommes pris d'une gourmandise un peu sadique en nous attendant à un premier accroc dans la cohabitation. En fait, en observant à la loupe les déclarations de MM. Chirac et Jospin, on s'est aperçu que la synthèse ne poserait pas de problème entre l'espoir du président de la République de voir signer le pacte de stabilité la semaine prochaine à Amsterdam et la volonté du premier ministre d'y ajouter un chapitre social.

**EUROPE 1**
*Alain Duhamel*

■ Le changement de ton et de méthode sur Renault s'explique évidemment en partie avec le changement de majorité. L'Etat reste principal actionnaire de Renault avec 46 %. Lionel Jospin s'était élevé avec véhémence contre la décision de fermeture du site de Vilvorde. Il avait même, étant dans l'opposition, participé à une manifestation de protestation. Il démontre un grand souci de marquer par une série de gestes symboliques – régularisation des sans-papiers manifestement intégrés, pacte de stabilité, arrêt de chantiers contestés par les écologistes – que le changement ne doit pas tarder. Renault en tient compte.

**LA CHAÎNE INFO**
*Pierre-Luc Séguillon*

■ Le président contre son premier ministre soulignant ses prérogatives constitutionnelles lorsqu'il s'agit de négocier ou de ratifier son traité. Il se pose en garant de la parole donnée. Mais Jacques Chirac couvre aussi son premier ministre en reprenant à son compte le souci qu'a ce dernier de voir l'Europe se donner une dimension sociale et se montrer capable de coordonner les politiques nationales de l'emploi. Enfin, Jacques Chirac contourne Lionel Jospin en se faisant plus royaliste que le roi et plus social que le premier ministre. En l'occurrence, il fait tout simplement de la politique ; il saisit l'occasion qui lui est offerte de cultiver l'opinion dans le sens du poil et de se la concilier.

**LIBÉRATION**
*Laurent Joffrin*

■ De l'art de tenir ses promesses sans casser les assiettes. Depuis son entrée en fonction, le gouvernement s'exerce à cet exercice neuf dans la vie politique française de ces dernières années : respecter les engagements de campagne. Quoi qu'en disent les faux réalistes, il n'y a pas d'autre solution. Avant de s'attaquer aux dossiers les plus difficiles, le gouvernement Jospin doit satisfaire un préalable sans lequel toute son action serait obérée : commencer de réhabiliter la politique en rétablissant le lien entre le dire et le faire. Car il y a autant de méfiance que d'espérance dans le soutien prudent que l'opinion apporte à la nouvelle équipe.

JEUDI 12 JUIN

## TF 1

16.30 Dingue de toi. Série.
17.05 Melrose Place. Feuilleton. Victimes.
18.00 Les Vacances de l'amour. Série. [2/2] L'étrangère.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.40 Météo.
20.00 Journal, L'image du jour, Le résultat des courses.

**20.45**

**LE JUGE EST UNE FEMME**
Drôle de jeu. Téléfilm de Daniel Vigne, avec Florence Pernel (100 min). 859299
*Le juge Larrieu prend très à cœur son enquête lorsque son ancien prof de philo est accusé de meurtre...*

**22.25**

**FAMILLE, JE VOUS AIME**
Magazine présenté par Isabelle Quenin. Invitée : Isabelle Juppé (100 min). 2075831
0.05 Les Rendez-vous de l'entreprise. (30 min). 83481
0.35 et 1.15, 1.55, 2.35, 3.30, 4.15, 4.55 TF 1 nuit.
0.45 Cas de divorce. Série (rediff.).
1.30 et 2.45, 3.45, 4.25, 5.10 Histoires naturelles. Documentaire. 2.10 Les Grandes Espérances. Série. [10/12] 5.05 Musique. Concert (5 min).

## France 2

17.10 Le Prince de Bel Air. Série. Sauve qui peut.
17.35 Les Années collège. Série.
18.10 Seconde B. Série.
18.40 Qui est qui ? Jeu.
19.25 Studio Gabriel. Invités : Dany Boon, Dieudonné.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, A cheval !, Météo, Point route.

**20.50**

**ENVOYÉ SPÉCIAL**
Présenté par B. Benyamin. Russie : les nouveaux goulags ; La ville à vélo ; Paroles de routiers ; *Post-scriptum : Falgue tueuse* (rediffusion du 25 juin 1992) ; (130 min). 54151015
23.00 Expression directe. Magazine. UPA.

**23.10**

**TARATATA**
Divertissement présenté par Alexandra Kazan. Best of des duos (75 min). 3873367
0.25 Au bout du compte.
0.30 Journal, Bourse, Météo.
0.45 Le Cercle de minuit. *Magazine.* En collaboration avec "Courrier International" (70 min). 6831787
2.00 *15 ans l'aventure. Documentaire.* 2.55 Patagonie Force 10. Documentaire. 3.45 Paul-Emile Victor : retour vers le futur. Documentaire. 4.15 24 heures d'info. 4.25 Météo. 4.30 Little Karim. Documentaire. 5.15 Chip et Charly. *La panthera rap rock* (35 min).

## France 3

17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 et 1.38 Un livre, un jour. *Jean Nouvel*, d'Olivier Boissière.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 Météo.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

**20.50**

**QUAND LES AIGLES ATTAQUENT ■**
*Film de Brian G. Hutton*, avec Richard Burton (1968, 155 min). 88618638
*Du cinéma d'action spectaculaire.*
23.25 Journal, Météo.

**23.55**

**QU'EST-CE QU'ELLE DIT ZAZIE ?**
Magazine proposé par Jean-Michel Mariou. Tardi-Daeninckx, Charles Bukowski, Tonino Benacquista, Bibliothèque privée : Théodore Monod fait découvrir les trésors de sa bibliothèque, Polac plus : Michel Polac rencontre l'écrivain James Lord pour son livre *Giacometti* (50 min). 143015
0.45 Saga-Cités. Magazine.
*1.10 Espace francophone.* 1.45 La Grande Aventure de James Onedin. Feuilleton. 2.30 Musique graffiti. Magazine. L'Orchestre de Bretagne dirigé par C. Schnitzler dans Ouverture de "La Fille de madame Angot" de C. Lecocq, et Ouverture de "La Mascotte" d'Audran (15 min).

## La Cinquième

18.25 Le Monde des animaux.

## Arte

19.00 Collection Hollywood 1950. Série.
19.30 7 1/2. Magazine. Les Verts à l'Assemblée Nationale ; Les produits culte : la Vespa.
20.00 L'Histoire vue à travers la peinture. Documentaire. [1/3] Des Turcs, de la peste et de la vie monastique (30 min). 8164
20.30 8 1/2 Journal.

**20.45**

**SOIRÉE THÉMATIQUE : QUELLE PAIX POUR LA BOSNIE ?**
● Lire page 32.
20.55 Arrière-saison. Documentaire de Pepe Danquart et Mirjam Quinte (125 min). 6609164
*Deux guerres civiles en trois ans (1992-1994) ont laissé exangue la ville historique de Mostar. L'accord signé le 18 mars 1994 à Washington par les représentants des populations croates et musulmanes n'a pas été suffisant pour fédérer des communautés qui vivent encore confinées chacune dans leur zone.*
23.00 Marble Ass ■ Film de Zelimir Zilnik, avec Vjeran Miladinovic (1995, v.o., 85 min). 867763
*Dans Belgrade en guerre, deux travestis qui se prostituent aux soldats (le titre qui se traduit par « cul de marbre » est explicite) prennent fait et cause en faveur de la paix.*
0.25 Pressions et propagande. Guerre des médias en ex-Yougoslavie. Débat animé par Sabine Rollberg. *Invités : Radomir Diklic, Zlatko Dizdarevic*, Zrinka Vrabec-Mojzes, Hanspeter Born, Catherine Humblot (60 min). 8252058
1.25 Europe, réveille-toi. Documentaire (60 min). 1747706
2.25 Cartoon Factory (30 min).

## M 6

18.00 Highlander. Série. *Froide revanche.*
18.55 Le Magicien. Série. Le téléphone sans fil.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille. Série. Les jeux vidéos rendent fous.
20.35 Passé simple. Magazine. 1809, le Baccalauréat.

**20.45**

**LE GENDARME DE SAINT-TROPEZ**
Film de Jean Girault, avec Louis De Funès (1964, 105 min). 584473
*Le nouveau chef de la brigade de gendarmerie de Saint-Tropez est pris dans d'extravagantes aventures.*

**22.30**

**LE SYNDROME DE LA PLEINE LUNE**
Téléfilm △ de Bill Craine, avec David Carradine, Craig Wasson (95 min). 1225034
*Un inspecteur de police aux méthodes peu orthodoxes tente de mettre fin aux agissements d'un psychopathe meurtrier.*
0.05 Le Baroudeur. Série O. Yakusa connection.
1.00 Best of trash.
2.05 E = M 6 (rediff.). 2.30 Jazz 6 (rediff.). 3.30 Hot forme (rediff.). 3.55 Faites comme chez vous (rediff.). 4.40 Les Derniers Plongeurs d'éponges. Documentaire. 5.15 Mister Biz (rediff., 25 min).

## Canal +

17.05 Basket-Ball NBA. Finale (5[e] match) : Utah-Chicago.
17.55 Barbe-Rouge.
● *Le Monde* daté mardi 10.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.35 Nulle part ailleurs. Invité : Tcheky Karyo.
20.30 Le Journal du cinéma.

**20.35**

**DES NOUVELLES DU BON DIEU ■**
Film de Didier Le Pêcheur (1996, 95 min). 918675
*A bord de leur taxi, un homme, Nord, une femme, Evangile, se demandent s'ils ne sont pas des héros de roman.*
22.10 Flash d'information.

**22.20**

**MORTAL KOMBAT**
Film de Paul Anderson, avec Christophe Lambert (1995, v.o., 99 min). 7995218
*Un jeune Chinois champion d'arts martiaux, un acteur de cinéma d'action et une femme agent des forces spéciales, reçoivent un enseignement qui doit leur permettre de vaincre, au tournoi du « Mortal Kombat », la créature d'un sorcier.*
0.00 Golf. US Open (1[re] journée).
1.30 Les Griffes de la nuit ■ Film de Wes Craven (1984, v.o., 90 min). 6834394

## Radio

### France-Culture

20.30 Lieux de mémoire. Port-Royal et Pascal, Charenton et Sade.
21.32 Fiction : Le Théâtre des poètes. La Roussalka ; Conte du pêcheur et du poissillon, de Pouchkine.
22.40 Nuits magnétiques. La cité interdite : Les usines de Boulogne-Billancourt. [3/4] Le chant des survivants.
0.05 Du jour au lendemain. Marc Augé (*La Guerre des rêves*). 0.48 Les Cinglés du music hall. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). *Les études en prison* ; 1.46, Zoran Music ; 2.05, Tex Avery ; 3.28, Daniel Pennac (*Monsieur Malaussène*) ; 3.57, Le Bon Plaisir de Lucie et Raymond Aubrac.

### France-Musique

20.00 Concert. Donné le 26 avril, au Bridgewater Hall de Manchester, par l'Orchestre philharmonique de la BBC, dir. Richard Hickox : Youthful Suite (Northern March, Rustic Dance), de Grainger ; Concerto pour piano et orchestre n° 3, de Rachmaninov, Nikolaï Demidenko, piano ; Country Gardens, de Grainger ; Hassan Suite, de Delius ; The Warriors, de Grainger.
22.30 Musique pluriel. Les jeunes compositeurs de l'IRCAM.
23.07 Histoire de disques.
0.00 Tapage nocturne. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

### Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Les étés de Brahms à Bad Ischl.
22.25 Les Soirées... (suite). 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

## TV 5

20.00 Clair de femme ■ Film de Constantin Costa-Gavras (1979, 100 min). 83865034
21.40 La Méprise. Court métrage de Philippe Elhem.
22.00 Journal (France 2).
22.35 C'est à suivre. Magazine.
0.00 Courants d'Art. Magazine.
0.30 Soir 3 (France 3).

## Planète

20.35 Au bord de la mort. [1/4].
22.20 Everest : Le Pèlerinage des vainqueurs.
23.15 Le Roi, la Vache et le Bananier. Chronique d'un retour au royaume de Ngweshe.
0.15 Des hommes dans la tourmente. [5/32]. Mitchell versus la tradition militaire.

## Animaux

20.30 Wild South. Les îles Snares : *don de la mer.*
21.00 Le Monde sauvage. Les perdants.
21.30 Flipper le dauphin. Le raton laveur qui est venu dîner.
22.00 Le Monde de la nature. Okavango, les trésors du Kalahari.
23.00 La Colline qui marche.

## Paris Première

20.00 et 23.25 20 h Paris Première.
21.00 Panique à l'hôtel Film de William A. Seiter (1938, N., v.o., 80 min). 55951763
22.20 Le J.T.S. Magazine.
22.50 Mendelssohn. Concert enregistré à Munich en 1992 (35 min). 49034909
0.25 Le Gai Savoir. Magazine.

## France Supervision

20.30 Je rêve (mais peut-être pas). Pièce de théâtre de Luigi Pirandello. Avec Geneviève Casile, François Chaumette (30 min). 74532102
21.00 L'Etau. Pièce de théâtre de Luigi Pirandello. Mise en scène de Jean-Louis Benoit. Avec Sylvia Bergé, Marcel Bozonnet (45 min). 86593676
21.45 Malavoi au Bataclan.
22.35 Le Pont de Remagen ■ ■ Film de John Guillermin (1969, 115 min). 83894251

## Ciné Cinéfil

*20.30 Club de femmes* ■ Film de Jacques Deval (1936, N., 95 min). 5236096
22.05 Jamais le dimanche ■ Film de Jules Dassin (1960, N., 90 min). 2561473

## Ciné Cinémas

20.30 Les Affameurs ■ ■ Film d'Anthony Mann (1952, 90 min). 5576725
22.00 Au revoir les enfants ■ ■ ■ Film de Louis Malle (1987, 105 min). 5251305
23.45 Miller's Crossing ■ ■ ■ Film de Joel et Ethan Coen (1990, 115 min). 25632183

## Festival

20.30 et 21.25 La Fin du marquisat d'Aurel. Téléfilm de Guy Lessertisseur, avec Pierre Vaneck. [1/4] (55 min). 99080164
*22.25* Lorna Doone. Téléfilm d'Andrew Grieve, avec Clive Owen, Sean Bean (95 min). 26882183

## Série Club

20.15 L'Ile aux naufragés. High Man on the Totem Pole.
*20.40 Le Club.* Magazine.
20.45 Les Incorruptibles, le retour. Le fantôme.
21.35 Rancune tenace. Feuilleton [14/17].
22.30 Alfred Hitchcock présente. Lune de miel.
23.00 Caraïbes offshore. Kelly et le prince charmant.
23.45 Lou Grant. L'agonie.
0.40 Thérèse Humbert. Il y a de bons mariages, il n'y en pas de délicieux (60 min).

## Canal Jimmy

20.35 Absolute Beginners ■ Film de Julien Temple (1986, 105 min). 83157367
22.20 Chronique de la route.
22.25 Une nuit sur Terre Film de Jim Jarmusch (1991, v.o., 120 min). 28900928

## Disney Channel

20.10 Un vrai petit génie. Rien ne va plus.
20.55 SOS fantômes.
21.20 Les Twist II. Opale ô désespoir.
21.45 Les Envahisseurs. Le mur de crystal.
22.40 Les Monstres. Vive les affaires.

## Téva

20.55 Au fil de la vie ■ ■ Film de Gary Marshall (1988, 120 min). 500337763
22.55 Murphy Brown. La révolte.
23.15 Téva vie pratique.

## Eurosport

15.00 et 23.30 Tennis. En direct. Tournoi messieurs du Queen's (4[e] jour, 300 min). 47713855
20.00 Athlétisme. En direct. Meeting de Turku (Finlande, 120 min). 121183
22.00 Tennis. En différé. Tournoi messieurs de Halle (Allemagne, 4[e] jour).

## Voyage

19.00 Aux 4 coins du monde : Caraïbes.
19.55 et 23.25 Les Clés du luxe. Magazine.
20.00 et 23.30 Suivez le guide.
22.00 Blue Ocean. Les îles Fidji.
22.30 L'Heure de partir. Magazine (55 min).

## Muzzik

19.15 A la recherche de Rosamunde.
20.00 Stars espagnoles de l'opéra. Vicente Sardinero.
21.00 Zarzuela : La Verbena *de la Paloma.* Opérette de Ricardo de la Vega (75 min). 502255589
22.15 Solo Tango.
*23.10* Tropical Beat. Concert enregistré au Festival de Jazz de Montreux en 1992 (65 min). 503899305
0.15 Casadesus et Francescatti jouent Beethoven. Concert enregistré en 1970 (65 min). 508137706
1.20 *Lakmé.* Opéra en trois actes de Léo Delibes. Enregistré à l'opéra de Sydney en 1976 (155 min). 519129232

## Chaînes d'information

### CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 22.00, 2.00 World News. 21.00 IMPACT/Larry King Live. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 1.30 Moneyline. 2.15 American Edition.

### Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15, 19.45, 20.15, 20.45, 21.45, 22.45 *Economia.* 19.20, 20.20, 21.20, 22.20 Analysis. 19.39, 20.09, 20.39, 21.09, 21.39, 22.09, 22.39, 23.09 Europa. 19.50, 20.50, 21.50, 22.50 Sport. 23.15, 0.15, 1.15 No Comment. 23.45 Style. 0.45 Visa. 1.45 Odeon.

### LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.16 Guillaume Durand. 20.13 et 20.45 *Le 18-21.* 20.30 et 22.30 Le Grand Journal. 21.10 et 22.12 Le Journal du Monde. 21.17 et 22.19, 22.44 Journal de l'Economie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 0.15 Le Débat.

**LES CODES DU CSA**

O Accord parental souhaitable.
△ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

## Les films sur les chaînes européennes

### RTBF 1

22.10 Katia Ismailova. Film de Valeri Todorovski (1993, v.o., 95 min). Avec Ingeborga Dapounkaite, Vladimir Machkov. *Drame.*

### RTL 9

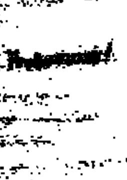
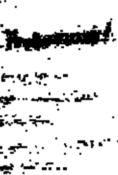
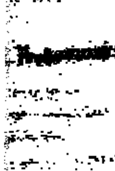
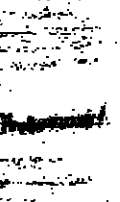
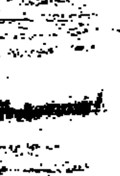
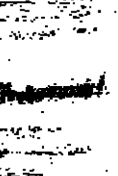
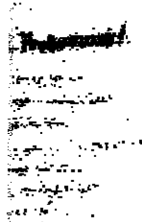
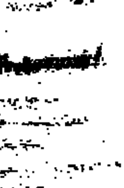
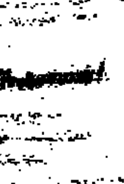
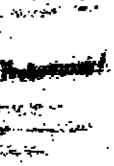
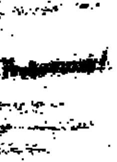
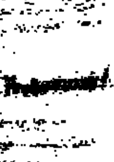
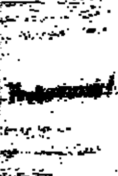
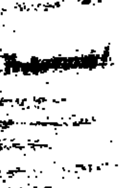
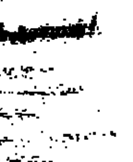
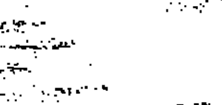
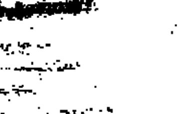
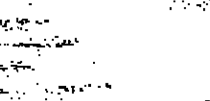
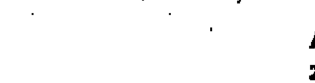
20.30 La Symphonie des héros. Film de Ralph Nelson (1968, 105 min). Avec Charlton Heston. *Drame.*
22.15 Flics de choc. Film de Jean-Pierre Desagnat (1983, 100 min). Avec Pierre Massimi. *Policier.*
23.55 Boudu sauvé des eaux. Film de Jean Renoir (1932, N., 85 min). Avec Michel Simon. *Comédie satirique.*
1.20 *Si tous les gars du monde.* Film de Christian-Jaque (1956, N., 110 min). *Drame.*

### TMC

20.35 La Chatte sur un toit brûlant. Film de Richard Brooks (1958, 110 min). Avec Elizabeth Taylor. *Drame.*

**Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble et du satellite sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.**

**Signification des symboles :**
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde
JEUDI 12 JUIN 1997

## Les tourments du Chef

*par Pierre Georges*

**LE GRAVE**, le grand, le seul débat qui vaille n'est pas européen. Il est mondial et national. Il est rond. Il est féroce. Il est rituel. Il est grave. Il est sans fin, ni limites.

Dans un an, moins un jour, la Coupe du monde. Chez nous, en France, à domicile, sous nos fenêtres, *pour ainsi dire à la maison*. Dans un an, football unique, unique football, monnaie commune. France contre Monde. C'est du sérieux cela, du tangible, du factuel. Plus compréhensible au commun des mortels que le pacte de stabilité ou les critères de convergence.

*L'heure est grave. La situation* ne l'est pas moins. La preuve, ce mercredi matin, la « une » au clairon de *l'Equipe*. *« Debout les gars ! »*. Debout en effet, les petits gars ! Plus qu'une année pour cirer vos adidas de campagne, astiquer vos bandes molletières modèle 98, et fourbir vos chassepots. On les aura !

Le football n'est pas la guerre. Mais pas la paix, non plus. Il vagabonde dans un vocabulaire de tranchées, entre bleu horizon et bleu de France. Il erre dans d'âpres et coutumiers débats stratégiques, entre tenants de l'attaque à outrance et fervents du football Maginot. Il s'égare, notamment au comptoir du café du commerce, dans d'étranges exercices bachiques et considérations tactiques sur l'état et le moral des troupes, les revues d'effectifs, les qualités des appelés et réservistes.

A la tête de tout cela, un homme. Le brave général Jacquet, Aimé de son prénom. Sélectionneur unique, pensée unique. Un brave, ce Jacquet, formé à l'école stéphanoise, de la pelouse et du résultat, mais avec bien du souci. Obligé en permanence de défendre son territoire, ses prérogatives et ses choix. Aimé Jacquet, depuis quelques semaines, ne cesse de répéter *« je suis le chef »*. Ce qui n'est jamais très bon signe pour un chef ainsi contraint de pratiquer le comique d'autorité.

*« Je suis le chef et je décide ! »*. Ce postulat posé, reste donc à décider. Et c'est là, si l'on a bien compris et lu les exégètes de la pensée du chef, que cela se gâte un peu. Le chef a du souci. Il a une solide défense et point d'attaque. Ce qui le met en position difficile, dans l'art guerrier et *idéal du football total*.

Le chef, qui ne déteste pas les formules imagées, déplore un manque évident de *« forces de percussion »*. Que voulez-vous faire, en effet, sans percuteur, ni percussion, ni pénétration contre les hordes cuirassées ? Hélas ! plus il teste, pauvre Aimé, moins cela percute. Et moins cela percute, plus il teste.

Ah ! funeste situation du chef unique au pouvoir sans partage et tourment sans fin ! Il ne faut pas l'envier. Ses revues d'effectifs virent au constat de carence. Et tout l'art du football consistant, au final, à marquer un but de plus que l'adversité, on imagine en quelle perplexité intense et désarroi immense se trouve le stratège des impuissances.

Heureusement, il reste au brave Aimé trois cent soixante quatre jours pour bâtir l'offensive *armada, détecter et forger* les forces de la percussion. Tous les espoirs sont permis. Toutes les audaces sont autorisées, voire conseillées, dès lors qu'un nouvel élan s'impose qui transcendera tous les courants bleu de France : ni gauche, ni droite, but !

■ **PÉDOPHILIE : l'éducation nationale** sera *« aux côtés des enfants et des familles »*, dans les affaires de pédophilie, a déclaré Ségolène Royal, ministre délégué à l'éducation nationale, mercredi 11 juin sur Europe 1. *« Il faut que la parole des enfants soit entendue, qu'ils soient crus »*, a ajouté madame le ministre.

Tirage du *Monde* daté mercredi 11 juin 1997 : 507 106 exemplaires 3

# Objet de quatre instructions judiciaires, la banque Rivaud est mise en examen

### La nouvelle direction se constitue partie civile

**DÉCIDÉMENT**, la banque Rivaud intéresse la justice. Depuis fin mai, l'institution qui a abrité le compte du RPR est mise en examen pour escroquerie. *Le nouveau code* pénal, en vigueur depuis le 1er mars 1994, permet d'invoquer la responsabilité pénale d'une personne morale. Le juge parisien Roger Ribault n'a pas hésité à utiliser ces nouvelles dispositions pour la banque Rivaud, selon *Le Canard enchaîné* du 11 juin. Il a également mis en *examen son ancien directeur général*, Bertrand de Bufféven.

A l'origine de cette nouvelle affaire, une plainte de la femme d'un client de Rivaud. Celle ci affirme que la signature, qui apparaît en son nom sur l'acte de caution destiné à garantir un prêt de 3 millions de francs consenti à son mari en *1993, n'est pas la sienne. Selon* l'hebdomadaire, la caution avait en fait été signée par un coursier de la maison, en échange d'une boîte de cigares. Ce coursier aurait avoué au juge avoir à plusieurs reprises signé des cautions bidons. Derrière ces *manipulations étranges*, le juge suspecte, d'après nos informations, un *système élaboré d'escroquerie*. Explication, la banque prêtait de l'argent à un client et établissait en toute connaissance de cause une fausse caution. Elle invoquait ensuite l'incapacité du client à rembourser son emprunt. Mais comme *la caution se révélait nulle*, elle faisait une croix sur le remboursement. Ce que le juge imagine, c'est qu'il y avait des contreparties financières à cet abandon de créances. Contreparties qui pouvaient être versées en Suisse. Selon nos informations, la banque Rivaud va se constituer partie civile dans cette *affaire. Sa nouvelle direction sous* la présidence de Vincent Bolloré, en place depuis fin 1996, veut faire la lumière sur toutes ces affaires héritées du passé.

La banque Rivaud fait l'objet de trois autres instructions. Le parquet de Paris a ouvert, fin avril, une information judiciaire. Confiée au juge Mireille Filippini, celle ci repose sur des faits qui remontent aux années 1992-93. Le fisc a constaté qu'à cette époque la *banque Rivaud a abandonné* 257 millions de francs de créances à plusieurs dizaines de clients. Il estime que ces abandons de créances ne se justifiaient pas : les clients étaient solvables. Il inflige donc à la banque Rivaud un redressement fiscal de 48 millions de francs en mars 1997 et exige qu'elle reprenne des reports déficitaires pour 150 millions de francs. Au total, le redressement porte donc sur près de 200 millions. Mais Bercy, soupçonnant que les débiteurs de Rivaud avaient en fait versé tout ou partie de ces sommes dues sur des comptes étrangers, avait transmis le dossier au parquet. L'enquête a mené en Suisse. Une société panaméenne, BIANC, qui avait un compte à la BIP, la filiale suisse de la banque Rivaud, permettait de faire *ces transferts*. Or l'ayant droit économique de BIANC n'est autre que la banque Rivaud. Toute la question est de savoir à quoi servait cet argent.

Selon nos informations, deux autres instructions seraient en cours. *« Elles ont été initiées à la suite de plaintes de la banque elle même contre des anciens collaborateurs. Mais elles pourraient déboucher sur la mise en lumière de systèmes d'escroquerie similaires »*, explique un proche du dossier.

Depuis l'arrivée de Vincent Bolloré à la tête du groupe Rivaud, la banque a déjà fait l'objet d'une profonde restructuration. Elle a d'abord été recapitalisée, ce qui s'imposait pour son avenir : elle a perdu en 1996 plus de 950 millions de francs, pour 250 millions de fonds propres. Par ailleurs, l'ensemble des comptes susceptibles de poser des problèmes – comme ceux des mandataires sociaux ou celui du *RPR* – ont été fermés. Les encours ont été réduits, passant de 4 milliards à un peu moins d'un milliard actuellement. La filiale suisse a été vendue. Plusieurs anciens cadres dirigeants ont dû quitter la maison. Un plan social portant sur 40 % des effectifs a été mis en place. Vincent Bolloré devrait bientôt annoncer la nomination d'un nouveau président de la banque.

***Virginie Malingre***

## Libération, en Bolivie, du guide Alain Mesili

**LE GUIDE** de haute montagne français Alain Mesili, détenu en Bolivie depuis plus de deux ans sous l'inculpation de soulèvement *armé, association de malfaiteurs*, terrorisme aggravé et assassinat, a été libéré, mardi 10 juin, de la prison de haute sécurité de Chonchocoro, près de La Paz. La justice a estimé qu'elle ne disposait pas de suffisamment de preuves pour le maintenir en détention.

Agé de quarante-sept ans, Alain Mesili avait été arrêté, à Miami, en mai 1994, puis extradé en Bolivie où on lui reprochait d'avoir participé, en octobre 1990, à l'attaque menée contre la résidence de « marines » américains de La Paz. Un policier bolivien y avait trouvé la mort. Selon l'accusation, Alain Mesili conduisait la voiture qui avait ammené le commando à pied d'œuvre. On lui reprochait aussi d'avoir loué l'appartement dans lequel avait été séquestré un industriel bolivien, Jorge Lonsdale, représentant de la firme Coca-Cola, enlevé par le groupe d'extrême gauche Commission Nestor Paz Zamora (CNPZ) et tué dans des conditions obscures au cours d'un assaut donné à La Paz par la police, en décembre 1990.

S'il n'a jamais caché ses sympathies à l'égard du CNPZ, Alain Mesili, installé en Bolivie depuis le début des années 70 et marié à une Bolivienne, a toujours protesté de son innocence, niant avoir loué l'appartement où le représentant de Coca-Cola avait été séquestré et affirmant avoir été hospitalisé le jour de l'attentat contre la résidence des « marines ». Jamais la justice bolivienne n'avait réussi à bâtir un dossier quelque peu solide contre l'inculpé. En visite officielle en Bolivie, en mars, Jacques Chirac avait évoqué l'affaire avec le chef de l'Etat, Gonzalo Sanchez de Lozada, comme l'avait fait, avant lui, Paul Dijoud, envoyé spécial du gouvernement français chargé de préparer cette visite présidentielle.

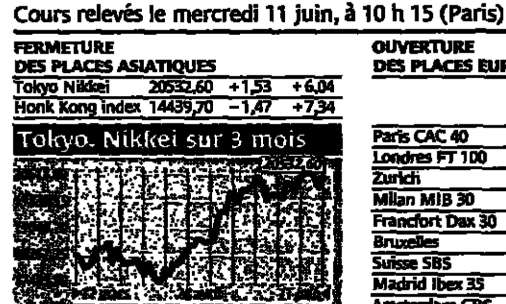
## BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le mercredi 11 juin, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

| | | | |
|---|---|---|---|
| Tokyo Nikkei | 20532,60 | +1,53 | +6,04 |
| Honk Kong index | 14439,70 | −1,47 | +7,34 |




OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

| | Cours au 10/06 | Var. en % 09/06 | Var. en % fin 96 |
|---|---|---|---|
| Paris CAC 40 | 2664,18 | −0,82 | +15,05 |
| Londres FT 100 | — | — | +5,91 |
| Zurich | 2463,20 | −0,01 | +31,45 |
| Milan MIB 30 | 1142 | −1,30 | +0,97 |
| Francfort Dax 30 | 3664,40 | −0,08 | +26,85 |
| Bruxelles | — | — | +12,42 |
| Suisse SBS | 2193,90 | +0,46 | +43,54 |
| Madrid Ibex 35 | 566,99 | −1,38 | +27,47 |
| Amsterdam CBS | 562,80 | +0,55 | +28,69 |